



## BILAN D'UN HOMME D'EXCEPTION

La Côte d'Ivoire connaît un progrès remarquable en matière de promotion de la démocratie et de l'Etat de droit. Son économie n'a jamais été autant dynamique que sous l'ère Ouattara

- **Le nouveau visage d'un pays en marche**
- **10 ans de progrès social et de performances économiques**

# Alassane Ouattara une chance pour la Côte d'Ivoire

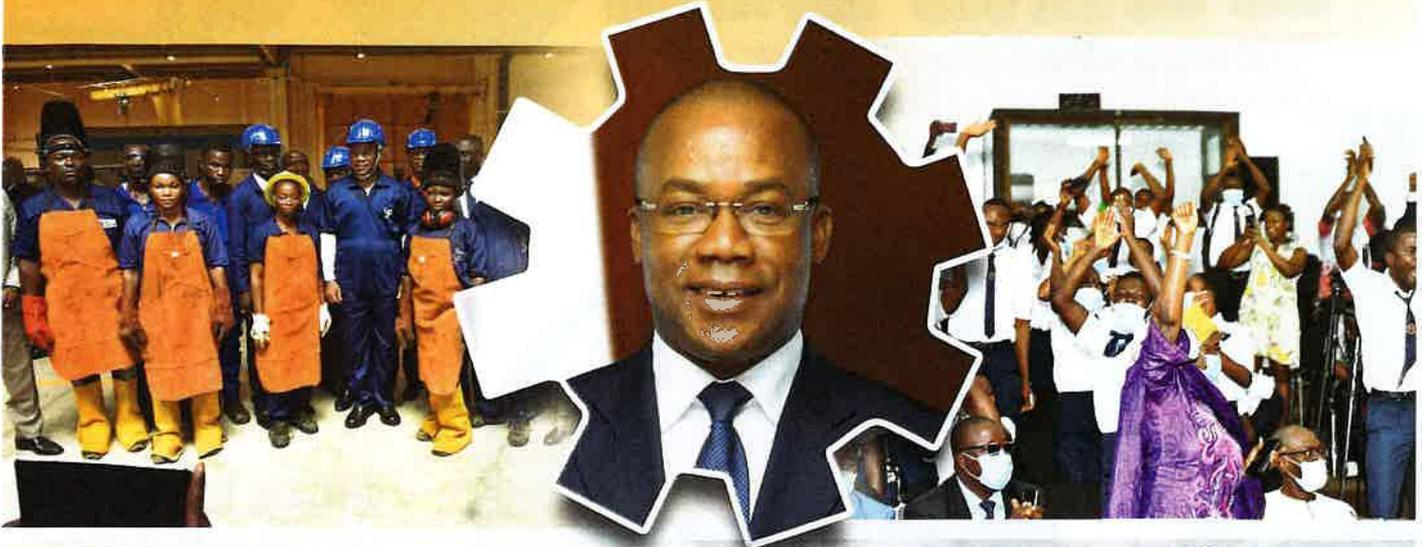
- **Les grands chantiers structurants pour consolider les acquis**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail



## LA FORMATION À L'EMPLOI

[www.formation-professionnelle.gouv.ci](http://www.formation-professionnelle.gouv.ci)

CITE administrative Plateau, Tour A 3ième étage / 01 BP 1389 Abidjan 01  
(+225) 20 23 97 00 - 20 23 70 07 - 20 21 60 04 - 20 21 13 85

# Edito

## Alassane Ouattara, un « 10 »

**D**ans une équipe de football, le porteur du numéro « 10 » est le dépositaire du jeu. C'est lui qui fait jouer son équipe et conduit avec maestria toutes les offensives. Il détient ainsi, par sa vista, c'est-à-dire sa bonne vision du jeu, la clé du succès de son groupe.

L'histoire du football mondial retiendra d'illustres noms de meneurs de jeu, dont les légendes vivantes Edson Arantes do Nascimento dit Pelé, Lionel Messi ou encore Zinedine Zidane, mais également l'icône planétaire récemment disparue, Diégo Armando Maradona.

A l'image de ces stars mondiales, qui ont mené à la baguette le jeu de clubs de foot mythiques ou de leur équipe nationale,

s'agissait de sortir un pays du gouffre du désespoir, la tâche, elle, n'était pas jouée d'avance.

Car, rappelons-le, lorsqu'il prenait les rênes de la Côte d'Ivoire, les fondements en étaient pour le moins brinquebalants, prêts à s'écrouler à la moindre brise sociopolitique, tant le pays avait subi les pesanteurs éprouvantes de la mal gouvernance, de la destruction du tissu social avec, notamment, l'exacerbation de la question ethnique ou identitaire.

Le défi était donc immense. Mais, comme un vrai « 10 », Alassane Ouattara a su virevolter entre les « jambes adverses » pour franchir le « rideau défensif » que constituaient ainsi ces véritables

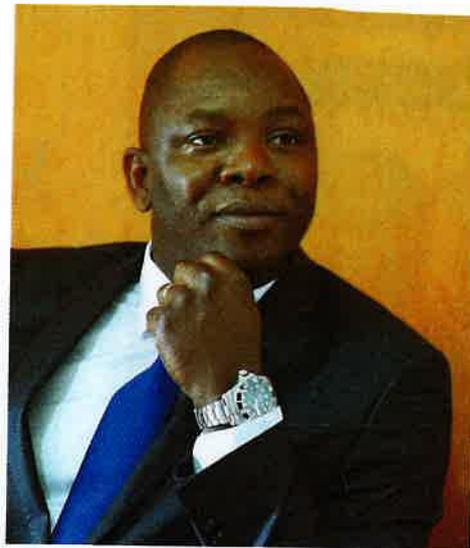
**Le bilan d'Alassane Ouattara parle indéniablement pour lui. Ce grand homme d'Etat, homme d'action et d'ambition, est une vraie chance pour la Côte d'Ivoire.**

Alassane Ouattara est un « 10 ». Il n'est pas bien sûr un esthète du ballon rond, encore moins un renard des surfaces de réparation du rectangle vert. Mais, son « ballon rond » et sa « surface de réparation » à lui, c'est son expertise en matière la gestion des hommes et de la chose publique, ainsi que ce génie politique dont les Ivoiriens peuvent s'enorgueillir aujourd'hui.

Tels les référents du football cités plus haut, l'ancien Directeur général adjoint du Fonds monétaire international a mené, avec brio et dextérité, son équipe gouvernementale de 2011 à aujourd'hui, cela sur une aire de jeu pas du tout évidente pour ne pas dire impraticable : la reconstruction d'une Côte d'Ivoire défigurée par près de deux décennies de tourments politico-militaires et appauvrie par une gestion scabreuse de son prédécesseur. Pour le métronome et capitaine Alassane Ouattara, si l'enjeu était indéniablement crucial car il

défis de reconstruction d'une Côte d'Ivoire méconnaissable. A la tête d'un gouvernement de devoir, le chef de l'Etat ne s'est pas seulement contenté de donner des ordres. Il a inspiré les actions et inculqué sa rigueur et son dynamisme au travail à son commando. Souvent, il a enfilé les habits d'homme de terrain pour arpenter villes, villages et hameaux pour toucher du doigt les réalités quotidiennes de ses concitoyens. Près de dix ans après, le résultat est plus que probant. Il est édifiant. Et si on veut être honnête, il est exceptionnel, au regard de la situation dans laquelle il a hérité de la Côte d'Ivoire, au lendemain d'une crise postélectorale qui a fait, faut-il le rappeler, officiellement 3000 morts.

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire a un Pib de 34 447 milliards de FCFA contre 12 324 milliards en 2010. Elle possède également l'une des économies les plus dynamiques du continent, avec un taux de croissance moyen de 7,5 % depuis 2012 contre -4,2



Par Charles Sanga

% en 2011. La production de richesse s'est nettement accrue. Alors déclarée « infréquentable », la Côte d'Ivoire s'est rapidement transformée pour se hisser au rang de « pays aux portes de paradis », par la Banque mondiale en 2018. Pour preuve, la hausse des investissements directs étrangers qui sont passés de 155 milliards CFA à 913 milliards.

De nombreuses infrastructures sont sorties de terre, des mesures fortes ont été prises pour améliorer les conditions salariales des travailleurs du privé et des fonctionnaires. De gros sacrifices ont été consentis par l'Etat pour la réconciliation et la cohésion sociale. De plus, Ouattara a initié une politique volontariste, guidée par un objectif précis : offrir aux Ivoiriens un mieux-être pour maintenir le pays dans la stabilité depuis 2011.

Jamais, dans l'histoire de ce pays, la Côte d'Ivoire n'avait fait autant de progrès en si peu de temps. Le bilan d'Alassane Ouattara parle indéniablement pour lui. Ce grand homme d'Etat, homme d'action et d'ambition, est une vraie chance pour la Côte d'Ivoire. Avec lui, les Ivoiriens poursuivent leur rêve de caresser les étoiles de l'émergence économique durable pour un nouveau miracle, sur les cinq prochaines années. Après le scrutin du 31 octobre 2020 à l'issue duquel les électeurs se sont massivement prononcés en faveur du bilan de Ouattara en l'adoubant à 94,27 %, on peut dire qu'un nouveau bail de confiance est conclu. Ouattara en meneur de jeu, les Ivoiriens avec lui, attendent d'amortir et supporter les chocs sociaux et économiques de la pandémie de Covid-19, pour se projeter sur l'avenir et, comme le dit la devise olympique, avancer plus vite, plus haut et plus fort sur les chantiers du développement. ■

# Ours



**Directeur de Publication :**  
Charles Sanga

**Rédacteur en Chef :**  
Koré Emmanuel

**Secrétaire de Rédaction :**  
Yacouba Sangaré

**Coordonnateur :**  
Sylla Moustapha

#### Rédaction :

Fousseny Touré - Lacina Ouattara - Moussa Keita Sogona Sidibé - Yves Kalou Thiery Latt - Anzoumana Cissé Dao Maïmouna - Jean-Antoine Doudou - Zana Coulibaly

#### Contributions :

Sidi Touré - Koné Nangbo Youssouf - Raphaël Lakpé Dr Tiékoura Koné - Abdoulaye Sangaré - Méité Sindou, Dembélé Al Sèni - Dibi Kouadio Augustin - Prof Louis Obou BAMBA Alex Souleymane.

#### Régie/Édition

Mayama édition production

#### Contacts :

21754545/46/47

#### E-mail :

lepatriote@afnet.net

#### Dépôt légal :

N°2700 du 18 Juillet 1995

#### Tirage :

10 000 exemplaires

# SOMMAIRE

## FOCUS



## DOSSIER



## 22 LUCARNE

## 77 PERSPECTIVES

## 80 INTERVIEWS

P.80 Dr Brice Kouassi

P.84 Robert Beugré Mambé

P.87 Alain-Richard Donwahi

P.89 Félix Anoblé

P.92 Yao Sylvie Patricia

## 94 CONTRIBUTIONS

P.94 Abdoulaye Sangaré

P.96 Méité Sindou

P.97 Dembélé Al Sèni

P.99 Pr Dibi Kouadio Augustin

P.102 Pr Louis Obou

P.104 Bamba Alex Souleymane

P.107 Raphaël Lakpé

P.110 Venance Konan

P.111 Koné Nangbo Youssouf

## Alassane Ouattara, un grand Président

KORE EMMANUEL



Alassane Ouattara est ce grand homme d'Etat qui a su transformer la Côte d'Ivoire ...

**M**aurice Druon, un écrivain et homme politique français du siècle dernier, a dit cette chose terrible : « Les tragédies de l'Histoire révèlent les grands hommes ; mais ce sont les médiocres qui provoquent les tragédies ». Comme s'il avait été un contemporain de l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, l'éminent homme de lettres a ainsi, par ces mots, résumé, les convulsions socio-politiques qui ont agité notre pays, depuis au moins ces trente dernières années. Car pour peu qu'on ait été attentif à ce qui a constitué la trame des faits d'histoire de la Côte d'Ivoire post-Houphouët-Boigny, on se rend compte que ce pays, de façon cyclique, a traversé des moments de braise aux conséquences dramatiques pour les Ivoiriens, pour leur cohésion sociale, pour la marche en avant de leur nation. Et cela, en grande partie, par la faute d'individus à qui le peuple a bien voulu confier son destin et qui se sont assez souvent montrés indignes de la confiance ainsi placée en eux.

Ainsi, après la disparition en 1993 du père de l'indépendance, les différents présidents de la République qui ont occupé cette haute fonction ont presque toujours déçu l'espoir placé en eux par leurs concitoyens. Henri Konan Bédié, le « dauphin constitutionnel » qui succéda au président Houphouët-Boigny - et sans aucun doute le détonateur en chef de la tragédie ivoirienne - n'a pas trouvé mieux, pour protéger son pouvoir, que de museler son principal adversaire en mettant au point le concept d'ivoirité pour l'exclure du jeu électoral. A la pratique, cette trouvaille s'est avéré un véritable poison pour la cohésion nationale, puisqu'une grande partie de la population acquise à la cause du leader persécuté a payé cash la note salée de cette turpitude politique. Les délits de facies, de patronyme, la traque des longs boubous, les descentes musclées dans les cours communes pour en terroriser les habitants catégorisés « Dioulas », déchirer leurs pièces d'identité, etc. fut le lot quotidien d'un

régime féroce, qui entendait asseoir son pouvoir par la haine et la division.

Quand vint le tour du Général Robert Guéi, légitimement considéré comme le redresseur de tort, pour avoir chassé, certes par les armes, le mauvais président qu'était Bédié, les choses ne connaîtront guère un meilleur sort, le militaire s'étant très vite découvert un destin national. Résultat : une chasse à l'homme, dont la cible était en partie ceux-là même qui avaient contribué à le hisser au sommet de l'Etat et considérés là encore comme proches d'Alassane Ouattara. Ce qui a vite abouti à une partition de l'armée, dont un grand nombre de soldats a dû désertier les casernes pour se réfugier hors du pays, attendant son heure de vengeance. Laquelle n'arriva pas tout de suite, puisque, entretemps, un autre larron, fin manipulateur, a réussi à s'emparer du pouvoir en organisant une véritable insurrection populaire qui coula la vie à des centaines d'Ivoiriens.

Ce troisième président, Laurent Gbagbo en »

» l'occurrence, tout en restant dans la droite ligne ivoiritaire de ses prédécesseurs, ajoutera une couche supplémentaire à l'exercice de son pouvoir : la violence. Ainsi, on peut le dire, en termes de répression des populations, le «Woudy de Mama», avec sa soldatesque, ses milices, sa police politique incarnée par le tristement fameux et féroce CeCos, a battu tous les records en versant des torrents de sang dans les rangs des opposants à son régime. Le charnier de Yopougon, les massacres des 24 et 25 mars 2004, les escadrons de la mort, pour ne citer que les plus spectaculaires, restent des parenthèses douloureuses dans l'histoire politique de la Côte d'Ivoire.

### Parcours politique ardu

Tous ces présidents, on le voit, ont le fâcheux dénominateur commun d'avoir balaféré, parfois profondément, la Côte d'Ivoire de paix, de concorde, de cohésion nationale, d'un Félix Houphouët-Boigny qui avait réussi, dans une Afrique en proie aux déchirements internes de ses enfants à cause de la politique, le pari du vivre-ensemble, dans la cohésion et la paix. Ils ont pris un malin plaisir à désintégrer un tissu social solidement et savamment confectionné par l'illustre disparu et qui a été à l'origine du premier miracle ivoirien. Car, c'est connu, la paix et la stabilité sont des facteurs incontournables de tout développement, notamment économique. Or, précisément, et en toute logique, le triumvirat présidentiel cité plus haut a eu la particularité de déconstruire un pays prospère, envié par tous, qui sous leur règne n'a jamais enregistré le moindre progrès notable. Au contraire, la gabegie, la luxure, la corruption, les détournements de deniers publics, la paresse, ont contribué à mettre à genoux, puis carrément à terre, un pays aux potentiels

pourtant énormes. De toute évidence, Bédié, Guéi et Gbagbo ont été à cet égard des présidents médiocres, dont les profils psychologiques ne sont guère conformes à ceux qu'on retrouve chez les grands présidents, c'est-à-dire, ces grands hommes dont l'obsession une fois au pouvoir est de penser - et de travailler - à laisser une trace positive dans l'histoire de leur pays. Abraham Lincoln ne disait-il pas à juste titre qu'un homme d'État est celui qui pense aux générations futures, et un homme politique aux prochaines élections ?

Reste le quatrième occupant du palais présidentiel, le dernier en date, l'actuel chef de l'État, Alassane Ouattara. Qui vient du reste, avec brio, de se faire réélire, dès le premier tour de l'élection présidentielle du 31 octobre dernier, à plus de 94% de voix, par ses compatriotes. A-t-il emprunté le même chemin cahoteux que ses devanciers ? S'est-il aveuglement engouffré dans les inconséquences et étourderies de ceux qui ont occupé le fauteuil présidentiel avant lui ? Au regard de ses 9 ans de gouvernance effective, on peut répondre, sans hésiter, par la négative. Tant l'homme s'est montré aux antipodes de ses prédécesseurs, sur tous les plans. Au plan humain, au plan professionnel, au plan de la gouvernance, au plan de ses relations avec ses compatriotes, avec son peuple. La raison en est simple et tient dans cette réflexion du poète français, Jules Barbey d'Aureville : « Les grands hommes sont comme les plus belles fleurs. Ils croissent sous le fumier et à travers le fumier que jettent sur eux les envieux et les imbéciles. » La moindre honnêteté intellectuelle commande, en effet, aux témoins et acteurs de l'histoire récente de la Côte d'Ivoire de reconnaître combien ardu a été le parcours politique du descendant de l'empereur Sékou

Oumar Ouattara.

### Cadeau du destin

Martyrisé, honni, pourchassé par ses adversaires politiques, ADO a su capitaliser cette bourrasque haineuse pour en faire le marchepied victorieux de la conquête du pouvoir d'Etat. Et, certes, il en a fallu de la patience, de la foi, de l'abnégation à cet homme hors du commun. Mais toujours est-il qu'il y est parvenu. Car c'est Georges Pompidou, l'ancien président français, qui le disait : « Il ne suffit pas d'être un grand homme, il faut l'être au bon moment. » Alassane Ouattara lui donne doublement raison. Le Président ivoirien est, sans conteste, un grand homme. Là-dessus, difficile de prétendre le contraire sans se couvrir de ridicule. Mais l'ancien Directeur général adjoint du FMI est aussi ce grand homme qui a su faire valoir cette qualité humaine, partager cette valeur morale avec son peuple, au moment où celui-ci en avait grand besoin. Et Dieu seul sait aujourd'hui qu'Alassane Ouattara est l'homme qu'il fallait aux Ivoiriens pour transformer leurs angoisses existentielles - du à tant d'année de gouvernance hasardeuse -, en espoirs triomphants, au regard des perspectives lumineuses que l'homme a su leur offrir et qu'il s'apprête à nouveau à leur proposer pour les cinq années à venir. Et cela, au prix de sacrifices quasi similaires à ceux qu'il avait dû consentir voilà dix ans, jour pour jour, lorsqu'une élection qu'il avait brillamment remportée s'est transformée en une guerre postélectorale qui a fait 3000 morts, parce que son adversaire avait refusé d'accepter le verdict des urnes. Aujourd'hui encore, alors qu'ils ont délibérément tourné le dos à la compétition, se cachant derrière des prétextes fallacieux, les adversaires de Ouattara ont appelé à la désobéissance civile et au boycott actif, allant même jusqu'à la mise en place d'un comité national de transition, pour « gouverner parallèlement » le pays. Résultat de ces actes séditieux : 83 morts, des centaines de blessés et d'innombrables destructions de biens publics et privés. Mais là encore, les auteurs de cette absurde tragédie n'ont guère eu gain de cause, si ce n'est qu'ils ont confirmé la grandeur d'un homme qui, face à cette crise, a su faire preuve d'un sang-froid et d'une lucidité hors du commun pour juguler ce que Bédié et ses suiveurs entendaient transformer en une véritable crise postélectorale à l'instar de celle de 2010-2011. La cascade de messages de félicitation qui s'amoncellent sur la table du Président Ouattara en dit long sur le quotient personnel de ce grand homme, véritable cadeau du ôte destin à la Côte d'Ivoire.

### Tout le monde n'est pas De Gaulle, Georges Washington, Alassane Ouattara...

Mais un grand homme est-il pour autant un grand président ? Il se peut que non ! Tout le monde n'est pas Ouattara. Tout



...En témoignent les grands chantiers qu'il a lancés ces dix dernières années.



le monde n'est pas De Gaule. Tout le monde n'est pas Georges Washington ou Barack Obama. Tout le monde n'est pas Houphouët-Boigny ou Senghor. En plus d'avoir du charisme et une aura certaine, il faut des qualités spécifiques pour être un grand président. L'économiste, homme politique et écrivain français, Jacques Attali, en donne un aperçu.

Pour lui, un grand président doit incarner la nation et faire de cette incarnation, un leitmotiv. Ensuite, il doit avoir un caractère solide, une grande capacité de travail. Il doit aussi avoir une capacité à ne pas mentir à lui-même, à garder un secret, à travailler en équipe mais à décider seul, sans le faire en fonction de ses intérêts propres ou de rancunes personnelles. Il doit avoir aussi, selon lui, une grande connaissance des sujets les plus essentiels pour l'incarnation de la nation : les problèmes militaires, financiers, éducatifs, et sociaux. Il doit avoir une grille de lecture des événements qui attendent le pays.

Déjà, ces qualités-là, personne ne peut les nier à Ouattara. Dès qu'il a accédé à la magistrature suprême, le chef de l'Etat a rapidement appréhendé l'immensité de la tâche qui l'attendait et s'est très vite mis au travail. Mieux, il a même anticipé en lançant, depuis le Golf hôtel où il était confiné, le Programme présidentiel d'urgence, le fameux PPU.

Tout le monde est également d'avis qu'il a su restructurer l'Armée, la rendant républicaine et disciplinée. L'apurement des finances publiques pour le banquier et économiste chevronné qu'il est a été une préoccupation de tous les jours. Inutile d'évoquer l'important chantier de l'Ecole qu'il a redynamisé avec la construction de centaines de collèges, lycées et universités. L'une de ses actions fortes en faveur des populations reste en outre le Programme social du Gouvernement, le PS-Gouv, dont le but est d'améliorer les conditions de vie des populations, de toutes les populations, notamment les couches les plus défavorisées. Cela en matière de santé, de protection sociale, d'éducation, d'emploi, d'autonomisation des jeunes femmes, de bien-être en milieu rural, etc.

### Redonner à la Côte d'Ivoire, sa gloire et son lustre d'antan

Le travailleur acharné que tout le monde, ici comme ailleurs, partisans ou adversaires, lui reconnaît s'est confirmé avec la transformation spectaculaire de la Côte d'Ivoire, ces dix dernières années, au plan des infrastructures socioéconomiques, notamment, les routes, autoroutes, ponts, échangeurs, barrages hydroélectriques, adduction en eau potable. Alassane Ouattara, c'est aussi incontestablement la stature

internationale, ses relations saines avec les autres chefs d'Etat, sa capacité à défendre la nation sur les plans politique, diplomatique, économique, humain, juridique et militaire.

En l'élisant pour un mandat supplémentaire, les Ivoiriens ont une claire conscience que c'est une réelle opportunité qu'ils offrent à leur pays de continuer sa marche vers le développement. Ils savent que l'ancien directeur général adjoint du FML ne fera rien qui puisse entacher sa réputation d'expert en développement et qu'il continuera pour le bonheur des Ivoiriens à construire son pays ; à offrir de l'eau potable et de l'électricité à ses compatriotes ; à multiplier écoles, universités et centres de santé ; à améliorer les revenus des paysans, etc.

Tout cela traduit chez le président Ouattara, et ce qui en fait un grand président de la République, la volonté de rendre à la Côte d'Ivoire sa gloire et son prestige d'antan. C'est un confrère français, Sylvain Thomas, qui résume bien le profil de l'illustre emploi : « Un président qui fait bien son travail, qui a en lui-même une confiance justifiée, qui n'est pas sensible outre mesure aux jaloux et aux sceptiques, qui est honnête et a le respect d'autrui, ce président a sans aucun doute l'étoffe d'un chef de la nation ». Ouattara a l'étoffe d'un grand président. ■

Koré Emmanuel

# Amadou Gon Coulibaly et Hamed Bakayoko

## Deux Premiers ministres de confiance et de mission

Les deux proches collaborateurs du chef de l'Etat ont formé un vrai tandem pour réaliser le programme de gouvernement.



Y. SANGARÉ

Dans le landerneau politique ivoirien, c'est un secret de polichinelle. Les deux hommes sont considérés comme des « fils » d'Alassane Ouattara. L'un, Amadou Gon Coulibaly, a occupé brillamment la Primature de janvier 2017 à son décès brusque le 8 juillet 2020, des suites d'une crise cardiaque. L'autre, Hamed Bakayoko, a pris sa succession et conduit, avec brio, les rênes de la Primature, depuis sa nomination le jeudi 30 juillet 2020.

Ces deux personnalités ont, incontestablement, su tirer leur épingle de jeu, alors que le contexte ne leur était pas favorable du tout.

Quand Amadou Gon Coulibaly hérite de la Primature, il y a trois ans, le front social et militaire est déjà en ébullition. Dès sa prise de fonction, il doit, alors qu'il ne s'y était pas préparé du tout, aussitôt faire face à une mutinerie dans l'armée, conduite par les ex-éléments des Forces Nouvelles incorporées dans l'armée régulière. Des tirs sporadiques se font entendre d'abord à Bouaké, avant de s'étendre dans quelques grandes villes du pays ; des voies sont obstruées. Les véhicules des particuliers sont arrachés par les hommes en armes. Peu après Abidjan entre dans la danse ; des bruits de bottes se font entendre dans des casernes. Apeurées,

les populations se terrent chez elles ; l'activité économique tourne au ralenti et est presque à l'arrêt. Pour Amadou Gon Coulibaly, l'acclimatation se fait sur des braises. Mais, fin négociateur, il engage les pourparlers avec les mutins. C'est le début d'une âpre bataille qui va durer jusqu'en mai 2017, où le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly « arrache » un accord avec les soldats révoltés. Une prime exceptionnelle leur sera versée ; et des engagements forts seront pris pour améliorer leurs conditions de travail.

Toutefois, ce n'était pas la seule patate chaude dans les mains de celui que tout le monde appelait affectueusement «AGC» ou encore «Le Lion». Un surnom que les militants du RDR (Rassemblement des Républicains) lui avaient donné pour sa témérité, sa bravoure et son courage exceptionnel durant la lutte politique de ce parti dont il était l'un des emblématiques responsables, pour la conquête du pouvoir d'Etat.

Pendant que les militaires faisaient donc du bruit, les fonctionnaires et agents de l'Etat enclenchaient une grève avec pour revendication principale : une augmentation des salaires et le paiement du stock des arriérés. Là aussi, il engage les discussions avec les grévistes, qui

paralysent complètement l'administration, les écoles, les hôpitaux et centres de santé publics. Au bout de quelques semaines de négociations, il obtient avec la Plateforme des syndicats de la Fonction publique une trêve sociale de...5 ans, assortie d'un accord pour le paiement sur une période de huit ans du stock des arriérés dont le montant global s'élève à 249, 6 milliards de FCFA.

Amadou Gon Coulibaly venait ainsi de prouver au chef de l'Etat qu'il avait pleinement la carrure pour assumer cette haute fonction au sommet de l'Etat. Bien plus, il était « taillé » pour le poste. Ainsi, il conduit, avec maestria, l'exécution du programme gouvernemental ; réussit avec succès trois appels de fonds Eurobond (2017, 2018 et 2019), et lance plusieurs travaux de développement (construction de routes, centres de santé, écoles etc.). Mais, l'un des faits marquants de son passage à la tête du gouvernement, est la mise en œuvre du Programme social du Gouvernement, lancé avec un budget initial de 727,5 milliards de FCFA qui passera à 1000 milliards de FCFA pour une période 2019-2020. Sous son impulsion, le PS Gouv améliore les conditions de vie des populations, à travers la construction de centres de santé, d'établissements scolaires, l'électrification de presque toutes

les localités d'au moins 500 habitants. Que dire du projet de réhabilitation de 21 000 pompes à motricité humaine, initié du 27 au 29 mai 2019 sur l'ensemble du pays, afin de garantir la fourniture d'eau potable à 11 millions de personnes en milieu rural... A son actif également, le démarrage de la phase pilote de la CMU (Couverture maladie universelle) ; le lancement du projet Filets sociaux productifs en mars 2017 à Man, Odienné et Bouaké avec le paiement effectif de 12 000 FCFA par mois aux 5000 premiers ménages bénéficiaires, l'achèvement des travaux de construction de plusieurs centres de santé à Abidjan et à l'intérieur du pays (CHU d'Angré, Centre d'Oncologie et de radiothérapie, Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan, CSU de Tafiré), la mise en œuvre du Programme « Electricité Pour Tous (EPT) », de nombreux travaux d'assainissement.

### Deux travailleurs infatigables, deux chefs de gouvernement brillants et efficaces

Sur le plan politique, Amadou Gon Coulibaly mène, avec succès, le dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition pour la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), évitant avec intelligence les écueils des opposants, qui cherchaient à bloquer le processus. En mars 2020, il œuvre à la mise en place du plan de riposte sanitaire contre la pandémie de Covid-19 avec un budget de plus de 95,88 milliards de FCFA et du plan de soutien économique, social et humanitaire pour faire face aux effets de la maladie. Quatre fonds sont créés avec l'appui des partenaires au développement : le Fonds National Spécial de Solidarité et de Soutien Humanitaire, d'un montant de 170 milliards de FCFA ; le Fonds d'appui aux acteurs du Secteur Informel, doté d'une enveloppe de 100 milliards de FCFA ; le Fonds de soutien aux Pme, d'un montant de 150 milliards de FCFA et le Fonds de soutien aux grandes entreprises, dont la dotation s'élève à 100 milliards de FCFA. En première ligne, il porte, en tant que chef du gouvernement, le combat contre cette maladie qui décime le monde.

Travailleur acharné, rigoureux jusqu'au bout des doigts et au parfum de tous les dossiers avec une aisance parfois déconcertante, Amadou Gon Coulibaly fut un Premier ministre accompli. Exemple sur toute la ligne.

Depuis quatre mois, son cadet Hamed Bakayoko marche admirablement sur ses traces. Mais, comme « AGC, sa mission a débuté dans un contexte assez difficile. Entre la douleur de la disparition de son prédécesseur et une atmosphère pré-électorale volatile et tendue, Hamed Bakayoko n'a pas non plus de temps pour s'acclimater. Il doit vite se mettre au travail. Ce qu'il fait immédiatement. Il échange le 6 août avec les responsables des partis politiques majeurs du pays (RHDP, PDCI, FPI), pour faire baisser la tension, et les exhorte à s'engager sur la

voie du dialogue. « J'ai voulu consacrer mes premiers jours à la Primature à des échanges avec les animateurs de la vie politique de notre pays. Ma priorité est d'instaurer un dialogue permanent, sincère et franc. Cela nous permet de faire l'économie de crises aux conséquences dramatiques pour nos Etats. Je souhaite que le dialogue soit toujours maintenu et j'invite la classe politique à tenir des propos qui puissent apaiser les cœurs de nos concitoyens», indique Hamed Bakayoko, après sa rencontre avec Adama Bictogo (RHDP), Maurice Kakou Guikahué (PDCI) et Pascal Affi N'guessan (FPI).

Cinq jours plus tard, une manifestation de protestation contre la candidature du président Alassane Ouattara pour un supposé 3<sup>ème</sup> mandat, initiée par l'opposition le jeudi 11 août et qui se poursuivra les jours suivants, vire en affrontements communautaires dans certaines villes comme Bonoua, Divo, Gagnoa et Daoukro. Homme de devoir et aussi de défi, le Premier ministre Hamed Bakayoko effectue du 27 au 29 août une tournée dans ces localités où il exhorte les populations locales à renoncer à la violence, à refuser la manipulation pour s'engager dans la voie de la paix et de la cohésion sociale. Son discours direct, séduit les jeunes de ces villes qui prennent l'engagement ferme de plus tomber dans le piège de la manipulation. Soucieux de l'importance de la jeunesse, qui incarne l'avenir de la Côte d'Ivoire, Hamed Bakayoko la place au cœur de ses actions. Et le lundi 14 septembre, il scelle, au cours d'une rencontre au Palais de la culture de Treichville autour de la question de leur emploi, un partenariat avec les jeunes de Côte d'Ivoire. Ce jour-là, la communion est totale entre lui et

la jeunesse, à qui il dédie sa nomination à la Primature, avant de promettre qu'il travaillera pour elle. Le mardi 22 octobre, cette fois-ci, dans un hôtel de Cocody, lors d'un « Meet and greet », il livre aux jeunes entrepreneurs les clefs pour développer leurs entreprises. La méthode Hamed Bakayoko basée sur le contact direct avec les populations fait mouche ; son travail est salué par tous.

Toutefois, son premier véritable examen est la tenue du scrutin présidentiel du 31 octobre 2020 que l'opposition, qui a lancé le boycott actif, veut empêcher à tout prix. Au finish, il relève le challenge avec son équipe gouvernementale. En dépit de nombreux actes de violence et de vandalisme, l'élection se tient et se déroule globalement bien sur l'ensemble du territoire national, comme l'attestent les missions d'observation nationales et internationales. Autre point de satisfaction pour le Premier ministre Hamed Bakayoko, le succès éclatant de l'Eurobond 2020. Pour un objectif d'un milliard d'euros, soit environ 656 milliards de FCFA, la Côte d'Ivoire a mobilisé 5,1 milliards d'euros d'intention de financement auprès de 211 investisseurs qui ont souscrit à l'opération. « Hamed Bakayoko est un excellent Premier ministre. Il fait du bon travail », confiait le chef de l'Etat, il y a quelques semaines, à un confrère français. Une preuve évidente qu'Hamed Bakayoko mérite amplement la confiance placée en lui. En tout cas, c'est un Premier ministre que les Ivoiriens, de tous bords politiques, aiment. Tous reconnaissent ses immenses qualités humaines et professionnelles. Le pari est donc réussi pour « Ham Bak », son nom affectif.

Y. Sangaré





## APERÇU DU BILAN DE LA DIRECTION DES CANTINES SCOLAIRES SUR 9 ANS

### Au titre du Programme de l'Alimentation scolaire



Les rations scolaires en situation de repas.



Séance de formation des cantinières.



Les femmes au champ.

Le Gouvernement ivoirien s'est engagé dans une politique volontariste des cantines scolaires avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial depuis 1989. Démarré avec **277** cantines, il existe aujourd'hui **5 600** cantines pour **1 030 000** rationnaires.

Le Gouvernement ivoirien a apporté **27 452,5** tonnes de vivres qui ont permis à **6 118 465** rationnaires de prendre un repas chaud et équilibré dans les cantines scolaires.

Le Programme Alimentaire Mondial a apporté **35 224,9** tonnes de vivres qui ont permis à **2 673 970** rationnaires de prendre un repas chaud et équilibré avec un financement des partenaires techniques et surtout du Ministère de l'Agriculture des Etats - Unis (USDA) dans le cadre du Programme Mc Govern Dole « vivres pour l'éducation ».

Dans le cadre du partenariat avec l'ONG Ivoire Développement Durable, **21 500** rationnaires ont reçu 61 tonnes avec **367 650** repas fournis sur 4 ans.

La Fondation Orange Côte d'Ivoire a construit et réhabilité environ **200** cantines scolaires.

Les indicateurs éducatifs se sont améliorés ainsi le taux d'assiduité est passé de **96.83%** à **98.62%**. Le rendement scolaire est passé de **63.85%** à **79.59%**. La parité fille et garçon de **0.82** à **0.92**. Le taux d'abandon de **4.26%** à **2.48%**. Le taux de réussite au CEPE est passé de **55,94%** à **82,04%**. Le programme a permis le renforcement des capacités de **256** conseillers chargés des cantines en suivi évaluation,

**2 559** gérants de cantines sur la nutrition, l'hygiène corporelle et environnementale.

**2 574** cantinières ont été formées sur la composition d'un menu sain et équilibré, l'hygiène corporelle et environnementale.

**2 605** gérants et cantinières ont été formés en nutrition sur l'introduction du soja texturé dans les mets des cantines scolaires.

**120 500** capsules ont été diffusées par **17** radios locales dont **59 726** capsules en **22** langues locales et **60 776** capsules en français pour sensibiliser les communautés sur les bienfaits de la cantine porte d'entrée du développement local.

Pour suivre la traçabilité des vivres, **10 900** manuels de gestion de la cantine, **8** registres de gestion du magasin central, **32** registres de gestion des magasins de points de chute, **139** registres de magasins régionaux, **16 140** fiches de tas, **1 784** rapports mensuels de stocks, **7 000** ordres de transports primaire et secondaire, **200** autorisations d'enlèvements ont été édités et utilisés. **3 677** manuels de menus, **10 705** dépliants, **1 866** tabliers ont été édités et distribués.

**737** foyers améliorés ont été construits avec **13** conseillers et **14** maçons formés pour lutter contre la déforestation.

Un (1) bio digesteur a été construit dans une école afin d'utiliser les déchets organiques pour produire du biogaz.

### Au titre du Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires

Environ **800** groupements de femmes soit **24 000** personnes se sont mobilisées autour de leurs cantines et ont apporté **4030** tonnes de vivres pour permettre la prise de repas chauds et équilibrés.

Pour alléger les tâches des groupements, et les encourager à s'approprier leurs cantines, **200** meilleurs groupements ont reçu **40** broyeuses, **6** unités industrielles de production d'attiéké, **34** décortiqueuses, **112** motopompes, **20** motoculteurs, **146** broyeuses mobiles et **60** moto- tricycles.



Remise de prix

### Tutelle



Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle



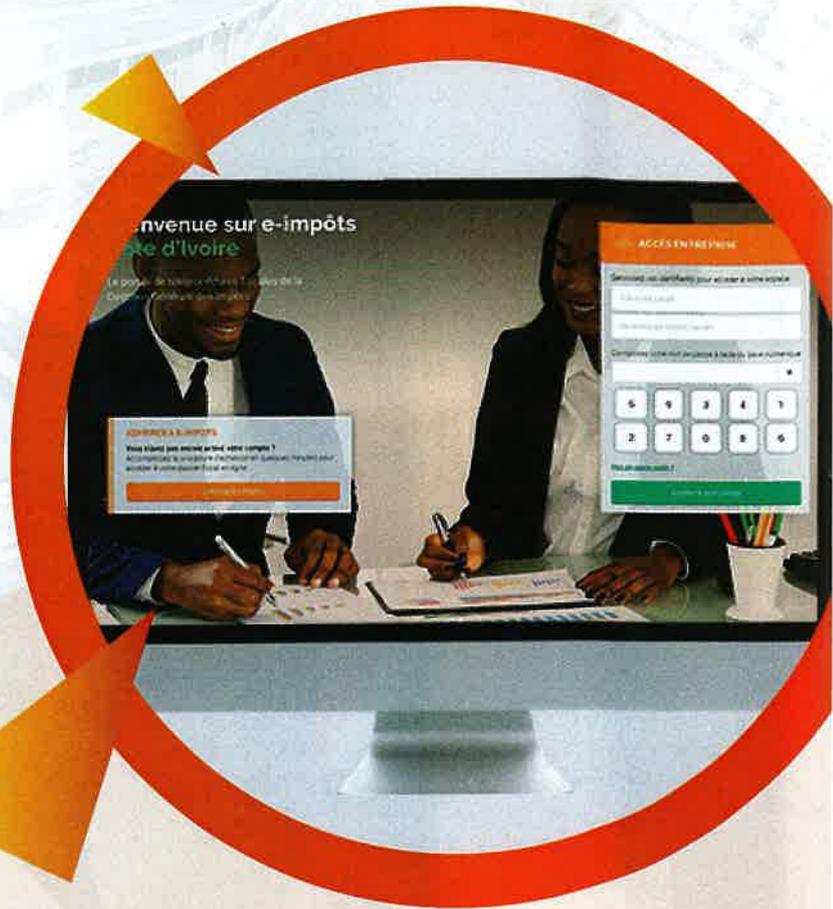
Programme Alimentaire Mondial



United States Department of Agriculture



Avec le portail  
**e-impots,**  
plus besoin  
de se déplacer



Déclaration et paiement  
des impôts et taxes

Demande de remboursement  
des crédits de TVA

Dépôt des états financiers

Demande d'actes administratifs  
(attestation, etc.)

Demande de dégrèvement /  
remise gracieuse

**Disponible 24h/24 - 7j/7 - Sécurité - Simplicité**

Pour toute information, veuillez contacter : le Centre des Téléservices Fiscaux (CTF),  
Marcory zone 4, Rue Louis Lumière, immeuble BAÏNI, 3<sup>ème</sup> étage  
BP V 103 Abidjan, Côte d'Ivoire // 42 25 25 25 / 07 63 76 37 / 74 80 61 31 / 21 59 89 72

Les dix années de gestion du Président Alassane Ouattara ont redonné à la Côte d'Ivoire son lustre d'antan.



### 2011-2020

## Des acquis démocratiques indéniables

C'est indéniable. La Côte d'Ivoire, de l'accession à la magistrature suprême en 2011 de celui dont la nette et légitime victoire avait été farouchement contestée par Laurent Gbagbo et son régime de la Refondation, à cette année 2020, connaît un progrès significatif en matière d'Etat de droit et de recomposition du paysage politique.

**FOUSSENY TOURÉ**

Il est peu de dire, avouons-le clairement, que les dix ans de gestion «Ouattaraïste» ont redonné au pays de feu le Président Félix Houphouët-Boigny son lustre d'antan et l'ont repositionné au cœur des nations

modernes et modèles.

En 2011, la Côte d'Ivoire était à plat. L'administration n'était plus que l'ombre d'elle-même. Les services publics ne répondaient plus. La dictature, sous la refondation, était érigée en mode de

gouvernance. L'épisode des femmes tuées dans la commune martyre d'Abobo était l'achèvement de la politique de violence orchestrée et vécue sous l'empire des socialistes des bords de la lagune Ebrié. Les abus des forces de défense et de



sortis peu à peu de la léthargie qui les caractérisait. Les forces de défense et de sécurité devenues républicaines ont commencé à redonner confiance aux populations. L'accès aux services publics n'est l'apanage d'aucun groupuscule. Les Ivoiriens ne vivent plus avec la peur d'être violentés, martyrisés et même spoliés de leurs biens. La liberté d'aller et de venir ainsi que celle d'expression sont dorénavant garanties. L'Etat de droit est devenu une réalité sous l'administration Ouattara. Par ailleurs, avec l'avènement de l'ancien Directeur général adjoint du FMI (Fonds Monétaire International), le cycle électoral a été stabilisé. Les élections, qu'elles soient générales ou locales, se tiennent à date. Contrairement aux dix ans de la refondation, où il n'y a eu aucune élection, la Côte d'Ivoire est abonnée aux échéances électorales. Dès sa prestation de serment en mai 2011, le patron de l'exécutif ivoirien a fait des élections à date, l'une de ses priorités. Ainsi, en décembre 2011, après la restauration de l'administration et des institutions de la République, les législatives ont eu lieu. En outre, les élections municipales et régionales ont été organisées en 2013. Le scrutin présidentiel de 2015 est venu clore le premier cycle électoral. En décembre 2016, de nouvelles élections législatives se sont tenues, puis les mandats des conseillers municipaux et régionaux ont été renouvelés en 2018, conformément au respect des 5 ans de mandature. Au regard de la Constitution de la troisième République, l'élection présidentielle s'est tenue le 31 octobre. On le voit, avec Alassane Ouattara, la classe politique est appelée, tous les 5 ans, à se soumettre à l'arbitrage des Ivoiriens. Respectant ainsi le cycle électoral tel que cela doit se faire dans tout État moderne, démocratique et sérieux.

Le Président Alassane Ouattara aura ensuite marqué sa présidence par la rupture avec la 2<sup>ème</sup> République par la consécration de la 3<sup>ème</sup> République. Promesse de campagne, le chef de l'Etat a fait de la Constitution du 8 novembre 2016, une réalité de la 3<sup>ème</sup> République. Les conséquences de cette nouvelle Loi fondamentale marquent assurément le renforcement des institutions de la République. De l'unité de juridiction, la Côte d'Ivoire a opté pour le dualisme juridictionnel. De sorte que, désormais, le système judiciaire a deux composantes majeures, comme c'est le cas dans plusieurs pays démocratiques. Il s'agit d'une part, des juridictions judiciaires avec la Cour de Cassation comme dernier recours ; et d'autre part, le Conseil d'Etat qui a compétence pour traiter les affaires administratives. Au niveau législatif, la Côte d'Ivoire compte un Parlement à deux chambres : l'Assemblée nationale considérée comme la chambre haute

et le Sénat, la chambre basse. De plus, cette volonté clairement affichée d'Alassane Ouattara de séparer les trois composantes du pouvoir (Exécutif, Législatif et Judiciaire) à l'effet de consolider davantage les institutions est matérialisée par le fait que le chef de l'Etat, autrefois président du Conseil supérieur de la magistrature à l'instar de sa qualité de chef suprême des armées, n'est plus le boss dudit conseil. Histoire pour l'économiste et banquier chevronné de laisser chaque entité remplir pleinement et sereinement son rôle régalien. La séparation des pouvoirs étant à présent une évidence sous l'ère Ouattara, les institutions fonctionnent à plein régime. A cela, il faut adjoindre la transparence dans la gestion des affaires publiques avec la création d'organes de régulation et de contrôle tels que la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance (HABG) et l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), qui sont des autorités administratives indépendantes bénéficiant d'une autonomie administrative et juridique.

Le dialogue politique à l'effet de décriper l'atmosphère sociopolitique n'a pas échappé à la gouvernance du Président Ouattara. Pour une participation inclusive et baisser la canicule dans l'arène politique, le chef de l'Etat a mis en place un Cadre permanent de dialogue (CPD), depuis 2012. De la Primature de Soro Kigbafori Guillaume à celle d'Hamed Bakayoko en passant par Ahoussou-Jeannot Kouadio, Daniel Kablan Duncan puis Amadou Gon Coulibaly, le dialogue a été l'arme de combat de l'administration Ouattara. A preuve, c'est sous la recommandation du CPD que plusieurs décisions, notamment en matière de conditions d'organisation des élections, de réconciliation et de retour des exilés, ont été prises. Toutes ces mesures ont contribué, avouons-le, à la décrispation du climat politique.

Enfin, la recomposition du paysage politique ivoirien est, sans nul doute, l'un des temps forts de la gestion politique du fils de Hadja Nabintou Cissé. Là où l'on comptait une multitude de formations politiques à des élections, Alassane Ouattara a réussi à faire naître l'idée de blocs politiques dans le marigot comme dans les grandes démocraties. Avec la naissance du RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix) en janvier 2018, les partis politiques peuvent désormais se mettre ensemble pour mener la même lutte politique. En un mot comme en cent, parler des acquis politiques et démocratiques du Président Alassane Ouattara, de 2011 à 2020, c'est ramener la Côte d'Ivoire à un vrai Etat de droit, de démocratie et de renforcement institutionnel. ■

sécurité étaient devenus monnaie courante avec une soldatesque et une milice au service du couple présidentiel connue sous le nom de CeCos (Centre de commandement des opérations de sécurité). La peur et l'angoisse rimaient avec le quotidien des populations. Commerçants, vendeurs ambulants, tenanciers de restaurants, gestionnaires d'hôtel...tous étaient sous l'épée de Damoclès des hommes en armes de la refondation, s'ils n'étaient pas rançonnés par leurs bourreaux. Quant aux partis politiques de l'opposition, ils n'avaient plus droit de cité. Les marches, protestations et autres manifestations, fussent-elles pacifiques et légales, étaient systématiquement réprimées par le pouvoir d'alors. Bref, le Président Alassane Ouattara a hérité d'une véritable dictature. Mais, très rapidement, l'Etat antidémocratique s'est transformé en Etat de droit. L'administration a été restaurée sur l'ensemble du territoire national. Les services publics sont

# La défense nationale et la sécurité intérieure assurées

2011-2020. Neuf ans que la Côte d'Ivoire est en paix et en toute sécurité. Ces longues années de tranquillité et de quiétude marquent la détermination et l'engagement des autorités étatiques avec à leur tête le chef suprême des armées, Alassane Ouattara, à redonner à la Côte d'Ivoire sa réputation de havre de paix.



Le Président Alassane Ouattara à bord du command-car de l'armée ivoirienne à l'occasion de la célébration de la Fête nationale.

PAR LACINA OUATTARA

Dès son accession au pouvoir d'Etat en 2011, l'ancien Directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI) a mis un accent particulier sur la protection du pays et la sécurité intérieure afin de conduire son action de développement dans la paix. Ainsi, l'outil de défense et de sécurité fortement désorganisé et affaibli lors de la décennie de crise et surtout pendant la crise postélectorale de 2010-2011, a été très vite retouché et réformé afin de lui donner toute sa capacité opérationnelle et toute son efficacité avec un militaire nouveau, un gendarme et un policier nouveaux, guidés par le sens de la responsabilité dans l'accomplissement de leurs missions. D'une situation chaotique en 2011, la Côte d'Ivoire sous la houlette et le leadership de son président a réussi l'exploit de mettre à niveau son système sécuritaire en moins d'une année pour relever les défis au double plan de

la défense nationale et de la sécurité intérieure. Aussi, en 2012, la quasi-totalité des effectifs, de l'armée, de la police nationale et de la gendarmerie nationale a regagné les casernes pour être au service de la nation. Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur d'alors, Hamed Bakayoko a aussi entrepris des actions fortes de rétablissement de la mobilité des unités de police à travers des dons de véhicules, motos d'escortes et motocyclettes, la réhabilitation de commissariats, le redéploiement des agents sur l'ensemble du territoire y compris en zone Centre Nord Ouest (CNO) où la police était totalement absente depuis dix ans.

« Notre mission est de garantir la liberté des citoyens d'aller et venir sans aucune crainte. Les policiers sont là pour les aider, les protéger et non leur faire peur. Le policier est un régulateur social », a dit le ministre Hamed Bakayoko le 19 avril 2012 lors d'une rencontre avec la presse. Le cap

fixé, les conditions de vie et de travail des policiers, gendarmes et militaires se sont améliorées au fil des années avec des résultats concrets en terme d'amélioration de l'indice de sécurité passé de 3.4 à 1.1 sur une échelle de 5. Et, aujourd'hui la Côte d'Ivoire est au même niveau de sécurité et quelquefois plus sûre que les grands pays connus pour leurs performances sécuritaires. Pourtant, ce ne sont pas les tentatives d'ébranler la paix et la quiétude des Ivoiriens qui ont manqué.

## Plusieurs tentatives de déstabilisation contrées

En effet, pour empêcher le nouveau pouvoir d'Abidjan de prendre racine, les ennemis de la paix ont opté pour les attaques subversives de commissariats, de brigades de gendarmerie, de casernes militaires. Commando mystérieux, combattants armés non identifiés et autres soldats manipulés ont ainsi mené

des offensives sur les positions des forces armées de Côte d'Ivoire (FACI) aux différentes frontières du pays, à l'intérieur et à Abidjan sans jamais parvenir à leur objectif de déstabiliser l'armée ivoirienne et les institutions de la République. C'est dans ce contexte tendu que le premier citoyen ivoirien, garant de l'intégrité du territoire national et de la sécurité de son peuple, est monté au créneau à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) lors du 14<sup>e</sup> sommet de la Francophonie pour rassurer le peuple, dire à tous que le désordre ne passera pas. «La Côte d'Ivoire est en paix et nous devons tous œuvrer, y compris ceux qui ont eu une tentative malheureuse de déstabilisation (les 06-07 août dernier à Yopougon et au Camp militaire d'Akouedo), à ce que le pays continue dans la paix. La paix, ce n'est pas pour une catégorie d'Ivoiriens, mais pour tous les Ivoiriens. Les personnes, qui ont eu ces tentatives malheureuses, ont des parents en Côte d'Ivoire. Je voudrais leur dire qu'il n'est pas possible de déboulonner ADO», avait tapé du poing sur table le président de la République le 12 octobre 2012 devant les Ivoiriens vivant au Congo. Ayant pris ces paroles du chef suprême des armées comme des consignes pour faire en sorte que la Côte d'Ivoire demeure en paix, les autorités en charge de la défense nationale et de la sécurité intérieure ont maintenu le cap en renforçant les capacités opérationnelles, la formation, l'esprit de discipline et d'ordre des troupes afin qu'elles répondent, au mieux, aux exigences des temps modernes et aux aspirations de paix du peuple. Ainsi, les années se sont succédées et l'outil de défense et de sécurité est monté en puissance avec l'acquisition par l'armée ivoirienne de matériels de dernière génération pour faire face à toute éventualité y compris le terrorisme. Sur ce point, le 13 mars 2016,



Le Président Alassane Ouattara en compagnie de SEM Hamed Bakayoko, Premier Ministre, Ministre de la Défense.

elle riposte de façon héroïque et efficace à la première attaque terroriste en Côte d'Ivoire perpétrée à Grand-Bassam.

### Deux soupapes sécuritaires pour mettre le pays à l'abri des situations catastrophiques

Au sortir de toutes ces épreuves, la réforme du secteur de la sécurité (RSS) s'est enrichie de deux Lois adoptées par l'Assemblée nationale, à savoir, la Loi de

programmation militaire 2016-2020 pour doter le pays d'une armée professionnelle, d'un outil de défense capable de faire face aux menaces internes et externes et de la Loi d'orientation et de programmation de sécurité intérieure pour restaurer la confiance de la population dans ses forces de sécurité dont la réputation et l'efficacité ont grandement pâti pendant les années de crise. Si la première Loi s'articule autour de l'amélioration des

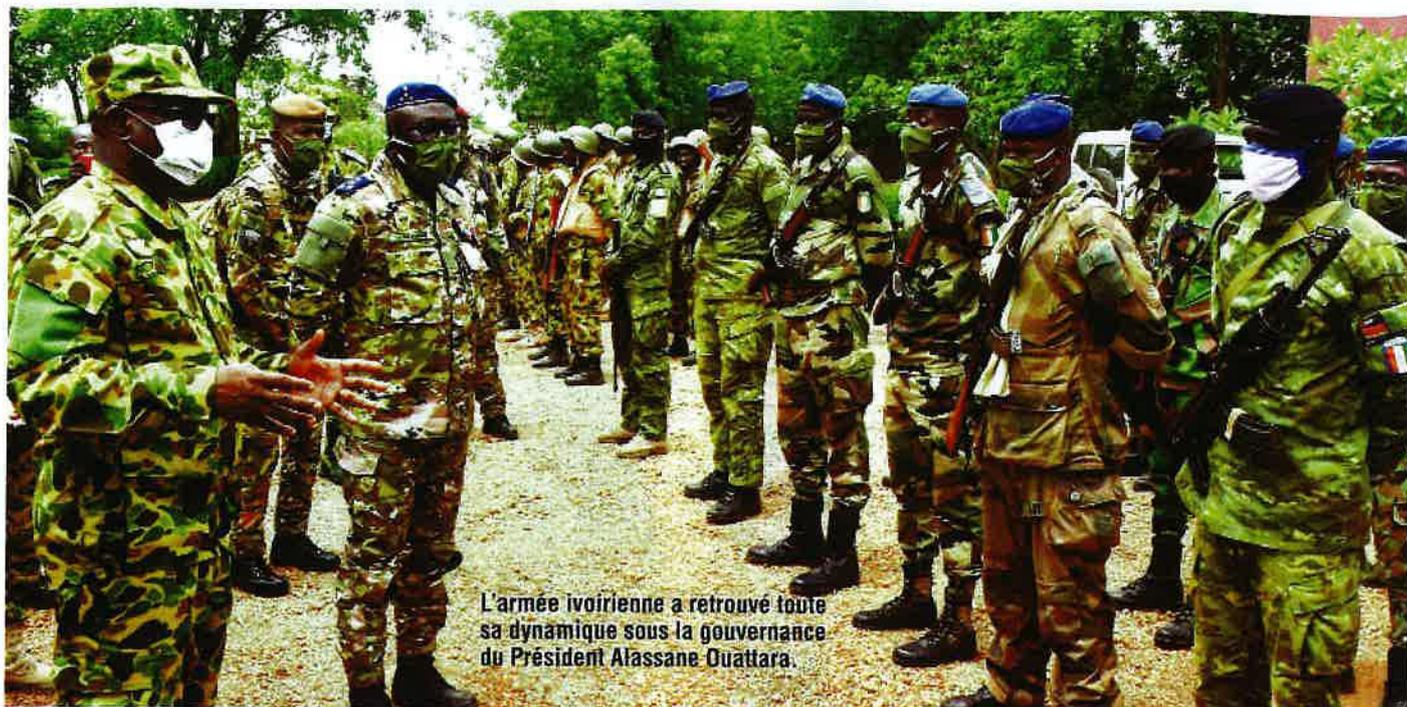
## Faire face au défi sécuritaire sahélien

La Côte d'Ivoire, plus grande économie de la zone Uemoa, se trouve directement confrontée aux enjeux sécuritaires sahéliens. Le pays partage une longue frontière avec le Burkina Faso et le Mali. Le 13 mars 2016, un commando terroriste a mené une attaque à Grand-Bassam qui a fait 16 victimes civiles trois victimes militaires. Depuis, la Côte d'Ivoire a considérablement renforcé ses structures de surveillance et de renseignements ainsi que ses contrôles aux frontières. Les forces spéciales donnent ainsi lieu à un recrutement important. Les régions du nord du pays font l'objet d'une attention particulière, tant sur le plan sécuritaire que sur le plan social et économique. La Côte d'Ivoire, consciente de son rôle essentiel à la stabilité régionale et de la nécessité d'augmenter ses capacités de défense, est entièrement impliquée dans le débat stratégique régional, au sein de la CEDEAO, en dialoguant constamment avec les pays amis du G5 et de la « ligne de front » ainsi que via sa coopération avec la France (qui dispose de la base de Port-Bouët, près d'Abidjan). Par exemple, en 2017, une unité

spéciale de 150 militaires ivoiriens a participé aux opérations de maintien de la paix des Nations unies au Mali. La visite en Côte d'Ivoire (les 21 et 22 décembre 2019) du président français Emmanuel Macron a été marquée par la présentation du projet de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) de Jacqueline. Installée à proximité d'Abidjan sur 1100 ha et profitant des facilités et infrastructures de la capitale économique, l'académie sera articulée autour de trois piliers complémentaires : une école des cadres dédiée aux acteurs de la lutte contre le terrorisme en situation de responsabilité et issus des différents ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense. L'ambition est de favoriser la prise en compte globale du terrorisme, depuis le renseignement jusqu'au traitement judiciaire en passant par l'action des forces spécialisées. Les travaux doivent s'achever en septembre 2020 et l'académie sera ouverte aux cadres africains des trois ministères.

Source : Côte d'Ivoire Emergence et perspective

>>>



L'armée ivoirienne a retrouvé toute sa dynamique sous la gouvernance du Président Alassane Ouattara.

» conditions de vie et de travail des soldats, la détermination des missions et des budgets sur cinq ans, la réorganisation du commandement, la consolidation du cadre institutionnel, la professionnalisation et la maîtrise des effectifs, la seconde traite de façon concrète les questions du personnel, du financement de la Police nationale, de la collecte du renseignement, de l'épineux problème des logements ainsi que de la couverture sociale, du matériel et de la formation. Elle précise les capacités requises et les moyens qui seront consacrés par la Nation au profit des policiers ivoiriens, des Eaux et Forêts, de l'Office national de protection civile et des affaires maritimes. Budgétisé à 390 milliards de FCFA, sa mise en œuvre permettra de redonner aux forces de sécurité intérieure toute la puissance nécessaire à l'accomplissement de leur mission de sécurisation des biens et des

personnes et de maintien de l'ordre.

### Du sang neuf pour plus d'efficacité

On peut le constater. Les changements opérés à la tête de l'armée et de la gendarmerie nationale en début d'année 2019 ont donné un nouveau souffle à la grande muette. Nommés le 28 décembre 2018 et prenant fonction en janvier 2019 le chef d'Etat major-général des armées, le général de corps d'armée, Doumbia Lassina et le commandant supérieur de la gendarmerie nationale, le général de division, Touré Alexandre Apalo de concert avec le directeur général de la police nationale, le contrôleur général de police, Kouyaté Youssouf ont conjugué les efforts pour contrer les phénomènes de coupeurs de routes et de "microbes", anticiper les menaces djihadistes et menaces de déstabilisation des institutions de la République. Les deux fléaux qui

ont souvent créé la psychose chez les populations sont désormais presque oubliés par les uns et les autres. La traque des grands bandits s'intensifie et l'armée offre une meilleure image. Pour la première fois, elle a initié le 1er août 2019 la fête des armées pour s'ouvrir aux populations et rassurer sur ses capacités à garantir la paix et la quiétude au peuple, avant la grande parade sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE) à la célébration de l'indépendance de la Côte d'Ivoire le 7 août 2019. C'est une armée disciplinée et visiblement bien entraînée qui a offert un beau spectacle au public ivoirien à travers des exercices de haut niveau.

Dans cette dynamique, la Côte d'Ivoire a intégré le jeudi 17 octobre 2019 le cercle fermé des nations contre les Forces Armées disposent, en interne, d'un cycle complet de formation des officiers. Ce, depuis la formation initiale jusqu'à l'Institut d'Etudes Stratégiques et de Défense, en passant par le perfectionnement et les brevets d'enseignement militaire supérieur 1 et 2. En effet, le pays dispose désormais d'une école de guerre logée à Zambakro pour former, selon le chef d'Etat-major général des armées, des chefs militaires capables d'exercer des responsabilités de haut niveau, dans des organismes ministériels ou interministériels, de conseiller et d'éclairer les décisions parce que bien imprégnés de l'environnement géostratégique, international mais surtout pertinents sur les problématiques africaines. On le voit, l'armée, la gendarmerie et la police nationale ont aujourd'hui les capacités requises pour maintenir la Côte d'Ivoire en paix. Et, selon le premier responsable de la grande muette, les forces de défense et de sécurité sont engagées à jouer pleinement leur rôle dans la sécurisation de la Côte d'Ivoire. ■

Lacina Ouattara



**45  
ans**



Produire l'énergie d'une nation forte

---

## **SIEGE SOCIAL**

IMMEUBLE LES HÉVÉAS

14 boulevard Cadre - Plateau BP V 194 Abidjan RCI

TEL: 225 20 202 500 / FAX: 225 216 824

E-mail: [info@petroci.ci](mailto:info@petroci.ci)



Le Président Alassane Ouattara  
et António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU

## Front diplomatique et réconciliation

# Une véritable Success-story

**Alassane Ouattara a fait du repositionnement de la Côte d'Ivoire dans le concert des grandes Nations l'une des priorités de son action politique.**

PAR MOUSSA KEITA

**D**epuis qu'il a accédé à la magistrature suprême de la Côte d'Ivoire, le président de la République, Alassane Ouattara, a multiplié les visites d'Etat, les visites officielles et d'amitié dans les pays africains et à travers le monde. La raison est connue de tous. Alassane Ouattara veut inscrire son pays au rang des grandes nations du monde. Repositionner le pays d'Houphouët dans la cour des grands. On le sait, les relations entre la Côte d'Ivoire et de nombreux Etats n'étaient pas au beau fixe, sous le régime de Laurent Gbagbo. La débauche d'énergie via la centaine de déplacements qu'a honorée le chef de l'Etat, à travers le monde, est aujourd'hui appréciée à sa juste valeur par les Ivoiriens et les amis de la Côte d'Ivoire. Sans faire la fine bouche, on peut le dire avec raison que la Côte d'Ivoire n'est l'ennemie de personne. Mieux, elle a été admise en qualité de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. Elle a assuré d'ailleurs la présidence de ce grand organe, présenté comme le gendarme du monde. Au cours de cette présidence, l'Etat ivoirien a inscrit deux débats de haut niveau sur son agenda. Le premier était relatif à « La reconstruction économique post-conflit, pilier de la consolidation et de la pérennisation de la paix et facteur de stabilité et de sécurité » et le second, était relatif à une plus grande implication des États et des organisations sous-régionales et régionales pour plus d'efficacité dans la prévention et la résolution des conflits, en étroite collaboration avec les Nations-Unies. Ces débats ont permis de réfléchir sur les rapports entre le développement économique et la consolidation de la paix, de même que sur les synergies à établir entre les agendas de développement durable et les objectifs de paix et de sécurité de l'ONU. Pendant la présidence ivoirienne du Conseil de sécurité, qui a pris fin le 31 décembre 2019, trois projets de résolution ont été négociés, notamment la résolution sur le financement des opérations africaines de paix, la résolution sur l'Etat de droit dans les opérations de maintien de la paix, portée par la Côte d'Ivoire et les Pays-Bas.

### Paix et stabilité

Le petit-fils de l'empereur Sekou Ouattara a réussi avec brio, en quelque neuf ans de règne, à hisser son pays sur le pavois de la stabilité et de la paix. Fidèle à sa formation d'économiste rompu aux arcanes des finances internationales et à son parcours professionnel au sein des institutions de Bretton Woods,

Alassane Ouattara a tissé sa stratégie de sortie de crise de la Côte d'Ivoire avec pour fil d'Ariane les 3R: Réconciliation, Reconstruction et Relance économique. Le tout axé sur une foi dans le pouvoir transformateur de l'économie libérale par l'effet magique de ruissellement vers le bas et de sa capacité à produire une croissance inclusive. Les résultats du programme présidentiel d'urgence (PPU) et du plan national de développement (PND) ont montré que Ouattara n'inscrit pas ses actes et actions dans un jeu de miroir aux alouettes. Les mesures concrètes de relance économique mises en œuvre à travers le PPU ont très clairement souligné sa vision pragmatique et sa détermination à sortir son pays des profondeurs abyssales. Menant à la limite une guerre ouverte contre la mauvaise gestion, la corruption, la gabegie et autres tares qui avaient cours, Ouattara, par un mécanisme de serrage de boulons par endroits, a réussi en dix ans à booster l'économie ivoirienne. Ouattara a donné à son pays un taux croissance qui avoisine les deux chiffres soit, 7,5 % en moyenne par an. Les réalisations de Ouattara en termes d'infrastructures qui font la fierté de la Côte d'Ivoire se comptent à la pelle. L'une de ces fiertés est cette courbe qui surplombe la Lagune Ebrié de son allure d'Azur : le pont HKB. De 2012 à 2020, la Côte d'Ivoire sous Ouattara a obtenu des résultats quantitatifs et qualitatifs appréciables comme l'atteste le succès de l'émission de l'Eurobond de juin 2017, le maintien de la notation financière « B+ » de l'agence de notation Fitch Ratings et surtout le fait de bénéficier de l'enveloppe 2017 de l'initiative « Compact with Africa » en faisant partie des sept pays éligibles au programme d'aide au développement du gouvernement américain, Millenium Challenge Corporation (MCC). Si la relance économique a été couronnée de succès, des actions concrètes avec à la clé de réels succès ont été également enregistrés au chapitre de la réconciliation. Très tôt, le gouvernement Ouattara et les partis d'opposition créent un espace politique dit Cadre permanent de dialogue (CPD). Celui-ci se veut une plate-forme d'échanges, de réflexions, de propositions et d'actions en vue de l'amélioration des relations et de la consolidation de la confiance entre le gouvernement et l'opposition politique. Dans ce cadre, les camps politiques adverses conviennent dès le mois d'avril 2012 de se rencontrer en vue de renforcer la démocratie, raffermir la réconciliation et

>>>



Rencontre avec la Chancelière Allemande Angela Merkel

» mettre fin à la belligérance. Ensuite, place à la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR). Elle va travailler à faire bouger les lignes, à rassurer et à ramener bourreaux et victimes sur la même table. Les actions en faveur de la réconciliation des Ivoiriens se comptent tout aussi à la pelle. Amnistie générale en faveur des détenus de la crise postélectorale le 06 août 2018, dégel des avoirs, retour des exilés assorti de leur prise en charge, mise en place du CPD... il faut le dire, malgré les tirs de barrage de l'opposition, Ouattara a redonné au pays de Félix Houphouët Boigny son statut de

havre de paix. Comme le dit le proverbe « les grandes œuvres chantent les louanges de l'artisan ». La Côte d'Ivoire sous Alassane Ouattara, est redevenue comme jadis un havre de paix, un pays respecté et respectable dans la sous-région ouest africaine et même partout dans le monde. Un pays où la justice fait au quotidien son travail, celui de rendre la justice aux justiciables. Les institutions de la République à l'instar de la Haute autorité de la bonne gouvernance, l'Inspection générale d'Etat, la Cour des Comptes, toutes les institutions garant de l'Etat de droit dans une démocratie,

fonctionnent à merveille. En un mot, la Côte d'Ivoire a retrouvé sa place de locomotive dans la sous-région. Des organisations internationales indépendantes et crédibles, des institutions de renommée comme le FMI, la Banque Mondiale et les indices Doing Business et Mo Ibrahim, qui mesurent objectivement la réglementation des affaires dans 190 pays dans le monde, saluent les succès de la Côte d'Ivoire, ces dix dernières années sur le front diplomatique, de la réconciliation nationale et des performances économiques. ■

MOUSSA KEITA

## Le retour sur la scène diplomatique

**A**vec l'accession au pouvoir d'Alassane Ouattara et la stabilisation de la situation intérieure, la Côte d'Ivoire peut à nouveau assumer son rôle de puissance africaine et son ouverture au monde. Le renouveau de la diplomatie et de l'action internationale est inscrit parmi les priorités du PPU. Avec le retour de la légitimité, l'Union africaine lève les sanctions et l'ONU fait de même, officiellement, le 28 avril 2016. A la suite d'une décision du Conseil de sécurité, l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire prend fin le 30 juin 2017.

Dès les premiers jours, le gouvernement s'attache à mener une offensive diplomatique en multipliant missions et voyages officiels. De nouvelles ambassades sont ouvertes (Turquie, Liban, Guinée...) ainsi que des consulats généraux (à Guangzhou en Chine et à New York aux Etats-Unis). Les commissions mixtes sont réactivées et les relations avec la France sont rapidement normalisées. La Côte d'Ivoire prend également la présidence de la CEDEAO en 2012 et 2013. Avec la fin de la crise, le retour à une vie institutionnelle normale et à la croissance, le pays retrouve toute son influence et sa place sur la scène internationale.

L'action de la diplomatie ivoirienne s'appuie sur trois axes majeurs. Sur le plan régional, l'objectif est de maintenir et de développer des relations étroites et fraternelles avec les pays membres de l'UEMOA et de la CEDEAO. Abidjan peut également faire valoir une véritable expérience en matière de dialogue, de gestion des conflits, de la mise en place des mécanismes post-crisis, du maintien et de la

préservation de la paix. Enfin, le président Ouattara s'attache à mettre la diplomatie au service du développement économique et de la croissance. C'est ce qui compte avant toute chose pour les citoyens ivoiriens.

Proche voisine ou lointaine contrée, la Côte d'Ivoire entretient et développe son relationnel avec tous. Avec le Burkina, elle poursuit la mise en œuvre du TAC (Traité d'amitié et de coopération) établi en 2008, un outil essentiel de développement et d'intégration au profit des deux pays.

Avec le Mali, les autorités ivoiriennes soutiennent le retour à la paix –contingent ivoirien au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma). Avec le Sénégal, cinq accords bilatéraux ont été signés en 2019, touchant plusieurs secteurs (pêche, culture, tourisme, commerce, défense et sécurité, santé, éducation, sport, etc.) ; et plusieurs projets intégrateurs, comme la construction de l'autoroute internationale Lagos-Abidjan-Dakar, ont été mis en œuvre.

Avec le Maroc, les liens économiques et culturels sont forts. Les rapports entre les deux nations illustrent bien le partenariat sud-sud engagé depuis quelques années. Le Maroc représente en effet 22% des investissements étrangers en Côte d'Ivoire et se positionne dans le top 3 des investisseurs privés. Les relations personnelles entre le président Alassane Ouattara et Sa Majesté Mohammed VI ont permis d'impulser un partenariat particulièrement ambitieux.

Source : CIE&P



# FDFA

FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## LA FORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Le financement de plus de 19 milliards de FCFA en plan et en projet de formation au profit de plus de 10.000 bénéficiaires en Côte d'Ivoire

## PRODUITS & SERVICES DU FDFP

### Nous finançons :

- Plan de Formation • Projet Collectif • Projet Apprentissage
- Projet Insertion • Projet Etude • Projet GERME

#### SIEGE ABIDJAN

20 BP 1068 ABIDJAN 20,  
Maison de la formation  
Boulevard VGE

☎ (225) 21 75 05 05

📠 (225) 21 75 05 95

#### MAN

Quartier ADMINISTRATIF

☎ (225) 97 16 50 66

#### KORHOGO

BP 44 KORHOGO

☎ (225) 79 19 06 68

#### BOUAKE

01 BP 99 BOUAKE 99

☎ (225) 79 19 18 84

#### SAN PEDRO

BP 1408 SAN PEDRO

☎ (225) 79 19 16 41

#### GRAND BASSAM

Quartier CAFOP II

☎ (225) 79 19 28 12

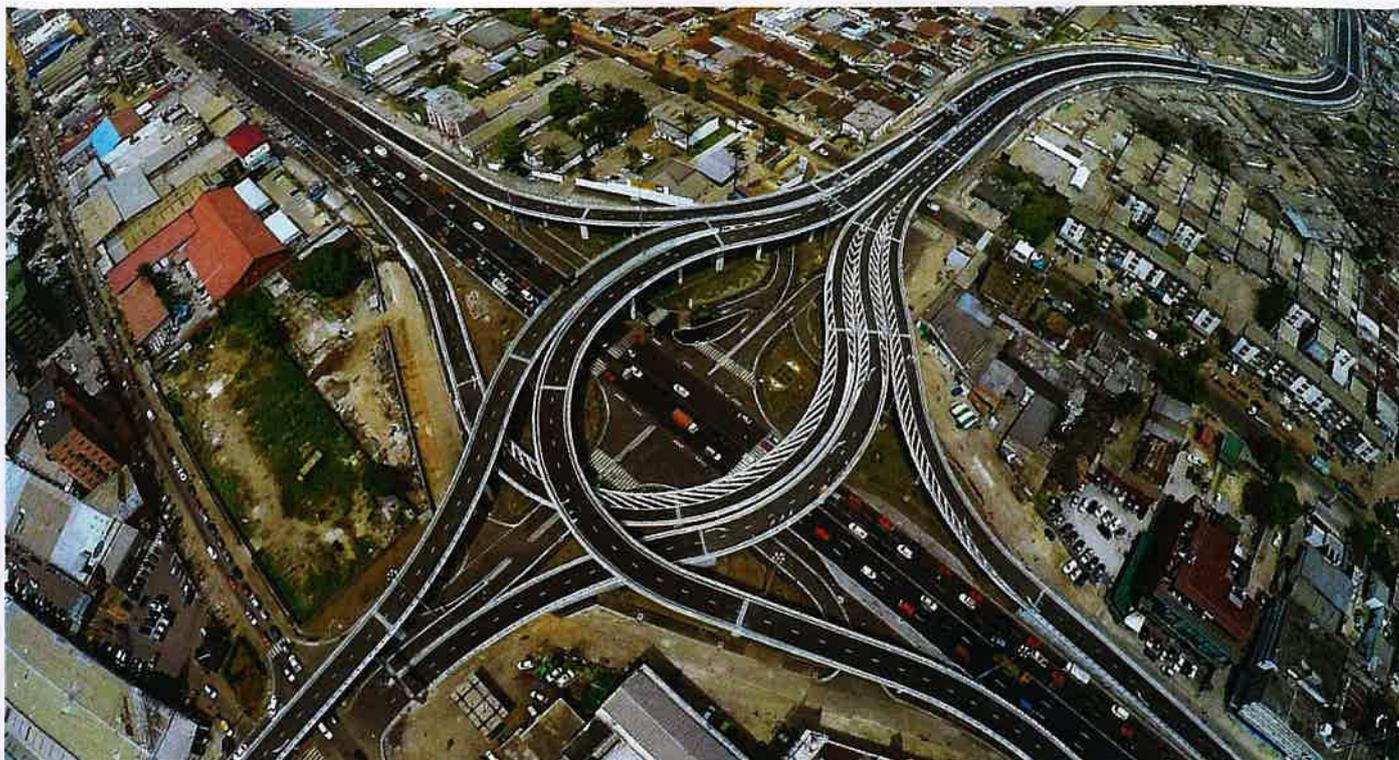
#### ABENGOUROU

BP 836 ABENGOUROU

☎ (225) 79 34 41 76

[www.fdfp.ci](http://www.fdfp.ci)

# Côte d'Ivoire 2011-2020 : Les clés d'une performance socio-économique inédite



PAR DR TIÉKOURA KONÉ \*

L'environnement politique passé en Côte d'Ivoire, à la veille de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020, a été marqué par la montée des préalables politiques brandis par l'opposition. Les menaces proférées par elle, avec fureur, n'ont laissé aucune place ni à la confrontation des projets de société, ni à l'appréciation des réalisations faites par le gouvernement en moins de deux décennies au profit de la nation toute entière, ainsi que celles ciblant les populations défavorisées.

Parce qu'en fin de compte, ne nous

survivra que ce nous aurons bâti pour les générations actuelles et celles à venir, ce document met en exergue les clés de la performance socio-économique enregistrée en Côte d'Ivoire de 2011 à 2020. Sans prétendre à l'exhaustivité – un article ne le permettrait pas – nous retiendrons trois facteurs clés :

- L'option faite par l'Etat de renouer avec la planification du développement, outil décisif d'orientation stratégique ;
- Le ciblage des besoins fondamentaux des populations ;
- Une gestion macroéconomique

rigoureuse, soutenue par la création d'un environnement favorable à l'investissement.

Un quatrième facteur clé, à savoir le développement des infrastructures de soutien (routes, ponts, énergie, télécommunication, etc.) fera l'objet, ultérieurement, d'une communication à part entière.

Nous terminerons, avant de conclure, par la présentation des perspectives qui s'ouvrent pour la Côte d'Ivoire sur la période 2021-2030.

## 1. L'option faite par l'Etat de renouer avec la planification du développement, outil décisif d'orientation stratégique

En renouant avec la planification dès l'accession du Président Alassane Ouattara au pouvoir en mai 2011, le gouvernement ivoirien a conçu et mis en œuvre une première phase du Plan National de Développement (PND) couvrant la période 2012-2015, puis une deuxième phase couvrant la période 2016-2020.

Avec l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, les principaux objectifs stratégiques visés par ces deux plans quinquennaux sont résumés ci-après :

- Relancer l'économie, après une décennie de crise socio-politique ;
- Engager la transformation structurelle de l'économie ;
- Assurer la sécurité et la cohésion sociale ;
- Renforcer la qualité du capital humain ;
- Assurer aux populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables l'accès aux services sociaux de qualité dans l'équité ;
- Redonner à la Côte d'Ivoire son rayonnement d'antan.

- La mise en œuvre des Plans Nationaux de Développement (PND 2012-2015 et 2016-2020) a permis d'enregistrer d'importants résultats.

En effet, le taux de croissance du PIB a atteint une moyenne de 9,4% sur la période 2012-2015. Cette dynamique s'est poursuivie dans le cadre du PND 2016-2020 avec des performances macroéconomiques satisfaisantes matérialisées par des taux de croissance de 7,2% en 2016, 7,4% en 2017, 6,8% en 2018 et 6,9% en 2019.

Sur la période 2012-2019, la croissance

a été soutenue par une augmentation continue du niveau de l'investissement public et privé. En valeur nominal, les investissements ont plus que quintuplé de 2011 à 2018, passant de 928 milliards de FCFA à 4 968 milliards de FCFA, avec une expansion plus forte de l'investissement privé par rapport à l'investissement public. Le taux d'investissement global (public + privé) est ainsi passé de 8,2% du PIB en

2011 à 20,8% en 2018 pour s'établir à 22,9% en 2019. Le niveau d'investissement public représente près du 1/3 de l'investissement global, l'investissement privé représentant les 2/3.

En 2019, le PIB réel a enregistré une croissance annuelle de 6,9% contre 6,8% en 2018 essentiellement tirée par le secteur tertiaire (transports, télécommunications, commerce et autres

services) et le secteur secondaire (BTP, les industries agroalimentaires, et les autres industries manufacturières), ce qui montre la transformation structurelle progressive de l'économie ivoirienne jadis portée par le secteur primaire (produits agricoles d'exportation, pêche, produits vivriers).

**Tableau 1 : Taux de transformation des principaux produits agricoles**

2013-2014		2019	Observations
Anacarde	< 5%	9,05%	
Cacao	30%	27,4%	La sous-utilisation des capacités de broyage (79,1% en 2014 ; 75,6% en 2019), combinée avec une augmentation rapide de la production (1 795 852 tonnes en 2014-2015 ; 2 206 864 tonnes en 2018-2019), expliquent, dans une certaine mesure, une progression à la baisse du taux de transformation du cacao.
Café	-	21%	
Coton fibre	< 5%	12%	
Hévéa	< 5%	5%	
Palmier à huile	21,1% (2017)	24,6%	

(Sources : MINADER ; CCC ; CCA)

Les dispositions prises par l'Etat, notamment en matière d'incitations fiscales, ainsi que les appuis divers aux porteurs de projets, visent une progression rapide des taux de transformation des produits phares tels que le cacao et l'anacarde. L'objectif officiel visé étant de 50% de taux de transformation.

En plus des performances purement économiques enregistrées, la croissance a été sous-tendue par une volonté politique d'amélioration des conditions de vie des populations.

## 2. La croissance économique a été marquée par la volonté politique d'améliorer les conditions de vie des populations

Les acquis sociaux de la croissance économique, de 2011 à ce jour, en matière d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, à l'eau potable, à la santé et à l'électricité, de réduction de la pauvreté, de création d'emplois (notamment pour les jeunes et les femmes) sont probants. En attestent les résultats présentés ci-après.

**Tableau 2 : Progrès dans les réalisations sociales sur la période 2011-2019**

Indicateurs socio-économiques	Avant l'accession du Président Alassane Ouattara à la magistrature suprême en mai 2011	Après l'accession du Président Alassane Ouattara à la magistrature suprême (mai 2011 à ce jour)
<b>Accès à l'éducation et à la formation professionnelle</b>		
-Classes du primaire et du préscolaires construits	11 556 (2001-2010)	33 698 (2011-2019)
-Lycées et collèges construits	(2001-2010)	277 (2011-2019)
-Universités	3 universités (Cocody, Abobo-Adjamé, Bouaké)	7 universités fonctionnelles (Cocody, Abobo-Adjamé, Bouaké, Daloa, Korhogo, Man, Université virtuelle) + 2 en construction (Bondoukou et San Pedro)
-Taux de réussite aux examens	CEPE : 59% ; BEPC : 17% ; Bac : 20% ;	CEPE : 84% ; BEPC : 60% ; Bac : 46% ;
<b>Accès à l'eau potable</b>		

-hydraulique villageoise (Pompes à motricité humaine)	—	2665 pompes réparées/remplacées sur un objectif de 3000; 207 contrôles de qualité réalisés sur un objectif de 300 ;
-hydraulique urbaine (nombre de localités desservies)	—	2011 : 789 ; 2019 : 1098 ;
- hydraulique urbaine (Taux moyen de couverture)	—	2011 : 55%; 2019 : 72% ;
<b>Accès à la santé</b>		
-Taux d'accès aux soins de santé	—	2012 : 44% ; 2019 : 69% ;
-Renforcement des infrastructures sanitaires	—	-Réhabilitations et équipements 2011-2019 : 233 Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESCP) ; 22 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) ; 68 Hôpitaux Généraux (HG) ; -Constructions : 1 Centre Hospitalier Universitaire (CHU) (Angré) ; 3 HG (Gagnoa, Adjamé, Bodo) ; 23 ESPC ; -En cours : réhabilitation de 235 ESPC ; programme hospitalier Aboisso et Adzopé.
-Couverture maladie universelle	—	-bénéficiaires potentiels identifiés au démarrage : 2 979 469 ; -enrôlements en 2019 : 700 000 ; Enrôlements 2015-2019 : 1,9 millions ;
<b>Accès à l'électricité</b>		
-Évolution du nombre moyen de localités électrifiées	1994-2000 : 93 ; 2000-2011 : 88 ;	2011-2018 : 265 ; 2019 : 919 ;
-Taux de couverture (électricité)	—	2011 : 33,1% ; 2019 : 69% ; 2020 (prévu) : 79,6% ;
-Baisse du tarif social d'électricité / Nombre de ménages bénéficiaires / Impact en terme d'économies	—	-20% / 1 008 853 ménages bénéficiaires / 3,9 milliards FCFA d'économies pour les ménages bénéficiaires.
<b>Amélioration des revenus / Mesures en faveur de la réduction de la pauvreté</b>		
-évolution bord-champ du prix d'achat du cacao (FCFA/kg) ; 60% du prix CAF garanti par l'Etat ;	2002 : 400; 2010 : 950;	2011 : 1100; 2019 : 750; 2020 : 825 ;
- évolution bord-champ du prix d'achat du coton	2003 : 183; 2010 : 200;	2011 : 210; 2018 : 265; 2019 : 300.
-amélioration du revenu des fonctionnaires et agents de l'Etat	Salaires bloqués depuis 1989	-déblocage des salaires gelés depuis 1989 ; -reprise effective des avancements indiciaires tous les deux ans ; -paiement des engagements antérieurs (année 2009) non respectés selon un plan convenu avec les partenaires sociaux.
-amélioration du traitement des agents du secteur privé et des retraités	Smig à 36 000 F CFA	-hausse du SMIG (de 36 607 FCFA à 60 000 FCFA) ; -Réforme CNPS-CGRAE ;
-filets sociaux (nombre de ménages bénéficiaires)	—	2017 : 35 000; 2019 : 127 000; 2020 : 227 000 ;
-logements sociaux	—	2011-2019 : 15 618 logements construits.
<b>Autonomisation des jeunes et des femmes / création d'emplois</b>		
-jeunes	—	-entrepreneuriat : 34 399 opportunités créées /objectif 35 799 ; -développement des compétences : 17 391 opportunités créées /objectif 18 068 ; -stages : 15 149 opportunités créées /objectif 16 587 ; -THIMO : 6 550 opportunités créées /objectif 6 550 ; -21 guichets emplois créés sur toute l'étendue du territoire ; • Au total : 73 489 Opportunités créées /objectif 77 004. • Bureau de coordination des programmes d'emplois : 89 611 opportunités créées ; • Agence Emploi Jeunes : 90 929 opportunités créées ; • Secteur moderne formel : 715 203 opportunités créées.

-femmes	—	-entreprenariat : 2141 filles formées; 775 filles bénéficiaires de subventions dans le cadre des activités génératrices de revenus; -activités communautaires : 15 681 filles participantes aux activités vie et santé sexuelle en vue de leur autonomisation ; -santé sexuelle et reproduction : 362 471 personnes sensibilisées.										
Évolution création d'emplois et du taux de chômage des jeunes (2011 à 2019)	<p><b>Principaux résultats issus des enquêtes emploi 2012-2016</b></p> <p>Enquête Emploi 2012  <b>660 916</b> emplois (formels et informels) créés entre 2011 et 2012, baisse du taux de chômage des jeunes (14-35 ans) de 15,4% à 12,2%.</p> <p>Enquête emploi 2013 -2014  <b>715 241</b> emplois (formels et informels) créés avec une baisse du taux de chômage des jeunes (14-35 ans) qui passe de 12,2% en 2012 à 10,3% en 2014 ;  le niveau de revenus s'améliore passant au-dessus du SMIG : 65 063 F CFA en 2014 contre 50 725 F CFA en 2012.</p> <p>Enquête Niveau de Vie (ENV 2015) :  - baisse du taux de chômage des jeunes qui passe à 9,6% contre 10,3% en 2014 ;  - amélioration du revenu moyen qui se chiffre à 84 195 FCFA en 2015 contre 65 063 FCFA en 2014.  - <b>645 011</b> emplois (formels et informels) créés de 2014 à 2015 ;</p> <p>Enquête Emploi 2016  - baisse du taux de chômage des jeunes qui passe à 3,6%  - <b>602 487</b> emplois (formels et informels) créés de 2015 à 2016 ;</p> <p><b>TOTAL 2012-2016 : 2 623 655 emplois créés ; évolution du taux de chômage des jeunes (14-35 ans) de 15,4% à 3,6% ;</b>  <b>ESTIMATION 2019 : 2 800 000 emplois créés.</b></p>											
Taux de chômage global (sens strict BIT)	<table border="0"> <tr> <td><b>2012</b></td> <td><b>5,6%</b></td> </tr> <tr> <td><b>2013</b></td> <td><b>5,3%</b></td> </tr> <tr> <td><b>2014</b></td> <td><b>7,4%</b></td> </tr> <tr> <td><b>2015</b></td> <td><b>6,9%</b></td> </tr> <tr> <td><b>2016</b></td> <td><b>2,8%</b></td> </tr> </table>		<b>2012</b>	<b>5,6%</b>	<b>2013</b>	<b>5,3%</b>	<b>2014</b>	<b>7,4%</b>	<b>2015</b>	<b>6,9%</b>	<b>2016</b>	<b>2,8%</b>
<b>2012</b>	<b>5,6%</b>											
<b>2013</b>	<b>5,3%</b>											
<b>2014</b>	<b>7,4%</b>											
<b>2015</b>	<b>6,9%</b>											
<b>2016</b>	<b>2,8%</b>											
<b>Évolution du taux de pauvreté</b>	2002 : 38,4%; 2008 : 48,9%;	2011 : 51,0%; 2015 : 46,3%; 2018 : 37,2%; 2020 (prévisions) : 35%;										

**Sources** : Primature, Programme Social du Gouvernement 2019-2020 ; Ministère du Plan et du Développement, Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté ; PND 2012-2015 et 2016-2020 ; Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, Direction Générale de l'Emploi. Au-delà des postures partisans, les résultats socio-économiques obtenus de mai 2011 à ce jour constituent des sources communes de fierté autour desquelles les Ivoiriens peuvent être rassemblés et, ensemble, les consolider pour le bien-être de tous. La croissance économique, en augmentant la valeur ajoutée créée par les unités de production, contribue à la création de la richesse. Pour être socialement viable, elle doit concourir au bien-être des populations. Dans le même temps, aucune dynamique de croissance de moyen et long terme n'est possible sans gestion macroéconomique rigoureuse.

### 3. Une gestion macroéconomique rigoureuse, soutenue par la création d'un environnement favorable à l'investissement

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui classée parmi les économies les plus performantes au monde grâce aux réformes structurelles engagées dans les domaines des finances publiques, du café-cacao, de l'énergie, de l'administration publique, de l'environnement des affaires, etc. Nous nous contenterons de présenter ici deux outils clés pour illustrer notre propos :

#### 3.1. Les Finances publiques, outil stratégique de gestion macroéconomique

Les Finances publiques, vues comme outil stratégique de gestion macroéconomique, suscitent trois questions : que cherche l'Etat (fonction-objectif) ? De quels moyens dispose-t-il pour atteindre ses objectifs ? Sous quelles contraintes ?

A la première question, pourrait venir la réponse suivante : l'Etat, garant de l'intérêt général, recherche d'abord le bien-être collectif. Ses fonctions régaliennes (éducation, santé, défense et sécurité, etc.) s'inscrivent dans cette logique. Mais dans la réalité, l'Etat moderne va au-delà : il est emprunteur, investisseur, entrepreneur, pour atteindre son objectif ultime, à savoir le bien-être collectif (construction de routes, de ponts, accès à l'énergie...).

A la deuxième question, on relèvera que les finances publiques, à travers la collecte et l'affectation des ressources internes et externes, constituent pour l'Etat un levier puissant de la croissance économique. Ainsi, dans le cas de la Côte d'Ivoire,

» les investissements publics ont joué un rôle capital dans la relance économique, passant de 3,4% du PIB en 2010 à 7,6% du PIB en 2019.

Mais, dans sa fonction de mobilisation et d'affectation des ressources financières, l'Etat ne peut fonctionner « en roue libre ». Parce qu'il ne dispose pas de ressources budgétaires illimitées. Par conséquent, l'Etat doit maximiser sa fonction-objectif

(le bien-être social) sous contrainte budgétaire. Et compte tenu du volume des dépenses publiques programmées (parce que jugées utiles), l'Etat peut emprunter et rembourser son prêt à une période ultérieure.

A condition d'être regardant sur la soutenabilité de la dette contractée, ainsi que sur la rigueur dans les choix, la programmation, l'exécution et le suivi des

dépenses budgétaires.

Concernant la soutenabilité de la dette contractée par la Côte d'Ivoire, le taux d'endettement public de la Côte d'Ivoire, de l'ordre de 47,9% du PIB en 2019, est maîtrisé. Il est nettement inférieur à la norme UEMOA, fixée à 70% du PIB (voir tableau comparatif ci-après).

**Tableau 3 : Taux d'endettement – Pays UEMOA (2019)**

Un endettement maîtrisé : norme UEMOA inférieur ou égal à 70% du PIB	
Pays	Taux d'endettement (2019)
Togo	69,0%
Sénégal	52,5%
Côte d'Ivoire	47,9%
Guinée Bissau	46,7%
Burkina Faso	43,7%
Bénin	40,5%
Mali	36,7%
Niger	35,8%

Source : MEF

Concernant la rigueur exigée pour la programmation et l'exécution des dépenses publiques, le gouvernement a adopté les principes d'élaboration et de mise en œuvre du budget-programme. Le basculement en mode budget-programme permettra d'instaurer une grande cohérence entre les objectifs de développement de l'Etat et ses capacités budgétaires. Cet outil de planification devrait accroître l'efficacité de la dépense publique.

### 3.2. Suivi des réformes : les performances enregistrées dans le cadre du programme Doing Business et l'amélioration de l'attractivité de la Côte d'Ivoire

Les conclusions de la Banque mondiale pour Doing Business 2019 font ressortir que (i) la Côte d'Ivoire enregistre une progression de 17 rangs, passant de la 139<sup>ème</sup> à la 122<sup>ème</sup> place des espaces où il fait bon de faire des affaires dans le monde ; (ii) les économies qui se sont le plus améliorées, sont celles de l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, la Chine, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Inde, le Kenya, le Rwanda, le Togo et la Turquie.

La Côte d'Ivoire (122<sup>ème</sup>) occupe le peloton de tête au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Et sur la liste des 10 pays au monde dont les économies se sont le plus améliorées, la Côte d'Ivoire arrive à la 7<sup>ème</sup> position, avec de nouvelles mesures qui vont de la facilitation de la création d'entreprise au renforcement des contrats, notamment grâce à l'élargissement du cadre alternatif de résolution des conflits, en passant par

la facilitation de l'obtention des crédits. Dans le domaine fiscal, les équipes de la Banque mondiale soulignent un meilleur recours aux systèmes électroniques.

La nécessité d'un suivi rigoureux des réformes du programme Doing Business s'impose donc pour consolider nos acquis et aller plus loin.

### 4. Perspectives

#### • Recul prévu de la croissance économique en 2020 en raison de l'impact de la Covid-19

La croissance économique de la Côte d'Ivoire devrait reculer pour s'afficher à 1,8% du PIB en 2020 contre des projections initiales de 7,2% en raison de l'impact de la pandémie de covid-19 (Cf. allocution du Président Alassane Ouattara, le 26 août 2020, à l'ouverture des assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement).

Plusieurs secteurs de l'économie ivoirienne, notamment l'agriculture, la construction, les transports et le tourisme ont été durement touchés par la crise sanitaire.

#### • Un taux de croissance de l'ordre 6,5% en 2021

En prenant en compte les hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB en 2021 (maîtrise totale de la pandémie de Covid-19, le maintien de la stabilité

socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance), le taux de croissance s'établirait à 6,5% en 2021.

#### • Le taux de croissance annuel moyen attendu sur la période 2022-2025 est estimé à 6,8%

La mise en œuvre du PND 2021-2025

se poursuivra sur la période 2022-2025, autour de cinq axes stratégiques dont la mise en œuvre devrait permettre d'enregistrer un taux de croissance annuel moyen de 6,8% :

- Le renforcement de la transformation productive, développement de grappes industrielles et digitalisation de

l'économie.

- Le développement du capital humain et amélioration de sa productivité.
- Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale.
- Le développement régional par la création de pôles économiques compétitifs et poursuite du

développement des infrastructures de soutien à la croissance tout en respectant la durabilité environnementale.

L'approfondissement de la gouvernance dans tous ses aspects et la modernisation de l'Etat.

## Conclusion

L'économie ivoirienne a été, en moins d'une décennie, l'une des plus performantes au monde, grâce à une gestion rigoureuse soutenue par des réformes hardies.

En renouant avec la conception et la mise en œuvre de plans quinquennaux de développement, l'État s'est fixé pour objectif de réconcilier l'efficacité économique et la promotion du bien-être social. Les progrès réalisés en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'électricité ainsi que la

réduction du taux de pauvreté et l'inversion importante de la courbe du chômage s'inscrivent dans cette démarche.

Et en se fondant sur la maîtrise de la pandémie de Covid-19 à fin décembre 2020, au niveau national comme à l'international, la reprise économique en 2021, consolidée à partir de 2022, de bonnes perspectives s'ouvrent pour l'exploitation optimale des potentialités de la Côte d'Ivoire.

Autant de raisons de poursuivre la mise en

œuvre des grands chantiers ouverts, en travaillant sans relâche ; et de nous unir autour de ce qui est essentiel : la grandeur et le rayonnement de la Côte d'Ivoire.

**\* Dr Tiékoura KONE,**  
**Membre du Conseil Politique du RHDP,**  
**Secrétaire chargé des Études Économiques**  
**et Prospectives,**  
**Union des Enseignants du Supérieur et des**  
**Chercheurs du RHDP (UESC-RHDP).**

## Les chiffres clés de la performance économique

2010		Aujourd'hui
2%	<b>Taux de croissance</b>	7,5%
12 324 milliards de FCFA	PIB	34 444 milliards de FCFA
155 millions de \$	<b>Investissements directs étrangers (IDE)</b>	913 millions de \$
24,5%	<b>Part de l'agriculture dans le PIB</b>	15,7%
22,4%	<b>Part de l'industrie dans le PIB</b>	23,2%
33,9%	<b>Part des services dans le PIB</b>	42,9%

## Une politique ambitieuse de développement

« La paix comme préalable au développement, le développement pour renforcer la paix. » Le président Alassane Ouattara a annoncé à l'orée de son premier mandat son objectif : faire entrer son pays dans l'émergence à l'horizon 2020. Le président et le gouvernement mettent alors en place les éléments d'une croissance forte et durable.

Depuis la fin de la crise politique en 2011, l'économie ivoirienne a progressé à un rythme moyen de 8% par an, avec un pic de 10,1% en 2012. Le PIB est passé de près de 25 milliards de dollars en 2010 à 38 milliards de dollars en 2019. Une performance qui en fait l'un des pays les plus dynamiques au monde sur cette période.

Les perspectives à court et moyen termes sont favorables. La Côte d'Ivoire devrait maintenir une trajectoire de croissance du PIB de l'ordre de 7 à 7,5% au cours des prochaines années. Cette croissance a eu un effet transformateur sur le pays, rendant possibles une politique ambitieuse de grands travaux, un accroissement de la compétitivité de l'économie nationale, une élévation rapide des revenus, en particulier en milieu urbain, la consolidation d'une classe moyenne. Ce parcours d'émergence repose sur un triple défi : maintenir un rythme rapide et durable, instaurer une croissance plus inclusive (le taux de pauvreté s'élève encore à 37,2%) et maintenir les paramètres d'une politique fiscale et budgétaire équilibrée.

Source : CI E&P



## Economie

# Ce que la Côte d'Ivoire a gagné sous Ouattara

L'économie ivoirienne n'a jamais été aussi dynamique que sous l'ère Ouattara. Economiste de formation, le président de la République s'est appliqué à faire de l'économie nationale l'une des plus performantes de l'Afrique.

PAR SOGONA SIDIBÉ

**D**ès son accession au pouvoir en 2011, le chef de l'Etat a donné un coup d'accélérateur à tous les domaines de l'économie. Que ce soit au niveau macroéconomique ou microéconomique, tous les voyants, dix ans après, ont quitté la zone rouge.

Sur la période 2012 à 2020, la Côte d'Ivoire a réalisé ses plus forts taux de croissance avec une moyenne annuelle de 7,5%. Selon les dernières données de la Banque Mondiale, le pays a enregistré, sur la même période, un taux moyen d'inflation de seulement 0,8% par an, bien en-deçà

de la norme communautaire UEMOA qui est de 3%. Quant au taux d'endettement, il demeure l'un des plus faibles dans la sous-région et sur le continent. Ce taux est à peu près de 45% contre la norme sous-régionale UEMOA qui est de 70%. « Et les projections montreront que nous



Les Présidents Alassane Ouattara et Emmanuel Macron ont multiplié les actions de coopération en faveur des populations.

n'allons pas dépasser ce montant de 45% et même jusqu'à 2025. Au mieux nous serions à 50%. Il n'y a pas de risque de surendettement. Il ne peut pas en avoir. Je suis un macro-économiste, chose que j'ai eu à faire à travers le monde, pas seulement en Afrique. Je veille à ce que l'endettement de la Côte d'Ivoire n'étouffe pas l'économie ivoirienne », avait rassuré le président de la République, Alassane Ouattara, lors de son discours de nouvel an 2020.

Concernant le PIB par habitant - indicateur économique reflétant le revenu brut par tête d'habitant - il s'établit en 2019 à 1 704 dollars, contre 1 237 dollars en 2012, soit une hausse de plus de 38%. La Côte d'Ivoire a également réalisé des efforts en matière de réduction de la pauvreté, dont le taux est passé de 51% en 2011 à 46,3% en 2015. Ce taux est estimé à environ 35% en 2019. Cette excellente gestion macro-

économique reconnue et saluée par les institutions internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale, l'Union Européenne et toute la communauté internationale a valu à la Côte d'Ivoire, le titre de « pays le plus riche de l'Afrique de l'Ouest » décerné par le Centre d'étude et de réflexion sur le Monde francophone (CERMF). Et ce, devant le Nigéria et le Ghana.

Une économie solide repose également sur un secteur privé fort. Dès son ascension au pouvoir, Alassane Ouattara a fait de l'amélioration du climat des affaires une priorité nationale. Aussi, depuis 2012, le gouvernement ivoirien s'est engagé dans un processus d'amélioration du climat des affaires à travers plusieurs réformes du cadre macroéconomique et du cadre sectoriel des activités. Ces réformes ont conduit à l'élaboration du nouveau Code des investissements en 2012 et à

la mise en place d'un Guichet unique de création d'entreprises. Avec l'appui des partenaires techniques, notamment la Banque Mondiale à travers la SFI (Société Financière Internationale), la Côte d'Ivoire participe au programme Doing Business. Ce référentiel de la Banque Mondiale mesure la réglementation des affaires, notamment au niveau des PME sur les étapes de leur cycle de vie. Ainsi, sur la période 2012-2019, la Côte d'Ivoire a gravi des échelons. Elle est passée de la 177<sup>ème</sup> place à la 167<sup>ème</sup> sur un total de 189 pays. Durant deux années successives, elle est demeurée parmi les dix pays les plus réformateurs (2014-2015) et a gagné cinq places dans le rapport 2016. Relativement à l'amélioration du climat des affaires, le pays est passé de la 167<sup>ème</sup> place en 2012 à la 110<sup>ème</sup> place en 2020. En 2019, l'économie ivoirienne en pleine croissance selon les observateurs est classée 110<sup>ème</sup> et occupe la 13<sup>ème</sup> place en Afrique. Cette performance s'explique essentiellement par l'amélioration de l'environnement des affaires à travers notamment, la mise en place du Guichet Unique de création d'entreprises et des mesures prises pour stimuler les entreprises de transformation des produits agricoles. Avec l'élaboration d'un nouveau Code des investissements, la Côte d'Ivoire offre désormais un environnement des affaires attractif et compétitif. Adopté à la fin de la crise postélectorale de 2010-2011, ce Code a permis de capter un volume d'investissement de 3 451 milliards de FCFA sur la période 2013-2018 contre 115 milliards de FCFA en 2011. Au cours de l'année 2019, ce sont au total 239 entreprises qui ont obtenu un avis favorable pour bénéficier des dispositions du Code des investissements en Côte d'Ivoire.

### Une électrification tout azimut du pays

Sous le leadership d'Alassane Ouattara, le secteur électrique ivoirien a connu un réel essor. En moins d'une décennie, la Côte d'Ivoire a amélioré significativement les principaux indicateurs de performance du secteur de sorte à avoir un taux d'accès à l'électricité de près de 90%. De 2011 à fin 2018, ces principaux indicateurs ont connu des évolutions. La puissance installée totale a augmenté d'environ 60% en passant de 1 391 MW à 2 200 MW ; le nombre de clients a doublé en passant de 1 100 000 à 2 200 000 ; le taux de couverture est passé de 33% à 58%. En termes d'infrastructures, plus de 2 700 km de ligne haute tension et plus de 4 450 km de ligne basse tension ont été réalisés ; 1 694 postes haute tension et basse tension ont été construits. Le temps moyen de coupure d'électricité a été réduit de moitié en passant de 48 heures à 22 heures par an et le rendement global est passé de 72 % à 80%. Ce, grâce à la construction d'infrastructures adéquates, dont le barrage de Soubré inauguré en 2017. La politique de développement énergétique mise en place par le président Alassane Ouattara vise essentiellement à fournir aux populations ivoiriennes une

Le Président Alassane Ouattara a décidé de mettre l'accent sur la transformation des matières premières, notamment le cacao.



>>> énergie abondante, de qualité et à un coût abordable. A cet effet, dans le cadre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) trois principales mesures concernant le secteur de l'électricité ont été arrêtées. Notamment, la réduction de 20% du prix du Kwh des clients abonnés au tarif social domestique 5A. Cette mesure en vigueur depuis janvier 2019 bénéficie à plus de 890.000 ménages soit plus de

5,3 millions de nos concitoyens. On note l'accélération du Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) par l'électrification de l'ensemble des localités de plus de 500 habitants avant fin 2020. A fin juin 2020, le taux de couverture était de 73,6 contre 33,1% en 2011. L'intensification du Programme d'Électricité pour Tous (PEPT) permet aux familles à faibles revenus de se raccorder à l'électricité en

payant sur une période allant jusqu'à dix ans les frais de branchement évalués à 150 000 FCFA. Grâce à cette mesure les ménages ont économisé, de janvier 2019 à juin 2020, 6,645 milliards de FCFA. Au premier semestre 2020, ce sont environ 115 979 branchements additionnels qui ont été enregistrés. ■

SOGONA SIDIBÉ

## Une saine gestion macroéconomique, base d'une croissance durable

Le schéma de croissance ivoirien repose sur une approche macroéconomique cohérente. L'expérience et le parcours du chef de l'Etat en tant qu'économiste, ancien directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI) et ex-gouverneur de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ont considérablement aidé à retisser des liens de confiance avec les investisseurs étrangers et les organismes internationaux.

Dès 2012, des réformes ont ainsi été mises en place pour assainir l'environnement des affaires, avec :

- la création d'un guichet unique au Centre de promotion de l'investissement en Côte d'Ivoire (Cepici), qui a permis de réduire le temps de création d'une entreprise à 48 heures au lieu de 32 jours initialement ;
- l'ouverture de tribunaux spéciaux de commerce ;
- la réforme de la justice pour la rendre plus efficace et plus transparente ;
- la relance de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP) qui contrôle la gestion et l'attribution des

marchés publics en créant les conditions de son autonomie financière et opérationnelle ;

-l'adoption d'un nouveau Code des investissements et la mise en place de codes spécifiques à chaque grand secteur : industrie pétrolière, secteur de l'électricité, télécommunications...

La politique de relance du gouvernement porte rapidement ses fruits. En janvier 2013, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, évoque lors d'une visite de travail à Abidjan la perspective d'un « deuxième miracle économique ivoirien » et souligne les résultats obtenus en moins de deux ans.

En 2013, le classement Doing Business de la Banque mondiale positionne le pays parmi les dix meilleurs réformateurs mondiaux.

En 2014, l'agence britannique Fitch Ratings lui attribue pour la première fois la note B.

Source : CI E&P

## Programme présidentiel d'urgence (PPU)

# Plus de 700 milliards f cfa investis pour la cohésion sociale

### Santé

47 342 179 554 F CFA

Mise en œuvre de l'opération portant sur la gratuité en 2011 ;  
Installation de 32 postes de dialyse ;  
Réhabilitation et équipement des services techniques de 42 infrastructures sanitaires ;  
Acquisition de 23 groupes électrogènes ;  
Acquisition de 87 ambulances ;  
Construction de 15 centres de santé ruraux ;  
Réhabilitation complète et équipement de dix hôpitaux régionaux ;  
Elaboration de la carte sanitaire.

### Administration

43 711 318 039 F CFA

Acquisition de 293 véhicules, dont 198 pour le corps préfectoral ;  
Réhabilitation et construction de 150 édifices préfectoraux ;  
Equiperment de résidences et bureaux des préfets, sous-préfets et secrétaires généraux de préfectures.

### Education

108 586 721 266 F CFA

Distribution de 3 409 783 kits scolaires ;  
Livraison de 45 750 tables et bancs ;  
Réhabilitation de 113 établissements scolaires ;  
Recrutement de 3 000 enseignants contractuel ;  
Construction de 3 346 classes d'écoles primaire ;  
Dix collèges et 100 logements d'enseignants ;  
Appui à la rentrée universitaire 2012-2013.

### Electricité

69 932 066 033 F CFA

Electrification de 359 villages ;  
Renforcement, réhabilitation et extension de réseau dans 214 localités.

### Salubrité

427 938 815 F CFA

Elimination de 424 400 tonnes de dépôts sauvages environ dans 155 localités ;  
Acquisition de 16 camions-bennes, de 26 bennes preneuses, de 135 tracteurs remorques, de 70 tracteurs agricoles et de huit chargeurs répartis dans 168 localités ;  
Aménagement du bassin d'orage d'Abobo-Samaké ;  
Projet d'étude de création des infrastructures de gestion des déchets solides ménagers et assimilés dans 34 localités.

### Infrastructures routières

115 663 139 826 F CFA

Bitumage de 132 km de voies ;  
Débroussaillage des accotements et curage d'ouvrage sur 4 112 km de route revêtues ;



Traitement de trois points critiques : Cocody-Attoban, PK 5,7 sur l'axe Yamoussoukro-Tiébissou et Korhogo ;  
Travaux d'aménagement dans le cadre des activités du SARA 2015.

### Eau

94 276 381 113 F CFA

**Hydraulique rurale**  
Réalisation de 937 pompes à motricité humaine (PMH) ;  
Réparation de 2 820 pompes villageoises ;

Installation de 44 bornes fontaines ;  
Equiperment de 50 localités en forage ;  
Réhabilitation de sept systèmes d'hydraulique villageoise améliorée (HVA) ;  
Réalisation de 55 HVA

### Hydraulique urbaine

Construction de 17 châteaux d'eau ;  
Equiperment de 35 localités en réseau d'adduction d'eau potable ;  
Acquisition de 15 camions citernes

La Côte d'Ivoire est sur la voie de son industrialisation. Un accent particulier est mis sur l'énergie.



## Commerce et Industrie

# Ce qui a été fait en Côte d'Ivoire de 2011 à 2020

Le ministère du Commerce et de l'Industrie est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique commerciale et de la politique industrielle du gouvernement.

**A**près la crise post-électorale de 2011 qui a fortement contribué à la fragilisation du tissu industriel, caractérisée par la fermeture et la délocalisation de plusieurs entreprises industrielles, la dégradation de la compétitivité des entreprises due à la vétusté de l'appareil de production, la faible attractivité du climat des affaires et du Code des investissements ; la vétusté et l'inadaptation des zones

industrielles, la désorganisation des circuits de distribution des produits et la présence massive sur le marché de produits frauduleux et contrefaits, le ministère avait pour mission de relancer la production industrielle, le commerce intérieur et de repositionner la Côte d'Ivoire sur la scène internationale en matière d'échanges commerciaux.

Conformément à la vision du président de la République, Son Excellence Monsieur

Alassane Ouattara, qui est d'assurer la relance économique et de parvenir à l'émergence, les actions du ministère du Commerce et de l'Industrie s'inscrivent dans les axes stratégiques définis par les Plans Nationaux de Développement, PND 2012-2015 et PND 2016-2020. La mise en œuvre de ces PND a permis d'enregistrer plusieurs résultats majeurs. Ainsi, au titre du Commerce intérieur, le cadre institutionnel et réglementaire a été



amélioré, avec l'élaboration de plusieurs textes de lois relatifs à la consommation, à la métrologie, à la concurrence et à la répression des fraudes ; la réhabilitation et la construction d'infrastructures de mise à marché (Marché de gros de Bouaké, super et hyper marchés, Parc des Expositions – en cours) ; la modernisation de l'activité commerciale, à travers la délivrance des cartes professionnelles de commerçants (plus de 200 000 commerçants recensés) ; l'organisation de l'audit des marchés en vue de l'organisation des états généraux qui permettra la construction de marchés modernes dans toutes les régions ; l'organisation des ventes soldes et promotionnelles ; la promotion du commerce électronique ; l'organisation des campagnes de vérification des instruments de mesures sur le marché (834 204 instruments vérifiés de 2013 à 2019) ; l'élaboration du calendrier annuel des manifestations promotionnelles et la lutte contre la cherté de la vie.

A cela, il convient d'ajouter l'opérationnalisation de la Commission de la concurrence, du Conseil national de lutte

contre la vie chère, le plafonnement des prix et marges des produits de grande consommation, notamment le riz, le sucre, l'huile de table raffinée, la tomate concentrée et le ciment en 2017. Le plafonnement des prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, de l'huile raffinée, de la viande et des gels hydro-alcooliques, s'est également avéré nécessaire en 2020, en vue de faire face aux pratiques spéculatives avec la survenance de la Covid-19.

A cet effet, une plateforme d'échanges avec les grossistes et industriels des produits de consommation courante a été instituée. Cela permet une communication active sur les prix et la disponibilité des produits de grande consommation et la mise en œuvre d'une stratégie multisectorielle de lutte contre la vie chère, portant notamment sur l'alimentation, le transport et le logement. Par ailleurs, plusieurs produits frauduleux et périmés estimés à plus de 5 597 281 197 FCFA ont été retirés du marché et détruits par les services du ministère en charge du commerce sur la période 2014 à 2019.

En matière de métrologie légale, la campagne de vérification périodique des instruments de mesure a permis de contrôler, au titre de l'année 2019, 145 431 instruments de mesure, en vue de s'assurer de leur conformité à la réglementation en vigueur d'une part et de garantir la loyauté dans les transactions commerciales d'autre part.

Au titre du Commerce extérieur, les résultats obtenus portent, entre autres, sur l'opérationnalisation du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) et la création de la société GUCE CI ; la mise en œuvre du Programme de Vérification de la Conformité (VOC) pour les marchandises à destination de la Côte d'Ivoire ; la redynamisation du Mécanisme d'Alerte aux Obstacles au Commerce (MAOC) ; le lancement du Portail Web d'Informations Commerciales (PWIC) ; l'achèvement des études prospectives de l'Assurance-crédit à l'exportation ; la mise en œuvre de la Stratégie Nationale des Exportations (SNE) ; la mise en œuvre des activités liées à la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) et le transfert du siège de l'ICCO à Abidjan, ainsi que le renforcement des capacités d'une centaine d'entreprises, en vue de conquérir le marché américain dans le cadre de l'AGO, dont le 18<sup>e</sup> forum s'est tenu, avec succès, pour la première fois à Abidjan en août 2019.

En outre, un dispositif de production de statistiques sur les échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde a été mis en place. La balance commerciale est restée excédentaire de 2011 à 2019, avec un volume des échanges commerciaux qui se chiffrait à 12 654 milliards FCFA en 2018. Par ailleurs, notre Département a représenté la Côte d'Ivoire à de nombreux foras internationaux et à des réunions des

organisations internationales de produits de base pour la promotion des produits made in Côte d'Ivoire.

Au titre de l'Industrie, les résultats concernent l'élaboration de la nouvelle politique industrielle ; l'adoption du nouveau Code des investissements ; la mise en place du Tribunal et de la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan ; le renforcement du cadre légal du système et des infrastructures de la qualité et de lutte contre la contrefaçon ; l'adoption d'ordonnances et de mécanismes incitatifs, notamment d'ordre fiscal pour le développement de la transformation locale des produits agricoles comme le cacao (8 conventions signées), l'anacarde (28 conventions signées) et l'hévéa (12 conventions signées) ; l'appui au renforcement de la compétitivité des entreprises industrielles, à travers le Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau porté par l'Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries en Côte d'Ivoire - ADCI (créée à cet effet) et ayant bénéficié à 120 entreprises .

Par ailleurs, dans le cadre de la réhabilitation et le développement des infrastructures industrielles, les mesures et actions portent, notamment sur la création de l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI) et du Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI) ; la réhabilitation de la zone industrielle de Yopougon et la réalisation des études techniques pour la réhabilitation de celles de Vridi et Koumassi ; la création de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji PK24 d'une superficie de 940 ha ; la réalisation des études techniques pour l'aménagement des zones industrielles de Bonoua sur 334 ha et de Yamoussoukro sur une superficie de 250 ha, ainsi que celles de Korhogo, Bouaké, Bondoukou et Séguéla dédiées à la transformation de l'anacarde. En outre, il faut rappeler l'élaboration des normes sur les masques barrières, les gels hydro-alcooliques et les gants non chirurgicaux, favorisant la production de ces produits par l'industrie locale.

Toutes ces actions ont contribué à la densification et à la diversification de l'industrie ivoirienne, avec notamment l'installation de nombreux industriels en Côte d'Ivoire et l'extension des capacités de production pour les unités existantes. Ainsi, le secteur secondaire a enregistré une bonne performance, avec un taux de croissance moyen annuel de 8,5% de 2012 à 2018. Le secteur ciment a connu un accroissement exceptionnel de 422,9%, avec une capacité de production de 12,5 millions de tonnes à fin 2019 contre 2,4 millions de tonnes en 2012, pour une production en hausse, passant de 1,9 million de tonnes en 2012 à 4,3 millions de tonnes en 2019, soit une augmentation de 126,3%. La valeur ajoutée du secteur secondaire a plus que doublé en 10 ans, »



Sous la houlette du Président Alassane Ouattara la Côte d'Ivoire a mis le cap sur la transformation de son cacao.

» passant de 2 762 milliards de FCFA en 2010 à 7 941 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse de 187%. Ce secteur a généré, entre 2012 et 2018, 750 259 emplois, avec un effectif qui est passé de 796 016 à 1 546 275 personnes, soit une hausse de 94,2%. En dépit de ces importants résultats obtenus, de nombreux défis restent à relever. Il s'agit, notamment de la mise en place d'infrastructures commerciales de

qualité, du renforcement des mesures de lutte contre la vie chère, du renforcement de la coopération économique et de la diversification des échanges commerciaux, du renforcement de la capacité d'innovation des entreprises industrielles, de la valorisation des résultats de recherche et des inventions, et enfin de la poursuite du développement de la transformation des matières premières de façon compétitive et de la

promotion d'infrastructures industrielles respectueuses de l'environnement. Pour relever ces défis, le gouvernement, sur l'initiative du ministère en charge de l'Industrie, en liaison avec l'Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel (ONUDI), travaille à mettre en œuvre un Programme de développement industriel inclusif et durable, dénommé Programme de Partenariat Pays (PCP). ■

## Le renouveau de la terre

**P**remière puissance agricole de la région (nette exportatrice), la Côte d'Ivoire a établi le Programme national d'investissement agricole (PNIA 2012-2016), un ambitieux programme de relance et de modernisation du secteur. Ce dernier s'organise autour de quatre axes : la sécurité et la souveraineté alimentaire, la gestion durable des cultures de rente et d'exportation, l'engagement du secteur privé par le renforcement des investissements, la gouvernance agricole en matière de réformes des filières agricoles, de restructuration des organisations professionnelles agricoles et de la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural -10% du budget national

est consacré. Le programme a été reconduit pour une seconde phase qui couvre la période 2018-2025. Le pays bénéficie d'une qualité des sols et de conditions climatiques très favorables pour une grande diversité de cultures tropicales. 75% des terres sont arables quand 40% seulement sont exploitées. Le secteur fait encore vivre une grande partie de la population, que ce soit dans les cultures vivrières- riz, maïs, manioc, banane plantain, etc.- destinées à l'autosuffisance ou à l'exportation chez les voisins ou dans les cultures d'exportation-cacao, noix de cajou, caoutchouc naturel, huile de palme et coton.

Source : CI E&P

**bnetd**

# UN PÔLE D'EXPERTISE DE HAUT NIVEAU AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

CONCEPTION ET ÉTUDES + ASSISTANCE ET CONSEIL + SUIVI ET CONTRÔLE DE TRAVAUX

SUPRÈME

## DOMAINES D'ACTIVITÉS

- INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS
- CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENTS
- GESTION URBAINE  
ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
- INDUSTRIE, ÉNERGIE
- INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
- ÉCONOMIE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE
- AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL
- ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT  
ET HYDRAULIQUE
- ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

## Infrastructures routières

# Plus de 655 km de routes neuves et 25 ponts construits



YVES KALOU

**M**ardi 16 décembre 2014. Le tout Abidjan a les yeux rivés sur un événement qui fera date dans l'histoire de la Côte d'Ivoire : l'inauguration du troisième pont de la capitale économique ivoirienne. Sur les bords de la lagune Ebrié, ce n'est pas monnaie courante. Le dernier pont construit, le pont de Gaulle, a été mis en service en 1967. Le plus ancien des ponts abidjanais (Houphouët-Boigny) date de 1957. Une éternité. C'est dire que les Abidjanais, particulièrement les automobilistes, piaffaient d'impatience, en ce mois de décembre, de circuler sur le nouvel ouvrage. Avec ses 1500 m de longueur, ce nouveau pont fait non seulement figure de géant devant

ses prédécesseurs De Gaulle (592 m) et Houphouët-Boigny (372 m) mais impressionne par ses caractéristiques. En effet, il repose sur 62 pieux de deux mètres de diamètre enfoncés à 75 mètres de profondeur. Plus de 47 000 mètres cubes de béton ont été coulés sur une structure en acier qui pèse à elle seule 5750 tonnes. Le chantier a mobilisé plus de 700 personnes. Surtout, il révolutionne la mobilité urbaine à Abidjan en permettant de gagner plus d'une heure sur le trajet Riviera (Cocody)-Marcory.

Toute chose qui a fait dire à l'ancien président Henri Konan Bédié, subjugué, et dont le pont porte d'ailleurs le nom : « Cet ouvrage révolutionnaire vaut à lui seul deux mandats présidentiels à son grand

réalisateur ». Le pont Henri Konan Bédié ou HKB fait partie des ouvrages phares du Président Alassane Ouattara dans le domaine des infrastructures routières.

### Près de 8 kilomètres de ponts construits

Cette même année, sous la gouvernance Ouattara, l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Singrobo-Yamoussoukro, long de 85,9 km, sont achevés. De même que l'échangeur de la Riviera 2 et celui du boulevard Giscard d'Estaing. En 2013, les populations de la Bagoué voyaient avec plaisir le bitumage de la route Boundiali-Tengrela-Frontière Mali (92,5 km). Toujours au chapitre de la voirie interurbaine, on note l'achèvement des

travaux de l'échangeur sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing (2,7 km) et de l'échangeur de la Riviera 2 (0,075 km) en 2014.

L'année 2015 verra la livraison de 5 ponts dans autant de régions du pays. Il s'agit des ponts de Béoumi (Gbêkè), de Bassawa (Hambol), de Gbéleban (Kabadougou), Alassane Ouattara de Bouafié (Marahoué) et Philippe Grégoire Yacé de Jacquville dans la région des Grands Ponts. A l'inauguration de ce pont, le président de la République Alassane Ouattara a rappelé que l'ouvrage est la reconnaissance de l'Etat pour le sacrifice que le peuple de Jacquville et des 3A (Alladian, Ahizi et Avikam) a consenti pour la construction de la Côte d'Ivoire moderne. En effet, en 1950 lors de la construction du canal de Vridi, Jacquville a été enclavée pour le développement du port d'Abidjan. D'un coût de près de 22,5 milliards de FCFA, la construction du pont Philippe Grégoire Yacé a généré 300 emplois permanents et 200 emplois occasionnels. Les travaux ont été financés par la Banque ouest-africaine de développement (6,5 milliards FCFA), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (6,2 milliards FCFA), le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (2,5 milliards FCFA) et l'Etat de Côte d'Ivoire (7,2 milliards FCFA).

Sur sa lancée, l'Etat procède à l'aménagement et au bitumage de la route Boundiali-Tengrela-Frontière Mali (42,5 km) en 2016. Cette même année, le pont de la 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> tranche à Cocody Angré (0,11 km) est construit. L'année qui suit la route Korhogo-Karakoro (15 km) est bitumée et le pont de Bettié (0,189 km) achevé. En 2018, les populations voient l'aménagement et le bitumage de la route Adzopé-Yakassé Attobrou, longue de 25 km ; le pont d'Aboisso est livré. Les axes Tieningboué-Mankono (56 km, région du Béré), Agboville-Rubino-Cechi (61 km, Agneby Tiassa), Boundiali-Odienné (135 km, régions de la Bagoué et du Kabadougou), Tiébissou-Didiévi (41 km, région du Bélier) et Kani-Fadiadougou (25,5 km, régions de la Bagoué et du Worodougou) sont bitumés en 2019. Quand les ponts de Yaka (0,062 km, San-Pédro), Kongolo (0,0342 km, Tchologo), Bambalouma (0,0684 km, Béré), Bodokro (0,0342, Gbêkè), N'Dénou (0,034 km, Gbêkè), sur la rivière Bagoué et sur le Kan (Bélier) sont achevés. Cette même année, l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise à Abidjan est ouvert à la circulation.

Enfin en 2020, précisément à la date du 15 juin selon un document du ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier, on enregistre au chapitre de la voirie interurbaine le bitumage de la route Danané - Frontière Guinée (47 km) dans le Tonkpi. Par ailleurs, les ponts de Douagué (0,342 km, Tonkpi) et de Kouroukoro (0,0684, Worodougou) sont achevés.

Ainsi de 2011 à juin 2020, 655,05

kilomètres de routes neuves ont été construites au niveau de la voirie interurbaine et 25 ponts livrés, soit 7,3854 km. En outre, 539,2 kilomètres de routes ont été renforcées. Ce sont notamment le lot 3 et plus de l'Autoroute Singrobo-Yamoussoukro (44 km), la route Pont Comoé-Abengourou - Agnibilékrou (87,5 km, Indénié-Djuablin), l'axe Adzopé-Akoupé-Comoé (78,5 km, La Mé), Akoupé -Kotobi - Bongouanou (58 km Mé/Moronou), Aboisso-Noé (60 km, Sud-Comoé) N'Zikro - Aboisso (25 km, Sud Comoé), Ferké - Ouangolo (46 km, Tchologo), Bassam - N'Zikro (45 km, Sud-Comoé), Bouaké - Katiola - Niakara - Ferké, section Kanawolo - Ferké (95,2 km, Hambol/Tchologo).

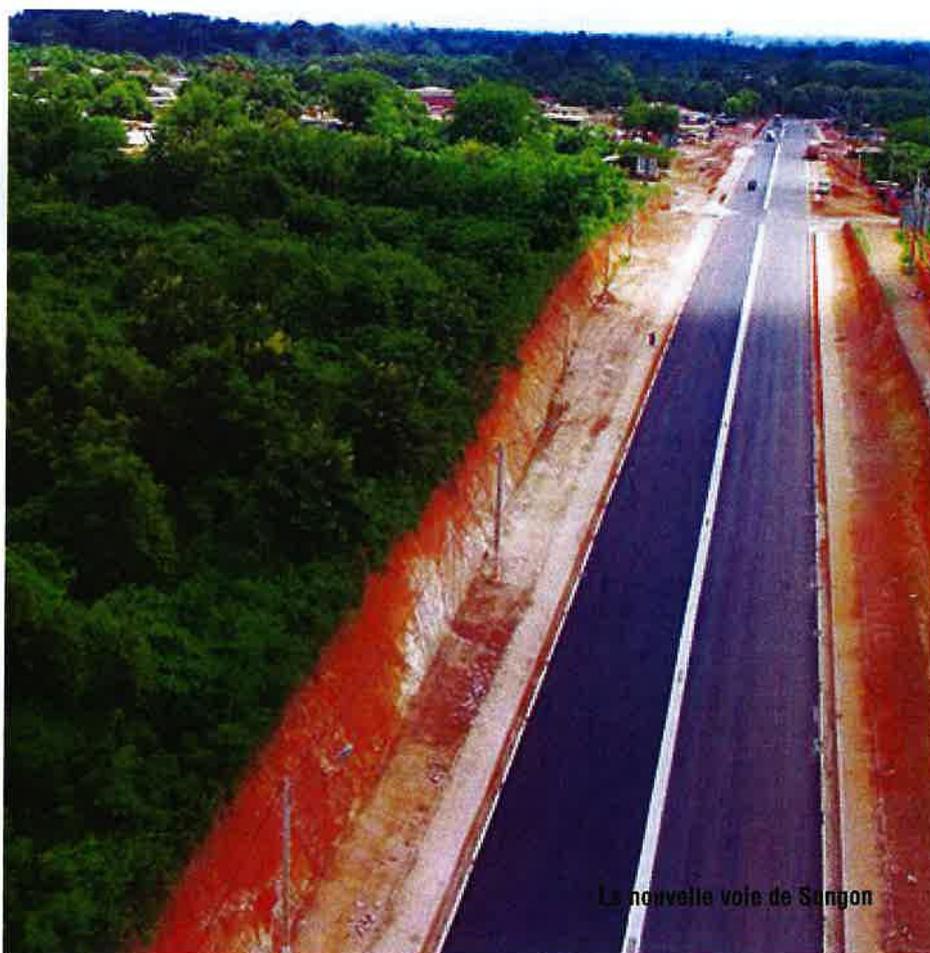
### 1312 kilomètres de routes neuves en cours d'achèvement

En plus de ces réalisations, le vaste chantier d'aménagement et de bitumage de la voirie interurbaine se poursuit. Ainsi 1312 kilomètres de routes neuves sont en cours d'achèvement. A la date du 15 juin 2020, le bitumage de la route Fadiadougou-Boundiali (110 km, Bagoué et Worodougou) est à 81%. Les travaux seront livrés bientôt. De même que ceux de la section 1 (Yamoussoukro-Tiébissou) de l'autoroute Yamoussoukro - Bouaké d'une longueur de 30 kilomètres. S'achèvent également en 2020, le bitumage de la route Bouna -Doropo - Frontière Burkina (91 km, 99% de taux de réalisation),

Odienné-Gbéleban-Frontière Guinée (72 km, 99% de réalisation), la route Divo-Guitry-Côtière (76 km, 84%), Tabou-Prollo (28 km, 60%), Ferké-Kong (121 km, 97%), Bloléquin - Toulepleu - Frontière du Libéria (65 km, 70%). Suivront la livraison de la route Tiapoum-Carrefour route Aboisso/Noé (33 km, 2021), de la section 2 (Tiébissou-Bouaké) de l'autoroute Yamoussoukro - Bouaké (2022) ; des routes Zouan Hounien - Toulepleu (2022), Odienné - Samatiguila-Frontière du Mali et Odienné - Kimbirila Sud - Minignan - Frontière Guinée+ bretelles Tienko, Mazela, Kouban (2023), N'Golodougou - Kong (2023), Mankono-Séguéla (2022), Bouaké-Satama Sokoro-Satama Sokoura (2022), Touba-Ouaninou-Ferentela-Ganhoué-Gbello-Saoula ( 2 0 2 2 ) , Biankouma-Sipilou (2022).

En ce qui concerne les routes en cours de renforcement, on note la voie Thomasset-Agboville (43 km), N'Douci-Divo-Gagnoa (167 km), Bouaké - Katiola - Niakara - Ferké (C2D), notamment la section Bouaké - Kanawolo (124,7), Yamoussoukro-Bouafié-Daloa (137km), Man- Danané - Zouan Hounien (125 km), Divo - Hiré et Oumé - Gagnoa (100 km), Toumodi - Oumé (52 km). Soit un total de 748,7 km.

Plusieurs autres ponts sont en construction aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays. Dans la capitale économique ivoirienne, on a l'échangeur de l'Indénié, >>>



La nouvelle voie de Sangon



Le Président Alassane Ouattara a accordé une place de choix à la route dans sa politique de développement.

>>> le 4<sup>e</sup> pont, le pont de Cocody et d'Attikiékoï. A l'intérieur du pays ce sont les ponts de Guintéguela (Bafing), Sokouraba (Folon), Bassehoa (Goh), Kéлиндjan (Kabadougou), Nébo (Loh-Djiboua), Gragbazo (Nawa). Soit un total de 4,1542 km.

### 132 km de voies bitumées à Abidjan depuis 2012

Depuis l'accession au pouvoir du Président Alassane Ouattara, les routes de la capitale économique ivoirienne

connaissent une véritable transformation en raison des nombreux travaux de réhabilitation et de bitumage engagés. Au total, à la date du 15 juin 2020, c'est un linéaire de 132,829 km de voies bitumées. A Abobo, la commune martyre, on note le bitumage de plusieurs routes dont les voies d'accès aux villages Aboboté et Bocabo ; la réhabilitation de la route PK 18-N'Dotré, des voies Pharmacie Matenin - carrefour plaque II - Cash Ivoire - Gare Sotra - Camp commando Abobo. Bingerville voit la réhabilitation de sa voie principale. Il y

a l'élargissement de la voie Latrille-Pont 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> tranche, le prolongement et redressement du boulevard de France, les travaux de voirie de la Palmeraie et de Bonoumin, le renforcement du Boulevard Lagunaire Est et ses deux principaux accès, la réhabilitation de la voie du port d'Abidjan, le renforcement, la réhabilitation, la réparation de surface et le traitement de points critiques sur la voirie bitumée dans la commune de Yopougon. A l'intérieur du pays, les régions connaissent leur lot de travaux. Au finish, 112,56 km de voies ont été bitumés ou réhabilités.

Au chapitre des travaux en cours en ce qui concerne la voirie urbaine à Abidjan, il y a l'élargissement du boulevard de Marseille, de la route d'Abatta, l'aménagement et le bitumage de la route Bingerville-Eloka-Ebrah, les travaux de renforcement des artères principales et secondaires des communes du District d'Abidjan (Boulevard Mitterrand, Plateau, Voies express Yopougon, Abobo, etc.). Soit un total de 312,6 km. Pour ce qui est de l'intérieur du pays, les travaux en cours concernent un linéaire de 214,822 km. Ils sont prévus dans pratiquement toutes les régions du pays. Cette année, plusieurs chantiers seront livrés à Adzopé, Divo, Korhogo, Yamoussoukro, Danané et bien d'autres villes de Côte d'Ivoire. Fresco en 2021, Sassandra en 2022 verront leurs travaux de voirie s'achever. ■

## Etat des routes au 15 juin 2020

NUMERO	PROJET	LINAIRE km	COUT CFA	REGION	TAUX EXECUTION	ANNEE ACHEVEMENT	STATUT
	<b>VOIRIE D'ABIDJAN</b>						
Projet 1	Elargissement du Boulevard de Marseille	10,2		ABIDJAN	75%	2 020	En cours
Projet 2	Elargissement de la route d'Abatta	5,4		ABIDJAN	90%	2 020	En cours
Projet 3	Aménagement et bitumage de la route Bingerville-Eloka-Ebrah	20		ABIDJAN	52%	2 021	En cours
Projet 4	travaux de renforcement des artères principales et secondaires des communes du District d'Abidjan (Boulevard Mitterrand, Plateau, Voies expresses Yopougon, Abobo, etc...)	277	-	ABIDJAN	65%	2017-2020	En cours

	<b>Sous-totaux voirie Abidjan</b>	<b>312,6</b>	-				
	<b>VOIRIE DE L'INTERIEUR DU PAYS</b>						
Projet 1	Adzopé	5,6		Mé	74%	2 020	En cours
Projet 2	Divo	7,2		Loh-Djiboua	98%	2 020	En cours
Projet 3	Sinématiali, Gbon, Kouto et Kolia	17,6		Poro/Bagoué	55%	2 020	En cours
Projet 4	Korhogo	16,3		Poro	59%	2 020	En cours
Projet 5	Ouangolodougou	7,2		Tchologo	40%	2 020	En cours
Projet 6	Bouna	2,75		Boukani	38%	2 020	En cours
Projet 7	Bondoukou	1,9		Gontougo	53%	2 020	En cours
Projet 8	Mankono	5,265		Béré	0%	2 020	En cours
Projet 9	Tieningoué	3,607		Béré	0%	2 020	En cours
Projet 10	Yamoussoukro	41,6		Yamoussoukro	37%	2 020	En cours
Projet 11	Yakassé-Attobrou	3		Mé	54%	2 020	En cours
Projet 12	Danané	5		Tonkpi	75%	2 020	En cours
Projet 13	Maferé	2,2		Sud Comoé	0%	2 020	En cours
Projet 14	Boundiali, Tengréla	15,35		Bagoué	12%	2 020	En cours
Projet 15	Séguéla, Kong	13,02		Worodougou, Tchologo	27%	2 020	En cours
Projet 16	Bouaké	30		Gbêkê	52%	2 020	En cours
Projet 17	Man	11,84		Tonkpi	49%	2 020	En cours
Projet 18	Dabou	10,86		Grands ponts	58%	2 020	En cours
Projet 19	Toumodi	4,13		Bélier	19%	2 020	En cours
Projet 20	Ayamé	2,4		Sud Comoé	37%	2 020	En cours
Projet 21	Fresco	4		Gboklé	12%	2 021	En cours
Projet 22	Sassandra	4		Gboklé	8%	2 022	En cours
	<b>Sous-totaux voirie des villes de l'intérieur</b>	<b>214,822</b>	-				

## »» 25 ponts pour rapprocher les populations et les régions



Le pont de Jacquville est à l'origine du boom économique que connaît la localité.

« Un bâtisseur inégalable ». L'expression est d'Henri Konan Bédié parlant d'Alassane Ouattara. Le président du PDCI qui s'exprimait ainsi en 2015 est bien dans la vérité. En effet, il ne fait qu'affirmer ce qui est. Oui, Alassane Ouattara est un bâtisseur inégalable, qualifié de champion par Bédié, qui a doté la Côte d'Ivoire du réseau routier le plus dense de la sous-région avec la construction de plusieurs ponts, dont le plus célèbre et le plus important porte le nom du président du PDCI. On note également les ponts de Jacquville, Béoumi, Bassawa et Bettié. Le pont de Jacquville, situé au sud de la Côte d'Ivoire, achevé en 2015, a eu le mérite de désenclaver la ville chère à Philippe Grégoire Yacé. La ville est devenue une destination très prisée des populations ivoiriennes surtout des Abidjanais. Avant la pandémie de la Covid-19, ils étaient nombreux à passer leur week-end sur les plages de Jacquville. Le secteur hôtelier et immobilier connaît un boom grâce au pont. Désormais Jacquville est accessible à tout moment de la journée et de la nuit. Finies les longues files de véhicules en attente du bac pour rejoindre l'une des deux rives de la lagune Ebrié. Il y a également le pont de Béoumi, au centre de la Côte d'Ivoire, achevé en 2015. Ce pont qui était attendu, permet de relier aisément Béoumi à Kounahiri et d'aller à Daloa ou encore à Bouaflé. Ici aussi le bac et ses caprices ne sont plus qu'un lointain souvenir.

L'est du pays n'a pas été oublié. Dans cette région, un rêve est devenu réalité, avec la réalisation en 2017 du pont de Bettié. Avant le pont, que de difficultés pour atteindre cette coquette ville située dans la région de l'Indénié-Djuablin. Avec le bac qui tombait régulièrement en panne, l'arrêt des activités à partir de 18 h et les

fréquents accidents, le voyage n'était pas de tout repos. Selon les populations de Bettié, l'ouvrage était attendu depuis près d'un siècle. Aujourd'hui, tous ces tristes souvenirs ne sont évoqués que rarement ou pour dire merci au Président de la République qui, grâce à cet ouvrage, a donné vie à Bettié, devenue depuis lors une cité bien fréquentée par ses filles et fils mais aussi par les populations d'autres régions du pays. Le pont de Bassawa, comme ceux de Jacquville et de Bettié, permet de relier Sandegué (Gontougo) à la région du Hambol évitant de faire de longs détours pour aller d'une de ces deux localités à l'autre.

Bien entendu, on ne peut pas parler des 25 ponts construits en moins d'une décennie par le président de la République sans évoquer le 3<sup>e</sup> pont. Achevé en 2014, ce pont relie Cocody (Abidjan nord) à Marcory (Abidjan sud) en 5 mn. Il permet de désengorger les deux autres ponts de la capitale économique. Ce pont était alors considéré comme l'un des plus importants chantiers d'infrastructure de l'Afrique de l'Ouest. Il est aussi et surtout le symbole du renouveau économique d'un pays en proie à une crise majeure quatre ans plus tôt. L'idée du projet de pont Riviera-Marcory tient ses origines dans le plan d'urbanisme Badani de 1952 (à l'origine de la transformation d'Abidjan en ville industrielle et commerciale), puis dans le plan SETAP de 1960 (acronyme issu de la Société pour l'étude technique d'aménagements planifiés, à l'origine de ce plan) qui rectifiait certaines imperfections du précédent. ■

Par Thierry Latt





## AGERROUTE...Le développement par la route, nous y croyons

### ■ NOS MISSIONS

- La surveillance du réseau routier
- La programmation des travaux d'entretien routier
- La gestion des projets (identification, préparation, contractualisation, coordination et supervision) d'investissement et d'entretien
- L'assistance et le conseil aux maîtres d'ouvrage
- La gestion de la Banque de Données Routières (BDR)

### ■ L'AGERROUTE, c'est la gestion de:



**82 000**

Km de routes dont  
7 050 Km revêtues  
74 950 Km en terre



**430**

Carrefours  
à feux tricolores



**20 000**

Ouvrages

### ■ Mais aussi la réalisation de:



**2**

Postes de pesage  
à basse vitesse



**404**

Forages hydrauliques  
villageoises



**18**

Sites de bacs



## Education nationale

# Ce que Ouattara a fait pour l'École ivoirienne



Les élèves dans une cour d'école. Des visages radieux pour de nouvelles conditions d'éducation

ANZOUMANA CISSÉ

L'école ivoirienne revient de loin. En 2011, une étude révélait les nombreuses insuffisances du système éducatif ivoirien. En effet, selon le diagnostic du Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN) 2009 et le constat physique de l'existant, l'école en Côte d'Ivoire était en proie à de grands maux. Et souffrait d'un environnement macro-économique, démographique et des finances publiques défavorables ; d'une faible couverture scolaire à tous les niveaux ; de notables disparités sociales et régionales dans la scolarisation surtout des filles et de la petite enfance ; d'un faible développement du préscolaire ; d'une faible efficacité interne dans les flux avec des taux de redoublement de 21,6 % au primaire, 9,7% au premier cycle du secondaire et 15,2% au second cycle du secondaire. Par ailleurs, le rapport faisait cas d'une forte proportion d'enfants hors du système éducatif (42 % des enfants de 7 à 12 ans) ; de 5,3 millions

d'adultes analphabètes ; d'une mauvaise répartition des allocations de moyens et de ressources humaines dans les écoles ; d'un faible niveau des dépenses de biens et services dans le système éducatif ivoirien. Ce rapport a également montré l'insuffisance criante des infrastructures scolaires. Celles qui existaient étaient dans un état de délabrement avancé. Et les établissements souffraient d'un grave déficit d'enseignants au préscolaire, au primaire et au secondaire ; d'une insuffisance en matériels didactiques, pédagogiques et en matériels roulants. En outre, l'environnement moral et le cadre physique de l'école étaient malsains et inadéquats, du fait de nuisances et pratiques de toutes sortes. La violence faisait sa loi ; la démotivation des enseignants commençait à ruiner tout espoir ; les nombreux arrêts de cours réduisaient le quantum horaire. Cette situation a eu un impact négatif sur le niveau des élèves, baissant ainsi leurs

rendements. En témoignent les taux de réussite aux trois examens scolaires de la session de 2011 : CEPE : 59% (1 candidat admis sur 2), BEPC : 17% (1 candidat admis sur 6), BAC : 20% (1 candidat admis sur 5). Le comble, c'est que la Côte d'Ivoire a été classée en dernière position à l'évaluation du Programme d'analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) 2009, sur l'ensemble des pays de la Francophonie. La crédibilité du diplôme ivoirien en a sérieusement pâti. Il fallait arrêter cette "hémorragie" en prenant des mesures vigoureuses pour sauver l'école ivoirienne.

### Les grandes décisions du gouvernement Ouattara

Des réformes ont été mises en place à l'effet de redynamiser le système éducatif. On peut citer entre autres la Politique de la Scolarisation Obligatoire (PSO) initiée par le Gouvernement du Président Alassane Ouattara. Ainsi sur la période



Le couple présidentiel lors de l'inauguration de l'école d'excellence d'Abobo

2011-2020, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, cheville ouvrière des grandes réformes, a amélioré l'offre éducative. Pour le premier degré (premier cycle du secondaire), 40.340 salles de classe dont 7491 pour le préscolaire et 32.849 pour le primaire ont été construites. Pour le second degré (second cycle), 320 établissements dont 7 lycées avec internat pour les filles, un lycée d'excellence mixte avec internat, 7 établissements professionnels ont été construits. Pour la formation initiale de maîtres (Instituteurs) deux Centres de Formation Pédagogiques (CAFOP) sont sortis de terre. A cela s'ajoutent l'acquisition et la distribution de tables-bancs pour un coût global de 53 milliards de FCFA. Quant aux kits et manuels scolaires, ce sont 94 milliards de FCFA qui ont été mobilisés sur la même période pour les distribuer aux élèves des établissements scolaires publics du pays. Afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux enseignants, le chef de l'État a débloqué des milliards de FCFA pour la réhabilitation des collèges, lycées et salles de professeurs. Les structures spécialisées notamment le Centre National de Matériels Scientifiques, des Directions Régionales, la Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB) et la Direction de

l'Encadrement des Établissements Privés n'ont pas été oubliés. Les universités Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, Alassane Ouattara de Bouaké, Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé, Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo et Lorougnon Guedé de Daloa ont été aussi entièrement réhabilitées à hauteur de plusieurs milliards de FCFA. Ces nombreux établissements ayant pour la plupart été pillés ou saccagés lors de la crise, le chef

78 % contre 17,22% pour le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce sont plus de deux millions d'enfants qui bénéficient d'un repas chaud à midi par jour. Depuis 2011, sont ouvertes 250 cantines par an. Soit 1000 cantines à ce jour. De 2011 à 2017 l'État a fait un effort budgétaire de plus de 302,44 milliards de FCFA de frais d'écolage et de subventions accordées aux établissements scolaires. Dans la même période, le pouvoir Ouattara aura

**Le chef de l'État a décidé d'initier une politique de décentralisation des universités publiques. Ainsi en 2012, l'Unité de Recherche de l'Enseignement Supérieur (URES) de Korhogo et de Daloa ont été érigées en université autonome, avec la nomination des nouveaux présidents à la tête de ces deux institutions. A cela s'ajoute la construction des universités de Man, de San Pedro.**

de l'État a ordonné leur équipement. Et ce sont des milliards de FCFA qui ont été décaissés pour l'acquisition de 744.725 tables-bancs ; 251 véhicules de fonction ; 311 matériels de reprographie et 1.262 matériels informatiques. Concernant les cantines scolaires, plus de 5600 sont opérationnelles sur toute l'étendue du territoire national. Soit 82,

engagé plus de 7 milliards de francs CFA en faveur des Comités de gestion des établissements (COGES). Pour faire face au déficit criant d'enseignants, le Président Alassane Ouattara a fait recruter sur la période 2011-2020, 81.671 enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que des encadreurs. De nombreuses mesures

»



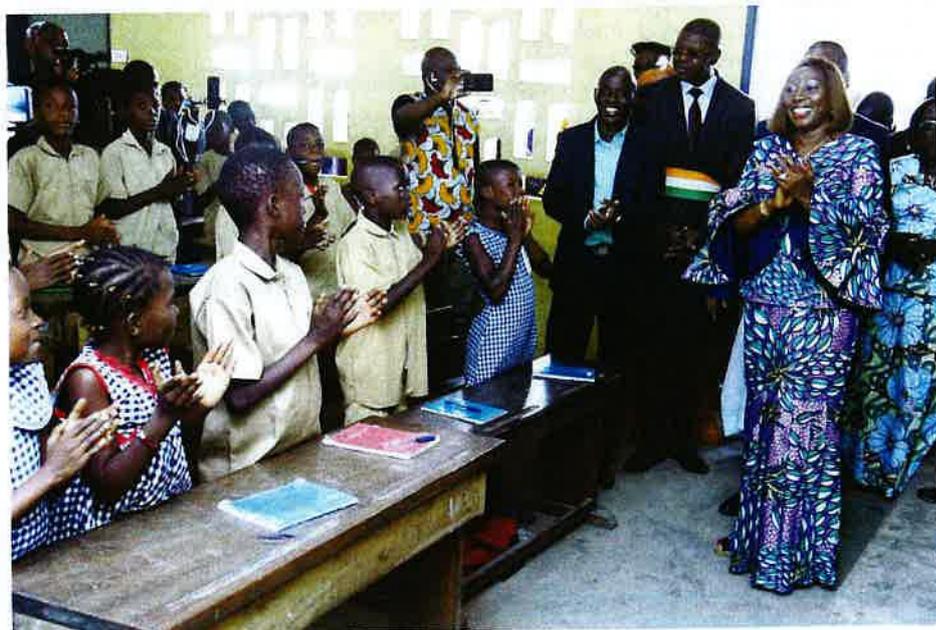
Le lycée d'excellence de Grand Bassam traduit clairement la volonté du Président Alassane Ouattara de donner à chaque enfant vivant en Côte d'Ivoire une chance de réussir

» sociales ont été prises en leur faveur. Il s'agit entre autres du déblocage des salaires, du paiement des 50 % restant des effets financiers de la bonification indiciaire et du reclassement des personnels du secteur Éducation/Formation de 2007.

Le système de l'Enseignement supérieur n'a pas été ignoré. Les universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody et Alassane Ouattara de Bouaké ont été entièrement réhabilitées et équipées à plus de 120 milliards de FCFA. Pour lutter contre la massification, le chef de l'Etat a décidé d'initier une politique de décentralisation des universités publiques. Ainsi en 2012, l'Unité de Recherche de l'Enseignement Supérieur (URES) de Korhogo et de Daloa ont été érigées en universités autonomes, avec la nomination des nouveaux présidents à la tête de ces deux institutions. A cela s'ajoute la construction des universités de Man, de San Pedro. Les travaux selon nos sources sont exécutés à plus de 50 %. La pose de la première pierre de l'université de Bondoukou a été déjà faite. Toutes les études pour la réalisation de l'Université d'Abengourou sont bouclées. Quant à la ville universitaire d'Adiaké, le

site est déjà connu et les financements bouclés. Il s'élève à environ 163 milliards de Fcfa pour une capacité d'accueil de 50.000 étudiants. On peut le dire sans risque : le Président Ouattara durant ses

deux mandats a construit cinq universités publiques : l'université de Korhogo, de Daloa, de Man, l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) et l'Université de San Pedro dont les travaux sont très avancés.



La recherche étant un élément important du développement d'un pays, le chef de l'Etat a procédé à la majoration des primes de recherches. C'est ainsi qu'elles sont passées de 800.000 FCFA par an à 2 millions FCFA pour les assistants ; à 2,5 millions FCFA pour les maitres de conférence et les professeurs titulaires. ■

Anzoumana Cissé

Le tableau ci-dessous résume le bilan de la gouvernance de 2011 à 2020.

Parc scolaire d'aujourd'hui 24 417 établissements d'enseignement dont 17 579 publics	3475	Ecoles préscolaires	dont	2 397	Publiques
	18 258	Ecoles primaires	dont	14 613	Publiques
	2 331	Etablissements secondaires	dont	549	Publiques
	16	CAFOP		16	Publiques
	337	Etablissements d'enseignement technique	dont	4	Publics
	Accroissement total de l'offre éducative de 2011 à 2019 par le Gouvernement : 40 665 Etablissements publics d'enseignement				
	7 491	Salles de classe du préscolaire			
	32 849	Salles de classe du primaire			
	307	Etablissements secondaires			
	02	CAFOP			
	16	Etablissements professionnels			

Sources : données statistiques de la Carte scolaire (DSPS)

## Les infrastructures, clé d'une compétitivité restaurée

**A**u cœur de la reprise de la croissance et d'un gain de compétitivité, l'investissement a été massif dans les infrastructures du pays. A partir des années 1980, le pays leader de l'Afrique de l'Ouest prend du retard en matière de développement. La croissance démographique accentue les besoins. Dans les années 2000, cette perte de vitesse se confirme : l'Afrique subsaharienne enregistre alors une croissance de 5% alors que la Côte d'Ivoire stagne à 2%. Entre 1980 et 2010, le PIB par habitant est réduit de moitié, passant de 1800 à 900 dollars. La priorité est donc de restaurer la capacité de la Côte d'Ivoire à produire, à réinvestir dans les voies de communication, dans l'énergie, dans le désengorgement d'Abidjan, dans l'optimisation des grandes structures portuaires et aériennes, et de favoriser activement

la circulation des personnes, des biens et de l'information. Par l'effet budgétaire, cette politique d'infrastructures a également un impact direct sur la croissance et l'emploi. Les PPP (partenariat public-privé), choisis pour être l'élément central de cette politique ambitieuse, bénéficient de la mise en place d'un cadre légal.

Des programmes de formation pour les acteurs publics sur la passation des marchés et la structuration des partenariats public-privé ont été nécessaires pour la préparation des nombreux projets. L'Etat a par ailleurs renforcé le contrôle des commandes publiques, à la fois en ce qui concerne l'optimisation des coûts et la qualité des travaux mais aussi afin de mieux lutter contre la corruption.

Source : CI E&P



L'hôpital Mère-Enfant de Bingerville : un projet architectural et technologique.

organisé autour de la vision du président de la République, Alassane Ouattara, pour la santé. A savoir, la généralisation de la Couverture maladie universelle (Cmu), accompagnée par la construction, la réhabilitation, l'équipement de près d'une cinquante d'établissements hospitaliers et 600 centres de santé. Mais, aussi la réduction de la mortalité maternelle à travers la consolidation des acquis du programme élargi de vaccination. Ce qui amène le gouvernement à acheter par avance le stock de vaccin nécessaire pour toute l'année. Pour cela, 10 milliards de

FCFA sont dégagés chaque année.

### L'hôpital Félix Houphouët-Boigny d'Abobo, le Chr de Yamoussoukro, de Korhogo ... renaissent

A l'issue de ce Dnfs, les grands chantiers sont lancés avec la mise à niveau de près de 20 hôpitaux généraux et 500 établissements sanitaires de premier contact (Epsc). Les locomotives de ce vaste chantier sont entre autres l'hôpital général de Yopougon, l'hôpital général Félix Houphouët-Boigny, inauguré au mois de juin par le Premier ministre Amadou

Gon Coulibaly. Transformé en Chr, il est devenu un centre de référence. Le Chr de Yamoussoukro entièrement rénové et équipé a été livré le mercredi 18 décembre 2019 par le président de la République. D'autres comme celui de Korhogo et de Bouaké sont en cours de réhabilitation. Au niveau des nouvelles constructions, l'on note la pose de la première pierre du Chr d'Aboisso le 27 mai 2020 et celui de Man au mois d'octobre de la même année par le chef du Gouvernement. La fermeture du Chu de Yopougon pour une réhabilitation complète entre aussi dans le cadre de ce vaste chantier.

En même temps qu'il construit, le gouvernement s'attèle à prendre des mesures institutionnelles pour rendre performant le système de santé. C'est ainsi qu'au mois de juin, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé a eu à faire adopter trois projets de loi en rapport avec la politique générale de la santé par la Commission sociale et culturelle de l'Assemblée nationale. Il s'agit de la loi sur l'orientation de la politique générale de la santé, la loi portant réforme hospitalière et la loi relative à la lutte antitabac.

Autant d'actions qui aujourd'hui, ont permis au système sanitaire de sortir la tête de l'eau et de retrouver la confiance des populations. Une embellie qui se traduit par le retour des Ivoiriens à l'hôpital. ■

Dao Maimouna

## Le Centre national de radiothérapie Alassane Ouattara un espoir pour les malades du cancer

**D'**un coût de 13,6 milliards FCFA, le Centre national de radiothérapie Alassane Ouattara (Cnrao) a été inauguré au mois de décembre 2017 par le président de la République.

C'est le premier centre de ce genre en Côte d'Ivoire et sa construction a énormément réjoui les malades du cancer. Qui étaient obligés de se rendre soit au Ghana, soit en Tunisie et les plus nantis en Europe pour le traitement de leur cancer par radiothérapie. Le centre comprend, entre autres, des services d'oncologie, de radiothérapie, d'oncologie médicale, un laboratoire, une pharmacie avec des équipements de pointe composés de deux accélérateurs linéaires des particules, un scanner de simulation, un appareil de curiethérapie et un détecteur de radioactivité. Au mois de décembre 2019, lors de la signature de convention entre le gouvernement et le laboratoire Roch au sein du centre, sa directrice Pr Judith Kouko indiquait qu'entre le 25 janvier 2018 et le 30 novembre

2019, le Centre national de radiothérapie avait reçu 2477 nouveaux patients, réalisé 8258 consultations et traité 662 patients par radiothérapie. Mais aussi *réalisé 4002 cures de chimiothérapie*.

Les patients du centre viennent de la Côte d'Ivoire. Mais aussi du Burkina Faso, du Mali, du Congo-Brazzaville, de la RDC et de la Mauritanie. Une convention a été signée en janvier 2019 avec le Bénin afin d'orienter à Abidjan tous les patients atteints de cancer et qui ont besoin de radiothérapie.

Bien avant l'ouverture du centre, au mois d'octobre déjà, le gouvernement annonçait la gratuité des soins de chimiothérapie et des soins relatifs à la prise en charge du cancer du sein en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, en collaboration avec la Corée du Sud, il est prévu la construction d'un centre régional de traitement complet du cancer à Grand-Bassam. ■

DM



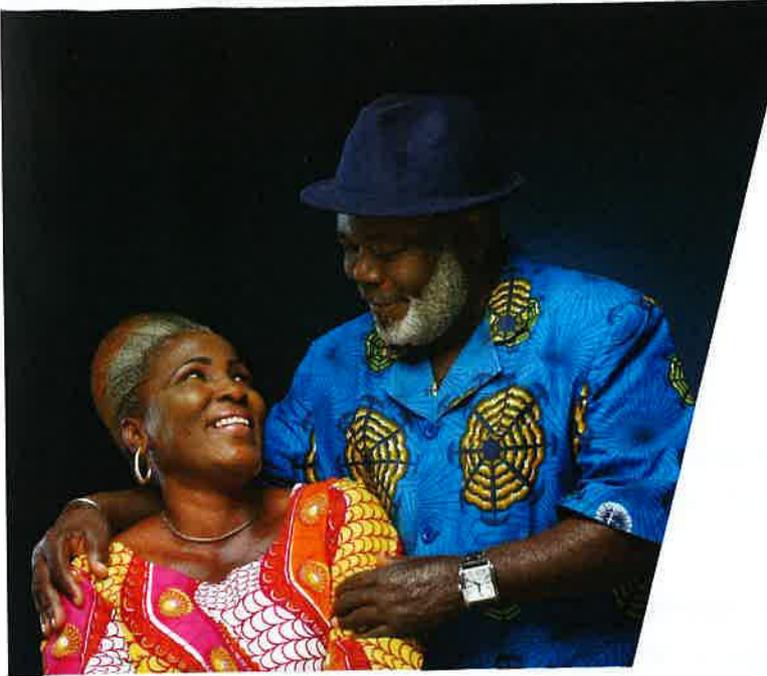
INSTITUTION DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**CGRAE**

CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT

REGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOUT 1999  
CREEE PAR LE DECRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012

**Première Institution de Prévoyance  
Sociale en Afrique de l'Ouest certifiée  
ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités**



L'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE) est une personne morale de droit privé, de type particulier, investie d'une mission de service public à vocation sociale.

L'IPS-CGRAE fait partie du portefeuille des organismes de prévoyance sociale de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et est membre de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

### ✓ **MISSIONS**

- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions
- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret
- Recouvrement des cotisations et du service des prestations afférentes à ces différents régimes
- Gestion des fonds collectés au titre des différents régimes sous gestion

### ✓ **REGIMES SOUS GESTION**

L'IPS-CGRAE gère 7 régimes de pension, dits par répartition, à savoir :

- le régime des fonctionnaires civils
- le régime des militaires, gendarmes et policiers
- le régime des magistrats
- le régime des agents temporaires
- le régime des ambassadeurs
- le régime des anciens membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel
- le régime des anciens membres du Gouvernement.

### ✓ **TUTELLE**

L'IPS-CGRAE est placée sous la tutelle technique et administrative du Ministère en charge de la prévoyance sociale et sous la tutelle financière du Ministère en charge du Budget.

### ✓ **PRESTATIONS**

**Les prestations à l'assuré principal, dites directes :**

- Pension de retraite
- Allocation viagère
- Solde de réforme
- Remboursement des cotisations
- Allocation temporaire d'invalidité
- Rente viagère d'invalidité

**Les prestations aux ayants droit, dites indirectes :**

- Pension de conjoint survivant
- Pension temporaire d'orphelin
- Pension de succession
- Réversion d'allocation viagère
- Réversion de solde de réforme
- Rente viagère
- Réversion de rente d'invalidité
- Prestations aux ascendants
- Remboursement des cotisations

**L'IPS-CGRAE, Pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.**



+225 20 25 12 12

[www.cgrae.ci](http://www.cgrae.ci)





# AGENCE NATIONALE L'EMPLOI D

19 AGENCE  
201 GUICI

RÉALISATION

## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

33 999 Jeunes formés  
pour un montant de 22 582 787 012 Fcfa



- Formations Complémentaires Qualifiantes (FCQ): 6 327
- Apprentissage et Chantiers Ecoles: 22 693
- Permis de Conduire: 6 083

## PROGRAMME ENTREPRENARIAT

70 166 Projets financés  
pour un montant de 47 806 625



- Activités Génératrices de Revenu  
De 100 000 Fcfa à 1 000 000 Fcfa
- Micros et Petites Entreprises (MPE)  
De 1 000 000 Fcfa à 5 000 000 Fcfa
- Projets structurants :  
De 5 000 000 Fcfa à 50 000 000 Fcfa



Programme Social  
du Gouvernement 2019-2020

Le social au cœur de l'action gouvernementale

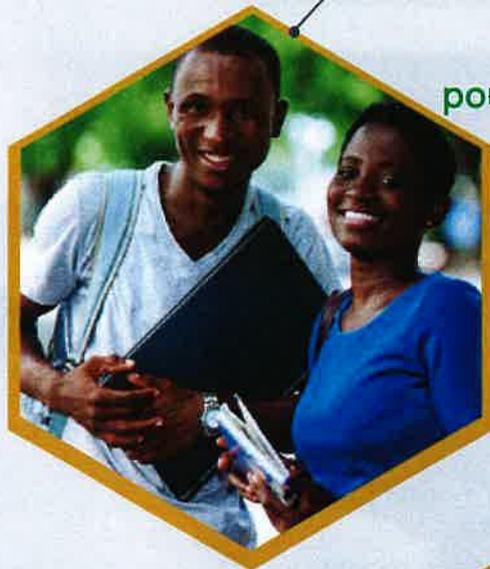
## BILAN DU PSGouv 2019-2020

- ✦ Développement des compétences: 19 835 jeunes  
chantiers-écoles et permis de conduire
- ✦ Stages: 19 733 jeunes placés en entreprises
- ✦ Entrepreneuriat: 59 983 jeunes financés
- ✦ Travaux à Haute Intensité de Mains d'œuvre: 8 0

# POUR L'INSERTION ET DES JEUNES

RÉGIONALES  
DES EMPLOI

DE 2012 À 2019



## PROGRAMME STAGES

36 082 Jeunes insérés  
pour un montant de 9 395 980 386 Fcfa

- Stage de qualification 19 196
- Stage école 16 886

T

0 Fcfa

(AGR):  
5 8261 projets

:  
10 202 projets

r: 1 703 projets



## PROGRAMME THIMO

38 932 Jeunes ayant exercé  
des activités d'utilité publique  
pour un montant de 16 866 220 540 Fcfa

ont reçu des formations qualifiantes, en apprentissage,

jeunes ont été inséré

## Femme, Famille et Enfant

# Des acquis considérables de 2011 à 2020

La famille est le socle de la société moderne et modèle. Alassane Ouattara a opéré de nombreuses réformes afin de donner à la femme et à l'enfant les droits qu'ils méritent. Voici ce qu'ils ont acquis.

### I-Les missions en matière de promotion de la Femme



L'autonomisation de la femme est au cœur du projet de société d'Alassane Ouattara.

Les attributions du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, au regard de l'article 29 du décret N°2019-755 du 18 septembre 2019 portant attribution des membres du Gouvernement, sont les suivantes :

- Promotion sociale, économique et juridique de la Femme ;
- Promotion du Genre ;
- Lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le ministre chargé de la Justice et des droits de l'Homme ;
- Sensibilisation et information de la communauté sur les droits de la Femme ;
- Assistance et conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles-mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- Promotion, coordination et suivi des activités socio-économiques concernant la Femme ;
- Promotion, coordination et suivi des mouvements coopératifs et mutualistes féminins en milieu urbain et rural ;
- Gestion et coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- Mise en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la Famille ;
- Promotion des valeurs sociales et morales de la Famille ;
- Développement de la prise de conscience, de la responsabilité réciproque et du respect des droits des droits et obligations de chacun des membres de la Famille ;
- Sensibilisation des populations aux programmes de planification et de bien-être familial ;
- Sensibilisation des femmes sur la prévention du VIH-SIDA, en liaison avec le ministre chargé de la Santé.

# II-Le bilan de 2011 à 2020 en matière de promotion et de protection de la Femme

## 1.LE CADRE INSTITUTIONNEL

La Côte d'Ivoire fait de la promotion de l'égalité du genre et la protection des droits de la femme, une priorité.

C'est la raison pour laquelle, elle a ratifié la plupart des conventions internationales et régionales de promotion du genre, notamment :

- La Convention relative à l'Élimination de toutes formes de Discriminations à l'Égard des femmes (CEDEF 1995) et son protocole facultatif (en 2012) ;

- Le protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme dit protocole de Maputo (mars 2012) ;

- Le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, le 12 mars 2012 ;

La Côte d'Ivoire a également adhéré à plusieurs instruments, à savoir ;

- Le Protocole de Palerme visant à

prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, le 25 octobre 2012 ;

- La Déclaration des Chefs d'États de l'Union Africaine sur l'égalité homme-femme, en 2014 ;

- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine, notamment en son point 6 ainsi qu'à la décennie de la femme africaine (2010-2020).

## 2.LES ACQUIS

Depuis 2011, sous le leadership de S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République, la Côte d'Ivoire a engagé d'importantes réformes législatives, juridiques et institutionnelles en vue de créer un environnement propice à l'élimination de toutes formes de discrimination fondées sur le genre.

### 2.1- EN MATIERE DE PROTECTION DE LA FEMME

La Côte d'Ivoire assure la protection des femmes contre toutes les formes de violences et consacre l'interdiction des pratiques telles que les Mutilations Génitales Féminines, les mariages précoces.

Plusieurs instruments et structures ont été adoptés et mis en place :

- L'adoption en 2013, d'une loi relative au mariage qui consacre le principe de la gestion conjointe du ménage par les époux et l'abandon de la notion de chef de famille ;
- L'adoption, le 26 juin 2019, de la loi relative aux successions qui permet à la femme d'hériter au même titre que les enfants du défunt ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes en 2014 ;
- la création, en 2014, d'un Observatoire National de l'Équité et du Genre qui a pour mission d'assurer la veille, l'alerte et l'anticipation en matière d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (en

2014). Cette stratégie comporte 5 axes d'intervention : la prévention des VBG ; la justice et la lutte contre l'impunité ; la réforme du secteur de la sécurité ; la prise en charge multisectorielle ; la collecte des données ;

- la création de 62 plateformes de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) avec 32 Bureaux d'accueil genre dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie animés par des volontaires (relais communautaires) et l'engagement solennel de leaders communautaires et religieux à lutter contre l'excision et le mariage des enfants.
- La coordination de la composante 1.2 du projet d'autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-CI) avec la création de 998 espaces sûres destinés aux jeunes filles déscolarisées ou non-scolarisées et la mise en place d'activités génératrices de revenus au bénéfice de 1559 filles ;
- La validation du document de stratégie nationale d'autonomisation de la Femme ;

- L'opérationnalisation, avec l'appui de l'ONG CARE International, de 489 associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ;

- Le passage à échelle des institutions de formation et d'éducation de la Femme (IFE) qui, de 89 sont passées en 2011 à 121 institutions fonctionnelles en 2019, avec la création de 15 « maisons digitales » en rapport avec l'intégration de nouveaux modules de formation touchant aux technologies de l'information et à la gestion financière ;

- L'organisation des journées statutaires (Journée internationale de la Femme, Journée mondiale de la Femme Rurale) ;

- L'organisation annuelle des festivités marquant les 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.

Par ailleurs, lors du lancement « HeForShe » le 28 novembre 2017 en présence de Madame la Directrice Exécutive de ONUFEMMES, le Chef de l'Etat a pris l'engagement d'œuvrer résolument pour l'élimination de toutes les formes de violences basées sur le genre.

### 2.2- EN MATIERE DE DROITS POLITIQUES DE LA FEMME

La promotion des droits politiques de la Femme est une exigence démocratique et un impératif de bonne gouvernance, essentiels pour un développement socio-économique durable, la Côte d'Ivoire a renforcé son dispositif normatif dans ce sens, à travers l'adoption de la loi

constitutionnelle n° 2016-886 du 8 novembre 2016, consacrant la troisième République. Cette Constitution dispose, en son article 36, que « l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la Femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les

assemblées élues. Les modalités d'application de cet article sont fixées par la loi ».

La loi n°2019-870 du 14 octobre 2019 favorisant la représentation de la Femme dans les assemblées élues, fruit d'une

» action concertée et inclusive de toutes les parties prenantes, y compris la société civile, intervient en application des dispositions précitées. Elle constitue une avancée historique en Côte d'Ivoire et donne l'espoir d'atteindre la parité Homme-Femme. Cette loi, qui comporte six (6) articles,

impose pour les scrutins uninominaux ou de listes, un quota minimum de 30% de femmes sur le nombre de candidats présentés. L'article 4 de la loi précise que tout parti politique ou groupement politique dont la liste atteint au moins 50% de femmes candidates, lors d'un des scrutins précités, bénéficiera d'un financement

public supplémentaire. La Commission chargée des élections a adopté le 28 juin 2019, un document de stratégie genre. Elle procède à la révision du code électoral (est en cours) pour une meilleure prise en charge du principe de l'égalité des sexes énoncé dans la constitution de 2016.

## 2.3-EN MATIERE DE DROIT A LA SANTE

Le gouvernement ivoirien a fait de l'accès des populations aux soins de santé une priorité. 68 % de la population vit désormais à moins de 5 km d'un centre de santé contre 44% en 2012.

Nous avons également la gratuité ciblée des actes médicaux pour les femmes enceintes et les enfants de 0-5 ans. La généralisation en juillet 2019 de la Couverture Maladie Universelle (CMU)

depuis octobre 2019 permet de prendre en charges les besoins en santé des femmes aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

## 2.4-EN MATIERE DE DROIT A L'EDUCATION

C'est dans le même cadre du principe de l'égalité, que s'inscrit la politique volontariste de l'État en matière d'« Éducation Pour Tous » par l'adoption de la loi relative à la scolarisation obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, conformément à la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015. Des actions stratégiques ont été mises en œuvre par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP). Il s'agit, entre autres, de la construction de salles de classes au préscolaire et au primaire, de collèges de proximité, du recrutement des enseignants pour accroître l'offre éducative, de la gratuité des manuels et kits scolaires dans le primaire, de

l'intégration de l'Éducation Sexuelle Complète dans les programmes d'enseignement, du développement des cantines scolaires, de la création d'internats pour jeunes filles, de la lutte contre les grossesses en milieu scolaire et de la création de Clubs des Mères d'Élèves Filles (CMEF). Toutes ces actions coordonnées ont contribué à la promotion de la scolarisation et au maintien des filles à l'école avec un indice de parité dans le préscolaire en faveur de la petite fille de 1,08, la presque parité au primaire (indice de parité : 0,99) et un taux net de scolarisation de 91,3 % en 2019 ; La contribution du Ministère de la Femme, de la famille et de l'Enfant à la scolarisation des filles et à la formation

des femmes se fait à travers :

- 87 Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE) et 122 Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (CACE) qui contribuent à améliorer l'offre éducative préscolaire par la prise en charge de 17.050 enfants de 2 à 5 ans (Filles 49%, Garçons 51%) en 2018.
- 121 Institutions d'Éducation et de Formation de la Femme (IFEFF) à travers le pays qui jouent le rôle d'« École de la seconde chance » en permettant aux jeunes filles et femmes non scolarisées et déscolarisées d'apprendre un métier et d'accéder à un emploi ou à l'auto-emploi en vue de leur autonomisation.

## 2.5-EN MATIERE DE LA PAIX ET DE SECURITE

Dans le domaine de la Paix et de la Sécurité, notre pays a connu des réformes majeures. L'École Militaire Préparatoire et Technique (EMPT) et l'École de Gendarmerie ont été ouvertes aux filles en 2014. La Côte d'Ivoire, dès son adhésion en octobre 2000, à la Résolution 1325 sur

la Femme, la Paix et la sécurité, s'est engagée à protéger les femmes dans les conflits armés et à accroître leur participation à la résolution des conflits et à la reconstruction post crise. Pour ce faire un plan d'actions a été adopté en 2007 et révisé en 2019 pour une meilleure participation de la femme dans la

résolution des conflits et une participation égale aux tables de négociations. La Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) qui a été mise en place en 2011 à la suite de la crise postélectorale qu'a connu le pays comptait 30 % de femmes parmi les commissaires.

## 2.6-EN MATIERE D'AUTONOMISATION DE LA FEMME

Convaincu que l'autonomisation économique des femmes est la voie la plus sûre vers une croissance économique inclusive par l'éradication de la violence basée sur le genre et de la pauvreté, le Gouvernement ivoirien a mis en place au profit des couches les plus vulnérables notamment les femmes du milieu rural, divers programmes. Le Fonds Femmes et Développement du Ministère en charge de la Femme avec un montant de 1 150 000 000 FCFA a permis de soutenir financièrement

13 445 femmes ; Le Fonds de l'entrepreneuriat féminin du Ministère en charge du Commerce et des PME d'une valeur de cinq milliards FCFA ; Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) initié par la Première Dame. D'un montant de 12 milliards FCFA 000 000, ce fonds a permis à plus de 200 000 femmes de mener des Activités Génératrices de revenus. Il faut également prendre en compte les

mécanismes de financement divers tels que les Institutions de Micro Finances en faveur des femmes, les Mutuelles de Crédit et d'Épargne pour les Femmes, les coopératives, les chaînes de solidarité, les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit, etc. Tous ces programmes ont eu un impact positif sur le taux de pauvreté qui a enregistré une baisse en milieu rural, passant de 62,5% en 2008, à 56,6 % en 2015 et à 35% en 2020.

## 2.7-EN MATIERE D'EMPLOI

L'arsenal juridique ivoirien sur l'égalité de rémunération et la lutte contre la discrimination dans l'emploi ont été renforcés.

La loi N°92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la fonction Publique, en ses articles 61, 62, et 63, stipule que tout fonctionnaire a droit à une rémunération et à des avantages sociaux en contrepartie du service fait.

Le code du travail, en son article 31.2 indique que tout employeur est tenu d'assurer, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les salariés, quel que soient leur sexe, leur âge, leur ascendance nationale, leur race, leur religion, leurs opinions politiques et religieuses, leur

origine sociale, leur appartenance ou non à un syndicat

La Côte d'Ivoire a également ratifié plusieurs conventions de l'OIT dont :

- la convention n° 100 qui consacre l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, ratifié le 5 mai 1961
- la convention n°111 sur la discrimination en matière d'emploi et de profession, ratifié le 5 mai 1961
- la convention n°182 relative à l'abolition du travail des enfants.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a fait une réforme significative dans sa législation du travail régissant les personnes du secteur privé.

Il s'agit de la loi n°2015-532 du 20 Juillet 2015 qui est désormais conforme avec

les normes du Bureau International du Travail (BIT), et qui accorde quatorze (14) semaines de congés à la salariée augmentée de deux semaines en cas de naissances multiples.

La Côte d'Ivoire a également adopté en 2015, une loi relative au travail des personnes en situation de handicap. Ce qui a permis de recruter 1094 personnes en situation de handicap à la Fonction Publique, dont 33% de femmes.

Enfin en matière d'impôt, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le mariage n°2013-33 du 25 janvier 2013, la femme salariée bénéficie à égalité avec l'homme des abattements d'impôt sur le revenu.

## 2.9-EN MATIERE DE VALORISATION DES COMPETENCES FEMININES

L'élaboration depuis 2012, d'un Compendium des Compétences Féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI).

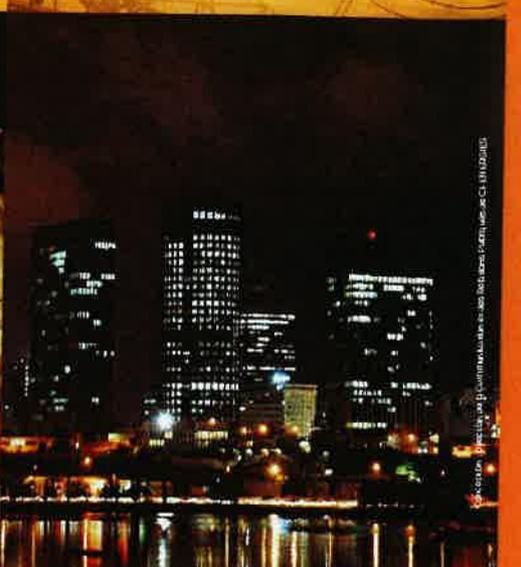
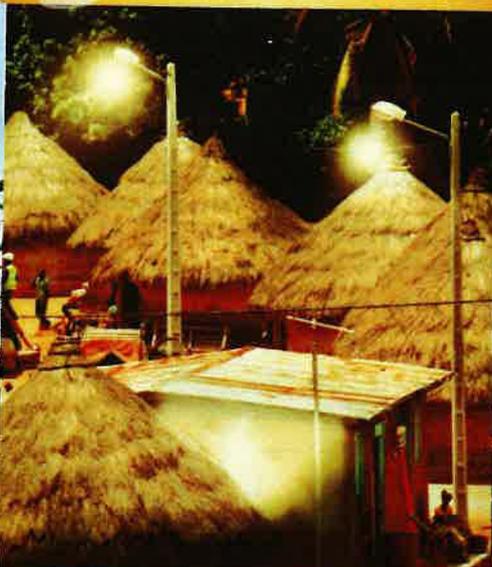
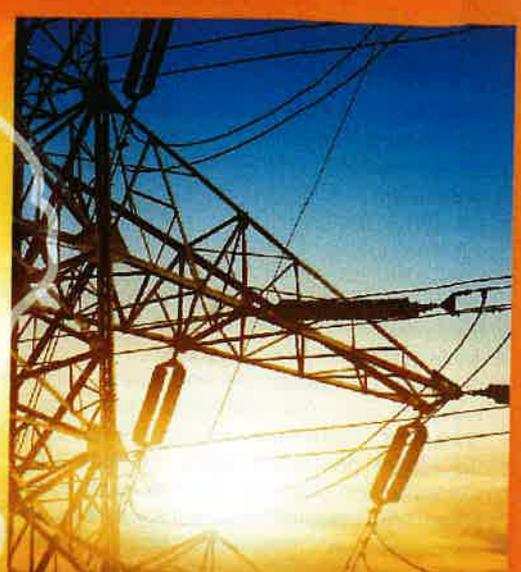
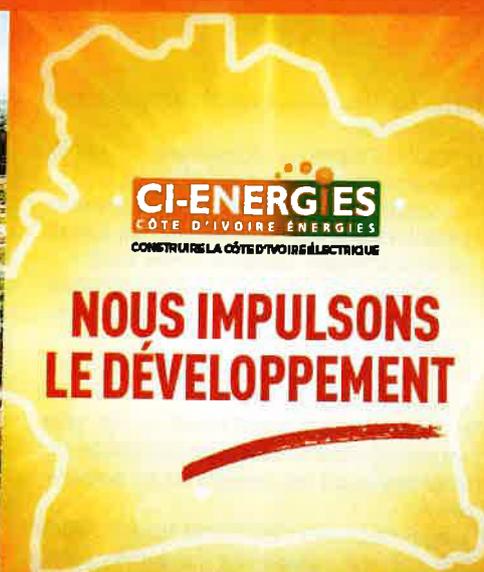
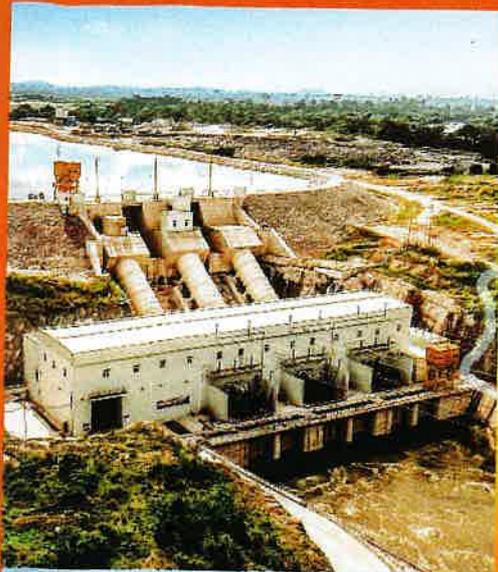
Cet annuaire qui recense les femmes ivoiriennes, cadres de haut niveau avec une riche expérience professionnelle ou en devenir

est un instrument d'aide à la décision en matière de recrutement et de nomination des femmes.

Source Ministère de la Femme, la Famille et de l'Enfant

**Dominique Ouattara, femme au grand coeur soutient les efforts du gouvernement en faveur des femmes.**





## MISSIONS



- Planifier l'offre et la demande en énergie électrique
- Accroître les capacités de production y compris dans le domaine des énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de la fourniture de l'électricité par le développement des réseaux de transport et de distribution
- Améliorer l'accès à l'électricité à travers l'électrification rurale
- Gérer les flux financiers du secteur de l'électricité

## OBJECTIFS À L'HORIZON 2025



- Porter la capacité de production de la Côte d'Ivoire à 4000 MW
- Construire plus de 3 500 Km de lignes haute tension
- Doubler la capacité de transit dans le Grand Abidjan avec 10 nouveaux postes sources
- Renforcer les interconnexions avec les pays voisins en construisant les réseaux électriques avec le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone
- Installer 750 postes de distribution d'électricité
- Achever l'électrification des 8 518 localités que compte la Côte d'Ivoire

## UNE ENTREPRISE ÉCOCITOYENNE & RESPONSABLE

Depuis sa création, CI-ENERGIES s'est engagée à participer au bien-être et au développement des communautés locales. L'entreprise mène au quotidien des actions pour améliorer les conditions de vie de ses communautés locales afin d'être un acteur majeur de la RSE en Côte d'Ivoire. Cette politique sociale est menée à travers 4 axes :

Éducation, Autonomisation de la femme, Santé et la Préservation de l'environnement



### ÉDUCATION

CI-Energies, sensible à la question de l'éducation surtout de l'accès à l'école et des conditions de travail des élèves en zones rurales a construit et réhabilité des collages, des écoles primaires publiques et met en place de vastes programmes de distribution de cartables, de tenues scolaires, de matériels didactiques, de mini bibliothèques, de bancs et tables, de matériels et équipements aux corps enseignants.

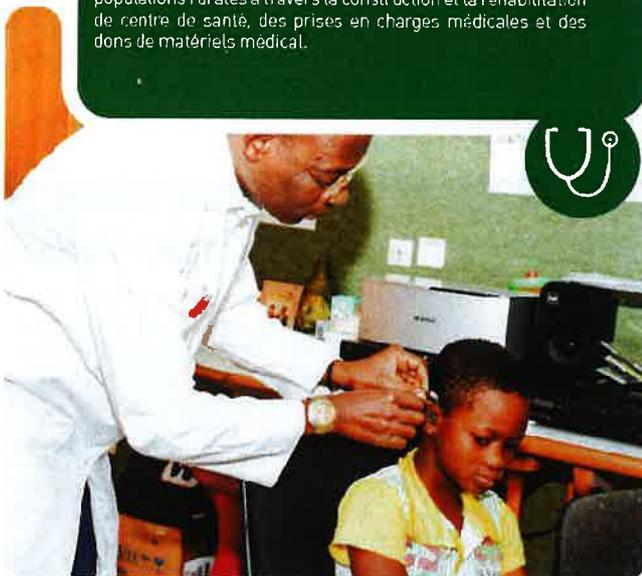


### AUTONOMISATION DE LA FEMME

Consciente que la femme est le vecteur du développement humain, CI-ENERGIES met un accent particulier à la prise en compte des besoins des femmes en zones rurales en vue de leur autonomisation à travers des moulins et de broyeuse de manioc. La construction de hangars dont la commercialisation de vivriers, la construction de marchés, etc.

### SANTÉ

CI-ENERGIES, soucieuse de la bonne santé des communautés locales, contribue à faciliter l'accès aux soins de santé des populations rurales à travers la construction et la réhabilitation de centre de santé, des prises en charges médicales et des dons de matériels médical.



### PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Engagée dans la transition énergétique et écologique et soucieuse des questions climatiques, met un point d'honneur à la prise en compte de la préservation de l'environnement à travers la protection de forêt, l'assistance aux services des eaux et forêts et le renforcement de leurs capacités. En plus de ces actions CI-ENERGIES soutient plusieurs activités sociales, sportives, culturelles et d'intérêt général.



## Autonomisation de la femme

## Ces actions fortes qui ont marqué la gouvernance Ouattara

PAR DAO MAÏMOUNA

C'est peu de le dire. Tout au long de ses neuf (9) ans de gouvernance, le Président Alassane Ouattara aura été un avocat acquis à la cause des femmes. Pour l'experte en genre, Dr Euphrasie Yao, présidente du Compendium des compétences féminines, l'accession d'Alassane Ouattara à la magistrature suprême est une opportunité pour les femmes de Côte d'Ivoire. Elle ne manque pas à cet effet de rappeler la citation phare du chef de l'Etat traduisant sa vision pour les femmes : « Chaque fois que des femmes accèdent à des postes à responsabilité, dans les entreprises, dans la Fonction publique, dans la politique, les analyses sont mieux élaborées ; de manière plus ouverte, les décisions sont prises avec une plus grande conscience, elles sont mieux expliquées, mieux acceptées ; leur mise en œuvre devient plus facile ; les conflits s'apaisent, l'équilibre revient ». Une conviction aura donc guidé le premier des Ivoiriens tout au long de sa mandature et dont il donne le signal en nommant pour la première fois dans l'histoire de la Côte d'Ivoire une femme à la tête de la Grande Chancellerie de l'Ordre national. En l'occurrence, le Pr Henriette Dagri Diabaté. C'est également sous Alassane Ouattara que la Côte d'Ivoire a eu sa première femme générale de l'armée en 2011 : le général Akissi Kouamé. Parlant justement de l'Armée, le chef de l'Etat a fait sauter les verrous qui entravaient la promotion des femmes dans les différents corps. A commencer par l'Ecole préparatoire militaire et technique (EMPT) de Bingerville. Cette école de

formation d'élite des enfants de troupe, créée en 1939, était jusqu'à une date récente restée en marge de l'évolution du monde, en n'accueillant aucune jeune fille en son sein. Aujourd'hui, c'est chose faite. En 2013-2014, l'EMPT a accueilli sa première promotion de filles. Au nombre de 20, toutes sont passées en classe supérieure. En 2014-2015, trente-sept (37) filles ont postulé au concours d'entrée dans cette école. Elles ont toutes, réussi l'examen. Mais, le quota réservé était de 20. Devant l'excellent travail des filles, la direction de l'école a dû saisir directement le président de la République, Alassane Ouattara, chef suprême des armées, afin qu'il tranche. Et, le chef de l'Etat, qui a toujours fait montre d'une ouverture d'esprit, a pris la décision de recruter toutes ces filles. Autre bastion réputé inaccessible, mais qui n'a pu résister à la vague de modernisme impulsée par le Président Alassane Ouattara, la gendarmerie nationale. Longtemps décrite comme une forteresse imprenable et imperméable à tout vent de changement, la maréchaussée, on peut le dire, est passée à la trappe. En 2015, elle a enregistré sa première promotion de femmes officiers gendarmes. Celles-ci étaient au nombre de quatre. Le processus d'intégration de la gente féminine dans ce corps d'élite se poursuit. Désormais un quota de 10% est réservé aux femmes dans l'effectif de ce corps dont la devise est « Pro Patria-Pro Legre » (pour la Patrie-pour la loi).

#### De véritables réformes institutionnelles enclenchées

Soucieux de corriger l'écart existant entre

les femmes et les hommes au niveau des postes de responsabilité, le chef de l'Etat va nommer plusieurs femmes à de hauts postes. C'est ainsi qu'au Conseil économique et social, de 11% en 2011, le nombre de femmes siégeant est passé à 29%. Au niveau de la diplomatie, l'on compte 10% de femmes ambassadrices. Ce n'est pas tout. Le 14 octobre 2019, la loi sur le quota de 30% de femmes candidates aux assemblées élues est promulguée. « Son application permettra d'augmenter le taux de représentativité des femmes dans les assemblées élues qui reste encore faible », s'est félicitée le Pr Ramata Ly Bakayoko, ministre de la Femme, de la famille et de l'Enfant, à l'occasion du lancement de la journée internationale de la Femme le 20 février 2020. Autre texte qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, la loi sur le mariage. Une loi qui vient mettre les pendules à l'heure. Puisque, désormais l'homme et la femme sont les chefs de la famille au même titre. Toujours au titre des réformes institutionnelles, il faut noter la pénalisation du viol. A cet effet, le certificat médical dont le coût d'établissement est de 50 000 FCFA n'est plus un préalable pour la victime qui décide de saisir le juge en cas de viol.

Au total, on peut dire que le Président Alassane Ouattara est le premier défenseur des femmes comme l'a si bien affirmé son épouse, Dominique Ouattara. Et, la ministre Yao Euphrasie ne se trompait pas, quand elle disait : « Le moment est favorable et ce moment, c'est maintenant ». ■

## Le FAFCI ou le visage de l'autonomisation des femmes

Le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) a été mis en place juste après la crise post-électorale en 2011. Il est directement piloté par la Première dame, Mme Dominique Ouattara. Des prêts sont octroyés aux femmes à des taux quasiment nuls afin de leur permettre d'initier des activités génératrices de revenus. En 2019, à Bouaké, au cours de la célébration de la journée internationale de la Femme, Mme Dominique Ouattara annonçait que le capital de ce fonds passait de 10 à 12 milliards FCFA, « cela grâce à la confiance renouvelée du chef de l'Etat ». Elle a, par ailleurs, indiqué qu'en sept ans d'existence, le système de crédit du FAFCI a permis d'investir un montant total de 25 milliards de FCFA pour l'autonomisation des femmes à

travers la Côte d'Ivoire. Ce capital investi a permis à plus de 170 000 bénéficiaires de réaliser des activités génératrices de revenus au profit de leurs enfants et leurs familles. Ces femmes ont reçu également des formations en gestion de projets et en comptabilité simplifiée pour mieux gérer leurs activités. En plus du FAFCI, il y a aussi le Fonds de l'autonomisation de la femme, logé au sein du ministère de la Femme, de la famille et de l'Enfant. Dans le cadre de la réforme des instituts de formation féminines (Ifef), la ministre Ramata Ly Bakayoko indiquait que ce Fonds sera également mis à la disposition, sous forme de prêts aux auditrices en fin de formation pour faciliter leur installation. ■



# Le Statut de l'Entrepreneur en 5 Points

Inscription GRATUITE !

## 1 Quelles sont les conditions pour bénéficier du Statut de l'Entrepreneur ?

- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Exercer une activité professionnelle civile, commerciale, artisanale ou agricole ;
- Avoir un chiffre d'affaires inférieur à :
  - Trente (30) millions de F CFA\* pour les activités de négoce ;
  - Vingt (20) millions de F CFA pour les activités artisanales et assimilées ;
  - Dix (10) millions de F CFA pour les activités de services.

## 2 Comment s'acquiert le statut de l'Entrepreneur ?

Le statut de l'Entrepreneur s'acquiert gratuitement par simple déclaration, auprès de l'Agence Côte d'Ivoire PME ou dans l'une de ces structures partenaires.

## 3 Quelles sont les pièces à fournir ?

- Une copie de la CNI ou toutes autres pièces d'identité ;
- Une photo ;
- Un formulaire dûment rempli.

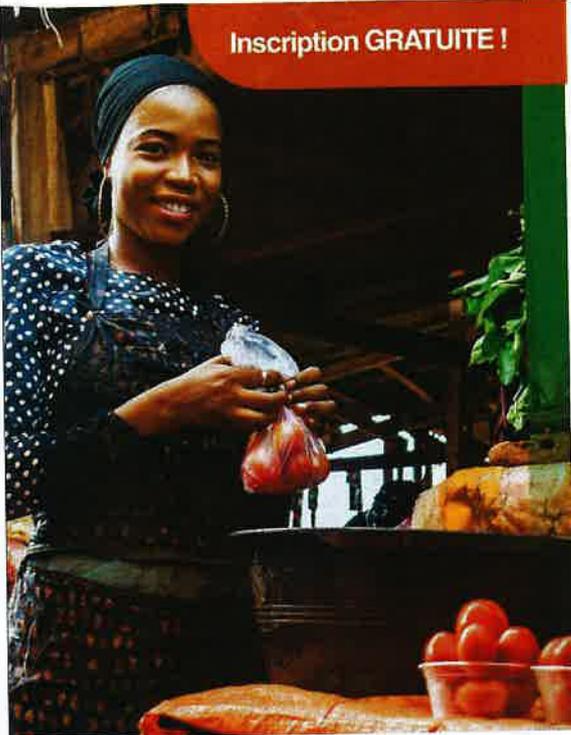
## 4 Quels sont les avantages du Statut de l'Entrepreneur ?

- Inscription simple et gratuite ;
- Accès aux services sociaux (CNAM, CNPS...) & Obligations fiscales minimisées ;
- Accès aux marchés publics & aux financements (Banques, Microfinance, Fonds publics) ;
- Accès aux sites aménagés et aux incubateurs ;

## 5 Quelle est la durée du Statut de l'Entrepreneur ?

Le statut de l'Entrepreneur est acquis pour une durée de cinq (5) ans, renouvelable sous réserve de non dépassement pendant deux(2) années

\*La procédure est en cours en vue de relever le seuil à 50.000.000 F en raison du niveau de l'économie de la Côte d'Ivoire.



Pour bénéficier du Statut de l'Entrepreneur  
Contactez l'Agence Côte d'Ivoire PME :

+225 20 00 12 28  
www.agencecipme.ci



**STATUT DE**  
l'Entrepreneur

Agence CI PME - Accompagner l'avenir

# FGPME

FONDS DE GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME

## Hommes, Femmes, Chefs d'entreprises et Créateurs de start-up...

## Nous sommes là pour vous !

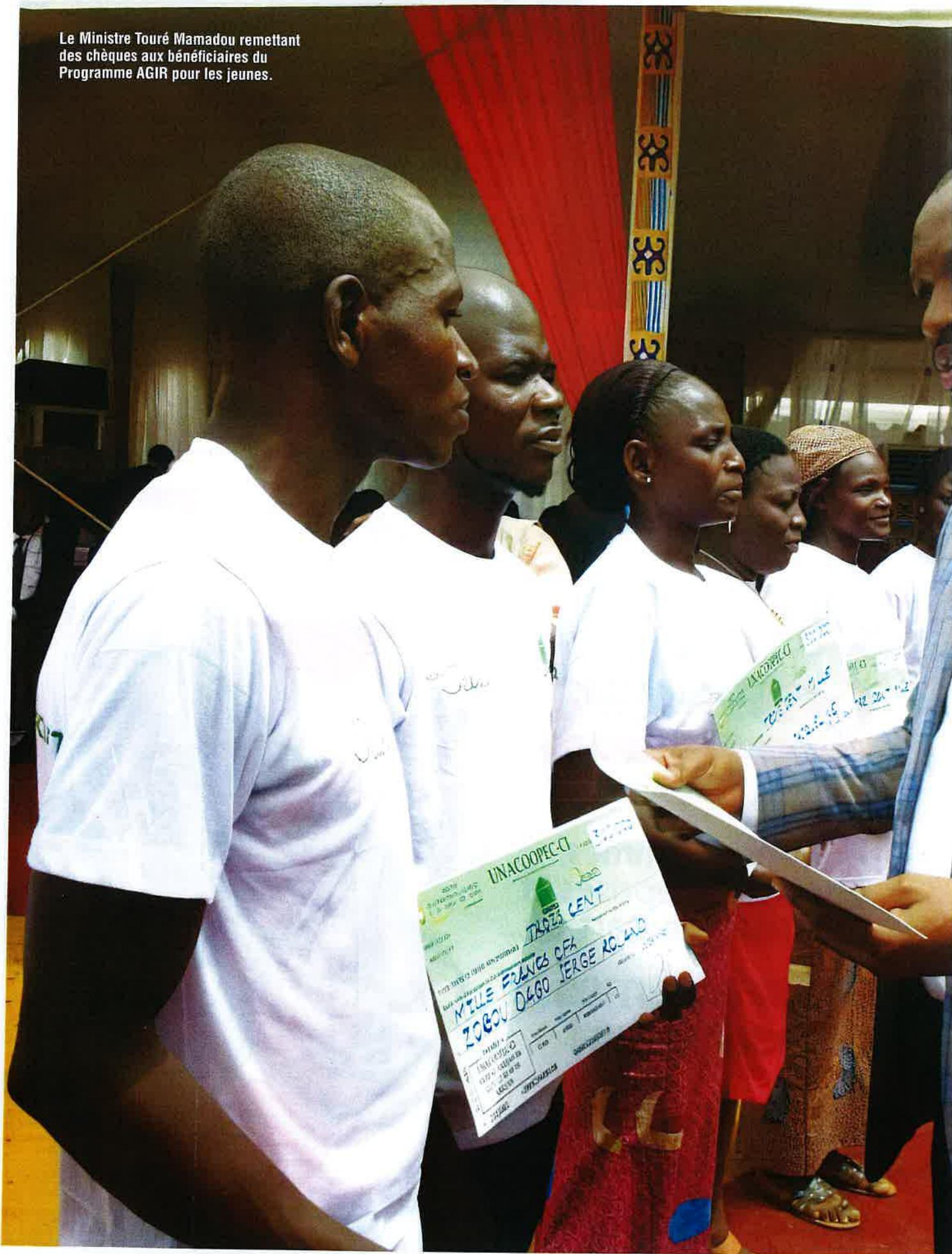


Côte d'Ivoire - Abidjan - Plateau-Route de la BCEAO  
et Pullman Immeuble Belle Rive - 10ème étage

01 BP 6701 Abidjan 01  
(+225) 20 23 60 20

contact@fgpme.ci  
www.fgpme.ci

Le Ministre Touré Mamadou remettant des chèques aux bénéficiaires du Programme AGIR pour les jeunes.



# Emploi : Les solutions de l'Agence Emploi Jeunes

**N**ée de la fusion de plusieurs structures étatiques en charge de la problématique de l'emploi, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes, plus connue sous l'appellation d'Agence Emploi Jeunes (AEJ), se veut le guichet unique de l'emploi en Côte d'Ivoire. Créé le 28 avril 2015, ce service public est dédié aux questions d'emploi, plus précisément d'insertion des jeunes Ivoiriens, qu'ils soient déscolarisés, diplômés ou non. A cet effet, elle met en œuvre une diversité d'offres de services ou programmes : Entrepreneuriat, Formations Complémentaires Qualifiantes (FCQ) ; Stages (Stage-école et Programme d'Aide à l'Embauche (PAE)) ; Apprentissage ; Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO) ; Permis de conduire.

A travers le programme Entrepreneuriat, il s'agit d'encourager l'auto-emploi. L'initiative part du constat que ni l'administration publique, ni le secteur privé ne peuvent absorber le taux de jeunes diplômés qui sortent des universités et grandes écoles chaque année. D'où l'idée de mettre l'accent sur le financement des projets de jeunes pour qu'ils s'auto-emploient et créent de l'emploi pour d'autres jeunes. Pour ce faire, trois catégories d'opportunités de financement sont offertes : l'opération « Agir pour les jeunes », les Micros et Petites Entreprises (MPE) et les Projets structurants.

## Financer les projets des jeunes, c'est agir efficacement pour leur insertion

L'opération « Agir pour les jeunes » permet de financer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Elle consiste à octroyer un prêt allant de 100 000 FCFA à 1 000 000 FCFA aux jeunes désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat. Après la première édition de l'opération en 2015, la deuxième édition, qui a rythmé l'année 2019, a enregistré 23 900 bénéficiaires, bien au-delà des 19 500 initialement prévus. Lesquels ont reçu près de 14 milliards de FCFA. Une caravane de l'Agence Emploi Jeunes a sillonné 21 localités du pays pour procéder à des remises de chèques aux bénéficiaires lors de cérémonies publiques, malheureusement stoppées par la crise sanitaire.

Le Gouvernement ivoirien, malgré les difficultés liées à la pandémie de la Covid 19, a tenu à faire davantage pour l'insertion des jeunes. C'est ainsi que la phase 3 de l'opération « Agir pour les jeunes » a été lancée le 11 Août 2020.

Pour cette phase, 10 milliards de FCFA ont été débloqués par le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes pour permettre à plus de 20 000 jeunes de financer leurs Activités Génératrices de Revenus.

Outre l'opération Agir pour les jeunes, l'Agence Emploi Jeunes finance également d'autres types de projets à travers un mécanisme appelé plateforme de financement. Par ce mécanisme, sont financés, d'une part, les Micros et Petites Entreprises (MPE) et d'autre part les Projets Structurants. Dans les deux cas, il s'agit pour les jeunes Ivoiriens de soumettre des plans d'affaires novateurs, viables et susceptibles de créer de l'emploi, pour bénéficier d'un financement allant de 1 million FCFA à 5 millions FCFA pour les MPE et de 5 millions FCFA à 50 millions FCFA pour les Projets Structurants. En 2019, ce sont 1703 projets qui ont été financés de plus de 4 milliards de FCFA. En revanche 30 jeunes entrepreneurs ont>>>



» bénéficié d'un financement de 776 millions FCFA au titre des Projets Structurants, en août 2020.

### Une meilleure insertion professionnelle à travers des Stages

Aux jeunes qui souhaitent entrer dans le milieu professionnel grâce à une opportunité d'emploi, l'Agence Emploi Jeunes offre plusieurs possibilités, dont un stage pré-emploi par le biais de son Programme d'Aide à l'Embauche (PAE), qui fait partie du vaste programme de Stages. Les stages PAE permettent aux jeunes diplômés, sans aucune expérience professionnelle, de faire une immersion en entreprise pour acquérir cette expérience tant réclamée par les employeurs. Et cela, durant 12 mois, soit 6 mois renouvelables une fois, au cours desquels le stagiaire perçoit de l'Agence Emploi Jeunes, une prime de 45 000 FCFA. En 2019, 4578 jeunes ont bénéficié d'un stage de qualification. Il reste que, selon une étude de la Banque Mondiale, 7 sur 10 jeunes ayant bénéficié des stages PAE ont été gardés par la structure d'accueil.

A côté de ces stages pré-emploi, il y a des stages dits Stage-Ecole ou Stage de Validation, qui visent à aider l'étudiant admissible à valider son diplôme. Durant la même période, 3053 jeunes ont été mis en stage de validation.

### ...des Formations Complémentaires Qualifiantes

A l'image du stage pré-emploi qui, on le voit, débouche généralement sur un emploi, les programmes de Formations Complémentaires Qualifiantes (FCQ) et Apprentissage peuvent également conduire à un emploi. Les FCQ s'adressent aux jeunes diplômés, qui peinent à

décrocher le premier emploi parce que leur formation de base n'est pas en adéquation avec les besoins des entreprises. Conçues pour répondre aux besoins du milieu des affaires, ces formations visent à améliorer l'employabilité des jeunes diplômés. En clair, elles consistent à les outiller aux compétences réclamées en entreprise et cela en connaissances théoriques mais surtout pratiques. La durée de la formation est de 6 mois, au cours desquels l'apprenant perçoit une prime de 30 000 FCFA par mois. En 2019, 2431 jeunes en ont bénéficié, dont 200 ayant suivi une formation en fibre optique ont décroché un emploi dans ce secteur.

### ... la formation par l'Apprentissage

Le programme Apprentissage, quant à lui, consiste à former à un métier des jeunes Ivoiriens déscolarisés ou peu alphabétisés, âgés de 18 à 30 ans, en les plaçant dans des entreprises. La formation, essentiellement pratique, vise à outiller l'apprenant pour qu'il soit opérationnel en fin de formation. Celui-ci peut alors soit être employé en entreprise soit se mettre à son propre compte. Pour la période de 2019, 8724 jeunes ont été placés en apprentissage. En 2020, 2600 autres devaient leur emboîter le pas.

### ...les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre

L'Agence Emploi Jeunes offre également la possibilité aux jeunes non scolarisés et sans emploi, de gagner sainement de l'argent en participant aux travaux d'utilité publique. C'est le sens du programme THIMO ou Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre. Le programme THIMO permet aux jeunes gens et jeunes filles ivoiriens, de contribuer à la salubrité publique à travers le curage des caniveaux,

l'aménagement de l'espace public, l'entretien des plages etc. Les participants ont ainsi l'occasion de gagner un pécule de 55 000 FCFA par mois sur 6 mois. En 2019, ce sont 6550 jeunes Ivoiriens qui ont bénéficié de cette opportunité. Pour 2020, ce sont 4500 jeunes qui ont été recrutés pour un financement de 2 milliards FCFA. A terme, 8 000 jeunes, issus de 63 communes, seront recrutés. Le lancement officiel de cette édition du programme THIMO a eu lieu le 5 octobre 2020.

### ...mais aussi des Permis de conduire

L'autre moyen d'insertion professionnelle exploité par l'Agence Emploi Jeunes, c'est le programme Permis de conduire. L'objectif ici, c'est d'offrir l'opportunité aux jeunes sans diplôme ni qualification de trouver un emploi ou, à tout le moins, améliorer leur employabilité en obtenant un permis de conduire. A cet effet, les postulants sont recrutés, formés puis bénéficient d'un permis de conduire, le tout gratuitement.

En 2019, 4258 permis ont été délivrés. En 2020, 5800 bénéficiaires ont été sélectionnés, dont 1747 ont achevé leur examen de code et de conduite. Les autres en ont été empêchés par les mesures sanitaires instaurées dès la survenue de la crise sanitaire.

Il est à noter que tout jeune Ivoirien, sans considération de son groupe ethnique ni de son appartenance politique, peut bénéficier gratuitement de tous ces programmes de l'Agence Emploi Jeunes à l'issue d'un processus de sélection qui se veut transparent et équitable. Il suffit pour cela de s'inscrire sur la plateforme [www.agenceemploijeunes.ci](http://www.agenceemploijeunes.ci).

La balle, pourrait-on dire, est désormais dans le camp de la jeunesse. ■



Une Référence Internationale

# Port d'Abidjan : se développer pour soutenir la croissance économique de la Côte d'Ivoire



Pose de la première pierre des travaux de réalisation des superstructures du TC2 par SEM Alassane OUATTARA, le 05 octobre 2020.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, à travers sa politique de développement, s'est engagé à rendre le secteur maritime ivoirien plus compétitif. Fort de cet engagement, la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan, sous la coordination du gouvernement ivoirien, a depuis 2011, adopté un programme de modernisation du port d'Abidjan inscrit dans le Plan National de Développement (PND) 2011/2016 et 2016/2021, avec pour objectif de doter la Côte d'Ivoire d'outils logistiques performants et modernes capables d'accompagner durablement la croissance économique.

En moins de 10 ans, la plateforme portuaire d'Abidjan a connu une évolution significative avec la construction de nouvelles infrastructures dont les plus emblématiques sont :

- **le Canal de Vridi élargi et approfondi** inauguré le 21 février 2019, par Son Excellence Feu Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement. Cette infrastructure, ainsi redimensionnée, permet désormais au premier port ivoirien d'accueillir convenablement des navires de 14.000 conteneurs sans limitation de longueur. Il permet également, grâce aux économies d'échelle réalisées par les armateurs et les chargeurs, d'agir sur les coûts des marchandises importées, induisant ainsi une réduction du coût de la vie pour les populations.
- **le deuxième terminal à conteneurs**

(TC2) dont les travaux de construction des infrastructures, débutés en octobre 2015, sont terminés. Il est bâti sur 37,5 hectares et dispose de trois (3) postes à quai avec un tirant d'eau de 16 mètres. Il sera opérationnel d'ici 2022, après les travaux d'équipements par le concessionnaire.

A cet effet, le 05 octobre 2020, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, accompagné du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense, Son Excellence Monsieur Hamed BAKAYOKO, et de plusieurs membres du gouvernement, a procédé à la pose de la première pierre des travaux de réalisation des superstructures de ce second terminal à conteneurs. Une fois ce nouveau terminal totalement équipé, il pourra recevoir à ses quais les navires de 14.000 conteneurs qui peuvent maintenant passer le canal de Vridi. Le bon est prodigieux puisqu'actuellement seulement des navires transportant 3.500 conteneurs au maximum sont accueillis au Terminal à conteneurs existant. En outre, il fera passer la capacité annuelle de traitement des conteneurs du port d'Abidjan de 1 million aujourd'hui à 2,5 millions.

La construction du TC2, coûtera au total 596 milliards de FCFA HT dont 334 milliards pour les infrastructures et 262 milliards pour les superstructures.

Enfin, cette nouvelle infrastructure générera 450 emplois directs, en phase d'exploitation.

En dehors de ces deux projets, et toujours avec l'appui du gouvernement, plusieurs

autres ont été lancés par la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan. Il s'agit de :

- **la construction d'un môle au Terminal à pêche** permettant d'accueillir des thoniers avec des tirants d'eau de 10 mètres. Ce môle offre un espace de 5 hectares, entièrement réservé aux industries du secteur. L'infrastructure est en exploitation depuis septembre 2015.
- **la création de terrains industriels par remblaiement de la baie de Vridi-Biétry**, visant à augmenter la capacité de stockage du port d'Abidjan et faciliter l'installation de nouveaux industriels.
- **la construction d'un Terminal Roulier** opérationnel depuis mars 2018. Il dispose de 08 hectares de terre-pleins et de deux (2) postes à quai avec 14 mètres de tirant d'eau. Avec cette infrastructure, le Port d'Abidjan ambitionne d'être la première plateforme logistique pour le transit des engins roulants à destination des pays sans littoral de la sous-région ouest africaine.
- **la construction d'un terminal céréalier moderne**, visant à répondre au besoin de consommation des populations et faire du Port d'Abidjan le principal hub pour la redistribution des céréales importées par les Etats de la sous-région. Les travaux ont été lancés le 16 janvier 2020, par le Ministre des Transports, M. Amadou KONE.
- **Approfondissement des quais 11, 12 et 13 par Jet Grouting** en vue de doter le port d'Abidjan d'un poste à quai de 12 m de tirant d'eau admissible, afin de faire face aux contraintes d'exploitation liées aux grands projets en cours au quai sud.

Dans la vision de l'Autorité portuaire, le développement du port d'Abidjan nécessite plus de projets structurants. C'est pourquoi, elle ambitionne toujours avec l'appui de l'Etat, de faire de la plateforme portuaire d'Abidjan un véritable complexe industriel-portuaire, intégré au grand Abidjan.

Cela passe par la réalisation d'un tunnel sous le canal de Vridi, connecté au pont de Jacquville et au PK 24, le développement d'activités portuaires sur les réserves foncières de l'île Boulay et à l'ouest du canal de Vridi, la construction d'une plateforme logistique dans la nouvelle zone industrielle du PK 24, etc.

A terme, tous ces projets positionneront durablement le port d'Abidjan comme premier hub port de la Côte-Ouest Africaine et l'un des plus performants d'Afrique.





Le gouvernement ivoirien a fait de gros investissements dans les infrastructures en vue de rendre le pays attractif

>>> d'accueillir 1,5 million de touristes avec une capacité de plus de 45 mille chambres d'hôtels et compte investir, pour la même période, 3200 milliards dans le secteur touristique afin de contribuer, de plus en plus, à la progression du Pib national estimé à 7%.

Comme on le voit, Abidjan devient depuis 2011, un cadre enchanteur, de sorte qu'elle soit baptisée « Manhattan d'Afrique », tant sa situation et son architecture en hauteur rappelle, toutes proportions gardées, sa grande sœur américaine.

#### A l'épreuve de la Covid-19

Le ministre du Tourisme Siandou Fofana et les acteurs, le 18 mai 2020, partageaient les recettes de la relance post-Covid-19 avec l'écosystème de l'hôtellerie, de la restauration, du voyage et du divertissement, à l'effet de définir les clés d'une reprise efficace après la pandémie.

Ce sont plusieurs mesures d'appui et d'accompagnement prises par le gouvernement, se déclinant à travers les différents fonds au profit des grandes entreprises, des Pme/Pmi, ainsi que des mesures sociales.

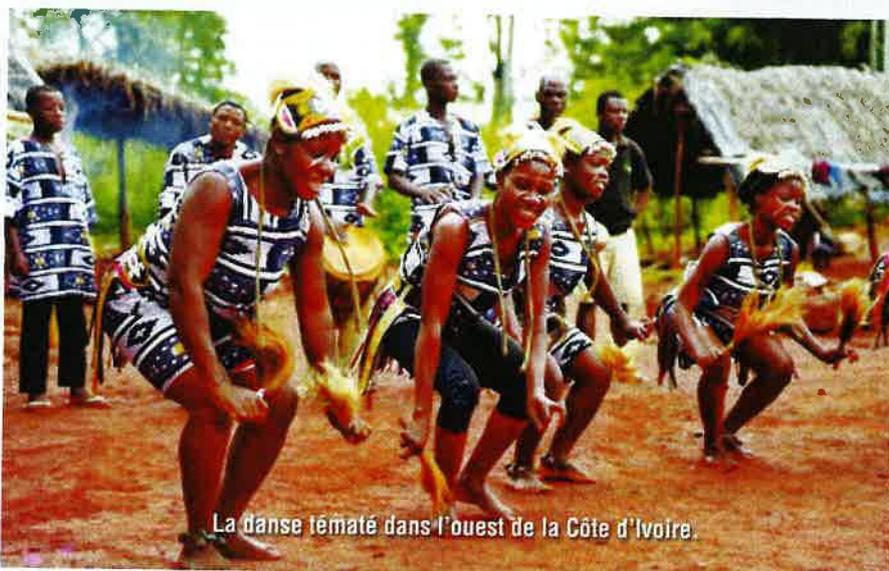
Au regard des effets pervers de cette pandémie mondiale, la Côte d'Ivoire a opté pour la réorientation de son offre

qui est, dorénavant, de prioriser et développer le tourisme domestique et le tourisme régional faisant d'Abidjan, le hub du tourisme d'affaires et une base de divertissement et de loisirs pour la région Afrique de l'ouest en particulier.

A la réalité, la Côte d'Ivoire veut saisir l'opportunité de la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2023) pour proposer des

activités thématiques en lien avec cet événement majeur et en faire un produit d'appel pour repositionner le pays au plan international. Ce qui a l'avantage d'inciter les entreprises à manifester leur intérêt dans la prise d'option aux initiatives locales pour investir en vue de l'émergence des Champions nationaux. ■

Jean-Antoine Doudou



La danse tématé dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.

# LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS EN CHIFFRES CLÉS



## OBJECTIFS

**20%** de couverture forestière nationale recouvrée d'ici 2030.

## RENFORCEMENT DU MAILLAGE TERRITORIAL

La création de:

- La Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)
- La Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI)

**24** Directions Régionales

**29** Directions Départementales

**118** Cantonnements

**190** Postes

## RESSOURCES HUMAINES ET ACTION SOCIALE

- Recrutement de **2208** agents au sein du Ministère de 2011 à 2020

- Recrutement et formation de **650** agents de la BSSI en 2020

- Augmentation de **62%** du taux de bail des agents techniques des Eaux et Forêts

- Riposte contre **la covid\_19** (masques et kits de lavage de mains)



## RENFORCEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

**2012:** Élaboration du document du PLANGIRE.

**2018:** Adoption de la Politique de Préservation et d'Extension des Forêts.

**2019:** Adoption de la Stratégie de Préservation et d'Extension des Forêts.

**2019:** Actualisation du Document de Politique Nationale de l'eau.

**2019:** Adoption / Promulgation du nouveau Code Forestier

**2020:** Adoption des textes d'application (Décret)

Mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

## ÉQUIPEMENTS



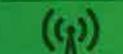
Plus de **200** Pick-up et véhicules de type 4X4



**450** Motos cross & Quads forestiers



Armement (armes, gilets pare-balles, casques pare-balles)



Communication et transmission (GPS, drone et radios)



Déploiement d'un Système Informatisé de Gestion des données du Suivi-Evaluation des Programmes et Projets (SIGSEPP) dans les Directions Régionales.

## OPÉRATIONS SPÉCIALES



**1.169.174** arbres plantés



**1 jour 1 million d'arbres en 2019**

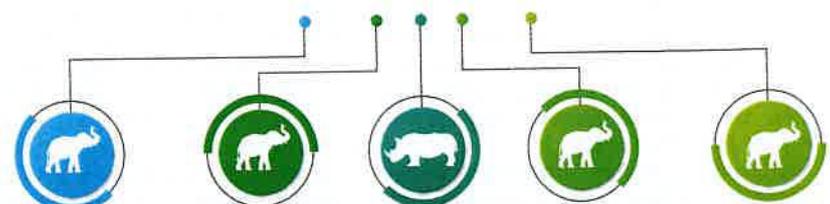


**5.300.000** arbres plantés



**1 jour 5 millions d'arbres en 2020**

## CONFLITS HOMME-FAUNE



Capture et déplacement de **04** Éléphants de Daloa au Parc National d'Azagny en 2014

Refoulement de **03** Éléphants de Sikensi à la forêt classée d'Irobo en 2015

Transfert de **01** Rhinocéros à la réserve de N'zi River Lodge

L'installation de collier GPS de suivi satellitaire sur **03** Éléphants de la Réserve d'Abokouamékro en février 2019

Transfert de l'éléphant de Guitry dans la réserve de N'zi River Lodge en 2020

## Arts et culture

# La Côte d'Ivoire sur la route de l'industrialisation

« La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir une nation industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ». Par ces propos, Maurice Kouakou Bandaman, qui venait d'être nommé ministre de la Culture et de la Francophonie, le 11 juin 2011, traduisait ainsi les ambitions du président de la République, Alassane Ouattara, pour le secteur des arts et de la culture.



Le Président Alassane Ouattara a accordé un intérêt particulier au monde de la culture et des arts

PAR JEAN-ANTOINE DOUDOU

**S**elon lui, le premier citoyen ivoirien a pour ambition de faire de la culture un maillon essentiel qui confirme, chez l'Ivoirien, le sentiment d'appartenance à une même famille; le partage de valeurs communes; la fierté de partager des richesses culturelles matérielles et immatérielles dans le rassemblement et l'union. Le tout, pour parvenir à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire avec une contribution significative des arts et de la culture. Et toutes les actions menées s'inscrivent dans cet axe stratégique.

C'est pourquoi, malgré la diversité, le but assigné à la culture, sous la gouvernance d'Alassane Ouattara, est de promouvoir l'unité et l'union des Ivoiriens à travers cette diversité culturelle. Cela s'est vite traduit par le slogan institutionnel : « L'Art et la Culture nous rassemblent ! »

Au-delà du slogan, toute politique culturelle s'appuyant sur un cadre juridique et réglementaire, le chef de

l'exécutif ivoirien a doté le secteur culturel d'un arsenal juridique cohérent, de sorte que la pratique des métiers des arts et de la culture se fasse dans un cadre normatif à même de permettre aux acteurs de vivre des retombées de leurs créations.

Ainsi, de 2012 à 2016, quatre nouvelles lois ont adoptées à l'Assemblée nationale puis promulguées par le chef de l'Etat. Ce sont : la loi n°2014-425 du 14 juillet 2014 portant politique culturelle nationale; la loi n°2014-426 du 14 juillet 2014 relative à l'industrie cinématographique; la loi n°2015-540 du 20 juillet 2015 relative à l'industrie du livre; la loi n°2015-555 du 26 juillet 2015 relative au droit d'auteur et aux droits voisins.

Les lois sur les langues nationales, le patrimoine national étant en attente, cap sera mis sur la ratification de nombreux traités, conventions et accords de partenariat et de coopération.

La Côte d'Ivoire, qui veut s'appuyer sur la culture pour impulser son développement

intégré, se mettra ainsi en lien étroit avec le monde entier.

Aujourd'hui, les artistes ivoiriens peuvent faire valoir leurs talents à travers des pays tels que le Burkina, le Sénégal, le Nigeria, la France, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la Chine, le Portugal, le Qatar pour ne citer qu'eux.

## Le patrimoine matériel et immatériel

En juin 2012, la Côte d'Ivoire a inscrit son premier bien culturel sur la précieuse liste du Patrimoine mondial de l'Unesco: il s'agit de la ville historique de Grand-Bassam. En décembre 2013, le pays a inscrit "le Balafofon Djéguélé", (Balafofon senoufo) sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco. En décembre 2017, c'était au tour du masque gouro le Zaouli d'être inscrit au Patrimoine mondial immatériel de l'Unesco.

Selon les experts culturels, d'autres biens culturels matériels et immatériels sont en

passé d'être inscrits sur les prestigieuses listes de l'Unesco par la Côte d'Ivoire. Il s'agit, entre autres, au niveau matériel, des mosquées de type soudanais du nord de la Côte d'Ivoire dont les plus célèbres sont les grandes et petites mosquées de la ville historique de Kong. Il s'agit aussi des pierres du parc archéologique d'Ahouakro près de Taabo et des vestiges d'Assinie. Au niveau immatériel, la Côte d'Ivoire travaille sur la valorisation des savoir-faire dans l'art à tisser du pagne baoulé, guéré, gouro, sénoufo, yacouba. Il en sera ainsi pour le masque échassier yacouba, le masque goli, la fête de l'Abissa, le Kouroubi, les fêtes de générations, le Fatchoué, etc.

Dans la même dynamique, la Côte d'Ivoire, sous l'impulsion d'Alassane Ouattara, a créé de nouveaux festivals et encouragé des festivals patrimoniaux de générations ou d'initiation. Des événements tels que le Masa, le Femua, le Popo-Carnaval, l'Abissa, avec le soutien de l'Etat, font toujours la fierté de la Côte d'Ivoire. Selon les statistiques, avant 2011, sur une centaine de festivals, fêtes patrimoniales, de générations, ou d'initiation, 80 avaient disparu ou étaient dormants.

Aujourd'hui, ce sont 300 festivals qui font la promotion des us et coutumes d'une région à l'autre.

## Devoir de mémoire

Le patrimoine culturel, c'est aussi la mémoire historique et archéologique. Selon Aimé Césaire, « plus un peuple connaît son passé (glorieux ou douloureux) plus ce peuple comprend son présent et réussit son futur ».

Pour Alassane Ouattara, il fallait exhumer ce passé des peuples longtemps caché ou volontairement tu.

« Il a fallu attendre juillet 2017, pour que la majorité de nos compatriotes découvrent que leur pays a aussi été une terre de déportation de captifs partis de Lahou-Kpanda, Assinie, Grand-Bassam, Sassandra, des côtes ivoiriennes (du 17 au 19<sup>ème</sup> siècle) devenus esclaves aux Etats-Unis, en Guyane, au Brésil, au Mexique », rapportait Maurice Bandaman lors du lancement du programme de "la Route de l'esclave" en juillet 2017, à Kanga-Nianzé, dans le département de Tiassalé où une stèle a été érigée.

L'année dernière, il faut noter que, dans le cadre de ce même programme, la Côte d'Ivoire a accueilli une délégation des Boni de Guyane, dont les aïeux sont censés partis de Tiassalé.

## Le livre et la lecture

Entre les années 80 et 2000, les éditeurs ivoiriens publiaient, à peine, une demi-dizaine d'œuvres littéraires par an. Deux éditeurs se partageaient le marché du livre en Côte d'Ivoire. Après 3 éditions, le Salon international du livre (Sila) s'était arrêté. Sur instruction du chef de l'Etat, la Côte d'Ivoire, par une politique d'éveil, a redonné une vitalité au milieu du livre.

Et de deux éditeurs, la Côte d'Ivoire en compte aujourd'hui 15 nationaux, avec 200 parutions d'œuvres littéraires par an. Le Sila se tient régulièrement depuis 7 ans et la Côte d'Ivoire est présente à tous les grands rendez-vous du livre et bien souvent en qualité de pays invité d'honneur. "Prix Ivoire", Prix Kaïlédra et bien d'autres forums littéraires font de la Côte d'Ivoire le point de ralliement des icônes du livre et de la lecture. Par-dessus tout, il est bon de noter que les Ivoiriens lisent. Contrairement à l'idée que les Africains ne lisent pas.

## Le cinéma retrouve ses lettres de noblesse

Jusqu'au début des années 90, la Côte d'Ivoire disposait d'un réseau de salles de cinéma estimées à une centaine sur l'ensemble du territoire national.

Le développement du numérique et le piratage des vidéogrammes a donné un véritable coup de massue au 7<sup>ème</sup> art ivoirien. Ainsi, d'une centaine de salles de cinéma, notre pays était à deux salles de qualité jusqu'en 2014. Désormais, la Côte d'Ivoire compte six (06) grandes salles aux standards internationaux.

Il a fallu, alors, attendre l'avènement du Président Alassane Ouattara pour que la Côte d'Ivoire commence à sortir sa tête du naufrage et du coma.

Cela, à la suite de la création de l'Office du cinéma de Côte d'Ivoire (Onacci), dès 2011; et du Fonds de soutien à l'industrie du cinéma (Fonsic). En termes de financement, l'Etat a consacré plus de 3 milliards à la politique du cinéma (2012 à 2019). Cela a occasionné une présence régulière et remarquée de la Côte d'Ivoire dans tous les plus grands rendez-vous du cinéma en Afrique et dans le monde. Le résultat, plus de 35 films ( longs métrages, téléfilms, documentaires) ont été produits et réalisés. Ces productions ont glané de prestigieux prix nationaux et internationaux.

Des festivals de cinéma (Clap ivoire, Ivoire Ciné Tour, Ciné École, Ciné Droit Libre Abidjan, sont au nombre des événements qui captivent l'attention des cinéphiles.

Au plan muséal, jusqu'en 2017, la Côte d'Ivoire n'abritait que deux grands musées publics : le Musée du costume de Grand-Bassam et le Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire au Plateau. Avec leur réhabilitation, à la faveur des Jeux de la Francophonie, le renouvellement du Fonds muséal et des innovations ont accru la fréquentation des deux musées qui est passée de 5000 à 90.000 entrées (2018).

L'art plastique et la photographie ivoiriens sont régulièrement présents, depuis 2012, à la Biennale de Venise, au Dak'Art. Plusieurs actions de soutien aux créateurs de ces domaines ont été mises en route sous la gouvernance d'Alassane Ouattara.

Quant à la mode ivoirienne et l'art du pagne tissé, de nombreux événements dans le milieu ont été initiés. La preuve :

depuis 2015, le ministère de la Culture et de la Francophonie a mis à l'honneur le pagne tissé ivoirien, décoré les femmes ministres qui arborent ces pagnes en faisant leur promotion.

## Un point d'honneur à la formation

L'Insaac et les écoles d'enseignement artistique ont connu une réforme en profondeur de sorte à offrir, aux étudiants, tous les outils pouvant leur permettre d'être opérationnels, de s'installer en tant qu'opérateurs culturels, créant leurs propres emplois. Ainsi les étudiants en peinture ou en sculpture ouvrent leurs propres ateliers, les étudiants en danse et théâtre créent leurs propres troupes. De même, les matières telles que la comptabilité, le droit des affaires, le droit de la propriété, l'entrepreneuriat, la gestion ou le management des projets artistiques, le marketing, etc. ont été introduites dans les matrices de formation.

## Le rayonnement au sein de la Francophonie

La Côte d'Ivoire, par le leadership avéré du président de la République, entretient une forte coopération au sein de la Francophonie. Ce qui lui permettra d'organiser, avec brio, les Jeux de la Francophonie en juillet 2017. Au nombre des événements de renom, il faut noter le retour du Masa après 7 années d'arrêt.

## Du point de vue des infrastructures

Le 19 septembre dernier, Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Culture et de la Francophonie, procédait à la pose de la première pierre de deux importantes infrastructures culturelles dans le village communal de Goréké à 4 km de la ville de Tabou, dans la région de San-Pedro. Il s'agit d'un Centre culturel intégré (Cci) et d'un Lycée professionnel d'enseignement artistique (Lpea). Le tout, d'un montant de 18 milliards de FCFA.

Et ces infrastructures de pointe, le président de la République, Alassane Ouattara, a acté leur construction dans 16 capitales régionales de la Côte d'Ivoire. Déjà, le pays avait pris la construction et l'équipement d'infrastructures à bras le corps. C'est le cas du Palais de la Culture de Treichville qui a été remis à neuf, après avoir été pillé par "les jeunes patriotes" de Blé Goudé lors de la crise postélectorale de 2010. Pour un coût global de 24 milliards de FCFA. La salle de 1500 places de ce même palais a été dotée d'un projecteur numérique de pointe.

Le Centre culturel Jacques Aka de Bouaké et la Bibliothèque nationale ont également été réhabilités. En attendant, la Bibliothèque de la renaissance africaine dont les travaux préliminaires ont démarré. Pour bien conduire cette politique culturelle, l'Etat a renforcé la proximité entre les populations et la culture. Ainsi, de 12 directions régionales, en 2011, la Côte d'Ivoire est passée aujourd'hui à plus de 32 directions régionales. >>>



Le Palais de la culture d'Abidjan (Treichville)

» Au total, si la Côte d'Ivoire a réalisé déjà, sous la gouvernance d'Alassane Ouattara, de grands travaux d'infrastructures culturelles, il est à noter que certaines d'une valeur de 500 milliards sont en prévision. Cela, avec des financements sur le budget de l'Etat et du PPP (partenariat public-privé).

### Art et Culture : vecteurs de croissance, de prospérité et de richesse

Le chef de l'Etat l'a compris tôt. La culture doit être aussi un maillon essentiel du développement économique de la Côte d'Ivoire. A ce titre, l'art et la culture se sont avérés être de véritables vecteurs de croissance, de prospérité et de lutte contre la pauvreté. Selon les chiffres de l'Institut national de la Statistique et le Programme national de développement (Pnd), la contribution des activités culturelles au PIB est de 2.43% en 2012; de 3,8% en 2017 et de 4% en 2018. Selon les résultats du Recensement général de la population et de l'Habitat (Rgph 2014), sur une population de 8.070.764 individus en situation d'emploi en Côte d'Ivoire, 655.560 personnes exercent une profession culturelle soit 8% de la population en situation d'emploi. Et ces

emplois sont exercés par 43% de femmes et à 70% par des personnes de moins de 50 ans. L'observation est que la culture donne plus d'emplois aux Ivoiriens, aux jeunes et aux femmes que la Fonction publique.

### Droits d'auteur et amélioration de la vie des artistes

Les crises successives qu'a traversées la Côte d'Ivoire de 2000 à 2010 ont eu des répercussions tragiques sur la vie des créateurs et des artistes. Ce qui a rendu les métiers des arts précaires, les érigeant en « métiers de gloire à risque », selon certains observateurs du secteur.

Avec les affres de la crise, notamment le phénomène du piratage et la consommation numérique des œuvres d'art, de nombreux artistes étaient tombés dans l'indigence totale. Pour faire face aux besoins du quotidien, ils n'avaient de voie de salut que de solliciter la générosité publique par des SOS.

Pour Alassane Ouattara, tout Ivoirien doit bénéficier de l'Etat de Côte d'Ivoire. Mieux, ceux qui ont contribué au rayonnement de l'Etat à quelque niveau que ce soit, doivent bénéficier de la Nation. Sur proposition de Maurice Bandaman, le président de la République et au gouvernement acteront

le projet de la pension présidentielle mensuelle de 300.000 Fcfa. Ainsi, en 2014, le projet entre dans sa phase active avec 15 icônes de tous les domaines des arts et de la culture. A ce jour, cette rente s'étend à plus de 60 artistes.

S'agissant du droit d'auteur, il faut noter les réformes du Burida. Ce qui a permis à cette structure de connaître une stabilité. Ainsi, de 2012 à 2018, c'est la rondelette somme de 7.113.770.720 Fcfa que le Burida a récoltée.

Récemment, à l'occasion de la survenue de la Covid-19, le président de la République a ordonné la répartition urgente, le 10 avril dernier, de 500 millions de FCFA afin de soulager les acteurs du secteur des arts et la culture. De plus, 700 créateurs de tous les secteurs de ce domaine ont reçu chacun une enveloppe de 300 mille FCFA. A cela, il faut ajouter la distribution de vivres et non-vivres d'une valeur de 50 millions de FCFA aux acteurs culturels.

Au total, l'art et la culture en Côte d'Ivoire, sous la gouvernance d'Alassane Ouattara, ont pris l'ascenseur vers leur développement. ■

Jean-Antoine Doudou

## Sports

# La belle performance sportive du gagnateur Ouattara

Dans son programme de gouvernement, le président Alassane Ouattara a fait de la construction d'infrastructures sportives et de la réhabilitation de l'existant un projet d'épanouissement de la jeunesse. Aussi, s'est-il engagé à organiser de grands événements sportifs pour le repositionnement et le prestige de son pays à l'international après plusieurs décennies de crise.



Le Président Alassane Ouattara brandissant fièrement le trophée de la coupe d'Afrique des Nations en compagnie du capitaine Yaya Touré.

PAR OUATTARA GAOUSSOU

L'organisation de la CAN 2023 est une belle occasion de doter le pays de certaines infrastructures sportives. Surtout que depuis la fin de l'ère de la célébration tournante de la fête nationale sous le président Félix Houphouët-Boigny, le pays n'a pas vu sortir de terre de nouveaux terrains de jeu. Pour comprendre les chantiers et les gros investissements du président de la République dans le milieu du sport, il faut se référer à son programme de 2010 «Vivre Ensemble», en son chapitre XI intitulé «Mobilisons et occupons notre jeunesse». Le président de la République y décline sa vision pour le sport dans lequel il s'est engagé à investir 600 milliards FCFA pour le plein épanouissement de la jeunesse.

## Cadre institutionnel : La loi sur le sport

«La pratique du sport est une source de distraction très prisée mais surtout une des bases importantes de l'éducation de nos jeunes, permettant de leur inculquer des valeurs essentielles : le goût de se dépasser, le sens de l'effort, autant de qualités qui les aideront à réussir, quel que soit le chemin qu'ils emprunteront», lit-on à la page 44 du programme «Vivre Ensemble». Mais pour que le sport puisse jouer pleinement le rôle à lui dévolu, il lui faut une base juridique, un cadre constitutionnel. Surtout qu'au-delà, le sport est devenu une industrie. C'est ainsi que le président s'est investi pour doter le sport d'une loi. Promulguée par le chef de l'Etat, le 22 décembre 2014, cinq

jours seulement après son adoption (17 décembre) par l'Assemblée nationale, la loi relative au sport se présente aujourd'hui comme un acquis importantissime de la gouvernance du président Ouattara, puisqu'étant la première du genre en Côte d'Ivoire.

Ce texte dote le pays d'un cadre réglementaire et institutionnel du sport, en adéquation avec les évolutions en cours dans le monde. Séquencée en 10 titres allant de l'organisation du sport aux distinctions et récompenses en passant par la formation, l'enseignement, le financement et les modalités de la pratique du sport, cette loi assure et institue une gouvernance basée sur le partage de la gestion du sport entre l'Administration publique et les différentes composantes »



Le Président Alassane Ouattara et l'Athlète Marie - Josée TA LOU,

» du mouvement sportif. La "Loi Lobognon"- du nom du ministre des Sports qui a porté le texte - incite les groupements sportifs à une meilleure gestion administrative et financière de leurs ressources, et subordonne l'allocation éventuelle d'aides publiques aux fédérations sportives à une meilleure prise en compte de la promotion du sport, des progrès réalisés, des résultats obtenus, du nombre d'athlètes... Il y est prévu la création d'un fonds pour le développement du sport. La loi sur le sport matérialise la volonté du président Ouattara de renforcer le cadre institutionnel du sport en Côte d'Ivoire. Alors que le sport était régi depuis l'indépendance par le décret n°68-146 du 13 mars 1968, la présente loi définit les principes d'organisation et de pratique du sport ainsi que les moyens de sa promotion, de son développement et de son financement. Une grande révolution dans le milieu sportif.

Sauf que cette belle volonté du premier des Ivoiriens tarde à prendre forme sur le terrain. Les différents décrets d'application étant inexistant.

### La construction des infrastructures

«Nous réhabiliterons les infrastructures sportives en mauvais état et en construirons de nouveaux en commençant par les régions qui en manquent le plus». En visionnaire et bâtisseur averti, le président Ouattara savait que seules des infrastructures en bon état peuvent garantir une meilleure pratique, de bons résultats, former une élite. Aussi s'est-il investi dans un vaste programme de construction et réhabilitation des enceintes sportives (pratique et formation). On en citera de

façon non exhaustive.

### INJS : Réhabilité et réformé

Ecole de formation des enseignants et encadreurs sportifs, cet établissement a été réhabilité avec un système de formation réformé. L'école forme aujourd'hui, avec son système LMD, des cadres de sports avec des spécialités (football, basketball, handball, taekwondo,...). Une nouvelle filière, «professeur de collège option entrepreneuriat» fait même son admission dans le programme de formation.

A la faveur des 8<sup>ème</sup> Jeux de la Francophonie en 2017, la capacité d'hébergement de l'école a été largement augmentée avec la construction des dortoirs préfabriqués (village Akwaba composé de 33 bâtiments R+2). Des aires de jeu (football, rugby, basketball, handball...) et une salle polyvalente ont été réhabilitées et/ou construites.

### Le hall des sports et la salle polyvalente au Parc des Sports

Depuis 2013, deux autres bâtiments sont venus renforcer les capacités du Parc des Sports.

Le hall des sports composé de deux salles a été érigé en 2013 à la faveur de l'Afrobasket à Abidjan. Pour faire face aux exigences de cette même compétition, le Palais des Sports a été rénové. A côté, il y a la salle polyvalente qui peut abriter aujourd'hui des tournois de tennis de table, de tennis, de basketball, de handball, de volleyball, de boxe, de futsal... et même des spectacles culturels.

### Le Palais du Taekwondo, la parfaite coopération ivoiro-coréenne

Le 29 décembre 2014, l'Etat de Côte d'Ivoire représenté par le ministre Alain Lobognon, et Sang Chui Kim pour la République de Corée ont paraphé la convention pour la construction d'un centre sportif et technologique de l'information et de la communication ivoiro-coréen de taekwondo à Abidjan. Depuis février 2020, ce projet, situé sur le site du bas-fond du Lycée Technique à Cocody, non loin de l'échangeur des 220 Logements, devenu réalité, est fin prêt. Le Palais du taekwondo baptisé «Centre sportif, culturel et des TIC ivoiro-coréen Alassane Ouattara» offert par la République de Corée, à travers l'Agence de coopération internationale (KOICA), à la Côte d'Ivoire est composé d'un gymnase omnisports d'une capacité d'accueil de 1500 places et d'un bâtiment annexe comprenant les bureaux de la Fédération ivoirienne de taekwondo (FITKD). La tôle perforée enveloppant le gymnase apporte une protection passive à l'ensoleillement direct et assure un confort thermique grâce à une ventilation naturelle traversant. La température quasi constante de la salle omnisport, annule tous les besoins en climatisation. Même quand la température atteint plus de 35° à l'extérieur. Le Palais du taekwondo rêvé par le président de la FITKD, le ministre Bamba Cheick Daniel est financé par la République de Corée à la KOICA et l'Etat de Côte d'Ivoire à plus de 6 milliards F CFA.

### Stade d'Ebimpé : Un joyau architectural

Fruit de la parfaite coopération entre la République populaire de Chine et la Côte d'Ivoire incarnée par le président

Alassane Ouattara, le stade olympique d'Ebimpé reste un autre héritage que le bâtisseur laisse à son pays. Ce stade baptisé "Stade Alassane Ouattara" est un joyau architectural de 60012 places bâti à Ebimpé, dans la commune d'Anyama, au nord d'Abidjan sur une superficie de 20 hectares. Première des six enceintes retenues pour la CAN 2023 en Côte d'Ivoire (les autres sont prévues à Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo et San Pedro), ce stade était au nombre des terrains en lice pour accueillir le Trophée des champions de France 2020 mais la pandémie à coronavirus a tout remis en cause. Toutefois cette crise sanitaire n'a nullement impacté les travaux de construction dont le coût de réalisation est estimé à 96 millions d'euros, soit 62,976 milliards FCFA, financé par la Chine et construit par le Chinois Beijing Institute Architectural Design. Le stade d'Ebimpé abritera la cérémonie inaugurale et la finale de la CAN 2023. Ce joyau abritera également les rencontres de la sélection nationale.

### Anyama-Ebimpé: Une cité olympique bientôt construite

L'environnement du stade d'Ebimpé doit être vivant avec une cité où il fait bon vivre. L'étude préliminaire pour la réalisation de la cité olympique a été présentée au gouvernement ivoirien. Ce projet bénéficiera du soutien du partenaire marocain JESA. Le projet prévoit une piscine olympique, un autre terrain de football qui servira également au rugby avec un vélodrome, un hôtel 4 étoiles, un centre d'entraînement, un hôpital des sportifs, un centre de recherche en médecine du sport, des centres commerciaux (hypermarchés), un auditorium de 5000 places, des bâtiments pour les services administratifs, un hélicoptère et un musée sportif.

### Korhogo: Un stade de 50,512 milliards FCFA

La région du Poro aura son stade pour la CAN 2023 dont Korhogo est l'une des villes hôtes. D'un coût global estimé à environ 77 millions d'euros (50,512 milliards FCFA), ce stade ultra-moderne de 20000 places sera bâti par la China National Building Material sur une superficie de 50 hectares. Quatre terrains d'entraînement, une cité CAN de 32 villas et un hôtel 4 étoiles seront construits à côté de cette infrastructure.

### San Pedro : Un stade olympique de 20000 places

Entièrement financé par la Chine pour un coût de 41,716 milliards FCFA, le stade olympique de San Pedro abritera des rencontres de la CAN 2023. Les travaux, exécutés par le groupement China civil engineering construction corporation (CCECC), ont officiellement démarré le 23 février 2019, et le stade, d'une superficie de 22 409 m<sup>2</sup>, sera bâti à 200 m du corridor à l'entrée sud-est de la ville. L'édifice

sera doté, entre autres, de 20000 places entièrement couvertes et d'un parking de 2 000 places.

### Yamoussoukro : 47,232 milliards investis

La livraison du stade est prévue pour décembre 2021. Cette infrastructure construite par SOGEA SATOM (Vinci Construction) a une capacité de 20000 places. Le marché acquis par l'entreprise française concerne également la rénovation de quatre stades d'entraînement à proximité. Le tout pour un investissement de 47,232 milliards F CFA.

### Bouaké: Le Stade de la Paix rénové

Dans le cadre de la CAN, l'actuel stade sera rénové et verra sa capacité portée de 25 à 40 000 places. A côté, l'ancien terrain de Bouaké connaîtra un coup de neuf. Plusieurs autres aires de jeu seront aménagées dans des établissements de la 2<sup>ème</sup> ville du pays. Le stade Félix Houphouët-Boigny à Abidjan connaîtra aussi des travaux pour retrouver un nouveau visage. Plus grand stade du pays, les 35 000 places actuelles devront être portées à 45 000 places.

### Biafra : le complexe sportif Cheick Anzoumana Konaté remis à neuf

C'est le jeudi 7 juin 2018 que le ministre François Amichia a procédé à l'inauguration du complexe réhabilité de Biafra dans la commune de Treichville. Anciennement stade du Biafra ou complexe Yobou Lambert, cette enceinte a été rebaptisée du nom de l'ancien imam de la grande mosquée du quartier Yobou Lambert de Treichville, Feu Cheick Anzoumana Konaté. Mais ce qu'il faut souligner, c'est que cette infrastructure a été rénovée grâce au Programme de réhabilitation d'équipement et de construction d'infrastructures sportives (PRECIS). Après sa réhabilitation, l'édifice comprend une aire de jeu de football avec gazon naturel, un terrain de handball, de basketball, d'une salle de boxe et de musculation. La mairie s'étant engagée à construire une tribune de 300 places.

### La rénovation de la piscine d'Etat et Dominique Ouattara

Après plus de trois ans de rénovation, la piscine d'Etat a été livrée avec du matériel tout neuf dont l'acquisition a été autorisée par le gouvernement ivoirien. En plus de la piscine de Treichville, il faut ajouter la réhabilitation de la piscine Dominique Ouattara de Bingerville.

### L'organisation d'évènements internationaux

«(...) Nous soutiendrons la tenue d'épreuves de haut niveau dans les différentes disciplines, notamment l'organisation du Tour Cycliste de Côte d'Ivoire. Nous postulerons une nouvelle fois pour l'organisation de la CAN avant la fin du mandat», a écrit le président dans

son programme de gouvernement. Et il n'a pas failli. Pour le repositionnement et le prestige du pays à l'international, le chef de l'Etat a permis l'organisation de plusieurs évènements sportifs d'envergure.

### Le Tour cycliste de Côte d'Ivoire

C'est le seul évènement régulièrement organisé depuis l'accession au pouvoir du chef de l'Etat. Baptisée «Tour de la Réconciliation», cette course cycliste est bien inscrite dans le programme présidentiel. Malgré les difficultés de financement, ce tour inscrit au circuit UCI Africa contribue à réconcilier les Ivoiriens et à vendre la destination Côte d'Ivoire. Pour le repositionnement, la Fédération ivoirienne de cyclisme (FIC) peut décrocher une palme d'or. Avec un soutien conséquent du gouvernement ivoirien, le vélo portera encore plus haut le pays.

### L'Afrobasket 2013

L'Afrobasket 2013 est l'un des évènements sportifs qui ont aidé la Côte d'Ivoire à amorcer une sortie de crise réussie. Pendant une quinzaine de jours, cette compétition a réuni sur les bords de la lagune Ebrié les 16 meilleures nations africaines de basketball. Mais le mérite du pays et de son président est que la compétition a pu se tenir après plusieurs rendez-vous manqués avec la Côte d'Ivoire.

### Coupe du monde de taekwondo

Marque de la confiance des hautes autorités du taekwondo au président de la Fédération ivoirienne de taekwondo (FITKD), Me Bamba Cheick Daniel, l'octroi à la Côte d'Ivoire, le 8 juin 2013 de l'organisation de la Coupe du monde 2013 de taekwondo (28 au 30 novembre à Abidjan) est la preuve de la vitalité du pays d'Alassane Ouattara. Puisque, déjà en juin 2012, la Côte d'Ivoire a organisé avec beaucoup de réussite la 8<sup>ème</sup> édition de la Coupe du monde francophone de Taekwondo à Abidjan. Mais la Coupe du monde par équipe novembre 2013 est à mettre en lumière parce qu'elle était la toute première du genre en Afrique.

### La finale des grands prix

Du 2 au 7 décembre, la Côte d'Ivoire a été à l'honneur encore. Le pays d'Alassane Ouattara a accepté d'accueillir sur son sol la finale des Grands prix de taekwondo et de la Coupe du monde par équipe 2017. La World Taekwondo, la Fédération mondiale, à travers ces évènements manifeste ainsi sa confiance au pays et aussi sa gratitude pour tous les efforts financiers, organisationnels, pour la tenue de tous les évènements.

### Les 8<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie

Le 15 mars 2013 à Paris lors de la 87<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la francophonie, la Côte d'Ivoire est désignée pays-hôte des 8<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie. Du 21 au 30 juillet 2017, la Côte d'Ivoire relève le défi de cette

» et des investisseurs économiques dans les institutions judiciaires sera, au même moment, renforcée. Un accent particulier sera mis sur la culture du civisme et de la citoyenneté, via le développement de programme de formation citoyenne sur le respect des Institutions de la République et des biens publics, afin que chaque citoyen s'associe au développement de la Nation.

## **Pilier 2 : La création de richesse, source d'emplois**

En bon économiste, Alassane Ouattara sait plus que tout le monde, que créer de la richesse passe indubitablement par la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, en particulier l'industrialisation. Ainsi, il envisage accélérer la création de richesse ; promouvoir le secteur privé comme moteur de la croissance et de l'emploi ; améliorer le financement de l'économie ; poursuivre l'amélioration du climat des affaires ; renforcer les infrastructures économiques et développer l'économie numérique. Concrètement, il prévoit des actions précises à

la construction d'infrastructures dans les domaines du transport (extension par exemple du réseau routier bitumé, reliant toutes les capitales départementales en routes praticables en toutes saisons et du réseau ferroviaire), de l'électricité (toutes les localités du pays seront électrifiées *d'ici la fin 2025*), de l'eau potable (réalisation avec le Programme Eau Pour Tous, de 200 systèmes complets d'hydraulique urbaine dans 200 sous-préfectures en Côte d'Ivoire, alimentation en eau potable des localités non-sous-préfectures de 4000 à 5000 habitants). S'agissant du cadre de vie, il sera assaini par une gestion durable des déchets solides et liquides, ainsi que ceux qui sont dangereux. De même, l'accès au logement sera plus facile grâce à l'accélération de programmes de construction de logements sociaux en zone urbaine et rurale. Et les populations seront sensibilisées en matière de protection de l'environnement.

## **Pilier 4 : Le développement d'une administration plus performante et plus économe**

## **De toute évidence, Alassane Ouattara a concocté un programme édifiant pour transformer davantage qualitativement le visage de la Côte d'Ivoire et offrir de meilleures conditions de vie de ses concitoyens.**

savoir : redynamiser l'agriculture, les ressources animales et halieutiques, les chaînes agro-alimentaires ; préserver l'environnement et la protection de nos forêts ; booster l'industrie, le commerce et l'artisanat ; développer le secteur des mines et hydrocarbures ; promouvoir des champions nationaux ; encourager l'entrepreneuriat urbain ; relancer l'industrie du tourisme, des arts et des loisirs ; renforcer le partenariat public-privé ; accélérer la digitalisation de l'administration, des démarches administratives et du secteur privé etc.

## **Pilier 3 : Le développement des régions et l'amélioration du cadre de vie**

Pour Alassane Ouattara, il s'agira de renforcer la compétitivité des régions de Côte d'Ivoire par un environnement des affaires plus favorables et des infrastructures économiques de qualité. Objectif : permettre aux Ivoiriens de bénéficier de conditions de vie meilleure, partout en Côte d'Ivoire. A la pratique, le président de la République mettra en œuvre le programme de développement économique et social des régions. Des investissements massifs seront faits pour

L'ambition d'Alassane Ouattara, c'est de faire de l'administration ivoirienne un puissant catalyseur au service du développement du secteur privé, des régions et des citoyens. Pour réussir cela, il compte totalement moderniser l'administration publique en accélérant l'e-gouvernance ; en améliorant la transparence dans les concours d'accès à la Fonction publique ; en instaurant contrats de performances à tous les postes de la haute administration. A cela s'ajoutent le renforcement de la politique de décentralisation, via le transfert effectif des compétences et des ressources nécessaires à l'accomplissement des prérogatives des collectivités territoriales ; la création de l'Institut national de renforcement de capacités des collectivités territoriales (INRCCT), du Comité national des finances locales (CNFL) et la réforme de la Fonction publique territoriale (FPT). Ce n'est pas tout, car le chef de l'Etat envisage aussi de mettre sur pied un kit de développement régional comprenant un hôpital de référence de 100 lits, un lycée d'excellence, plus de 20 km de routes bitumées, des équipements sportifs, un centre de loisirs, une banque de développement agricole, un guichet

pour les PME, des transports en commun et des logements sociaux. Dans cet élan, la lutte contre la corruption et les diverses formes quasi institutionnalisées d'absentéisme seront intensifiées. Et tous les hauts responsables de l'administration devront continuer de déclarer leurs biens.

## **Pilier 5 : L'Ivoirien, au cœur de la Côte d'Ivoire Solidaire**

Aucun développement n'est possible sans ressources humaines. C'est pourquoi, Alassane Ouattara a décidé de placer l'Homme au cœur de son ambitieux programme de gouvernement. Et son intention est claire : faire de chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien, quelles que soient ses origines et ses conditions sociales, un acteur de développement épanoui, qui contribue, par son travail, à la création de richesse et au développement de la Côte d'Ivoire. Sa stratégie se construit autour de deux axes principaux. Primo : le renforcement et la valorisation du capital humain. Cela induit d'améliorer la qualité et l'efficacité du système éducatif par notamment l'évolution dans l'orientation des élèves et étudiants en faveur des métiers techniques et scientifiques ; le renforcement de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, à travers la mise en place de système d'accréditation de diplômés etc. Secundo : préserver le capital humain avec l'amélioration de l'offre et de la qualité des services de santé ; la poursuite de la généralisation de la Couverture maladie universelle (CMU) et de la gratuité ciblée des soins précisément pour la mère et l'enfant. De toute évidence, Alassane Ouattara a concocté un programme édifiant pour transformer davantage qualitativement le visage de la Côte d'Ivoire et offrir de meilleures conditions de vie de ses concitoyens. « C'est un projet qui reflète l'aspiration du pays et des Ivoiriens », notait, bien à propos, l'un de ses directeurs de campagne nationaux, le ministre d'Etat, secrétaire général de la Présidence de la République, Patrick Achi, lors de sa présentation dans un grand hôtel d'Abidjan, à la mi-octobre, en pleine campagne électorale. A l'en croire, le secret d'espoir du président Alassane Ouattara est de doubler, en dix ans, le PIB par habitant (soit au moins 3440 dollars US), et, surtout, de réduire le taux de pauvreté de 39 à 20%, et de créer plus d'emplois. Histoire de faire de la Côte d'Ivoire, une Nation forte, prospère et plus solidaire. Relever cet autre défi qu'il s'est imposé pour la période 2021-2025, après avoir formidablement reconstruit la Côte d'Ivoire entre 2011 et 2020, c'est le projet de ce grand président, entré à jamais dans l'histoire de ce pays.



# L'action de la Fondation en quelques chiffres

## La Fondation intervient dans 12 pays d'Afrique



Ouvrez votre cœur aux enfants d'Afrique. Ne les oubliez pas !

Grâce à votre générosité, nous allons pouvoir offrir une vie meilleure à des milliers d'enfants d'Afrique. Faisons en sorte que ce Noël soit pour eux, un beau Noël !

Choisissez l'action que vous souhaitez aider :

- Scolarisation des filles : 100 000 F CFA
- Centres de santé : 80 000 F CFA
- Kits scolaires : 55 000 F CFA
- Foyers d'accueil : 50 000 F CFA
- Campagne de vaccination : 35 000 F CFA
- Don de votre choix : .....F CFA

Cette année nous comptons encore sur votre soutien pour les actions de la Fondation en Afrique :

- Don de 500 000 F CFA
- Don de 1 000 000 F CFA
- Don de 2 000 000 F CFA

Soutenez nous, c'est avec vous que nous pourrions réussir nos projets !

J'adresse un chèque de.....  
Fondation Children of Africa :  
08 BP 1353 Abidjan 08 – Côte d'Ivoire

Mr  Mme  Mlle

Nom

Société

Adresse

Ville

Signature

**324 700**

Enfants ayant eu accès à la lecture gratuitement

**169 000**

Enfants déparasités

**84 027**

Enfants vaccinés (Méningite et fièvre typhoïde)

**118 000**

Kits scolaires distribués

**103 000**

Enfants suivis par la caravane ophtalmologique

**17**

Centres d'accueil subventionnés

**11**

Salles Multimédias

**9**

Bibliobus

### Dr Brice Kouassi

Secrétaire d'État en charge  
de l'Enseignement Technique  
et de la Formation Professionnelle



## “ Nous prévoyons la construction de 46 établissements dans les deux années à venir ”

Le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle connaît un nouveau dynamisme depuis l'arrivée du Secrétaire d'Etat Dr Brice Kouassi à la tête de cet ordre d'enseignement. Il a réussi à boucler la réforme de la formation professionnelle élaborée depuis 2009. Dans cet entretien, il démontre l'importance de ce secteur qui permet de résorber le chômage des jeunes.

**Le Patriote :** Vous êtes à la tête du Secrétariat d'Etat en charge de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle depuis le 4 septembre 2019. Une année après, comment se porte ce secteur ?

**Dr Brice Kouassi :** Je suis très heureux de vous dire aujourd'hui que la formation professionnelle se porte mieux. Nous sommes venu à la tête de ce Secrétariat avec beaucoup d'enthousiasme. Nous avons des collaborateurs très compétents qui y sont depuis des années et qui avaient besoin qu'on leur apporte un peu de passion. Du moins qu'on vienne leur communiquer une vision. Ce sont des facteurs qui ont facilité nos tâches. En

tout cas, c'est une chance pour notre pays d'avoir ce dispositif d'enseignement technique et de la formation professionnelle. Que les Ivoiriens soient rassurés. En termes de fondamentaux de notre système, les bases sont très solides. La formation professionnelle est une réalité en Côte d'Ivoire depuis les années 60. Et cela est à l'actif du Président Félix Houphouët-Boigny. Il a compris, très tôt, que cet ordre d'enseignement était l'avenir de toutes les nations. Donc il en avait fait l'avenir de la Côte d'Ivoire. C'est vrai qu'il y a eu la période 90, 2000, 2010 qui a fortement précarisé les fondamentaux que nous avons. Mais ce secteur se porte mieux aujourd'hui.

**LP :** Le Président Alassane Ouattara qui a épousé la vision de feu Félix Houphouët-Boigny a décidé de booster cet ordre d'enseignement. Quel commentaire ?

**BK :** Effectivement ! En 2011, le Président de la République Alassane Ouattara a remis la formation professionnelle sur les rails. Nous connaissons sa vision et nous essayons avec nos collaborateurs de la traduire en actes. En clair, la formation professionnelle se porte vraiment mieux et l'espoir est permis.

**LP :** Comment jugez-vous globalement les résultats de cette première année ?

**BK :** Je puis vous assurer que nos résultats sont très encourageants pour un début. Il

s'agissait, comme je l'ai dit plus haut, de mettre les choses sur les rails. Le dispositif existant déjà, nous l'avons juste réveillé pour être en phase avec le Président de la République qui aime que les choses s'accélèrent. Donc, nous avons accéléré les différentes réformes. Généralement les partenaires qui financent les différents projets sont nombreux. Et chaque partenaire vient avec ses projets qui ne sont pas toujours les mêmes que ce que nous avons l'habitude de voir ici. Leur mise en œuvre traîne car les discussions pour trouver un consensus mettent souvent du temps.

### **LP : Quels sont les taux d'insertion des diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ?**

**BK :** Par exemple, avec le Brevet de Technicien (BT), nous sommes à 33 % de taux d'insertion cette année. Ce n'est pas l'idéal. Les secrétaires, les comptables, les informaticiens, les hôteliers, les maintenanciers ne sont pas tous logés à la même enseigne. Il y a des secteurs qui sont plus touchés par le chômage que d'autres. Cette année, les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme n'ont pas bougé du fait de la Covid-19. Donc il n'y aura pas assez de recrutements de ce côté-là.

### **LP : On dit souvent qu'il y a une inadéquation entre les formations et les emplois. Comment régler ce problème ?**

**BK :** Pour régler durablement l'inadéquation formation-emploi, il faut prendre en compte trois éléments essentiels : l'identification des besoins des entreprises, les besoins du marché ivoirien et la mise sur le marché de ces apprenants en tenant compte de ces besoins. Je crois que c'est l'élément le plus important. Nous devons donc former pour nos secteurs industriel, commercial et tertiaire. Si vous voulez former par exemple des apprenants en informatique en tenant compte de l'informatique en 1980 et non des spécificités de 2020, ceux qui sortiront ne seront pas opérationnels. Aucune entreprise ne les recrutera, même après leur stage. On se rendra compte qu'ils ont beaucoup de lacunes. Je précise qu'aujourd'hui la question de stage est définitivement réglée. Car, l'apprenant doit faire obligatoirement un stage avant la validation de son diplôme. Si vous avez été très performant, l'entreprise est tentée de vous garder. Même quand elle ne peut pas vous garder, elle est tentée de vous recommander. C'est pour cela qu'on fait en sorte qu'il y ait ce stage.

### **LP : Quels sont les projets les plus importants qui attendent d'être mis en œuvre ?**

**BK :** Le projet qui était le plus important et qui conditionnait la réussite des autres projets était la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Cette réforme, jugée

intéressante, avait été déjà pensée en 2009. Mais après, elle n'a pas été suivie. En 2011, parce qu'on savait qu'elle était inéluctable pour amorcer le renouveau de cet ordre d'enseignement, nous l'avons remise au goût du jour. Et jusqu'en 2016 elle n'était pas encore bouclée. C'est pourquoi le Président de la République, Alassane Ouattara, ayant lui-même compris qu'il fallait aller rapidement à cette réforme, a pris un décret pour la relancer. Il restait maintenant à prendre des arrêtés d'application, à trouver les financements pour que tous les autres projets qui en découlent puissent être lancés. Nous y travaillons.

## **Effectivement ! En 2011, le Président de la République Alassane Ouattara a remis la formation professionnelle sur les rails. Nous connaissons sa vision et nous essayons avec nos collaborateurs de la traduire en actes.**

### **LP : N'est-elle pas caduque aujourd'hui ?**

**BK :** Nous avons estimé que de 2009 à 2019 le premier texte de cette réforme n'était plus d'actualité. Nous l'avons donc adapté en tenant compte de tout ce qui a été déjà fait et de la réalité du terrain. Nous avons fait en sorte de la réchauffer en tenant compte de l'actualité et des spécificités liées à l'année 2020. Aujourd'hui, nous nous retrouvons en phase d'application de cette réforme. Elle a permis de structurer notre économie en 13 branches professionnelles en tenant compte de ses potentialités et des ressources humaines disponibles.

### **LP : Combien d'établissements s'ouvrent cette année scolaire ?**

**BK :** Nous avons exactement trois établissements qui ouvrent leurs portes cette année. Nous avons dix mille places dans notre dispositif. Nous prévoyons la construction de 46 établissements dans les deux années à venir. Cela va permettre d'accroître l'offre de formation, et par ricochet, nous passerons de 5 % de l'effectif de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à plus de 15 %. L'idéal pour un pays comme la Côte d'Ivoire qui a des ambitions est de passer rapidement à 25 %. Ce n'est pas encore grand-chose, mais ce sera une très bonne avancée. N'oublions pas que l'avenir de la Côte d'Ivoire en terme d'offre d'emploi, c'est la formation professionnelle. C'est cet ordre d'enseignement qui permettra de trouver des solutions à la question de l'emploi, de lutter efficacement contre l'immigration clandestine. Aujourd'hui, nous devons plus orienter notre formation professionnelle vers le secteur industriel. Malheureusement nous avons une formation qui est généralement plus universitaire. Nous devons continuer la formation universitaire tout en nous

intéressant aux métiers. Nous avons à ce niveau beaucoup de déficits.

### **LP : Il semble que vous ayez mis l'accent sur la coopération internationale pour booster votre secteur. Quels commentaires ?**

**BK :** Oui tout à fait. Nous avons tissé des collaborations avec beaucoup de pays car les établissements sont portés par une coopération. Nous avons entre autres la France avec le C2D-ETFP, les États-Unis avec le MCC et le MCA, Israël, le Portugal, l'Espagne, la Chine... Ce dernier pays nous a aidés pour la construction de plusieurs établissements. Les États-

Unis prévoient construire 80 collèges et lycées pour l'éducation nationale et 3 à 4 établissements de formation professionnelle à Abidjan, Bouaké et San Pedro. Nous n'oublions pas la Corée du Sud. En clair, nous collaborons avec tous les pays. Les perspectives sont donc très bonnes. Il y a des pays qui sont intéressés par la destination Côte d'Ivoire. Le lycée hôtelier que nous avons à la Riviera a été construit par le Canada.

### **LP : Vous avez innové avec les Unités Mobiles de Formation. Qu'en est-il ?**

**BK :** Avec ces différentes coopérations, nous avons non seulement la construction des écoles, mais également la construction des Unités Mobiles de Formation (UMF). Nous nous sommes rendus compte qu'un établissement d'enseignement technique et de formation professionnelle, depuis les études en passant par la purge des droits coutumiers jusqu'à ce qu'on le réceptionne met souvent deux, trois voire cinq ans. Il y a des établissements que nous sommes en train de construire depuis 2015. Alors qu'avec notre population actuelle d'apprenants, un établissement coûte beaucoup plus cher et sa construction prend énormément du temps. C'est pourquoi nous avons trouvé une solution qui répond aux exigences de formation. En même temps qu'on règle le problème de formation de nos jeunes, nous devons faire aussi une communication pour un changement de mentalités en Côte d'Ivoire. Parce que beaucoup considèrent la formation professionnelle comme une destination des personnes qui n'ont pas réussi au niveau de l'enseignement général. Ce qui est totalement faux. Ce sont les meilleurs et surtout ceux qui sont appelés à un meilleur avenir qui doivent se retrouver au niveau de notre dispositif. Il y a ce changement de mentalité qu'on doit faire. Les unités mobiles de formation vont permettre de déconcentrer la formation



**LP : Quelles sont les perspectives ?**

**BK :** Je prie Dieu le Tout Puissant de nous donner la force parce que mes collaborateurs et moi-même, sommes engagés dans trois projets. Pour le premier projet qui est aussi important, je le cite parce qu'il a déjà démarré, il s'agit des réformes des filières. Nous ferons en sorte que chaque fois qu'on parlera de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire, on puisse dire exactement combien de filière nous avons. A ce jour, nous en avons 117 du CAP jusqu'au BTS. Pourtant, à l'intérieur, vous avez souvent des filières qui portent des dénominations différentes mais qui ont le même contenu. Nous sommes en train d'achever le travail qui va permettre de dépeussier tout cela pour avoir des spécialités distinctes avec des contenus différents adaptés aux réalités des entreprises. Le deuxième projet est déjà en marche. Depuis 2018, on fait en sorte que pour la gouvernance de nos établissements, nous puissions recruter des managers par appel à candidature. C'est ce qui a été fait. Et les textes qui ont institué cela disaient qu'on allait pendant deux années avec huit établissements faire cette nouvelle expérience. Et quand on finit en 2020, on fera le bilan qui nous permettra de tirer les conclusions. Si l'expérience est concluante, nous allons répandre cela sur tous les établissements. Les échos nous révèlent qu'on gagnerait à multiplier ce type de mode de gouvernance de nos établissements.

Quant au troisième projet, il nous tient à cœur. Nous allons faire en sorte que nos établissements soient de véritables incubateurs, c'est-à-dire qu'on puisse passer désormais au système école entreprise. Si nous voulons améliorer nos taux d'absorption chaque année, il faut qu'on se donne la chance en multipliant nos voies d'absorption. La première voie, c'est de faire en sorte que l'enfant qui est à l'école, pendant qu'il est en train d'apprendre la théorie, puisse faire la pratique. Pendant qu'il finit, qu'il puisse déjà continuer à avoir la main en travaillant comme s'il était dans une entreprise qui l'avait recruté. Les incubateurs sont des écoles certes, mais c'est également un embryon d'entreprise qu'on doit pouvoir financer. Nous allons faire en sorte que dans tous les établissements puissent avoir ces incubateurs. Certaines écoles en disposent mais à l'étape embryonnaire. Dans nos établissements, il y a déjà le volet production qui est prévu dès le départ. Les établissements d'hôtellerie par exemple font des prestations. Ils font la cuisine. Et dans ces mêmes établissements, on fait également la réception. Pour les élèves, c'est encore très intéressant parce qu'ils apprennent en même temps leur métier et ils le vivent au quotidien. On va faire en sorte de donner un contenu légal à cela. On va intégrer d'autres ministères pour qu'ils nous accompagnent dans ce projet. Car c'est un projet participatif et

» professionnelle, de la vulgariser. C'est-à-dire que pour recevoir aujourd'hui une formation professionnelle, on ne sera plus obligé de venir dans un établissement d'enseignement technique. C'est la formation qui va désormais vers vous, dans votre région, votre village et sous-préfecture. C'est pour cela que nous nous sommes lancés dans le projet d'acquisition de 32 unités mobiles de formation professionnelle en tenant compte des

**BK :** Bien sûr. Ce sont des écoles en bonne et due forme avec des enseignants. Mais leur particularité, c'est qu'elles sont ambulantes. C'est vraiment extraordinaire. Ce sont les mêmes curricula mais ce sont des écoles qui se déplacent. C'est leur spécificité. Et puis ce sont des écoles qu'on peut acquérir en moins de quatre, cinq voire trois mois. Avec les UMF, ce sont les enseignants seulement qui se déplacent. Ils vont dans une zone pour 6

**nous nous sommes lancés dans le projet d'acquisition de 32 unités mobiles de formation professionnelle en tenant compte des différentes régions de la Côte d'Ivoire.**

différentes régions de la Côte d'Ivoire. Dans chaque région, on aura une UMF qui pourra se déplacer pendant six mois dans une sous-préfecture ou dans un village pour former des gens. A travers ce projet, nous rendons la formation professionnelle plus dynamique.

mois. Mais pour rendre la chose plus facile au niveau de nos ressources humaines, nous allons faire en sorte que ces UMF soient localisées dans des régions. Donc vous avez à tourner dans la région. Alors que si on a une UMF d'Abidjan qui devrait partir vers Korhogo, pour nos enseignants, chaque fois, s'il faut quitter son foyer pendant 6 mois, ce n'est pas évident.

**LP : Ces formations sont-elles sanctionnées par des diplômes ?**

nous allons mettre en place des écoles entreprises.

**LP : Quels avantages pour ces écoles ?**

«Nous allons faire en sorte que nos établissements soient de véritables incubateurs».

**BK :** L'avantage se situe à deux niveaux. Le premier, c'est que vous vous retrouvez avec des gens compétents, rapidement opérationnels, sont absorbés par nos industries. Quand ils arrivent, tu te rends compte qu'ils ont appris cela à l'école, certes mais ils ont fait la pratique à l'école. Quand vous voyez ce type de diplômé, vous êtes tenté de le recruter rapidement. L'autre aspect qui est très intéressant, c'est que malgré la bonne volonté, c'est vraiment difficile d'absorber tous ceux que nous allons mettre sur le marché. Surtout en tenant compte des perspectives que nous sommes en train d'énumérer. Nous représentons à peine 5,2 % de l'effectif de l'enseignement général et nous sommes à 33 % du taux d'insertion. Ce n'est pas fameux. Il faut qu'on aille vers l'entrepreneuriat. Il faut qu'on pousse nos jeunes à devenir eux-mêmes des chefs d'entreprises. Soit ils sont salariés soit ils sont eux-mêmes des patrons et c'est ainsi qu'on aura la pépinière pour ce qu'on pourra appeler les nouveaux champions de notre économie de demain. Ces jeunes auront une expérience heureuse avec l'entrepreneuriat. Ils vont supplanter des entreprises qui existent déjà. Avec cette option nous allons multiplier nos possibilités d'absorption. Ce qui va améliorer le taux d'absorption au niveau de notre dispositif. Les perspectives sont très bonnes et l'espoir pour nos apprenants sera plus grand. ■

Réalisée par Anzoumana Cissé



## Une exigence préalable : l'unité nationale et la bonne gouvernance

**P**our la Côte d'Ivoire, rien ne sera possible sans consolider l'unité nationale ou développer le sentiment d'appartenance à une nation commune. L'objectif est de dépasser les prismes traditionnels du politique ainsi que les clivages du passé qui ont fait tant de mal au pays. Le dialogue entre tous, l'échange, le renforcement des valeurs, la construction d'un récit à la fois national et métissé sont au cœur du projet d'avenir ivoirien. La réconciliation s'inscrit aussi dans une démarche dynamique, celle de la définition de buts partagés.

Le projet du RHDP (Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix) va dans ce sens. Créée le 18 mai 2005 comme une alliance électorale, puis transformée en parti le 1<sup>er</sup> juillet 2018, la formation s'inspire des idéaux et des principes défendus tout au long de sa vie par le fondateur de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny. A la tête du parti, Alassane Ouattara incarne cette ambition de rassembler les forces politiques dans un même creuset, d'aller au-delà des affinités régionales, ethniques et culturelles, de dépasser le « vote régional ». Le RHDP est ainsi le parti d'une Côte d'Ivoire « une et multiple » qui protège la culture et les traditions

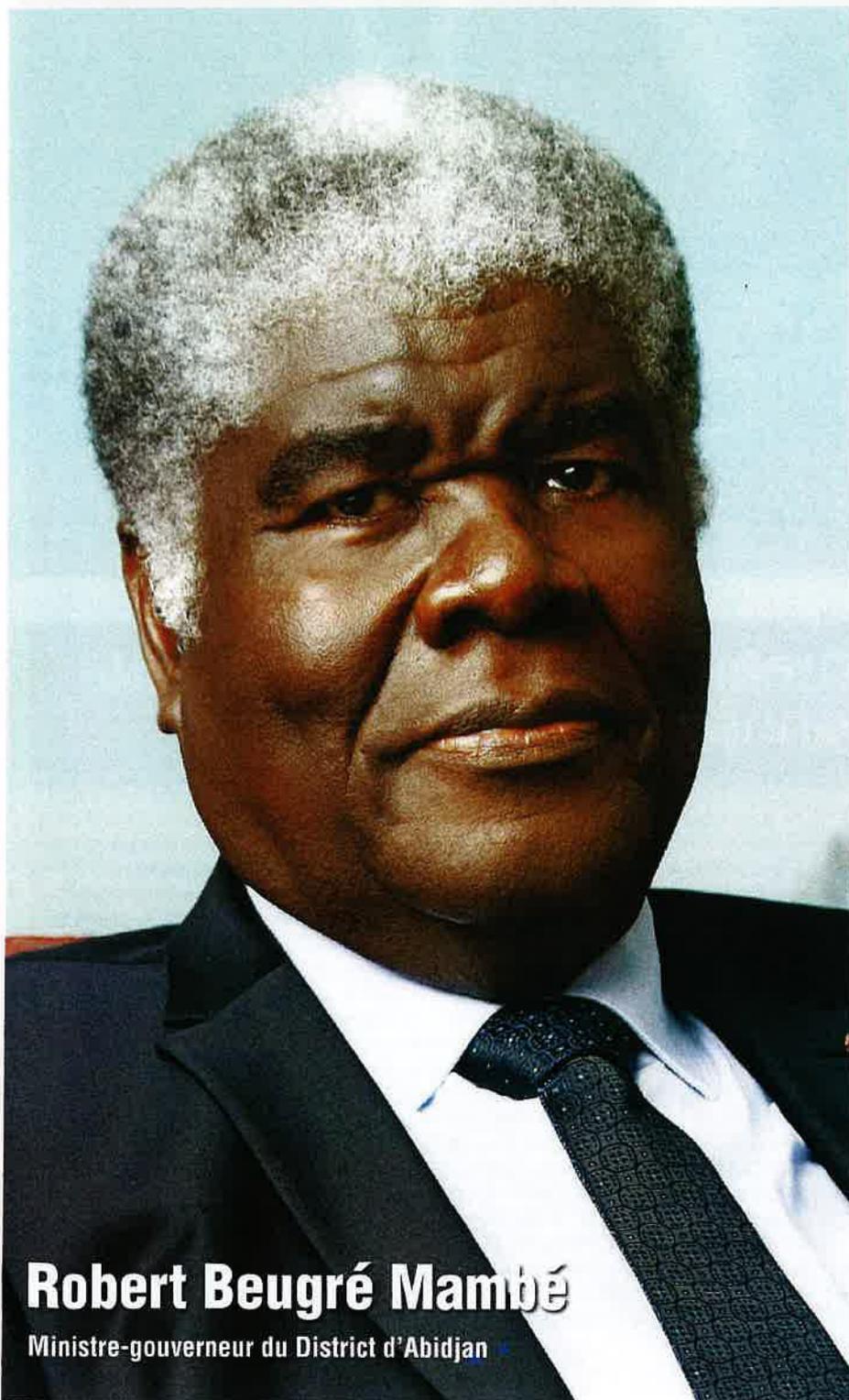
de chacun tout en œuvrant pour un objectif commun : le développement et une croissance inclusive et durable.

Le RHDP se veut aussi un parti des compétences, de mobilisation des énergies. Il vise à rassembler ceux et celles, jeunes et moins jeunes, désireux de s'investir en priorité dans le développement du pays. Le RHDP s'inscrit dans une volonté de bonne gouvernance et d'efficacité des actions publiques. Ce sont ces mécanismes de gouvernance et de transparence qui maintiennent et accentuent la confiance des partenaires internationaux et des investisseurs, et qui garantissent la bonne exécution des budgets et des projets. Ces mécanismes impliquent une action hors des partis, un travail institutionnel de l'Etat. Le but : inscrire cette exigence de transparence dans la durée, dans les pratiques quotidiennes. Le travail de la Haute autorité pour la bonne gouvernance (créée en septembre 2013) assure une mission de prévention et de lutte contre la corruption. La Cour des comptes est quant à elle chargée du contrôle des finances publiques. Les deux organismes participent ainsi, dans leur domaine respectif, à la consolidation des acquis démocratiques.

Source : CI E&P

# “Notre objectif est d’amener les jeunes à puiser au plus profond d’eux-mêmes”

Dans cet entretien, le Ministre Gouverneur du District Autonome d’Abidjan, M. Robert Beugré Mambé, explique la politique sociale mise en route par l’institution qu’il dirige, pour sortir les populations de sa zone de compétence de la pauvreté et du chômage.



**Robert Beugré Mambé**

Ministre-gouverneur du District d’Abidjan

**Le Patriote : Quel objectif visez-vous en créant le prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent ?**

**Robert Beugré Mambé :** Ce prix répond à plusieurs objectifs. Le premier objectif est de manifester la volonté du chef de l’Etat qui est d’accompagner les initiatives des jeunes en matière d’auto emploi, cela en complément de ce que le gouvernement initie comme projets et aussi de tout ce qui se fait dans les régions de Côte d’Ivoire au niveau des directions, au niveau des conseils régionaux, au niveau des communes. C’est de cette manière que nous accompagnons cette grande politique d’auto emploi au bénéfice de la jeunesse. Mais, quand on regarde le paysage social, on se rend compte que parmi les jeunes, on a trois catégories d’émergence de l’intelligence.

**LP : Lesquelles ?**

**RBM :** D’abord, il y a ceux dont l’intelligence s’exprime très rapidement dès l’école primaire et qui ont la chance de faire de grandes études jusqu’à l’université. Ensuite, il y a ceux qui sont intelligents, qui pour des raisons de difficultés financières de leurs parents ne peuvent continuer leurs études jusqu’au stade de l’université. Enfin, la catégorie de jeunes dont l’intelligence se réveille assez tardivement, c’est une intelligence en latence et elle vient en âge de 16-17 ans. Quand on regarde tout cela, on comprend une seule chose, tous les jeunes sont capables de réaliser de grandes choses pourvu que leur intelligence soit mise en activité au moment opportun, et c’est justement ce moment opportun que nous voulons offrir aux jeunes.

Ensuite, on se rend compte que parmi les jeunes qui n’ont pas un éveil intellectuel prématuré, il y a de grandes potentialités qui existent, il faut leur donner l’occasion de s’exprimer. Et ceux qui pour des raisons d’ordre financier ou des difficultés d’ordre sociale n’ont pas pu continuer, il faut aussi leur donner l’occasion de s’exprimer.

C’est pourquoi, ce prix a été instauré pour dire à la jeunesse, qu’on peut être intelligent à tous les âges, pourvu qu’on le soit avant d’être adulte et avant d’avoir des responsabilités énormes au sein de la société. Nous voulons donc leur offrir

un bon plateau pour que leurs idées soient mises en application. En le faisant, on contribue à partager la richesse et à faire en sorte que les moyens dont nous disposons soient mis à la disposition du plus grand nombre pour que chacun puisse assurer une stabilité sociale et financière à sa famille. Voilà, un peu pour les raisons qui ont milité en faveur de l'instauration de ce prix Alassane Ouattara.

Mais en le faisant, nous avons aussi un objectif, c'est d'obliger les jeunes à aller au fond d'eux-mêmes. Sur environ 1000 candidats, nous retenons et finançons 40. Soit moins de 5% des demandeurs. C'est donc dire que la sélection est très rigoureuse. Simplement, parce que nous voulons pousser les jeunes à prendre conscience qu'ils ont des capacités cachées et qu'à un moment donné, il faut qu'ils expriment ces compétences. C'est un espace d'expression de la volonté que nous offrons aux jeunes.

### **LP : Combien de jeunes ont pu bénéficier à ce jour de cet accompagnement ?**

**RBM :** Ce prix a été lancé depuis 2014 et est désormais institutionnalisé. A ce jour, nous avons aidé, grâce aux ressources mises à notre disposition par le Président de la République, 220 jeunes entrepreneurs qui sont installés. Nous sommes dans les préparatifs pour 40 nouveaux pour l'exercice 2020. Nous sommes très fiers de ces jeunes gens parce que parmi eux, il y a plus de 98 % des projets qui ont réussi et qui continuent de produire de la richesse pour l'économie nationale et aussi pour eux-mêmes. Nous en sommes donc très fiers et nous voulons les encourager et leur dire que nous serons toujours à leurs côtés.

### **LP : Sur un millier de postulants, vous ne reprenez qu'une quarantaine. C'est dire qu'il y a d'énormes besoins. Qu'envisagez-vous pour les autres ?**

**RBM :** Sur ce point, nous voulons être très clairs, ce qui est important pour nous, c'est d'amener les jeunes à s'approprier leur propre projet. En prenant 40, nous voulons faire une sélection très rigoureuse. Pour les autres, au fur et à mesure, les choses vont évoluer. Nous allons leur offrir un plateau sur lequel nous exigerons toujours d'eux qu'ils aillent au plus profond d'eux-mêmes pour chercher ce qu'il y a de plus noble, c'est-à-dire le courage, la volonté, la rigueur, surtout la capacité de se faire confiance et de ne pas baisser les bras à la moindre difficulté. Nous voulons des guerriers. Par conséquent, les autres qui n'ont pas pu être sélectionnés le seront un jour. D'ailleurs, il y en a qui reviennent souvent une ou deux fois et après la troisième fois ou la quatrième fois, ils peuvent réussir. Nous voulons donc leur donner l'occasion d'avoir une continuité dans l'effort, la recherche absolue de la réalisation de leurs propres idées.

### **LP : Etes-vous satisfait ?**

**RBM :** Pour ceux qui sont en activité, je

vous assure que nous sommes largement satisfaits. Ces jeunes sont une fierté nationale.

### **LP : Comment s'opère le choix des projets à financer ?**

**RBM :** Le choix des lauréats est fait par un jury totalement indépendant, en trois phases, de façon très rigoureuse. La première phase, c'est la sélection, j'allais dire physique des dossiers, en regardant la conformité des dossiers avec ce qui a été demandé. La deuxième phase, c'est la sélection du contenu. Il s'agit, de comparer les contenus sur des critères extrêmement rigoureux élaborés par un jury indépendant. Le District n'intervient pas et je ne veux même pas intervenir. Mes collaborateurs n'interviennent pas, le jury est totalement autonome. La troisième phase concerne ceux qui ont été sélectionnés après les examens approfondis des dossiers. C'est le passage physique pour défendre le dossier devant un jury, une audition orale. Cette étape, s'apparente exactement à une soutenance de mémoire, chacun vient présenter et défendre son dossier. Plusieurs questions sont posées au candidat pour comprendre si le jeune s'est approprié son projet, le possède et l'a élaboré lui-même et s'il sait jusqu'où il veut aller. Ainsi, sur cette base, le jury sélectionne de manière autonome les meilleurs, ils retiennent les quarante. Le processus de sélection nous permet de réaliser que le plus souvent, il y en a d'autres qui émergent. C'est le premier, le deuxième jusqu'au quarantième, mais tous les projets se valent. Mais ce qui est important, c'est ce qu'ils sont capables de réaliser sur le terrain, ce n'est pas le projet de base, et là aussi nous continuons l'encadrement.

### **LP : Quelle est la suite de la procédure jusqu'au décaissement des ressources ?**

**RBM :** Retenez que tout ce processus, depuis la phase de réception des dossiers à la proclamation des résultats définitifs en passant par les phases intermédiaires, le District a commis un cabinet d'huissier de justice pour garantir la transparence. Pour revenir à votre question, je dirai que lorsque ces jeunes sont sélectionnés, nous les prenons automatiquement en charge dans un centre d'incubation pour un encadrement très rigoureux. Il y a des professionnels que nous sollicitons pour les former à la gestion, au management, à la décision, à la compréhension de l'environnement commercial et aux techniques de commercialisation. Ils sont formés à la maturation de leur personnalité et à ce moment-là, ils se mettent au travail. Et même là encore, nous les encadrons en vue de les aider à faire leur comptabilité pendant un an et à la fin de l'année, on les laisse prendre leur propre initiative tout en continuant de les encadrer, de leur apporter nos conseils. Tout cela gracieusement, pendant un an, au sein de notre centre incubateur où ils disposent de

tout pour renforcer leur assise. C'est après cela qu'ils cèdent la place à une autre génération.

### **LP : Quelle est la part du budget annuel alloué à ce prix ?**

**RBM :** Chaque année, nous consacrons 200.000.000 de FCFA à l'encadrement de ces jeunes et surtout à la promotion de leurs activités telles qu'elles sont décrites dans le projet, telles qu'elles ont été présentées devant le jury. Depuis que cela a commencé, à la date d'aujourd'hui, si nous faisons la synthèse des années antérieures, nous sommes à 1,2 milliard de FCFA débloqué pour encadrer 220 jeunes. Ces ressources produisent plus d'un milliard de chiffre d'affaires pour plus de 750 emplois indirects.

### **LP : Songez-vous à revoir à la hausse le budget, face à la demande ?**

**RBM :** C'est une question qui est à l'étude. Nous allons passer à un stade supérieur. Ce qui est important, c'est que les jeunes soient capables de prendre des initiatives, de défendre leurs initiatives, d'affronter les difficultés, de ne jamais baisser les bras devant la difficulté et de se satisfaire de voir devant eux-mêmes le produit de leur propre effort. C'est l'objectif que nous visons.

### **LP : Sur le terrain, comment se comportent les projets financés ?**

**RBM :** Je vous assure que le Conseil du District a visité certains jeunes installés, grâce à nos financements. J'avoue que j'ai été ému de voir les produits que les jeunes Ivoiriens mettent sur le marché. C'est quelque chose de noble, de sérieux, quelque chose de fantastique. Je voudrais leur dire que j'ai beaucoup d'admiration pour eux. Ils sont un exemple pour plusieurs, nous ne pouvons que les encourager. Le jour où nous pourrions prendre plus de 40, nous prendrions plus de 40 et je me prépare à cette éventualité. Tout le district se prépare à cela, d'ailleurs, je vais vous indiquer qu'au-delà de ces jeunes entrepreneurs, nous sommes en train de regarder comment conjuguer les jeunes entrepreneurs émergents avec les jeunes inventeurs ivoiriens. Nous avons en 2019 intégré cette nouvelle donne dans notre programme de soutien aux projets.

### **LP : Pourquoi les jeunes inventeurs ?**

**RBM :** Tout simplement parce que nous enregistrons des Ivoiriens qui inventent beaucoup de choses, qui ont même leur brevet. Ils inventent des choses extraordinaires qui peuvent aider au développement de notre pays.

### **LP : C'est sûr qu'au-delà du Prix Alassane Ouattara, le District autonome d'Abidjan agit dans d'autres domaines pour lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes. Pourriez-vous revenir sur certains pans de cette politique ?**

**RBM :** Nous avons effectivement une »

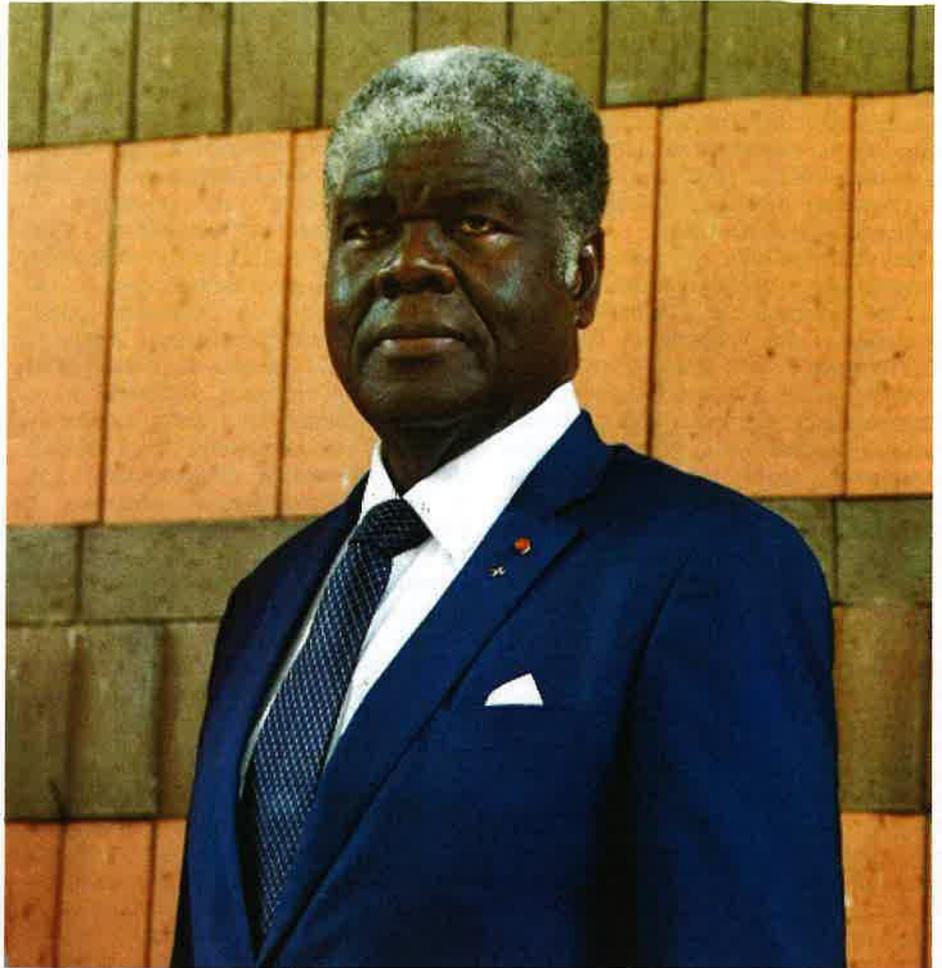
» panoplie de projets que nous réalisons en dehors de ce projet jeunes entrepreneurs émergents. Il y a d'abord les usines d'attiéké, qui s'adressent essentiellement aux femmes. Le projet « attiéké » est un projet à impact multiforme. On commence par la matière première, le manioc, c'est un champ qui donne la possibilité aux jeunes d'avoir de grands champs de manioc pour les mettre à la disposition des usines d'attiéké. Ainsi, les jeunes et les femmes peuvent déjà produire la matière première de l'attiéké. Nous encourageons et nous avons réalisé des usines d'attiéké, dans une première phase pour voir l'impact que cela présente au sein de la population et nous en avons été émerveillés. Cela nous encourage et nous allons continuer ces usines d'attiéké, C'est pour les femmes. Parce que l'attiéké est d'abord un produit typiquement ivoirien. Il faut qu'on le défende comme tel. D'ailleurs, le gouvernement a initié la marque déposée attiéké qui est typiquement ivoirien. Je le dis devant la face du monde, l'attiéké est typiquement ivoirien.

**LP : Au-delà de l'attiéké ?**

**RBM :** Deuxième politique de projet que nous entreprenons, c'est une usine de tomate dont la construction est achevée. Il reste simplement à mettre les machines et les outils à l'intérieur pour que, nous puissions commencer à sortir les produits dérivés liés à cette usine. L'usine de tomate à Songon est prête. Il reste la partie technique et technologique. L'implication de cette usine de tomates dans le tissu social est l'ouverture d'une perspective pour la culture des tomates. Nous comptons encadrer des jeunes dans les différents villages pour qu'ils s'approprient la culture de la tomate en vue d'approvisionner l'usine qui transformera la tomate en pâte. Il n'y a pas que la tomate que cette usine pourra transformer. Il y a bien d'autres fruits et légumes. Le troisième type de projet est une ferme aquacole que nous avons acquise dans le village d'Aghien. Nous avons racheté cette ferme aquacole et là, nous allons réaliser trois objectifs.

**LP : Quels sont ces objectifs ?**

**RBM :** Le premier objectif est la formation des jeunes au métier de la pêche. Le deuxième objectif de ce projet est de sortir des produits halieutiques à mettre sur le marché. Enfin, le troisième objectif est de permettre le perfectionnement de tous ceux qui sont en activité, dans le but de les reprendre et les mettre en immersion pour leur donner la possibilité d'augmenter leurs capacités de production. En dehors de cela, nous sommes très préoccupés par l'emploi des jeunes en permanence dans les villages. Nous avons fait des réunions avec tous les villages. Nous avons 100 villages. Nous commençons par les villages parce que ce sont les zones plus fragiles, quand nous aurons fini avec les villages nous allons renforcer



notre dispositif au sein du tissu urbain.

**LP : Qu'est ce qui a été arrêté avec ces chefs pour le bonheur des jeunes ?**

**RBM :** Lors de ces différentes réunions, nous avons demandé aux chefs trois choses : la première est que nous allons initier ce que nous appelons une société de gestion des activités patrimoniales des villages. C'est un genre de société à responsabilité limitée que nous allons créer dans chaque village. Cette société va prendre en charge tous les projets du village. La deuxième chose que nous visons, c'est que cette société ou cette agence sera la plateforme sur laquelle s'appuieront les jeunes et les femmes pour initier des profits pour tout le village. Le troisième objectif à atteindre est la préservation du patrimoine du village. Nous imaginons, par exemple, que dans cette société sera domicilié tout le patrimoine foncier du village. De manière à ce que l'utilisation agricole et l'aménagement urbain soient faits de façon rythmée et structurée pour ne pas aller dans tous les sens. Mais, il y a aussi un autre objectif qui est d'assurer la stabilité dans les villages, de faire du village une zone d'expansion sociale et économique.

**LP : Quel message d'espoir et d'espérance voudriez-vous adresser aux jeunes ?**

**RBM :** Je voudrais sincèrement

encourager les jeunes Ivoiriens. Ce qui est extraordinaire, c'est de savoir que l'avenir est avec les jeunes. Quand on regarde le paysage démocratique de la Côte d'Ivoire, les moins de 40 ans représentent plus de 60% de la population. C'est un fait. Deuxième fait, c'est dans cette tranche d'âge qu'on peut donner le maximum de ses propres capacités. Troisième fait, les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire sont énormes. Ce qui est extraordinaire, c'est que tous les investisseurs qui viennent en Côte d'Ivoire comprennent plus vite que nous, que notre pays offre un plateau extraordinaire de potentialités d'affaires. Je voudrais donc, en complément à ce que le ministre en charge de l'emploi des jeunes leur répète au quotidien, dire que ce pays a d'énormes potentialités d'affaires à saisir. La seule chose que je demande aux jeunes, c'est de bien comprendre le secteur dans lequel ils voudraient évoluer, de prendre conscience de leurs capacités. De ne jamais faiblir. Si on faiblit, on laisse la place à l'échec. Même s'il faut travailler de 6 h du matin à 6 h du soir, dans un premier temps, il faut le faire. Pour se donner une armature intellectuelle et morale, de manière à ce que la dimension humaine et intellectuelle soient mises en avant pour que la jeunesse devienne le fer de lance de l'économie ivoirienne. ■

Propos recueillis par YS

# “L’engagement de tous est nécessaire pour restaurer notre couvert forestier”

Le ministère des Eaux et Forêts, à travers des réformes suivies d’actions concrètes, met un point d’honneur sur la préservation des ressources naturelles du pays. Dans cette interview, M. Alain-Richard Donwahi, Ministre des Eaux et Forêts, fait le point de la politique mise en œuvre par son ministère en vue de préserver le couvert forestier et les ressources en eau.

**Le Patriote :** Monsieur le Ministre, depuis juillet 2017, vous êtes à la tête du département des Eaux et Forêts au sein du gouvernement. Quel est l’état des lieux à ce jour ?

**Alain-Richard Donwahi :** Le ministère des Eaux et Forêts a en charge la gestion des ressources naturelles essentielles que sont la forêt, la faune et les ressources en eau. Le constat que l’on peut faire, est qu’aujourd’hui, l’intégrité de ces ressources naturelles qui impactent le bien-être des populations est préoccupante. Pour chacune de ces ressources naturelles, des actions déterminantes ont été engagées par le gouvernement pour apporter des solutions cohérentes à la question de leur gestion durable. Certaines d’entre elles sont achevées pendant que d’autres sont en cours de réalisation. En ce qui concerne les forêts, les actions engagées devront permettre à la Côte d’Ivoire de hisser son taux de couverture forestière (estimée actuellement à 11%) à 20% à l’horizon 2030. Il s’agit notamment de : la signature en novembre 2017, du Cadre d’Action Commune de l’Initiative Cacao et Forêts visant à éliminer la déforestation de la chaîne d’approvisionnement du cacao ; l’adoption en mai 2018, de la nouvelle politique de Préservation, de Réhabilitation et d’Extension des Forêts et l’élaboration de sa Stratégie de mise en œuvre dont le coût est évalué à 616 milliards de francs CFA ; la dotation des services forestiers en matériels roulants et équipements militaires et techniques ; la promulgation en juillet 2019, du nouveau Code Forestier et l’adoption des textes d’application pour créer le cadre juridique et réglementaire de mise en œuvre de la nouvelle politique forestière ; l’opérationnalisation de la BSSI en 2019 pour doter les eaux et forêts d’une unité spécialisée type « Forces spéciales », afin de renforcer la lutte contre la criminalité forestière ; l’instauration en 2020 d’un mécanisme de suivi évaluation de tous les projets du MINEF, qui a permis d’améliorer les performances desdits projets. Ce mécanisme est rattaché au ministre. On note enfin la réalisation en 2019 du premier rapport risque secteur des eaux et forêts par un prestataire extérieur pour en garantir la crédibilité et l’impartialité. Le défi majeur pour la mise en œuvre de la



**Alain-Richard Donwahi**  
Ministre des Eaux et Forêts

Politique Forestière reste la mobilisation des ressources financières. A cet effet, une table ronde des partenaires techniques et financiers, des bailleurs de fonds et des partenaires privés est en cours de préparation. A l’instar de tous les pays, la Côte d’Ivoire subit les conséquences des changements du climat dont les impacts observables sont les extrêmes climatiques : inondation et sécheresse. En ce qui concerne les Ressources en eau, les actions majeures suivantes ont été engagées pour promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau en Côte d’Ivoire. Il s’agit en effet de : la création

de la Direction Générale des Ressources en Eau ; l’actualisation de la politique de l’eau et des textes réglementaires ; l’amélioration du dialogue avec l’ensemble des acteurs dans le cadre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; le renforcement des relations avec les Etats membres dans le cadre de la gestion des Autorités des bassins des cours d’eau transfrontaliers. En ce qui concerne la gestion durable de la faune sauvage, les actions suivantes ont été engagées. Il s’agit de l’élaboration, en cours, d’une politique de gestion durable de la faune et la stratégie qui doit l’opérationnaliser ;

» L'amélioration, en cours du cadre législatif, juridique et réglementaire. Toutes les conditions techniques sont donc réunies pour procéder à la mise en œuvre des actions sur le terrain.

**LP : Plus précisément, quelle est la situation actuelle des ressources en eau de notre pays ?**

**ARD :** La Côte d'Ivoire est bien arrosée et dispose d'importantes réserves en eau de surface et souterraines ainsi que de nombreuses zones humides. En effet, les principaux fleuves (Cavally, Sassandra, Bandama et Comoé), les fleuves côtiers et transfrontaliers et les nappes souterraines regorgent d'importantes ressources. Toutes ces ressources permettent de satisfaire les besoins actuels des usagers (agriculture, pêche, consommation humaine, industries, énergie, etc.). Il est à souligner qu'une attention particulière est accordée à cette ressource, qui est sujette à des pollutions et aussi aux changements climatiques.

**LP : Nous vous avons vu en première ligne sur le plan du renforcement des capacités des agents avec l'adoption des textes d'application du nouveau code forestier, le recrutement au profit de la BSSI (650 commandos forestiers) et la remise des équipements d'intervention (voitures, motos, armements, GPS, et radios). Quel est l'impact de ces mesures sur les secteurs forêts et eau ?**

**ARD :** Ce renforcement de capacités a permis une amélioration tangible de la qualité du contrôle et une protection plus forte de nos ressources naturelles. Il est important de relever que les actions menées depuis ces dernières années ont déjà permis : un engagement de plus en plus visible des populations à reconstituer le couvert forestier avec le reboisement multiforme et le développement de l'agroforesterie ; la baisse drastique du sciage à façon et le démantèlement des filières clandestines d'exportation du bois de Vène ; la réduction des foyers des conflits homme-faune et de leurs conséquences sur l'ensemble du territoire national ; une plus grande efficacité dans la lutte contre la pollution de l'eau par les orpailleurs clandestins, en liaison avec les autres ministères concernés par les questions de protection de l'eau.

**LP : Les défis de la préservation des forêts sont de plus en plus grands et demandent l'implication de tous. Comment vous vous y prenez pour avoir l'adhésion de tous, surtout du secteur privé ?**

**ARD :** L'engagement de tous est nécessaire pour restaurer notre couvert forestier. En effet, la mise en œuvre de vastes programmes de reboisement nécessitera la mobilisation de moyens importants. Partenaires techniques et



financiers, secteur privé, société civile, populations, chacun doit y prendre une part active. Au niveau du ministère des Eaux et Forêts, toutes les parties prenantes de la gestion forestière sont associées aux réformes qui sont engagées et je puis vous dire que leurs contributions sont très appréciables. L'option du partenariat public-privé dans la restauration des forêts devrait entraîner davantage d'engagement de la part du secteur privé. La forêt doit être considérée comme un secteur dans lequel il est possible d'investir. Ainsi, la collaboration avec les entreprises du secteur privé permettra de mutualiser les efforts afin de concilier les objectifs de préservation du couvert forestier aux objectifs de production des entreprises. A travers des cadres d'actions communes (Initiative Cacao et Forêts et APV FLEGT), les différentes faitières et les industries du cacao et du chocolat, sont également engagées à la reconstitution du couvert forestier aux côtés du ministère des Eaux et Forêts.

**LP : Quelles sont les perspectives en matière de gestion intégrée des ressources en eau ?**

**ARD :** La gestion de l'eau est l'un des piliers du développement durable en ce sens que cette ressource intervient dans tous les secteurs de l'économie nationale. C'est pourquoi l'eau doit être préservée, protégée et exploitée de façon à satisfaire les besoins actuels, sans compromettre ceux des générations futures. La GIRE implique en effet une gestion consensuelle et participative des ressources entre toutes les parties prenantes ayant des intérêts divergents et parfois concurrentiels. Pour résoudre ces problèmes, mon département ministériel

vient d'actualiser la politique nationale de l'eau qui est basée sur les principes admis dans la GIRE à savoir les principes de précaution, de prévention, de participation, d'usager-payeur, de pollueur-payeur, de planification et des coopérations. Dans la mise en œuvre du Code de l'Eau, il est prévu : la création d'une agence nationale de l'eau et des agences des bassins Sassandra-Cavally, Bandama et Comoé ; l'opérationnalisation d'un mécanisme de financement durable de l'eau ; la création de l'observatoire national des ressources en eau.

**LP : Face à la problématique de la déforestation et du réchauffement climatique, quelles sont les perspectives pour la Côte d'Ivoire ?**

**ARD :** La Côte d'Ivoire dans le cadre de sa communication sur ses Contributions Déterminées Nationales (CDN) en 2015, qui sont actuellement en cours de révision, prévoyait déjà une réduction des émissions des Gaz à Effets de Serre (GES) de l'ordre de 28% à l'horizon 2030. Ainsi, la mise en œuvre de politiques rigoureuses dans les différents secteurs identifiés comme étant les principaux émetteurs de GES devrait contribuer à assurer la résilience de nos populations face aux effets néfastes du changement climatique. En cela, la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts qui ambitionne de restaurer notre couverture forestière à hauteur de 20% à l'horizon 2030 contribuera pour une large part à atténuer les effets pervers du changement climatique. ■

# “ Les PME sont un facteur de résorption du chômage et de lutte contre la pauvreté ”

Dans cet entretien, M. Félix Anoblé, Ministre de la Promotion des PME, explique la politique mise en place par son département ministériel en vue d'accompagner les petites et moyennes entreprises en Côte d'Ivoire.

**Le Patriote :** Monsieur le Ministre, vous êtes, depuis 2018, à la tête du ministère de la Promotion des PME. La création d'un département ministériel exclusivement dédié aux PME était-elle nécessaire ?

**Félix Anoblé :** Je voudrais avant tout remercier le chef de l'Etat, SEM Alassane Ouattara, pour sa clairvoyance en créant ce département ministériel. Cela résulte de sa volonté de faire des petites et moyennes entreprises, un pilier important de notre chemin vers l'émergence de notre économie. C'est pourquoi, je voudrais lui exprimer toute ma gratitude pour la confiance placée en moi en me nommant à la tête de ce ministère pour conduire la politique du Gouvernement dans le cadre de la promotion des PME. Ceci dit, je voudrais vous faire remarquer que les PME représentent une proportion importante des entreprises mais elles ont une spécificité qui oblige à les différencier des grandes entreprises pour chaque action qui doit être menée. Si vous les placez à la même enseigne que les autres, c'est-à-dire les grandes, on comprendra très peu leurs problèmes pour apporter les meilleures solutions.

**LP :** Quels sont les objectifs assignés à votre département ministériel ?

**FA :** La mission principale de notre ministère est la mise en œuvre et le suivi de la politique gouvernementale en matière de la promotion et de développement des PME. De façon succincte, cette mission se décline en différents objectifs. Il nous incombe notamment de doter les PME d'un environnement favorable à leur création, leur développement et leur pérennisation ; d'élaborer et de mettre en place le cadre institutionnel et réglementaire de création et de financement des PME et de coordonner les actions de leur développement.

**LP :** Quelle est l'importance des PME dans l'économie de la Côte d'Ivoire ?

**FA :** Les PME disposent d'indéniables atouts et de potentialités ; je pense notamment à leur flexibilité et à leur réactivité. Elles constituent un grand facteur de résorption du chômage et de lutte contre la pauvreté. Elles constituent le principal pourvoyeur d'emplois pour les jeunes et les femmes qui représentent les catégories les plus vulnérables et la



majorité de la population. Elles contribuent ainsi, de façon significative, à la paix et à la cohésion sociale.

En termes de représentativité dans l'économie nationale, les PME constituent le moteur de la croissance économique. Les statistiques actuelles indiquent qu'elles représentent à peu près de 80% des entreprises recensées et génèrent en moyenne 20% du PIB. La part des PME dans la population active est d'environ 23%. Les PME réalisent 12% des investissements cumulés, génèrent 20 à 23% de la masse salariale et produisent 18% de la valeur ajoutée.

C'est pourquoi sous la haute autorité du

Président de la République et du Premier ministre, le gouvernement a entrepris des actions clés pour donner l'impulsion nécessaire à ce secteur vital de notre économie.

Pour améliorer le poids des PME dans notre économie, le ministère a pris un certain nombre de mesures pour les soutenir. Ainsi, nous avons défini trois (03) axes stratégiques de développement des PME qui se traduisent par les actions suivantes : l'élaboration de la stratégie de développement des PME ; la mise en place d'un cadre incitatif, légal et institutionnel favorable aux activités des PME ; les mesures de soutien aux PME. >>>

>>>

**LP : Avant d'aborder le sujet des actions, quel diagnostic rapide des problématiques des PME pourriez-vous poser ?**

**FA :** Compte tenu du fait que l'émergence tant voulue par le Président de la République, Monsieur Alassane Ouattara, ne pourra se réaliser sans la contribution des PME, le gouvernement a procédé à un diagnostic des contraintes auxquelles les PME sont assujetties. Au nombre de ces contraintes, figure la faiblesse des performances et de la compétitivité des PME au regard des défis auxquels l'économie ivoirienne doit faire face. D'où la problématique de leur contribution face à ces challenges. Je voudrais rappeler tout de même que bon nombre de ces pesanteurs ont été levées.

**LP : Quelles sont les mesures prises pour améliorer la compétitivité des PME depuis l'accession du Président Ouattara à la magistrature suprême ?**

**FA :** Merci pour cette question qui me permet de vous indiquer le chemin parcouru. Sous l'impulsion du Président de la République, il a fallu très tôt prendre la loi n° 2014-140 du 14 mars 2014 portant Orientation de la Politique Nationale de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises. Cette loi fixe le cadre juridique et institutionnel impulsant la politique nationale de soutien de l'Etat et des Collectivités territoriales aux PME en vue de leur développement et leur pérennisation. Elle porte sur les actions de promotion, de financement et d'accès aux marchés, ainsi que de renforcement des capacités en matière de transfert de technologies.

Suite à cette loi d'orientation, le gouvernement a adopté le 18 septembre 2015, une Stratégie Nationale de Développement des PME, dénommée « Programme Phoenix ». Ce programme est en cours d'exécution et sa mise en œuvre avec la loi permettra à terme d'améliorer le climat des affaires des PME, l'accès aux financements et aux marchés, de renforcer les capacités techniques et managériales des responsables des PME et de développer une culture entrepreneuriale et l'innovation.

Plus spécifiquement l'Etat a déjà pris plusieurs mesures concernant les PME. Par exemple, au titre de la fiscalité, il y a eu la réduction de 25% de l'impôt foncier pendant 2 ans, en cas de paiement dans les délais, l'exonération de la patente pendant les 2 années suivant leur date de création, l'harmonisation de la durée d'amortissement d'un bien acquis dans le cadre du crédit-bail, en prenant la durée d'utilisation comme référence et l'extension du champ de l'exonération de la TVA par voie d'attestation, aux acquisitions de bien par crédit-bail à tous les secteurs de l'activité économique nationale...



**LP : Monsieur le Ministre, pouvez-vous faire un point sur la question des marchés publics ? Les PME ivoiriennes ont souvent estimé qu'elles sont défavorisées dans l'attribution de ces marchés, qu'en est-il ?**

**FA :** Au niveau de l'amélioration de l'accès aux marchés, le gouvernement a mis l'accent sur la promotion des PME locales. Ainsi, l'Etat a pris des mesures en vue de donner un accès plus facile aux marchés publics à nos PME grâce à un réaménagement des conditions d'accès... Concrètement, le gouvernement a procédé à un relèvement des seuils de passation, de validation et d'approbation des marchés publics. Un aménagement des conditions d'exigence et des délais de validité des pièces administratives a été effectué. Ainsi, pour l'attestation fiscale, le délai de validité est de 6 mois contre 4 auparavant et pour l'attestation sociale le délai de validité est de 3 mois contre 1 seul autrefois.

Je voudrais préciser aussi que le gouvernement réserve des parts de marchés aux PME par la fixation d'un quota. En effet, un taux de 20% de la valeur

prévisionnelle des dépenses de travaux, de fournitures ou de services éligibles au marché public est réservé aux PME. Une marge de préférence pour la sous-traitance locale a été introduite. Ainsi, les grandes entreprises sont encouragées à sous-traiter 30% de la valeur globale du marché, pour bénéficier d'une marge de préférence de 5% sur les dossiers d'appel d'offre. J'ajoute enfin que les frais de cautionnement provisoire sont passés de 1 à 1.5% contre 1 à 3.

**LP : Ces mesures ont-elles eu des effets sur les activités des PME ?**

**FA :** Bien sûr ! 4002 marchés publics ont été attribués aux PME de 2016 à 2018, soit 28.5% du total des marchés. De même, le montant correspondant aux marchés publics de 2016 à 2018 attribué aux PME est de 765.94 milliards de FCFA sur 3 028.37 milliards FCFA, soit un taux de 25,30% du montant total des marchés. Le quota annuel de 20% des marchés publics instauré en 2015 a été rehaussé en 2019 à 30% conformément aux dispositions du nouveau code des marchés publics. La part des marchés attribués aux PME

est passée à 19,1% en 2018 (416 PME) sur un quota de 20%, puis à 31% au 31 décembre 2019 sur un quota de 30%.

Je pense donc que ces mesures ont porté des fruits.

**LP : Quelles sont les initiatives prises pour limiter les difficultés des PME à accéder aux financements ?**

**FA :** Plusieurs initiatives ont été prises par mon département ministériel pour limiter les difficultés d'accès des PME aux financements. En l'occurrence je donnerai quelques exemples :

- Les signatures de conventions avec les banques commerciales et les microfinances. Ces conventions permettent aux PME d'accéder au financement avec des taux d'intérêt préférentiels. Ainsi les sommes suivantes ont été attribuées : BACI 3 milliards, CREDIT ACCESS 85 millions, SGCI 200 millions.
- La mise en place du fonds de garantie des prêts aux PME, dont le décret de création a été adopté en Conseil des ministres le 08 janvier 2018. Son comité de gestion a également été installé le 18 février 2020. Par ce fonds, l'Etat veut donner un signal de confiance fort aux PME et aux banques. Ce fonds permettra de favoriser l'accès des femmes et des jeunes entrepreneurs à des crédits à taux réduits, d'adapter la fiscalité au développement des autres dispositifs de financement, notamment le crédit-bail, le capital-risque... Le Fonds de Garantie est piloté par un Comité de Gestion Paritaire de 6 membres, dont 3 du secteur privé (la FIPME, la Chambre de Commerce, l'APBEF) et 3 du secteur public (Ministère de la Promotion des PME, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Budget). Des sous-fonds dédiés pourront être mis en place : environnement, énergie, genre, jeunesse, éthique, finance islamique, etc.

- Le processus de mise en place du cadre institutionnel et réglementaire lié au développement des financements alternatifs est en cours. Il s'agit de l'élaboration des textes liés au développement des activités de l'Affacturage, du Business Angel et du Capital-Risque ;

- Dans le cadre communautaire, un dispositif dédié aux PME est mis en place pour leur financement. Piloté par la BCEAO, ce dispositif vise à créer une masse critique de PME performantes en vue d'augmenter leur contribution à la création de richesses et lutter contre le chômage. A travers ce dispositif, la BCEAO procèdera au refinancement des crédits bancaires consentis par les PME. A cet effet, des structures d'appui et d'encadrement ont été recrutées pour l'accompagnement des PME.

**LP : La pandémie de coronavirus a impacté de nombreux secteurs d'activités. Comment les PME vivent-elles avec cette pandémie ?**

**FA :** Selon une étude réalisée par l'Agence Côte d'Ivoire PME avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) visant à montrer l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'activité des PME ivoiriennes, les PME ont subi un lourd préjudice. De cette étude menée sur la période du 30 mars au 20 avril 2020, il ressort que sur un échantillon de 1026 PME, 55 % ont subi une cessation temporaire d'activité ; 42% ont réduit drastiquement leurs activités et seulement 2% ont maintenu le même niveau de productivité. Cette même étude a révélé que 38% de femmes ont été frappées de chômage contre 20 % d'hommes. L'étude indique en outre que la crise due à la pandémie est particulièrement ressentie par les PME pour diverses raisons dont l'impossibilité de développer de nouveaux marchés ; la faible réserve de leur trésorerie ; l'annulation de commandes par les clients. Elle démontre aussi que l'incapacité des clients à honorer leurs dettes a des conséquences plus marquées au niveau des PME dirigées par les femmes issues des secteurs du tourisme, du commerce, des services et des cabinets-conseil.

**LP : Quel est l'apport de votre ministère pour aider les PME à faire face à cette maladie ?**

**FA :** Le Président de la République a pris d'importantes décisions pour juguler cette crise. Des fonds ont été mis en place pour la circonstance. Notre département est très impliqué dans le cadre de la mise en œuvre de la riposte du Gouvernement. Nous assurons le Secrétariat Technique du Fonds de Soutien aux PME à travers l'Agence Côte d'Ivoire PME. Je rappelle que ce fonds de 150 milliards de francs fonctionne effectivement. Les premiers chèques ont déjà été distribués.

**LP : Peut-on en savoir davantage sur les perspectives de votre ministère ?**

**FA :** Depuis une dizaine d'années, beaucoup a été fait pour les PME même s'il reste encore des choses à corriger ou à faire au bénéfice des PME en Côte d'Ivoire. Le Statut de l'entrepreneur a été mis en place et nous sommes dans la phase d'opérationnalisation avec l'attribution de la carte d'entrepreneur par Côte d'Ivoire PME qui en a la charge. L'attribution de ce statut est très importante parce cela va nous permettre de formaliser plusieurs entrepreneurs qui sont dans l'informel et qui ne peuvent donc bénéficier des avantages accordés par l'Etat. Nous avons élaboré un vaste programme de renforcement des capacités de tous les acteurs que nous allons diffuser en 2021. Cela permettra de prendre en compte l'un des griefs faits aux PME ; je veux parler de la faiblesse managériale des principaux acteurs. ■

Réalisée par Y. Sangaré



# “ Le bilan global du FAFCI est satisfaisant ”

Proche collaboratrice de la Première Dame de Côte d'Ivoire, Mme Yao Sylvie Patricia a participé à la mise en place du Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI). Dans cet entretien, elle présente le FAFCI et surtout dresse le bilan de sa gestion, depuis sa création, il y a huit ans.

**Le Patriote : Comment a germé l'idée du FAFCI ?**

**Yao Sylvie Patricia :** L'idée de la création du FAFCI est venue de la vision de Madame Dominique Ouattara, d'aider les femmes qui du fait de leur vulnérabilité, n'ont pas accès aux services financiers classiques. Sa volonté de promouvoir et d'accompagner l'entrepreneuriat féminin, avec l'appui de son époux, le Président Alassane Ouattara, a donné naissance au fonds.

**LP : Combien de temps a duré la mise en place du fonds ?**

**YSP :** La mise en place du fonds s'est faite dès l'accession du Président de la République à la magistrature suprême par décret n°2012-1106 du 08 novembre 2012.

**LP : De sa création à ce jour, combien de femmes en ont bénéficié ?**

**YSP :** Le FAFCI a financé 250 000 femmes de 2012 à ce jour.

**LP: En termes de montant, combien de francs le FAFCI a-t-il mis à la disposition des femmes de Côte d'Ivoire ?**

**YSP :** Le FAFCI est doté d'un capital de 20 milliards de francs CFA à ce jour. Grâce au système du revolving, ce sont près de 50 milliards de francs CFA qui ont été distribués.

**LP : Quel est le taux moyen de remboursement des femmes ?**

**YSP :** Le taux de remboursement des femmes est de 97% au niveau national.

**LP : Quels sont les partenaires du FAFCI ?**

**YSP :** Les partenaires du FAFCI sont la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire (BACI) et les institutions de microfinance à savoir les Coopératives d'Epargne et de crédit (COOPEC), la Compagnie Africaine de crédit (CAC), le Groupement d'Epargne et de Soutien en Côte d'Ivoire (GESCI) et ECOCRED Microfinance.

**LP : Comment fonctionne concrètement ce fonds ? Lorsqu'une femme veut solliciter les ressources du FAFCI, comment doit-elle procéder ? A qui s'adresser ? Quelles sont les formations qu'elle doit recevoir ?**

**YSP :** C'est une procédure très simple.



**Yao Sylvie Patricia**  
Directrice de cabinet de la Première Dame de Côte d'Ivoire

Les femmes désireuses de bénéficier du FAFCI doivent se faire enregistrer dans les microfinances partenaires. Après cette phase, elles suivent une formation gratuite sur différents modules leur permettant de mieux gérer leurs activités. Les femmes sont ensuite reçues pour l'analyse de leurs dossiers afin de déterminer le besoin réel de financement. Les financements varient de 100 000 à 500 000 francs CFA pour les individuelles et de 300 000 à 1 000 000 de francs CFA pour les groupements. Le taux d'intérêt est de 10% l'an et la durée du crédit est de 12 mois. A l'octroi du financement par les microfinances, les femmes bénéficiaires sont suivies et encadrées dans leurs activités quotidiennes sur toute la durée du crédit.

**LP : Pouvez-vous nous expliquer l'impact du FAFCI sur la vie des bénéficiaires ?**

**YSP :** L'impact du FAFCI se traduit par l'amélioration des conditions de vie des

familles et des activités des bénéficiaires. En effet, les bénéficiaires affirment que le FAFCI leur a permis de réaliser des activités génératrices de revenus, de devenir autonomes, d'améliorer leur cadre et leur niveau de vie. Elles sont désormais associées à la prise de décision au sein de leurs familles, leurs communautés. Nous savons que dans un ménage, il y a entre 4 à 5 personnes. Ce sont donc au moins 1 million de personnes qui sont impactées positivement par le fonds.

**LP : Quel bilan global faites-vous de la gestion du FAFCI ?**

**YSP :** En huit ans d'existence, le FAFCI a permis d'investir un montant de 50 milliards de FCFA pour l'autonomisation des femmes à travers la Côte d'Ivoire. Le bilan global de la gestion du FAFCI est satisfaisant. Pour preuve, les nombreux témoignages des bénéficiaires.

Réalisée par Y. Sangaré

# RÉSULTATS CLÉS - 2019



« Je réitère toute la détermination du Fonds d'Entretien Routier à accompagner la dynamique de l'émergence et de rayonnement de notre nation par des résultats tangibles... » *Lanciné DIABY, Directeur Général*

## Financement du Programme d'Entretien Routier (PER)

une progression de plus de 220%

67 Milliards XOF



2016

74 Milliards XOF



2017

130 Milliards XOF



2018

151 Milliards XOF



2019

Dec 2019

### Postes de Péage



Mise en service de deux (2) Postes de péage à Thomasset et Moapé sur la route de l'Est (National A1)

Juin 2019

### Station de Pesage



Mise en service d'une station de pesage à Ahengourou

Nov 2019

### Certification

Le Fonds d'Entretien Routier (FER) a été certifié à la norme ISO 9001 version 2015



Nov 2019

### Distinctions



Le Fonds d'Entretien Routier (FER) a reçu le 2ème prix de la performance économique et financière des entreprises non commerciales lors de la cérémonie du prix d'Excellence de la gouvernance des entreprises publiques

Mai 2019

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est passé de 7 (6-1) à 12 membre (6-6) avec une parité entre le Secteur Public d'une part, la société civile et le secteur privé, d'autre part.



Août 2019

### Capacité de Remboursement



Le Fonds d'Entretien Routier (FER) a procédé au remboursement intégral et à bonne date du prêt de

**130 Milliards XOF** contracté en Août 2014.

Août 2019

### Crédibilité financière



#### Bonne crédibilité financière

Le Fonds d'Entretien Routier (FER) a été noté A1 avec une perspective stable sur un court terme attribuée en 2019 au FER par l'Agence de notation financière BLOOMFIELD INVESTMENT.

Mai 2019

### MCC / Programme Compact



Le Fonds d'Entretien Routier (FER) en tant qu'entité de mise en œuvre du programme Compact (MCC) a satisfait avec brio les conditions préalables (CP's)



## Alassane Ouattara et l'Houphouëtisme

## Une vision généreuse

ABDOULAYE SANGARÉ

**A**u commencement, très peu avaient foi en la vision de leur mentor de réconcilier la famille des houphouëtistes. A la vérité, les années de gouvernance dans la haine et la division, sur des fondements ethno-régionalistes, voire xénophobes, alors que la Côte d'Ivoire venait à peine de faire ses adieux au père de la Nation, avaient fini par transfigurer ses militants et sympathisants, faisant d'eux des êtres assoiffés de vengeance, rêvant de lendemains qui chantent pour eux et déchantent pour les autres.

La Côte d'Ivoire, havre de paix et de prospérité fut éprouvée, mise en péril même, par une aventureuse et hasardeuse politique identitaire qui, fort heureusement, a fini par consumer ses propres créateurs. Les flots de l'ivoirité furent si turbulents qu'ils firent tanguer le navire « Ivoire », projetant le capitaine et son équipage sur les récifs de ces rivages où font naufrage les navigateurs imprudents.

l'opportunité d'être témoin d'une discussion qui préfigurait les évolutions politiques du moment, en cours dans notre pays. En effet, je me suis retrouvé, en compagnie de quelques personnes, dans le salon de **M. Alassane Ouattara**, à l'époque Président du **Rassemblement Des Républicains**, RDR. Les échanges, à bâtons rompus, portaient entre autres, sur le futur immédiat de la politique ivoirienne, au regard des divisions chroniques qui ont durement ébranlé les fondements de la nation ivoirienne. Alassane Ouattara, alors candidat du RDR à la présidentielle d'octobre 2010, eut ces mots qui sonnaient comme une profession de foi : « Si je suis élu Président de la République, je mettrai tout en œuvre pour la création d'une grande formation politique qui réunira la famille des houphouëtistes. »

Les intentions du futur Président de la République étaient manifestes : **Rassembler et gouverner avec une large majorité d'Ivoiriens, au-delà des**



frontières du seul RDR, parti pourtant intraitable et dur à cuir malgré les coups de boutoir reçus. Les échanges furent animés et je me suis surpris en train de rebondir sur les propos du Président du RDR. J'ai toujours partagé cette conviction que le mal de notre pays est né de la démocratisation mal assimilée qui a engendré le multiethnisme en lieu et place du multipartisme. Ce diagnostic, les acteurs politiques lucides et la plupart des observateurs de la scène politique ivoirienne le partagent. Cependant, concernant les remèdes, le consensus est moins évident.

Toutefois, nul ne saurait aller à l'encontre de cet impératif : le parasite de l'ethnicisme et du régionalisme nécessitent un traitement de cheval, une cure radicale, si tant est que notre aspiration profonde est un « mieux vivre ensemble », dans un environnement politique et social stable et apaisé, propice à une vie démocratique saine, dynamique et féconde. Mais cela passe, inévitablement, par une refonte totale de la superstructure politique nationale, à commencer par les partis et regroupements politiques. Le législateur devrait y jouer un rôle important. Cependant, les acteurs politiques, les leaders en l'occurrence, doivent en être les premiers concernés.

C'est en cela que l'immense ambition du **Président Alassane Ouattara** de fédérer l'ensemble des Houphouëtistes au sein d'une grande et unique formation politique revêt une dimension historique. Cette **Vision généreuse** de la politique chez le premier et unique Premier ministre du **Président Félix Houphouët-Boigny**, loin d'être une hallucination, représente, en vérité, une synthèse du vécu politique ivoirien, durant les trois dernières décennies.

Ainsi donc, Alassane Ouattara, avant de conquérir le pouvoir d'État, s'était déjà laissé convaincre que pour gouverner et faire redémarrer ce pays, la condition sine qua none était de « **Rassembler** » une grande majorité d'Ivoiriens autour des idéaux qui en ont fait une terre de « miracle », l'Houphouëtisme.

À l'entame de l'avant-dernière année de son second mandat, le Président Ouattara, même s'il a gouverné avec l'ensemble des partis houphouëtistes, pouvait, enfin ! crier victoire. Il était au bout du tunnel, car le samedi 26 janvier 2019, le RHDP était porté sur les fonts baptismaux lors de son 1<sup>er</sup> Congrès. Alassane Ouattara pouvait alors s'exclamer :

« *Nous ne voulons pas catégoriser les Ivoiriens. Nous voulons que les Ivoiriens soient ensemble. Les partis politiques tels*

**Ainsi donc, Alassane Ouattara, avant de conquérir le pouvoir d'État, s'était déjà laissé convaincre que pour gouverner et faire redémarrer ce pays, la condition sine qua none était de « Rassembler »**

Bien plus tard, à la fin de la décennie 2010, la Côte d'Ivoire revenait de loin, après avoir flirté avec l'abîme. Mais le pays n'en est pas moins sorti avec des balafres, des cicatrices et même quelques plaies récalcitrantes. Le long et sinueux chantier de la réconciliation, entamé depuis 2011, connaît des hauts et des bas. Qu'à cela ne tienne ! Le pays s'est remis debout et a repris, allègrement, sa marche déterminée vers le développement, que dis-je, vers l'émergence. **Ah ! l'émergence**, cette équation dont la résolution appelle, oh ! exigence incompressible, la **Paix et la Stabilité**.

Et pourtant, malgré l'adversité, savamment brodée de fil d'une haine viscérale, trempée, en dépit des incertitudes de l'aventure politique, nonobstant la liste des martyrs qui ne cessait de s'allonger dans les rangs de ses partisans, un homme continua de rêver à un autre destin pour son pays, pour la Côte d'Ivoire.

Un soir de septembre 2010, j'eus



que certains l'imaginent aujourd'hui n'ont pas de sens. Un parti politique doit attirer les Ivoiriens sur l'ensemble du territoire national. Un parti politique ne peut pas se confiner à une région. Il doit englober la totalité de la Côte d'Ivoire et des Ivoiriens.» Une décennie après son accession à la magistrature suprême, **l'homme d'État, par ses actes et ses résultats politiques, économiques, sociaux et institutionnels, a indubitablement**

de Félix Houphouët-Boigny. Ceux-ci, dans un sursaut d'orgueil, n'ont-ils pas enterré les rancunes, mis en sourdine les clanismes éculés, serré les rangs et se dresser, fièrement, comme un seul homme, pour ramener à la vie une famille (houphouëtiste) à l'agonie, à la merci des vautours et des chacals, et en faire **une famille rassemblée, robuste**, au point de devenir, pour longtemps sans doute, la première force partisane de l'échiquier

*Cette clairvoyance qui fait reconnaître avec humilité que l'intérêt supérieur de la Nation est bien plus grand, bien plus important que la somme de toutes nos ambitions personnelles, et bien plus grand que les ambitions de nos partis respectifs... C'est donc avec humilité que nous avons décidé, ensemble, de mettre tout en œuvre pour créer cette alliance.* » Rien de surprenant de constater, aujourd'hui, que le RHDP parvient à mobiliser partout sur l'ensemble du territoire, une majorité d'Ivoiriens, par-delà une certaine élite compromise, autour de son idéal de Paix, de stabilité et de développement. Un simple regard à l'histoire autorise à l'écrire, **Alassane Ouattara, héritier légitime, par son bilan, du père de la Nation, est en train d'accomplir à merveille son destin**, et, le RHDP, parti de gouvernance vertueuse, a de beaux jours devant lui. Alors, il reviendra **aux héritiers de l'héritier la lourde mission de préserver l'unité de la famille retrouvée !** ■

**Alassane Ouattara, alors candidat du RDR à la présidentielle d'octobre 2010, eut ces mots qui sonnaient comme une profession de foi : « Si je suis élu Président de la République, je mettrai tout en œuvre pour la création d'une grande formation politique qui réunira la famille des houphouëtistes ».**

marqué de son empreinte l'histoire politique contemporaine de la Côte d'Ivoire. En tirant le char de la recomposition de la famille houphouëtiste et de la rédemption de l'idéal houphouëtien, **Alassane Ouattara** a libéré l'énergie des enfants

politique ivoirien ? C'est à bon droit que le Président Ouattara, s'adressant à l'Assemblée générale constitutive du RHDP, le 16 avril 2018, a expliqué cette vision généreuse : *« Le RHDP est né de la vision clairvoyante de chacune et de chacun d'entre nous.*

**Abdoulaye Sangaré**  
Journaliste, éditeur de presse  
et analyste politique

# Le nouveau cycle

MÉITÉ SINDOU

**Q**ue sera la Côte d'Ivoire après la présidentielle du 31 octobre 2020 ? Un pays en lambeaux, déchiré par les vieilles haines recuites et les règlements de compte en latence ? Ou un pays régénéré, qui renaît des cendres de la crise postélectorale de 2010, qui survit aux soubresauts de son histoire pour conforter sa marche vers le progrès ?

Le candidat Alassane Ouattara, notre candidat, a choisi son cap : Solder le passé, redistribuer les cartes du progrès, assainir le jeu politique et tourner le pays vers son avenir. Pour y parvenir, il a actionné, aux cours de ces neuf dernières années, plusieurs leviers. Trois d'entre eux nous intéressent particulièrement.

**D'abord la stabilité.** La Côte d'Ivoire est redevenue un pays stable depuis 2011. Et ce, sans discontinuer pendant neuf ans. La plus longue période d'accalmie et de paix civile que le pays n'ait jamais connue depuis la disparition du Président Houphouët-Boigny. Même les nombreuses attaques de commissariats et de casernes à partir de 2012 et les mutineries à répétition n'ont pas affaibli la dynamique de paix. Pour mémoire, le coup d'Etat de 1999 et la rébellion de 2002 avaient conduit les régimes totalitaires de Robert Guéi et de Laurent Gbagbo à instaurer un régime d'exception. Enlèvements, arrestations extrajudiciaires et exécutions sommaires sont le lot quotidien

des Ivoiriens. Le candidat Alassane Ouattara voue un culte à la stabilité. Et il affiche en la matière un volontarisme à toute épreuve.

**Ensuite la recomposition du paysage politique.** Là encore, le candidat Alassane Ouattara a brisé les codes : il a sacrifié le Rassemblement Des Républicains (RDR) et toute son histoire glorieuse pour réaliser l'ambition d'une grande formation de rassemblement fondée sur un socle de légitimité la plus élargie possible. Son ambition : lancer un grand parti qui porterait le projet de recomposer l'espace politique ivoirien en constituant de vastes ensembles. L'objectif du candidat Ouattara : clarifier l'offre politique faite aux Ivoiriens, professionnaliser les appareils politiques et favoriser les regroupements pour arriver dans un terme à un bipartisme. Le renouvellement de la classe politique est en marche.

**Enfin, le développement équilibré des territoires.** Un vrai levier de réconciliation nationale. Par les visites d'Etat, un plan de financement des infrastructures et la dépense publique, le candidat Alassane Ouattara a bâti des ponts entre les citoyens et les territoires.

**La République inclusive et solidaire procède donc de la vision du candidat Ouattara. C'est un long processus de construction qui a commencé en 2011 et qui se poursuivra avec la nouvelle**



## mandature qui s'ouvrira en 2020.

Le candidat Alassane Ouattara, c'est un leadership. C'est aussi, on l'a vu, une vision, une projection, un nouveau cycle, vertueux celui-là. Le candidat Alassane Ouattara se préoccupe de l'héritage qu'il laissera à la postérité. La grandeur de la nation.

Cette présidentielle est donc d'un enjeu capital. Parce que, pour le candidat Alassane Ouattara, le cycle qui s'est ouvert en 2011 et qui se poursuivra par le quitus décerné par les Ivoiriens le 31 octobre prochain, n'est rien moins qu'un nouveau chapitre du cycle houphouëtien. ■

Par Méité Sindou

## Le PSGOUV 2019-2020 en chiffres

156

actions prioritaires

avec

12

projets phares à impact large et rapide

- Renforcement du programme de gratuité ciblée ;
- Opérationnalisation progressive de la CMU ;
- Intensification et élargissement de la couverture des bénéficiaires du programme de filets sociaux productifs ;
- Développement d'activités d'autonomisation en faveur des jeunes et des femmes ;
- Baisse du tarif social de l'électricité ;
- Renforcement du programme d'accès à l'eau potable en milieu rural et accélération du programme des logements sociaux...

Coût global

1010,6

milliards de francs CFA

objectifs :

une croissance économique, source de bien-être social des populations  
avec un service public accessible, efficace et de qualité

# Un rêve de grandeur pour la Côte d'Ivoire

D. AL SÉNI

**S'**accrocher au pouvoir, confisquer le pouvoir, mourir au pouvoir... tel est le point commun à nombre d'acteurs politiques sous nos tropiques. Passé le temps des pères fondateurs marqué par les partis uniques et les règnes sans fin et exaspérants de présidents demi-dieu, les Africains ont voulu s'abriter contre le fléau. Dans la plupart des constitutions post discours de la Baule, où François Mitterrand, alors président de la France, siffla la fin des partis uniques dans ses ex-colonies, la parade fut d'instituer le cadenas de la limitation de mandats. Cette expérience a connu des fortunes diverses sur le continent au gré des ambitions et des rapports de forces qui, somme toute, régulent la vie politique. Togo, Cameroun, Rwanda, Burundi, Guinée... ont été pris dans la spirale des révisions constitutionnelles. Et la Côte d'Ivoire dans tout ça ? Comme dirait l'autre. Le pays de Félix Houphouët-Boigny, naguère modèle de stabilité, de cohésion et de paix entra dans une forte convulsion après le décès du père fondateur. Son successeur Henri Konan Bédié, sûrement que c'était la seule façon et la plus simple de se faire un nom, et compter lui aussi dans l'histoire du pays, décida de ramer à contre-courant de tout ce qui avait été le socle du succès du Vieux. Démolition physique : la somptueuse, historique et raffinée résidence du premier chef de l'État sera rasée. Démolition conceptuelle, idéologique et philosophique : le rassemblement est balayé au profit de la division ; l'ivoirité trône comme la pierre angulaire de la nouvelle Côte d'Ivoire qui entend construire faussement d'ailleurs, le bonheur d'une partie de ses citoyens sur la terreur et la mise à l'écart de l'autre partie. La terre d'Espérance, le pays de l'hospitalité se devait de se renfermer sur lui-même. Ce machiavélisme du nouveau prince se heurta au refus et à la détermination d'une écrasante majorité de la population. Résultat des courses, en quelques sept ans de pouvoir chaotique, Bédié réussit le pari de déchirer le pays, de dresser les communautés les unes contre les autres et... d'entraîner la Côte d'Ivoire dans le cercle, peu enviable, des pays à régime kaki. En effet, le 24 décembre 1999, une junte militaire autour du général Gueï Robert s'empara du pouvoir. Bédié fut ainsi l'homme par qui le malheur arriva. Et ce malheur alla de charybde à scylla. En 2000, encore dans le fumet nauséux des décombres de l'Ivoirité, le chef putschiste, auquel les politiciens opportunistes ont

fait miroiter les flonflons du pouvoir, fit adopter dans des conditions exécrables une nouvelle constitution. Ce qui devait signer la renaissance du pays se limita à un ballet infantile d'opposition entre Et/Ou. Au fond se jouait là, à travers la querelle de ces deux innocentes conjonctions, la constitutionnalisation de l'abjecte politique de l'apartheid politique, version éburnéenne visant à classer les citoyens d'un même pays en classe de simples électeurs versus classe de ces électeurs pouvant s'ils le désirent être éligibles. En octobre 2000, le duo Gueï-Gbagbo, uni pour sortir du jeu électoral tous les prétendants sérieux, se transforma en un duel sanglant. De l'affrontement qui en certains points rappelle les scènes des westerns du far west américain, les brigands après la réussite du forfait se livrent une bataille impitoyable, est sorti un pays exsangue. Gbagbo dans le sang des populations, elles voulaient la reprise des élections, s'installa au palais. L'opposant historique ne fit pas mieux que le soldat. La Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny descendra encore plus bas dans les abîmes. Tentative de coup d'État le 19 septembre 2002. Massacres d'ampleur des populations. Les civils comme des militaires ; des officiels, des politiques comme le citoyen ou résident ordinaire. La vie ne valait plus rien. La liberté était un vieux souvenir. Sortir et rentrer chez soi, un luxe que seuls les partisans du pouvoir connaissaient. Dans le pays coupé en deux, entre-temps en



Alassane Dramane Ouattara. Mais là encore, le pays ne fera pas l'économie d'une crise. Le perdant Laurent Gbagbo s'accroche et tente de confisquer le pouvoir par la terreur. Au compteur funeste plus de 3000 morts. Une économie et des infrastructures détruites... pillage à grande échelle de biens privés et publics ; l'insécurité généralisée... la haine et la violence à chaque coin de rue, dans les hameaux. On tue et on est tué sans savoir pourquoi. C'est ce pays dont hérite Alassane Ouattara en avril 2011. En neuf ans et demi, l'homme ressuscite la Côte d'Ivoire.

**Seul le destin a contrarié le projet de Ouattara de partir des affaires malgré un bilan exceptionnel, une santé au top, et une constitution qui l'autorise. Le décès brutal d'Amadou Gon Coulibaly à quelques semaines des élections ne lui a guère laissé le choix.**

effet, les auteurs de la tentative du coup de force enrayée en réalité par le 43<sup>e</sup> Bima, c'est-à-dire par l'armée française, se sont repliés sur la moitié centre et nord du pays, chacun des tenants de la force et de l'administration avait droit de vie et de mort. Les populations ont trinqué ; bu le calice jusqu'à la lie. De 2002 à 2010, le cauchemar a semblé sans fin. Après moult hésitations et fortes pressions de l'intérieur comme de l'extérieur, la Côte d'Ivoire allait aller aux urnes enfin au dernier trimestre 2010. Deux tours de scrutin ; un vainqueur sans ambages :

La transforme littéralement et en fait l'économie la plus prospère de l'Afrique de l'ouest. Infrastructures, routes, ponts, écoles, hôpitaux, emplois, agriculture, industrie, services, mine, pétrole et énergie... Tous les secteurs sont au vert. Cette réussite est tellement fulgurante que n'importe quel zozo, le mot a été rendu célèbre par Bédié qui qualifia ainsi son tombeur le général Gueï, se croit l'âme de président providentiel.

En 2016, la Côte d'Ivoire se dote d'une nouvelle constitution. L'initiative est



d'Alassane Ouattara. Elle est adoptée par l'Assemblée nationale et passe par la volonté populaire et souveraine du peuple ; le oui triomphe au referendum constitutionnel. La nouvelle loi fondamentale remet le compteur à zéro. Les plafonds et les planchers d'âges limites sautent. Tous les acteurs politiques qui remplissent les conditions peuvent à nouveau être dans le starting-block. Bédié est aux anges. La possibilité de candidature s'ouvre à nouveau pour celui qui depuis un certain 24 décembre 1999 ne rêve que de revanche par son retour aux affaires. Qu'en est-il pour le président père de cette nouvelle constitution ? A la différence de ceux qui sont obsédés par le pouvoir, et qui ne respirent que pour le conserver, Alassane Ouattara a pour son pays un rêve de grandeur. Une volonté farouche de servir. A ses proches il avait l'habitude de répéter alors qu'il était dans l'opposition qu'il ne souhaitait pas plus

de sept ans au pouvoir. Pour ceux qui connaissent l'homme, n'eût été la tragédie de la crise post-électorale de 2010, et l'ampleur des destructions causées au pays, il n'aurait certainement pas conduit jusqu'à la fin un deuxième mandat. En effet, pour Alassane Ouattara, il y a bien une vie avant le pouvoir, et une vie après le pouvoir. Des acteurs majeurs de la vie politique de la Côte d'Ivoire, il est le seul à s'être projeté à vivre tranquillement en dehors du pouvoir. Il a initié et conduit à la nouvelle constitution, moderniser et compléter les institutions et passer la main de façon effective. Il a dit solennellement devant les deux chambres du parlement qu'il ne briguera pas un nouveau mandat bien que la constitution l'y autorise. Ouattara n'a rusé avec personne. Il a tenu parole. Son parti, le RHDP, a désigné pour les élections du 31 octobre un candidat autre que lui : Amadou Gon Coulibaly. Ni Gbagbo, Ni Bédié ne sont capables d'une

telle élévation. Aucun d'eux ne pense à passer la main. Affi N'guessan et KKB en savent quelque chose. Seul le destin a contrarié le projet de Ouattara de partir des affaires malgré un bilan exceptionnel, une santé au top, et une constitution qui l'autorise. Le décès brutal d'Amadou Gon Coulibaly à quelques semaines des élections ne lui a guère laissé le choix. La douleur a été doublement vive : perdre son fils et revenir sur son engagement. Pour la grandeur de la Côte d'Ivoire Ouattara s'est sacrifié. Il a répondu à l'appel du devoir. Ouattara n'est pas un tripatouilleur de constitution à son profit. Il n'en a ni l'âme, ni la vocation, ni la culture. C'est un très grand de la vie politique contemporaine africaine. Et comme on le sait depuis la nuit des temps : un des signes distinctifs pour reconnaître les très grands, c'est que les médiocres se coalisent pour les combattre. ■

Par D. Al Séni

# Alassane Ouattara, bâtisseur de la Côte d'Ivoire moderne et émergente

DIBI KOUADIO AUGUSTIN



**H**EGEL, dans un aphorisme de la période de Berlin, écrivait qu'« **un grand homme condamne les humains à l'expliquer** ». Expliquer ici consistera pour moi à montrer en quel sens le Président Alassane Ouattara, pierre d'abord rejetée par les bâtisseurs, est devenu une pierre non seulement angulaire, mais vivante, étincelante, poursuivant son chemin en façonnant, en bâtissant, afin d'assurer à notre pays une stabilité rayonnante, en le rendant visible aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de lui-même, en l'ouvrant sur d'autres nations, dans le souci d'une fraternité universelle.

Un regard, même furtif, sur l'histoire récente de notre pays révèle que nous venons de loin ! En effet, les choses se sont obscurcies à un point tel que notre pays risquait, de manière soudaine, de glisser vers l'abîme, hors de l'horizon conférant à l'aventure d'un peuple le visage de l'humain. Ne suffit-il pas de penser, pendant la crise que nous avons traversée, à tous ces hommes et ces femmes atrocement tués par leurs semblables, pour une raison que nulle raison ne saurait justifier ? Pareille circonstance relève de ce que Jean-Luc Marion appelle, à juste titre, un phénomène saturé, c'est-à-dire une réalité qui ne se peut comprendre par simple causalité, dont nulle cause déterminée ne saurait rendre raison ! Tout ne se passait-il pas en effet comme si la partie ténébreuse de notre âme, déchainée, s'exerçait à nous enfermer, de manière fort dommageable, dans une existence tout à fait laide ?

Pour que tout dans notre pays ne s'abîme pas radicalement, il a fallu que vienne se tenir là, au milieu, un homme. Il est venu

se tenir là, en cet espace absolu de la médiation où les choses germent dans le silence, avant de s'offrir à la lumière du jour. Il est venu se présenter là, au milieu, en ce lieu sans lieu de rassemblement du divers de la chose publique, où le pain est librement proposé afin d'être simplement rompu et partagé.

Dans la vie des peuples, en temps de détresse, la bienveillance amicale du destin parvient à susciter la venue d'un grand homme pour préparer une aube nouvelle, pour que renaisse le printemps de la vie. Ainsi que le montrent les textes sacrés des grandes religions, le destin accomplit ce geste, surtout quand il s'agit d'un pays hébergeant sur son sol une population nombreuse venue d'ailleurs, en quête d'une terre d'hospitalité et d'espérance.

Le rôle de l'œil est de voir, comme celui de l'oreille est d'entendre. Si nous acceptons de les ouvrir pour voir et entendre, nous pouvons, sans aucune difficulté, voir et entendre dire ceci : notre pays, la Côte d'Ivoire, se trouve à un moment particulièrement important de sa vie historique. Il a renoué, en la portant encore plus loin et plus haut, avec une tradition qui l'a aidé à briller en myriades de scintillations en Afrique et dans le monde. La Côte d'Ivoire brille en bâtissant et en accueillant, elle brille en construisant et en s'ouvrant, elle brille en créant et en offrant en partage. Le Président Alassane Ouattara ne reprend-il pas une tradition initiée par le Président Félix Houphouët Boigny, en la déployant avec force, sagesse et beauté ? Il sait que les fondations de la maison sont déjà là, établies par le premier bâtisseur de notre pays et que la tâche consiste à les sauvegarder et à les consolider. Chaque travail que nous effectuons est un coup de marteau de plus que nous portons sur du fer qu'un autre a forgé avant nous, et avec lequel un autre, après nous, labourera la glèbe.

L'homme ne se satisfait pas d'être là dans l'espace et dans le temps, comme les autres réalités du monde. Un morceau de pierre que je déplace se contente d'être là, à sa nouvelle place. Il n'éprouve nullement le moindre désir de se retrouver autrement. L'homme, au contraire, veut se retrouver soi-même. Dans le temps qui passe et l'espace s'étendant là devant lui, il veut se sentir chez soi, inscrire son propre temps et son propre espace. Pour

tout dire, L'HOMME HABITE. De tous les êtres, n'est-il pas le seul à être en capacité d'habiter ? Comme le souligne Martin HEIDEGGER, « **habiter est la façon d'être authentique dans l'espace, adéquate à l'homme** » (*das Wohnen ist die echte, dem Menschen angemessene Befindlichkeit im Raum*).

L'homme ne veut pas habiter de n'importe quelle manière. Il imagine, conçoit, se représente son habitation. IL HABITE EN BATISSANT. Bâtit : nous tenons ici notre mot ! Le tenant, ne nous faut-il pas chercher à séjourner en lui ? Qu'est-ce que bâtir sinon ouvrager, façonner, donner corps dans l'extériorité ? C'est travailler à laisser surgir à l'extérieur ce qui vient de l'intérieur. Celui qui bâtit est soucieux de laisser subsister quelque chose. Dans le temps qui sans cesse fuit, il veut lancer un défi au contingent, à l'éphémère ; il veut maintenir une réalité dans l'ordre de la permanence. Le bâtisseur ne veut pas ce qui ressemble à une hutte branlante de gardien de vigne, mais ce qui est appelé à s'enraciner dans la longue durée ! Tandis que les autres produisent pour immédiatement consommer dans la frénésie d'une jouissance stérile, sans lendemain, il imagine, crée et offre.

Il est des gestes qui ne trompent pas, car ils suffisent d'eux-mêmes à révéler ce qu'est un bâtisseur. Qui veut bâtir ne prend-il pas d'abord le temps de regarder, d'observer, de scruter ? Comme le médecin, il sait que le bistouri doit s'appliquer là où l'enflure a établi son règne, afin de se nommer guérison. Le Président Alassane Ouattara a pris le temps d'observer l'état dans lequel se trouve la Côte d'Ivoire, quand il fut nommé Premier Ministre par le Président Félix Houphouët Boigny. Il a été conduit à une évidence que nous révèle la nature. En bonne pédagogue, la nature nous enseigne ceci : c'est une fois assurées la profondeur des racines et la verticalité du tronc que l'arbre peut étendre ses branches pour laisser être des fleurs et des fruits.

Comment assurer la profondeur des racines et la verticalité du tronc ? Après une crise ayant affecté le souffle de toute une société pour la défigurer de part en part, ne convenait-il pas, avant tout, de se soucier d'offrir des infrastructures routières et des lieux de savoir ? C'est à cela que s'est engagé le Président Alassane Ouattara. Comme Archimède, il s'est donné un point d'appui pour soulever notre pays. Les routes permettent d'aller

d'un lieu à un autre. De cette façon, elles aident à surmonter l'obstacle naturel, à rendre proche le lointain, à rencontrer d'autres hommes appartenant à diverses communautés et ethnies. Elles favorisent la circulation des biens, et se révèlent ainsi comme la clé même de toute économie.

Le pont Henri Konan Bédié ne concentre-t-il pas en soi, pour le répandre, le doux parfum de l'œuvre poursuivie à travers la construction de ce qui relie, relaie, tisse et scelle des liens ? Reliant de grandes rives, favorisant une circulation beaucoup plus fluide, surgissant comme le troisième terme qui opère la synthèse de deux autres ponts, ce pont est le lieu de l'unité, le point de l'émergence vers l'essentiel, vers ce qui ne rétrécit pas, mais élargit, ce qui n'obscurcit pas mais éclaire, ce qui n'enchaîne pas à l'immédiateté de nos terres, mais libère et invite, par sa sublime beauté, à nous envoler en vue d'une communion avec le monde. Ne convient-il pas de dire que ce pont est venu à son heure ? Longtemps attendu, il vient signifier qu'à la pointe de toutes les activités conduisant le monde, se trouvent des hommes dont la personnalité anime la substance des choses en vue de leur réalisation effective. En passant sur ce pont, n'éprouvons-nous pas de la joie et de la fierté ? Ne nous représentons-nous pas ce que pourrait devenir notre pays, si le processus engagé se poursuivait avec la même détermination ?

La question ne manque pas de surgir : Pourquoi chercher à se déplacer d'un endroit à un autre ? Pourquoi produire des richesses, échanger des biens, aller vers l'autre ? L'université est le lieu où sont posées ces grandes questions. En elle, viennent s'exposer et s'approfondir les savoirs en leur totalité organique. Elle est le milieu révélant l'homme à lui-même, dans sa soif de la vérité comme ce qui libère. Sanctuaire de revitalisation de la connaissance, et donc de la société qu'elle est appelée à féconder de son utopie, l'université exprime que toute la dignité de l'homme consiste dans la pensée, selon le mot de Pascal. Elle exprime que l'homme n'est pas le pain qu'il mange, et qu'il est en dette de porter la vue plus loin, en s'ouvrant à l'Universel.

Universel veut dire ce qui, un en soi, verse pourtant dans tous les sens. Le commerce avec le savoir conduit à m'éveiller à un lieu qui n'est ni à moi, ni aux autres, mais s'étend simplement là entre nous, au milieu, en pure gratuité. En ce lieu, il est permis à chacun de se retirer pour se rejoindre et rejoindre les autres, dans une amitié courtoise, dans une co-appartenance au même.

Le Sage nous apprend que l'oiseau spirituel a deux ailes, et si tu n'en fais battre qu'une, tu tombes ! Routes et Universités, Ponts et Ecoles, dans leur articulation, ne renvoient-ils pas symboliquement aux

deux ailes de l'oiseau, au corps et à l'esprit, à l'espace et au temps, à l'extérieur et à l'intérieur ? De cette façon, le Président Alassane Ouattara est soucieux de l'unité profonde de l'homme. Une personne conduisant son action à la lueur d'un tel symbolisme, ne cherche-t-elle pas à répondre à l'appel des cimes ? Routes, Ponts, Universités et Ecoles ayant assuré l'assise, les colonnes du pays peuvent désormais, par leur médiation, se tenir en toute verticalité pour le faire briller. Se tenir verticalement, n'est-ce pas se tourner vers le Bien ? Le Bien cherche à briller et à se diffuser. Platon disait que « **le Bien n'est jamais jaloux de quoi que ce soit ; libre de toute jalousie, il voulut que tout lui ressemblât autant que possible** ».

De cette façon, n'est-il pas en soi PUISSANCE D'EMERGENCE ? Emerger dit un acte : celui de faire irruption, de surgir, de paraître hors de soi à la suite d'une patiente maturation. C'est s'éveiller à un niveau proprement accomplissant. BERGSON souligne qu'exister consiste à changer, changer à se mûrir, se mûrir à se créer infiniment. Se créer infiniment, qu'est-ce, sinon jaillir sans cesse hors de soi, être en variation de soi dans sa propre durée ? En un mot, c'est devenir en puisant sans cesse en soi comme en un réservoir de vie.

La passion du Bien, de l'intérêt général me paraît conférer à l'œuvre du Président Alassane Ouattara sa signature intrinsèque. Ici, peut se lire une vue haute et noble de la politique saisie comme une manière d'être au service des autres, en s'engageant ni pour le jour qui passe, ni pour le jour qui, demain, vient, mais pour ce qui ne cesse de survenir : l'ouvert de l'avenir, radieux, irradiant à l'image d'un axe de diamant. Une société qui n'a pas d'avenir à se mettre sous la dent ne pourra que tourner en rond. Ne trouvant rien, ne sera-t-elle pas condamnée à dévorer son propre présent jusqu'à se dévorer soi-même ?

Pour ne pas avoir à se dévorer, la Côte d'Ivoire est invitée, sous la gouvernance du Président Alassane Ouattara, à penser grand, en se détournant d'un patriotisme instinctif, sans concept ; fait de la bouillie du cœur, oubliant que la République, en tant que la communauté des hommes raisonnables, est une manière de se tenir dans l'ouvert en apprenant tout simplement à devenir ami de l'homme, quel qu'il soit. Comme le Président Félix Houphouët Boigny, le Président Alassane Ouattara est soucieux de conduire la Côte d'Ivoire, en ayant pour équerre et pour compas une parole sacrée soufflée à Moïse dans un passage du Lévitique,

## Des actions pour maintenir la paix

La question de la réconciliation nationale reste centrale en Côte d'Ivoire, après la décennie de crise politique des années 2000 qui a cumulé en 2010-2011 avec des violences postélectorales ayant fait 3000 morts. Entretenir la paix, réconcilier les Ivoiriens, atténuer autant que possible les blessures et les tragédies du passé se fait par des gestes marquants. Le 6 août 2018 le président Alassane Ouattara a prononcé l'amnistie de quelque 800 prisonniers – en lien avec la crise post-électorale de 2010-2011. L'ex-Première dame de Côte d'Ivoire Simone Gbagbo, en particulier, a été libérée de prison deux jours plus tard, le 8 août. De nombreuses personnalités exilées dans les nations voisines ont également rejoint le pays. Deux associations de victimes, la Plateforme des associations de

victimes de Côte d'Ivoire (PAVCI) et l'Association des victimes du grand Ouest (AVGO) ; ont rendu hommage à l'action menée par le chef de l'Etat en faveur de la réconciliation et de l'indemnisation des victimes. Les mesures coordonnées par la ministre de la Solidarité et de la Cohésion sociale, Mariatou Koné ont été aussi saluées.

Même si le processus est complexe, l'exécutif poursuit les démarches de compensation. En 2016, le ministère de la Solidarité, qui encadrait alors le processus d'indemnisation, avait lancé la première phase, concernant quelque 4500 victimes (parmi lesquelles 1000 blessés), en insistant sur le fait que « toutes les victimes » devaient être « prises en compte », promettant d'autres « séances d'indemnisation ».

Source : CI E&P



dans l'Ancien Testament : « **Quand vous moissonnerez, vous ne couperez pas les épis qui ont poussé en bordure de vos champs, et vous ne retournerez pas ramasser les épis oubliés. Vous ne passerez pas non plus dans vos vignes pour ramasser les grappes oubliées ou les grains tombés à terre. Vous les laisserez pour les pauvres et pour les étrangers** ».

Se soucier du pauvre, de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin, c'est se soucier d'être une demeure pour ce qui est fragile, faible et vulnérable. C'est vouloir nourrir de son jeûne la faim de l'autre homme. Construire des hôpitaux ne participe-t-il pas d'un tel souci ? L'hôpital abrite dans la cité une parole autour de la dignité, de l'altérité et de la responsabilité. Il est le lieu qui, en un éclair, dans le silence, me rappelle qu'il existe, au matériel comme au moral, une côte en dessous de laquelle je ne puis tolérer que vive un être humain. Une telle orientation me semble signifier

que l'on a compris ceci : nous sommes les rameaux de la même vigne, la vigne de la vie. Celle-ci nous invite à apprendre à frapper une médaille avec un or étranger, à « **forger, unis dans une foi nouvelle, la patrie de la vraie fraternité** ».

Fraternité ! Nous tenons ici un mot qui n'est pas un mot comme tel, qui est au-delà de tout mot. Dans *Eupalinos*, Paul VALÉRY fera dire à l'architecte : « **A force de construire, je crois bien que je me suis construit moi-même** ». En construisant, en bâtissant, n'est-ce pas l'homme qui se construit, se bâtit ? Qu'est-ce qui, au fond, cherche à être bâti, sinon l'idée de la fraternité ? La fraternité n'est-elle pas essentiellement la chose qu'il importe de construire ? Elle seule FAIT SENS dans l'histoire. Il convient de la considérer comme l'astre, l'étoile servant de visée à l'action politique. Là où la fraternité n'est pas un souci, l'aventure historique manque de sens. Nous tournons en rond. Nous nous épuisons à piétiner. N'est-ce

pas alors le désastre ? Dés-astre est ce que le mot lui-même indique : la perte de l'astre, la perte de l'étoile.

Le bâtisseur a appris à marcher en se laissant orienter par une étoile. Il a appris à marcher en posant le pied droit devant soi. Le pied droit est le pied de la droiture imposant toute loi à notre corps, à nos sens pour rectifier ce qui est courbe et nous tenir en toute verticalité sur le chemin. Le chemin ne finit pas. Plus on avance, plus la route s'ouvre devant nos yeux. Le bâtisseur, lui, s'attache à poursuivre son chemin avec noblesse, sagesse et élégance, sous le regard et la protection du ciel. ■

**Dibi Kouadio Augustin**  
Professeur Titulaire de Philosophie,  
Université Félix Houphouët-Boigny  
de Coclody

# Le défi d'une nouvelle problématique du développement

PROF LOUIS OBOU

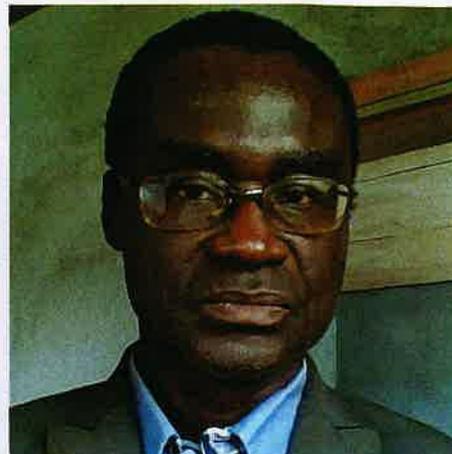
Le sociologue Alain Ehrenberg souligne dans *La société du malaise* (2010) des concepts stimulants qui manqueraient au vocabulaire de plusieurs sociétés, à savoir : « proactif », « résilient » ou « gagnant-gagnant » (p.257). La seule question en jeu n'est-elle pas les options politiques ou les capacités politiques des dirigeants de nos sociétés ? Actuellement, la Côte d'Ivoire sous le régime d'Alassane Ouattara a mis son point d'honneur dans l'émergence intégrale (économique et sociale). Cela implique nécessairement « un jeu informel faisant appel aux capacités créatrices, de débrouille, d'inventivité » (Ehrenberg, p.261) ; le contraire serait gouverner à reculons.

Cette idée met en lumière une des préoccupations d'Alassane Ouattara : le pari d'un développement endogène. Le développement n'est pas un miracle de l'histoire, mais plutôt « un fait historique », c'est-à-dire relatif et provisoire (F.YACHIR). Le développement endogène permet non seulement la satisfaction des besoins sociaux de la population, mais encore facilite la réalisation des aspirations extra-

d'avantage. Dieudonné Niangoranh Porquet dans *Masquairides balanfonides* (1994) l'a utilement rappelé : *Il faut sortir, sortir de notre léthargie ; Il faut, il faut reconnaître que nous sommes en retard ; Pourquoi personne pour aider les combattants du bâtir ?* »

L'imagination de l'avenir a une influence sur le présent. En prévoyant que l'avenir prendra certaines directions, on hâte cette évolution. Alassane Ouattara s'est constitué des « combattants du bâtir » de l'émergence de la Côte d'Ivoire. Comme le dit P. Valéry, il s'agit de prêter à des situations actuelles « les énergies du devenir ».

Ainsi, depuis son élection en 2010, en tant que Président de la Côte d'Ivoire, l'intérêt porté par le gouvernement aux réalisations de caractère social s'exprime par le développement de la construction d'habitats sociaux, le réseau routier, l'autonomisation des femmes, l'Assurance Maladie Universelle, un constant accroissement de la production, de la consommation, du profit, de la rentabilité



plus grand nombre et d'abord des moins favorisés a été l'objectif constant de la politique d'Alassane Ouattara.

D'aucuns parleraient d'un temps d'éphéméride. Cela fait appel à ma mémoire. Il y a un quart de siècle, les autruches sentencieuses refusaient de reconnaître la montée en puissance de la Chine ou de la Corée du Sud. Qu'en est-il aujourd'hui de la cote de ces deux pays dans notre monde ? Il faut croire à la toute-puissance des idées sur la réalité.

## Les actions de son gouvernement prennent en compte toutes les dimensions, matérielle, sociale, politique, culturelle, morale et spirituelle de l'activité des populations dans le respect de l'équilibre écologique.

économiques de l'individu. Si la Côte d'Ivoire est bien partie, elle a cependant, outre la lutte contre la pauvreté, bien de défis à relever : la croissance repose principalement sur l'exportation de ses abondantes matières premières ; l'industrie, créatrice d'emplois durables, tarde à se développer ; la démographie est galopante ; l'urbanisme est à maîtriser.

Par la responsabilité politique, Alassane Ouattara a compris qu'il fallait lutter contre la souffrance sociale, contre « toutes les formes de la petite misère », pour reprendre la formule de Pierre Bourdieu dans *La Misère du monde* (1993 : 11). La question du développement s'impose à tous et s'imposera tous les jours

de toutes les activités économiques, le plan d'urgence pour les universités, etc. le tout témoigne de la volonté d'Alassane Ouattara d'apporter une solution satisfaisante au problème de l'habitat que le taux de croissance des principales agglomérations ivoiriennes rend plus particulièrement aigu.

Les actions de son gouvernement prennent en compte toutes les dimensions, matérielle, sociale, politique, culturelle, morale et spirituelle de l'activité des populations dans le respect de l'équilibre écologique. Le système social est inclusif, c'est-à-dire la société en tant que tout, prise en compte à travers l'action politique et administrative. Dans le domaine social, l'amélioration de la condition de vie du

Je tiens pour avéré que la Côte Ivoire à l'ère de l'émergence a changé. Nous serions mal partis, si le gouvernement et l'ensemble des Ivoiriens ne travaillaient pas résolument à l'émergence de notre Thébaïde (lieu très paisible), qu'est la Côte d'Ivoire. Il nous faut donc saisir les opportunités d'emplois, de réseaux d'affaires qu'offre le gouvernement, tant au plan national qu'à l'international.

On a eu beau tout tenter de l'occire, de le mettre en index, Alassane Ouattara me semble toujours pourvu d'un jugement largement aussi éclairé que ses prédécesseurs, en l'occurrence Félix Houphouët-Boigny. Dans un contexte socioéconomique délétère, il a su faire preuve d'un réel esprit de décision pour redresser l'économie d'un pays qui sort d'une série de crises qui l'ont défiguré. On parle généralement de crise quand une situation perd son caractère de normalité, quand un maillon se brise sur une chaîne, quand l'atmosphère devient



étouffante, intenable. La crise peut être de tous ordres : politique, économique, de moralité, d'autorité, voire de crédibilité. En effet, il fallait finir ces crises vite « sinon il y aurait du vilain, l'irrespirable » ( J-P Sartre).

Alassane Ouattara voulait rompre avec tous les préjugés de tous ordres qui enfument subtilement la nation ivoirienne : « Le vivre ensemble, c'est bien là le mot essentiel de la définition de la nation » ( J-M Adiaffi). Face aux événements qui minent la vie de la nation, en cette situation dite critique, il ouvre de grands chantiers de réhabilitation et construction des infrastructures. Son maître mot est « le développement et le progrès pour tous ». Le concept de développement possède un noyau rationnel qui selon F. Yachir est « l'ensemble des conditions et des procédures sociales que met en œuvre une société pour participer à la création technique universelle ». L'approche d'Alassane Ouattara du développement semble signifier l'ensemble des conditions qui concourent à la réalisation des diverses aspirations de la population ivoirienne. Dès lors, il met sans ciller ses actions au centre de la politique de progrès économique, cherchant à établir un équilibre entre l'économie agricole et l'industrie, maintenir la sécurité politique,

la stabilité. Par cette stratégie, le Président de la Côte d'Ivoire entend réduire le déficit alimentaire, le chômage et le déséquilibre entre les différentes régions du pays.

En effet, la place de la Côte d'Ivoire dans le monde est étroitement déterminée par le niveau de développement des forces productives. La structure de la force productive façonne les relations sociales. Le capital privé s'est vu ouvrir un large éventail d'activités industrielles, tandis que l'investissement privé pour l'extension ou le renouvellement des capacités a été fortement encouragé. À en croire Auguste Comte, « La sagesse pratique devance souvent les saines indications théoriques ».

Cette sagesse commande que gouverner, c'est parler aux gens et s'efforcer de répondre à leurs attentes. Cela s'observe dans le programme social sur la période 2019-2020 qui prend en compte les infrastructures communautaires pour résorber les grands déséquilibres dans les différentes régions. Les actes ne sont compréhensibles qu'en fonction de nos fins. La confiance appelle la confiance. Abraham Lincoln disait à justesse : « Si je devais tenter de lire, à plus forte raison de répondre à toutes les attaques contre moi, je n'aurais plus de temps pour autre chose. Je fais au mieux de ma connaissance – le mieux que je puisse faire ; et j'ai l'intention

de continuer ainsi jusqu'à la fin. Si la fin prouve que j'ai raison, tout ce qu'on aura dit contre moi n'aura aucune valeur. Si la fin prouve que j'ai tort, dix anges jurant que j'avais raison ne feront aucune différence ». Lincoln, contre une énorme opposition, a réuni les États-Unis, remporté la guerre de Sécession et aboli l'esclavage au pays.

Dans le cas qui nous occupe, certes les critiques gratouillent, mais il me semble qu'Alassane Ouattara ne démontre pas le contraire de cette forme de pédagogie politique lincolnienne. Ses adresses sont l'évidence qu'on ne bâtit pas une société sur des isolements politiques ; par conséquent, chaque citoyen devra personnellement consentir l'effort d'agir en acteur de la démocratie et du développement.

Les visites d'État dans les différentes régions du pays montrent la nécessité d'établir des rapports communautaires convenables, d'avoir un haut sentiment de la socialité. Alassane Ouattara réussit-il ce pari de crédibilité ? E. M. Forster a dit une fois que chaque fois que vous avez des doutes, vous devriez « vous abonner à l'idée que la plupart des gens sont de bonne foi ». ■

**Prof Louis Obou,**  
Université Félix Houphouët-Boigny

# Alassane Ouattara : La force tranquille

BAMBA ALEX SOULEYMANE

**Q**uel homme ! Quel mental d'acier ! Quelle résistance ! Assurément, cet homme, Alassane Ouattara a le cuir épais. Personne, hormis son personnage exceptionnel, n'aurait résisté à tant d'attaques, d'oukases, de piques et de philippiques.

D'emblée, dès son avènement sur l'échiquier politique national, la camarilla des successeurs putatifs avait commencé déjà à flétrir celui qui allait se révéler être le sauveur providentiel du père fondateur Félix Houphouët-Boigny alors à l'apogée de sa gloire.

Devenu la cible aussi bien des siens propres que d'une opposition naissante qui bouleversait tout sur son passage, Alassane Ouattara tel le roseau, comme dans la fable de La Fontaine a su, à chaque étape plier, laisser passer la bourrasque et se redresser pour continuer à arroser les racines de l'arbre nourricier, de la patrie Côte d'Ivoire.

Que de combats épiques ! Que de luttes périlleuses sur le chemin difficile de la réalisation de l'idéal, de la préservation de la paix et du rêve, pour incarner la grandeur de la Côte d'Ivoire post-Houphouët-Boigny. Que d'écueils et de douleurs supportés ! Que de larmes versées ! Que d'angoisses vécues ! Que de tourments ! Que de combats héroïques de titans livrés jusqu'au bord du découragement ! Que d'ignominie ! Que de reniement honteux, de trahison et de lâcheté !

Bref, le chemin vers la terre promise fut long. Un chemin jonché de mille et une histoires rocambolesques. Des hommes vrais aux individus factices maquillés ou vernis, de "faux jetons" aux plus irréductibles. Le Brave Tchè en a connus sur la route qui mène vers les marches de l'escalier.

En dépit des manœuvres d'intimidation, il a réussi à déjouer tous les stratagèmes qui visaient à le réduire au silence. En homme de destin, il a échappé à toutes les mises en scène, à l'immolation sur l'autel des sacrifices.

Quel homme ! Quel résistant, Alassane Ouattara ! On comprend, en s'abreuvant à la source de l'histoire de sa naissance, que cet homme était d'une autre étoffe. C'est pourquoi il a survécu aux turbulences internes entre RDR national et RDR international. Ces époques et ces épisodes ont bien vécu. Il est bon d'irriguer certaines consciences aujourd'hui anémiées.

Cela amène à comprendre que le Brave Tchè, comme l'appellent ses partisans

et ses admirateurs indéfectibles, savait qu'il était un enfant prédestiné et que son destin d'être le chef du village était écrit. C'est pourquoi, il a supporté les obus funestes de ses ennemis jurés.

A ciel ouvert, devant le monde entier, Dieu a fait son œuvre et le jour de la « supernova » est arrivé le 28 novembre 2010. Ce jour-là son destin se détermina et se joua comme dans la chanson du groupe mythique le Bembeya Jazz de Guinée qui l'a chanté à la ville et au monde. L'enfant prodige a été porté au pinacle, sur les tréteaux du califat de la Côte d'Ivoire : la Présidence de la République.

Alea jacta est, les dés ont été jetés ce jour-là. Les Ivoiriens en chœur venaient d'oindre l'homme miracle des attributs de Président de la République. Ses partisans et soutiens indéfectibles pouvaient pousser le cri de joie : « Ave Alassane Ouattara ! ».

## Il a tout enduré au nom de la paix et de la démocratie

Son entrée dans le microcosme politique ivoirien fit l'effet d'une bombe. La liesse populaire mémorable, qui accompagna la venue de cet homme prodige, préfigurait déjà la naissance d'une aube nouvelle sur la Côte d'Ivoire en ces temps où, de l'Est soufflait le vent violent et impétueux de la pérestroïka et de la glasnost entraînant l'affaïssement des remparts jadis imprenables de l'Union soviétique. Une entrée en scène fracassante, sur les bords de la lagune Ebrié, déjouant les calculs d'une nomenclatura dont la haute baronnie n'avait pu subodorer ce coup de maître du père de l'indépendance. Félix Houphouët-Boigny n'était pas fini. Et si le peuple était heureux, car voyant en Alassane Ouattara un digne successeur du père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, dans l'ombre du pouvoir les prolégomènes d'une adversité inique et machiavélique se faisaient sentir. Ouattara auréolé d'une réputation déjà bien établie sur le plan international allait, à son corps défendant, devoir se livrer à des passes d'armes héroïques, des luttes homériques et herculéennes contre des apprentis-sorciers qui ne pouvaient souffrir de le voir à la tête du Comité interministériel avant de devenir le premier et l'unique Premier ministre de Félix Houphouët-Boigny. Ce n'était là que le début d'une odyssée qui devait le porter au sommet de l'Etat et révéler tout son génie de technocrate chevronné, de combattant intrépide, de politique averti, et de bâtisseur hors pair. Les oracles avaient prédit...



Tel un gladiateur livré en plein Colisée à des fauves affamés, personne ne pouvait donner, un seul instant, vainqueur le fils prodige descendant de la lignée royale de l'empire de Kong. Comme encerclé par ses ennemis, sa peau ne valait pas chère. Subissant les traits funestes de ses détracteurs avec courage, l'homme a appris peu à peu à se sortir de tous les guépiers et de tous les traquenards. A chaque fois que l'on crut sa cause jouée, irrémédiablement perdue, à chaque fois, tel le phénix il renaissait de ses cendres. Son parcours épique a séduit plus d'un Ivoirien. Toutes vilenies qu'il a dues subir au nom du combat pour la liberté et de la démocratie ont ému les âmes les plus sensibles indignées de fait par tant de méchanceté gratuite contre un enfant du peuple. Et dans sa miséricorde, il a plu au maître souverain de l'élever au pinacle en restaurant sa dignité et son honneur que les disciples de Méphistophélès voulurent bafouer et piétiner. « La pierre rejetée par les bâtisseurs, est devenue la pierre angulaire », peut-on lire dans les écrits judéo-chrétiens, notamment la Bible. Cette affirmation s'appliquerait bien aujourd'hui à la personnalité de premier plan, qu'est le Dr Alassane Ouattara dont l'avènement à la tête de la Côte d'Ivoire, après des années de lutte, est apparu comme une chance sonnante la résurrection d'un pays qui s'était enlisé dans la fange et les méandres de l'instabilité et de la haine fratricide véritables boulets empêchant la poursuite de son développement après les années fastes de ce qu'il fut convenu de qualifier de "miracle ivoirien". Le parcours de cet homme exceptionnel est semblable, en bien des points, à celui de ces héros mythiques ou ayant réellement existé qui ont changé la face du monde ou



simplement de la civilisation de la société qui, un jour, les engendra. L'aura de ces hommes est si éclatante et phénoménale qu'elle irradie des générations entières en fécondant pour longtemps les sillons du développement. Technocrate, combattant, politique et bâtisseur, voilà la quadrilogie à travers laquelle pourrait être résumée la personnalité si brillante et humaniste de cet homme surnommé affectueusement, « le Brave Tchè »

Jeune, frais émoulu d'une université de renom des Etats-Unis d'Amérique, Dr Alassane Ouattara fut coopté, dès après ses humanités, dans les hautes institutions financières internationales où il s'illustra de fort belle manière avant d'entamer une ascension fulgurante au sein de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont il finit par être le Gouverneur. La Côte d'Ivoire, son pays, après les années d'embellie et de croissance économique exponentielle, se retrouvait, à la fin des années 80, dans une situation de crise et de récession. Devant ce marasme quasi insoluble, le père de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le président Félix Houphouët-Boigny, du fait certainement de son long règne, de son âge et de l'avènement de nouveaux paradigmes gouvernant le monde, tira de sa botte secrète un joker. Cet "AS" qui maîtrise parfaitement les arcanes de la macro-économie et les couloirs et autres coulisses de la sphère de la haute finance, bénéficiant de la totale confiance du "Vieux", fut donc appelé en pompier pour redresser la barre et empêcher le naufrage de la Côte d'Ivoire et l'humiliation du "Vieux". L'on était loin des années d'avant les indépendances, au temps du Syndicat agricole africain, de la création du Rassemblement démocratique africain et autres. Le monde avait pris un autre

tourant. La planète était également sous les ruades d'un vent puissant venu de l'Est. C'est dans ce contexte difficile marqué aussi par une opposition survoltée contre le régime démocratique d'Houphouët et le parti unique, que Dr Alassane Ouattara accepta de venir au chevet de son pays. Il dut, dès cet instant, subir les invectives et les attaques des héritiers putatifs et ceux qui voyaient déjà en lui un rival potentiel à la succession du grand Boigny. En dépit de toute cette adversité, Dr Alassane Ouattara réussit à redresser l'économie chancelante, à impulser sa relance et sa croissance. Le décès de Félix Houphouët-Boigny ouvrit une page encore plus difficile de son cheminement au cours duquel il fut obligé de revêtir du manteau du combattant intrépide, tel Soundjata.

Le premier et unique Premier ministre d'Houphouët-Boigny connu, sitôt après son départ de la Primature, une des périodes les plus orageuses de son existence. Considéré comme un paria, un trouble-fête par les potentats du parti au pouvoir d'alors, l'on tenta de lui dénier jusqu'à sa nationalité. Pour l'exclure et le tenir éloigner de la faune politique de son pays, un mandat d'arrêt international fut levé contre lui. Interdit de séjour dans son propre pays, son exil ne prit fin qu'avec la tenue du Forum de la réconciliation nationale en 2001. Mais avant cet événement, d'autres avaient ébranlé la Côte d'Ivoire, en commençant par le coup d'Etat de décembre 1999 qui fit tomber le président Konan Bédié. La prise du pouvoir par le général Robert Guéi, la création du Conseil national de salut public (CNSP) et l'élection présidentielle d'octobre 2000 que remporta dans des conditions "calamiteuses" le président Laurent Gbagbo. L'un des bénéfices du Forum de la réconciliation nationale fut

de permettre aux Ivoiriens de se parler en toute franchise et aux exilés de revenir en toute sécurité sur le territoire national. Cependant, quasiment deux ans seulement après le Forum et l'élection de 2000, survint le coup d'Etat avorté mené par une rébellion armée qui finit par scinder le pays en deux zones. Il faut dire que durant toutes ces années, la célébrité de Dr Alassane Ouattara n'avait cessé de croître, même si le combat demeurait aussi ardu que dans les premières heures de son entrée dans le microcosme politique. Ces heures où très peu de personnes pouvaient parier sur le "cheval" qu'il représentait dans la course au rétablissement de la démocratie. J'eus personnellement la chance de compter au nombre de ceux qui croyaient fondamentalement en son étoile. Il avait tout pour être l'homme politique de premier rang capable de poursuivre l'œuvre de Félix Houphouët-Boigny.

### **Ouattara un homme du peuple à l'écoute permanente de son peuple**

Le père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne décédé en fin 1993, les incompréhensions liées à sa succession furent à l'origine de la scission du PDCI-RDA dont des transfuges qui ne pouvaient accepter la déviance idéologique à laquelle ils assistaient allèrent fonder le Rassemblement des Républicains (RDR). L'espoir suscité par Dr Alassane Ouattara et les résultats excellents qu'il obtint alors qu'il tenait les commandes de la Primature, motivèrent la création de cette formation politique en 1994. L'objectif en était de rétablir la démocratie (d'où la naissance quelque temps plus tard du Front Républicain) et de lutter contre la dictature qui s'installait et l'exclusion. Le RDR et les premiers fidèles que nous fûmes, nous luttâmes au prix de nos vies

&gt;&gt;&gt;



et de nos carrières. Et la bonne image du Dr Alassane Ouattara qu'il avait sue imprimer dans la conscience collective des Ivoiriens et Ivoiriennes de cette époque grandit davantage. Dr Alassane Ouattara apparaissait ainsi comme celui qui devait et pouvait redonner à la Côte d'Ivoire son lustre d'antan. Empêché de se présenter à la présidentielle en 1995, le peuple en fut scandalisé. Même Laurent Gbagbo refusa de participer à la mascarade. Inexorablement l'aura de Ouattara prenait de l'envergure au point de devenir l'opposant à abattre. Lui, gardant sa patience, sa détermination et répondant à l'appel de ses compatriotes qui désiraient ardemment un changement, préparait son programme de société capable de redonner à la Côte d'Ivoire son lustre d'antan et à chaque Ivoirien sa dignité. Lorsque se présente l'élection de 2010, le peuple, ayant constaté les lacunes du régime de la Refondation, opta, au second tour de la présidentielle, pour Alassane Ouattara, l'homme des Solutions. Elu, le candidat du RDR soutenu par l'alliance du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), dut ramener la paix et la sécurité après la crise postélectorale occasionnée par le refus de son adversaire de reconnaître sa défaite. Ce fut le couronnement d'une lutte sans pitié et sans merci. Il entama ensuite l'œuvre de reconstruction du pays. L'histoire de l'humanité est aussi complexe que celle de l'univers. Depuis l'éclosion

des civilisations il s'est toujours levé au milieu de leurs contemporains des hommes (ou des femmes) exceptionnels qui ont contribué de manière significative ou déterminante au développement de leur société. Dans la jeune histoire de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara est, après le père fondateur Félix Houphouët-Boigny, la figure la plus emblématique qui a réussi à transformer son pays de façon extraordinaire non sans avoir traversé des épreuves innombrables.

Et s'il est un homme qui a démontré qu'il était un grand bâtisseur à l'exemple du père fondateur, c'est bien le Président Alassane Ouattara. Ce digne successeur et disciple du Sage de Yamoussoukro, nourri de son expertise et de son expérience acquise alors qu'il était chargé notamment du Département Afrique au Fonds monétaire international (FMI), n'avait demandé que 5 ans pour transformer la Côte d'Ivoire. Au bout de 5 ans, il a en effet réalisé le miracle. Il a métamorphosé le pays dans tous les secteurs et compartiments. Qu'il s'agisse des infrastructures de base (routes, ponts, etc.), toutes les régions ont bénéficié de l'apport de l'Etat. De fait, connaissant parfaitement son pays et les attentes des populations, Dr Alassane Ouattara a su, comme lors de ses brillantes années en qualité de premier ministre, ausculter le patient « Ivoire », poser un diagnostic et dresser une prescription adéquate. Ses visites d'Etat effectuées sur toute l'étendue du territoire qui compte aujourd'hui 31

régions ont été bénéfiques à tout point de vue. Le développement de la Côte d'Ivoire a pris l'ascenseur. Le pays a été remis sur orbite et est à nouveau courtisé et envié. Le leadership de Ouattara s'est exprimé et manifesté sur toutes les questions concernant le continent et la planète. Tous les secteurs ont été redynamisés (santé, éducation, emploi, industrie, agriculture, etc.). La Côte d'Ivoire s'est réellement métamorphosée en l'espace seulement de 9 ans. C'est un exploit qu'il faut apprécier à sa juste valeur car il est concret. Le Président Alassane Ouattara est entré de son vivant dans le panthéon des grands bâtisseurs. Hier il était la Solution, aujourd'hui il demeure la Solution car lui seul a réussi à rendre tangible et à poursuivre la vision avant-gardiste voire futuriste de Félix Houphouët-Boigny. Ne pas le lui reconnaître, c'est faire acte et preuve de mauvaise foi. Le peuple, lui, sait être reconnaissant. L'on a beau ne pas aimer le lièvre, il faut reconnaître qu'il sait courir, pour paraphraser l'adage. Ouattara, pourrait comme Jules César, affirmer aujourd'hui : « je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu », « veni, vidi, vici ». ADO a séduit et conquis le cœur des Ivoiriens. C'est là que réside sa force. Oui, je puis l'attester, Alassane Ouattara, une force tranquille. ■

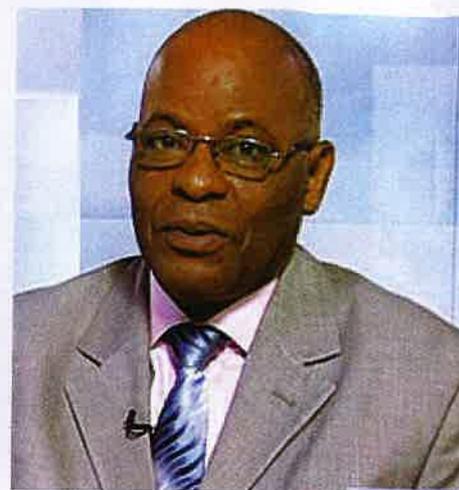
**BAMBA Alex Souleymane**  
Journaliste professionnel  
Expert consultant en Stratégie  
et en Information Juriste

# La Solution ADO

**RAPHAËL LAKPÉ**

Quand la formule est apparue en 2010, à l'occasion de la campagne électorale, ils ont été nombreux à penser qu'il ne s'agissait que de propagande pour un homme politique qui vise à conquérir le pouvoir d'Etat et tente de rallier à lui, beaucoup, sinon la majorité de ses concitoyens à l'occasion de la consultation populaire qui devait intervenir. Alors que ses partisans applaudissaient des deux mains, ses détracteurs ont vite fait de souligner le caractère prétentieux de ce cri « de guerre ». « Comment quelqu'un pouvait-il proclamer détenir toutes les solutions aux problèmes sociaux qui se posent au pays ? » s'étonnaient-ils, tombant de rire. Pourtant, « ADO Solutions », en réalité, présentait plus l'homme qu'il ne traduisait ses intentions. Au début des années 90, la crise économique qui secouait la Côte d'Ivoire avait atteint son paroxysme. Depuis quelques années, le pays vivait à coup de plans structurels pour sortir de ce marasme. Ces ajustements n'arrivaient pas à résoudre la crise. Les restrictions se suivaient sans jamais redonner de la vitalité à l'économie nationale. Les Ivoiriens, grands philosophes, plaisantant avec des situations les plus difficiles, mettaient tout sur le dos de la « conjoncture » parce qu'un jour quelqu'un leur a expliqué la dureté des temps par la mauvaise conjoncture que traversait le pays. Mais les Ivoiriens ont cessé de rire quand l'un de ces plans de restructuration proposait la réduction des salaires pour réduire les dépenses et faire tenir l'enveloppe budgétaire dans les proportions exigées par la Communauté internationale. Il faut dire que le ministre du Budget de l'époque, M. Moïse Koumoué Koffi, chargé de l'élaboration de ces plans, avait mal choisi son moment. Sous l'empire du parti unique, le père fondateur de la Nation, Félix Houphouët-Boigny, avait coutume de réunir au palais, les présidents des Institutions, les responsables politiques et administratifs du pays, pour un conseil national où il tenait la vedette étant souvent le seul à prendre la parole. A cette occasion, il reprenait les moments glorieux de son combat politique, faisait l'état des lieux de la République et tentait de donner des réponses aux préoccupations des populations. Au cours de l'un de ces conseils, le Président de la République, s'était laissé aller à des confidences et deux d'entre elles sont restées gravées dans la mémoire collective : « Personne n'est assez fou pour garder son argent dans ce pays » et « J'ai travaillé pour trois générations d'Houphouët ». Après la publication du plan Koumoué, sentant la grogne des populations et les menaces qui pesaient sur le pays, voulant prévenir des mouvements sociaux, le Président

Houphouët a convoqué un Conseil national, le dernier. Au cours de cette rencontre, le Bélière de Yamoussoukro a asséné en tapant du poing sur la table : « Les salaires seront intégralement diminués », c'était une des mesures phares du plan. Ce fut une mauvaise inspiration. Les fonctionnaires lui ont répondu en prenant la rue. C'était du jamais vu en Côte d'Ivoire. Le Père de l'Indépendance désavoué publiquement et hué dans la rue. La foudre s'était abattue sur le pays. On pouvait lire sur certaines banderoles ou entendre crier dans les rues d'Abidjan : « Toi tu as envoyé ton argent en Suisse et tu veux couper notre petit salaire » ou encore : « tu as travaillé pour trois générations d'Houphouët et nous ? ». C'était chaud. Pour ne pas arranger les choses, les effets du discours de la Baule du président français, François Mitterrand, insinuant la fin des partis uniques et l'avènement du multipartisme, se faisaient de plus en plus sentir dans les pays francophones. La pression était vive et la marmite bouillonnait. C'était peu de dire que le pouvoir d'Abidjan était ébranlé. Il ne s'attendait pas à cette détermination des fonctionnaires refusant la réduction des salaires. Le mouvement d'humeur gagnait d'autres couches sociales, la chienlit s'installait et l'armée avait commencé à avoir des idées. D'ailleurs elle en a eue. C'est dans cette atmosphère délétère que le président de la République fait venir un homme dont la réputation d'économiste chevronné est établie dans le monde des finances. Un fonctionnaire international qui a toujours exercé en dehors de son pays et qui, par conséquence, est mal connu de ses concitoyens. Alassane Ouattara, car c'est de lui qu'il s'agit, un ancien du Fonds monétaire international (FMI) était le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), installée à Dakar. C'est entre les mains de ce natif de Dimbokro, ressortissant de Kong, dans le nord de la Côte d'Ivoire, que le Président Houphouët-Boigny remit le sort du pays, juste avant que l'année 89 ne finisse et devant la tourmente sociale qui, chaque jour, gagnait en intensité. Alassane Ouattara avait un atout lié à son parcours professionnel. Personne ne pouvait lui reprocher d'avoir participé auparavant à la gestion d'une économie qui connaissait désormais des essoufflements, malgré des succès probants obtenus dans le passé. A son arrivée, il est d'abord nommé, président du comité ministériel et ensuite, Premier ministre avec pleins pouvoirs. Cette nomination était la première du genre. Aujourd'hui ses partisans rappellent avec fierté et à chaque instant qu'il fut l'unique dans cette fonction du temps du Père de la Nation. Sa mission principale était d'amener le



pays à répondre aux exigences de la Communauté internationale et de ramener le calme social. Notons en passant et comme rappelé plus haut, les remèdes proposés par certains technocrates du Gouvernement, avaient eu pour effets de faire monter la température sociale. Satisfaire les partenaires financiers, les bailleurs de fonds en faisant des coupes claires dans le budget de l'Etat, pour réduire les déficits et ce, sans effrayer les populations, tel était le challenge. Un vrai casse-tête chinois qui provoquait des remous sociaux dans les pays soumis à des redressements.

## La fin des privilèges

Dans son discours d'intention, il a proclamé : « les salaires ne seront pas réduits ». Cette annonce a suffi pour ramener le calme, pour vider les rues. Parmi les mesures proposées pour résoudre ce problème figurent le rattachement et surtout la fin des privilèges et autres avantages exorbitants qui grevaient les dépenses de l'Etat. Certaines animosités de certains acteurs politiques à l'endroit de l'actuel Président de la République, trouvent leurs origines dans cette restructuration rendue pourtant nécessaire par la situation financière du pays. Malgré une adversité interne et la détermination d'une opposition qui venait de naître grâce au retour du pays dans le multipartisme, l'unique Premier ministre du Président Houphouët a tenu le cap. Les solutions proposées ont atteint les objectifs visés. La communauté financière y a trouvé son compte, les fonctionnaires de l'Etat n'ont pas vu leurs salaires réduits et le Président de la République a repris la main. Sauvé par la dextérité de son Premier ministre et se servant de lui comme un bouclier, il peut faire face avec succès à de nouveaux défis : contenir des assauts d'une opposition d'autant plus virulente qu'elle venait d'arriver sur la scène politique. On va dire, tout est

## CONTRIBUTION



bien qui finit bien. La méthode ADO a fonctionné. Au cours de cette campagne 2010, le candidat du RDR, Alassane Ouattara, banquier de son état, a affirmé « qu'il savait chercher l'argent ». Les circonstances vont lui permettre de le démontrer aux yeux de ses compatriotes. La crise post-électorale qui a suivi son élection, due au refus de son adversaire Laurent Gbagbo, de reconnaître sa défaite, a eu des conséquences désastreuses

sur l'économie du pays. Elle a duré cinq longs mois. Il y a eu des morts, il y a eu des casses d'établissements financiers, des défoncements des coffres-forts, des pillages, des destructions de biens privés et publics. On découvre avec stupéfaction mais sans étonnement, que le vaincu, avant de rendre les armes, a pratiqué la stratégie de la terre brûlée (celui qui arrive ne devait rien trouver pour sa survie). Quelle désolation ! Tout était à refaire ou

presque. Une fois de plus, le pays avait besoin du savoir-faire du Docteur Alassane Ouattara. Quand il a pris enfin, les rênes du pouvoir, il n'a pas perdu le temps en se lançant dans des discours de victoire, prononçant à longueur de journées des paroles de vengeance à l'endroit de ceux qui proclamaient avec une assurance de Zeus, Dieu le Tout-Puissant, qu'il ne serait jamais le Président de ce pays et qui avaient tout mis en œuvre pour qu'il



en soit ainsi. S'interdisant des diatribes inutiles, l'ancien directeur général adjoint du FMI avait pris la mesure de la tâche qui l'attendait. Il s'est mis au travail. Il s'est lancé à la recherche des ressources diverses pour reconstruire le pays. Il y avait mieux à faire dans l'intérêt du pays. Il a pris des mesures pour remettre l'économie nationale à flot. Comme Dieu n'abandonne jamais ses enfants, le processus PTE qui avait commencé depuis longtemps, a abouti sous son mandat. C'est un peu de répit pour mille choses à faire. Rester concentré sur l'essentiel tel était le leitmotiv. Un président de la République est élu pour travailler, pour tenter de trouver des solutions aux préoccupations des populations et aux besoins du pays.

### Développement

Analysant les performances actuelles de l'économie ivoirienne, nombreux sont les spécialistes qui n'en croient pas à leurs

découvertes. La Côte d'Ivoire ne ressemble à aucun pays qui a connu une crise sociopolitique profonde, il n'y a pas longtemps. Ils s'émerveillent devant le taux de croissance à deux chiffres dont peut être orgueilleux le régime d'Alassane Ouattara. Comme dirait l'autre, ADO Solution est passé par là. Les traces physiques sont effacées. A deux moments difficiles de la Côte d'Ivoire, l'histoire a voulu que le salut vienne de l'ancien gouverneur de la BCEAO. Quand le navire ivoire s'était mis à tanguer sous Houphouët, ce sont ses solutions qui ont constitué les voiles ayant permis au bâtiment naval national de retrouver l'équilibre et de continuer son épopée. Quand la Côte d'Ivoire a touché l'abîme avec cette crise post-électorale qui l'a menacée dans son fondement et a failli lui faire perdre tous ses repères sociaux, ce sont encore les mesures d'Alassane Ouattara qui l'ont

sauvée. ADO Solutions n'était donc pas un simple slogan de campagne. Il décrivait une réalité. Il présentait un homme qui pouvait donner des réponses justes aux problèmes de la Côte d'Ivoire. Quand il s'est mis à construire des ponts et des routes, ses détracteurs moquaient ses actions en disant « qu'on ne mange pas le goudron ». Aujourd'hui, tout le monde se rend compte que c'étaient des nécessités. Une économie qui veut gagner en vitalité, répondre aux défis nouveaux a besoin de moyens de communication à la hauteur de ses ambitions. Un adversaire du Président Ouattara avait dit de lui qu'il « est intelligent et travailleur ». Il avait vu juste. Chaque jour Alassane Ouattara le démontre pour le bonheur du bon peuple de Côte d'Ivoire. ■

**Raphaël Lakpé**  
Président de l'ADERIZ

The advertisement is a colorful illustration. At the top center, the newspaper's title 'Le PATRIOTE' is written in a stylized font, with a globe of the Earth integrated into the letter 'O'. Below the title, a cartoon man with a wide smile, wearing a green shirt and grey trousers, holds up a copy of the newspaper. The newspaper he holds also features the title 'Le PATRIOTE' and a small portrait of a man. To the left of the man is a black newspaper rack with a white newspaper inside, labeled 'PATRIOTE 2010'. To the right, a map of Côte d'Ivoire is shown in green, with a scale of justice placed over it. At the bottom, the text 'DEMANDEZ VOTRE QUOTIDIEN.' is written in bold, black capital letters.

# La pierre rejetée

VENANCE KONAN

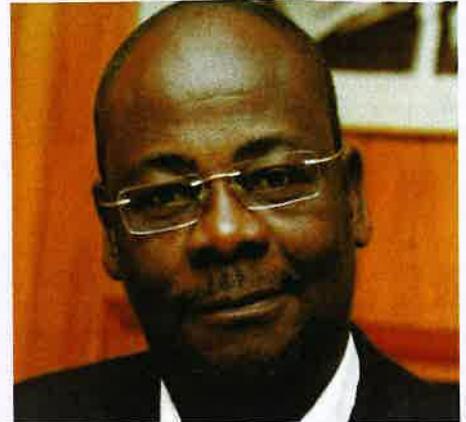
**P**saume 118 :22 de l'Ancien Testament : « la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l'angle ».

Qui, mieux qu'Alassane Ouattara illustre ce texte de la Bible, le livre sacré des chrétiens ? Oui, rejeté, il le fut par ceux qui bâtissaient la Côte d'Ivoire d'après Houphouët-Boigny. Et pas seulement rejeté ; il fut vilipendé, humilié, pourchassé, voué aux gémonies. On l'accusait de ne pas être totalement Ivoirien, d'avoir porté une autre nationalité, de ne pas avoir assez vécu dans ce pays, et même de ne pas être le fils de sa mère. Avant sa mort, au moment où les premières accusations fusaient, Houphouët-Boigny lui-même était monté au créneau pour nous faire un cours d'histoire sur la formation de notre pays et nous clarifier les origines de celui qu'il avait nommé Premier ministre. Mais après sa disparition, nous n'eûmes cure de ce qu'il nous avait expliqué sur l'histoire de cet homme en qui il avait placé sa confiance pour sortir notre pays de l'ornière dans laquelle l'avait jeté nos impérities. La vérité était que nous avions peur d'un homme au charisme certain et à la compétence démontrée. Nous ne voulions pas nous avouer que nous n'aimions le combat que lorsque tout était mis en œuvre pour que nous ne perdions point. Je dois avouer, à ma grande honte, que je fus de ceux-là qui ne voulaient pas le voir jouer un rôle dans la politique dans ce pays. Nous ne voulions point d'un homme qui défiait notre champion d'alors et menaçait de lui ravir sa place qu'il avait espérée depuis tant d'années. Nous ne trouvâmes pas mieux que nous plonger dans un délire ultra-nationaliste, identitaire et teinté de xénophobie ; et pour nous, ne pouvait être Ivoirien que celui qui pouvait démontrer, en dépit de l'histoire de notre pays dont la souveraineté remontait seulement à l'année 1960, que ses ancêtres l'étaient sur plusieurs générations. C'était le temps de l'ivoirité. Le temps de l'exclusion, de la diabolisation d'une partie de la population de ce pays dont le seul crime était de soutenir celui que nous n'aimions pas.

De l'eau a depuis lors coulé sous les ponts. Et notre pays a vogué de Charybde en Scylla.

Les bâtisseurs d'alors ont fini par rencontrer le coup d'Etat de 1999. Puis l'arrivée de Laurent Gbagbo au pouvoir en 2000. Et la rébellion de 2002. Le pays a basculé dans une autre histoire qui a ouvert les yeux à ceux qui voulaient les ouvrir. Personnellement cela m'a fait prendre conscience de l'absurdité de l'ivoirité. Et j'ai regardé autrement cette pierre que l'on rejetait. J'ai regardé Alassane Ouattara se battre pour faire triompher ses idées. Et j'ai admiré son courage et son opiniâtreté. Et j'ai fini par admirer l'homme. Que j'ai rejoint dans son combat. Surtout lorsque l'on voulut lui voler la victoire que le peuple ivoirien lui avait donnée en 2010.

En 2010, au bout d'un combat de pratiquement vingt ans, le peuple ivoirien qui avait fini par connaître et comprendre l'homme Alassane Ouattara, décida de lui confier son sort. L'élection de 2010 fut certainement l'une des plus observées en Afrique. Et de façon claire, les Ivoiriens élurent Alassane Ouattara. Mais, comme le fait aujourd'hui Donald Trump aux Etats Unis, Laurent Gbagbo refusa de reconnaître sa défaite. La différence avec les Etats Unis est que chez nous cela coûta la vie à plus de trois mille personnes. Et, avec l'aide de la communauté internationale qui ne pouvait accepter une telle forfaiture, Alassane Ouattara finit par accéder au pouvoir pour prendre en main la destinée de la Côte d'Ivoire. Et la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissent est devenue la principale de l'angle. Bientôt dix ans qu'Alassane Ouattara est aux commandes du navire Ivoire. Et tout le monde est unanime pour reconnaître que le pays s'est transformé en profondeur sous sa direction. Depuis bientôt dix ans, la Côte d'Ivoire est perpétuellement en chantier. Des chantiers d'où sortent des routes, des ponts, des barrages, des écoles, des centres de santé... Presque toutes les localités d'au moins cinq cents habitants sont aujourd'hui électrifiées. Des observateurs occidentaux pourraient se demander où se trouve la prouesse, mais lorsque l'on se situe dans le contexte de ce continent où les capitales de certains Etats ne disposent pas d'électricité, l'on comprend mieux la performance. L'on a parlé à juste titre d'un « second miracle ivoirien », en référence



à l'époque d'Houphouët-Boigny. Oui, Alassane Ouattara, la pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs de la Côte d'Ivoire est devenue la principale de l'angle, celle qui porte tout le bâtiment.

Avec Alassane Ouattara la Côte d'Ivoire a retrouvé sa place de leader de la région ouest-africaine. Elle est désormais un pays qui compte sur l'échiquier international et qui est convoité par les investisseurs.

L'on a reproché à Alassane Ouattara d'avoir négligé le côté social au niveau de sa politique économique, ce que les Ivoiriens ont résumé dans cette formule : « on ne mange pas route et pont ». Certes ! Mais ce que l'on oublie est que les routes et les ponts font manger. Parce que les routes et les ponts facilitent la circulation des personnes et des biens, ce qui crée la richesse, et pour fournir de l'électricité dans les localités de cinq cents habitants, il faut d'abord construire des barrages et des centrales électriques. En tout état de cause le message a bien été entendu par le président de la République qui avait fait des années 2019 et 2020 des années consacrées au social. Le nouveau mandat que les Ivoiriens viennent de lui accorder servira assurément à corriger et redresser ce qui doit l'être. L'œuvre de développement n'étant jamais finie, il y aura toujours de l'ouvrage sur le métier. ■

Venance Konan  
Directeur Général de Fraternité Matin

## Les bénéfices d'une décennie de réformes

**D**epuis 2011, la Côte d'Ivoire a connu un renouveau économique sans pareil, en s'élevant au septième rang des meilleures performances mondiales en matière de croissance. Infrastructures, énergie, agro-industrie, services, le développement de ce « made in Côte d'Ivoire » est particulièrement impressionnant. Un changement marqué par un quasi-doublement de la richesse nationale, une montée de l'esprit d'entreprise, une amélioration considérable du climat des affaires (+45 places entre 2012 et 2019). Cet effort de la nation est aussi le reflet d'un travail de fond sur la gouvernance et les institutions. Selon l'indice

Mo Ibrahim, le pays a enregistré la meilleure progression entre 2007 et 2008, passant de 41<sup>e</sup> à la 22<sup>e</sup> place sur 54 pays d'Afrique. En janvier 2018, la Banque mondiale évoque une Côte d'Ivoire « aux portes du paradis ». Les scorecards du Millenium Challenge Corporation, organisme peu susceptible de complaisance, soulignait des progrès remarquables sur la période (14 indicateurs « au vert » sur 20 en 2019, contre 5 en 2013), les investisseurs multilatéraux et privés internationaux ayant accompagné ce mouvement de confiance.

Source : CIE&P

# Parcours et combat d'un homme d'exception

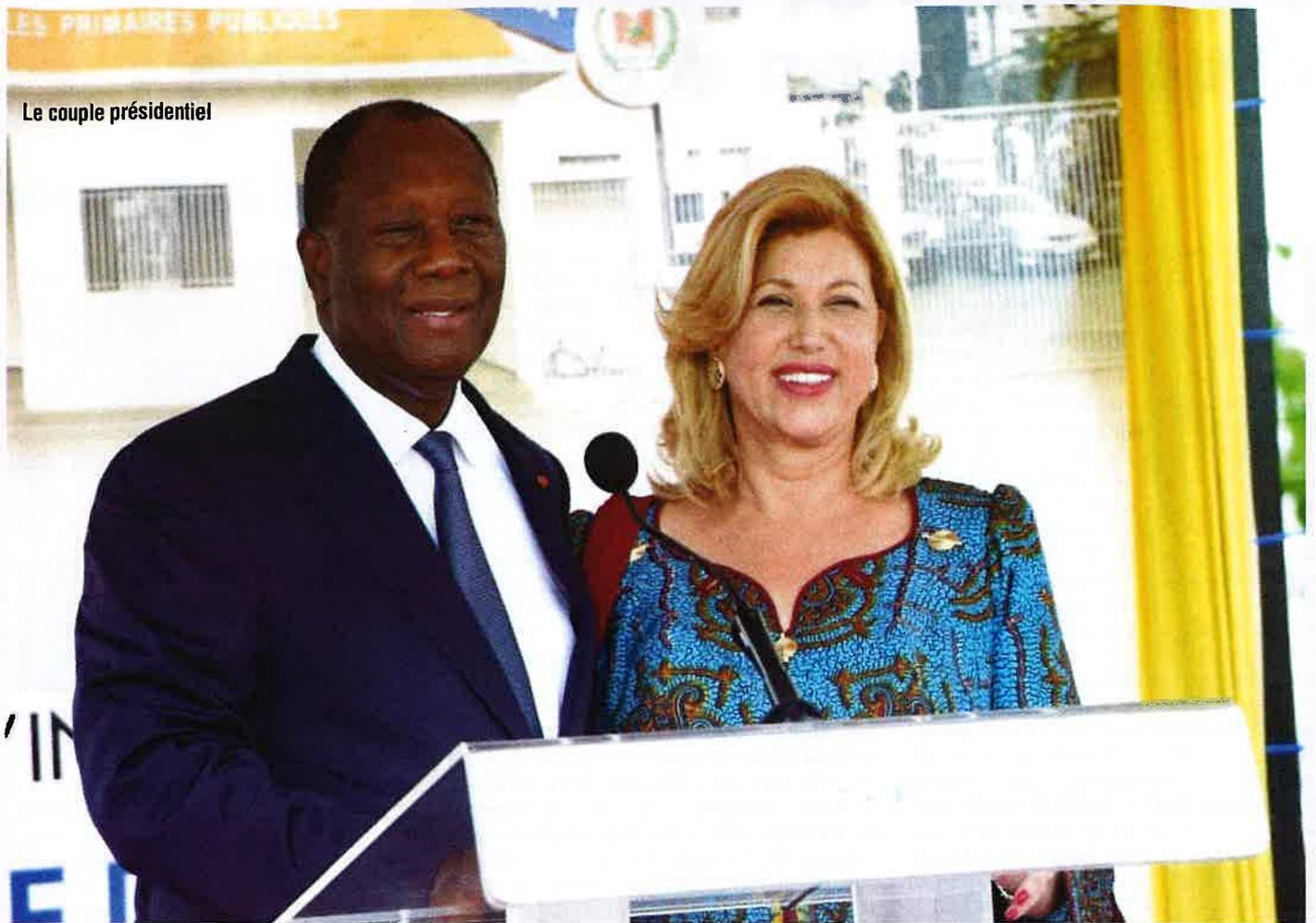
KONÉ NANGBO YOUSSEUF

La période de campagne électorale sous toutes les latitudes est le temps, par excellence, de la promotion des offres politiques. Les prétendants à l'accession à la magistrature suprême vendent alors leurs programmes de société et de gouvernement, exposent leurs capacités supposées à performer au plus haut niveau de l'administration afin d'offrir au peuple le meilleur de tout ce qu'il est en droit d'attendre : sécurité, paix, cadre de vie décent, abondance, mieux-être ; le bonheur en somme. Mais face à cette mêlée cacophonique de professions de foi plus sibyllines les unes que les autres, le meilleur baromètre dont dispose le bon peuple pour mesurer la probabilité que chaque candidat n'est pas qu'un vendeur d'illusions, c'est le poids et la qualité des actes que celui-ci aura posés, dans une vie antérieure et que les rétroviseurs impitoyables de l'histoire réfléchissent avec une fidélité implacable. C'est, comme on le dit trivialement, son bilan. Certes, le bilan ne se mesure pas nécessairement au compte des seuls candidats ayant déjà incarné la fonction et à l'exercice de laquelle ils aspirent à nouveau. Mais quand il se trouve que certains parmi eux s'appellent Bédié, Gbagbo ou Ouattara, l'hypothèse du passage par la case bilan ne manquerait ni de matière ni de piquant. Cependant ne nous attardons pas trop sur tout ce que compte ce beau monde, dont le bilan de certains se résumerait en à peine deux lignes. Le premier cité, par exemple, a reçu le pouvoir sur un plateau d'or, comme un legs, à la mort du Père fondateur de la Côte d'Ivoire qui en avait magistralement bâti les fondations sur du roc. Le « Vieux » avait ingénieusement mis la superstructure du pays sur la rampe de lancement du développement. Il ne restait qu'à épouser sa vision de bâtisseur de génie et de rassembleur d'hommes, pour mettre l'Etat-Nation sur orbite. C'est cette somme d'atouts inespérés que le premier a donc reçus. Et, hélas, il n'a rien trouvé de mieux que de « casser le canari » confié à sa garde, d'installer l'inimitié et la discorde entre les communautés, en promouvant des considérations identitaires douteuses et, pire, en tentant sournoisement d'enfourer profondément Yamoussoukro dans les tréfonds de l'oubli, au profit de son patelin. Le second, après l'intermède ambigu du « balayeur » qui, soit dit en passant, avait pourtant suscité beaucoup d'espoir avant de sombrer ; le second donc, a pris le pouvoir au sens plein du terme : C'est-à-dire avec tout ce que cela comporte de

force brutale et de confrontations sanglantes. Et puis, surfant allègrement sur les vagues identitaires créées par le premier, il a géré son magistère en dilettante, avec un fort tropisme épicurien, inoculant à une large frange de la jeunesse, le venin de la violence sanguinaire, le culte de l'oisiveté et le goût de la fête permanente. Ne nous attardons guère davantage sur ces cas de triste mémoire qui ont fait tant de mal à notre pays et voyons le bilan du troisième. Cet homme a fait son apparition dans le microcosme politique ivoirien presque malgré lui. Quand, en avril 1990, le Président Félix Houphouët-Boigny l'appelle au chevet de la mère patrie en bute à des convulsions socio-économiques, ses contempteurs d'alors qui étaient aux affaires, avaient tous échoué à faire maintenir la Côte d'Ivoire à flot. Elle était alors ballotée, prise dans la violente tempête de la récession économique due à la chute vertigineuse des prix des matières premières. Dénrées qui jusque-là, constituaient l'essentiel des sources de devises du pays. Le navire Ivoire prenait alors l'eau de toutes parts. Les dirigeants de l'époque, après avoir consulté les oracles locaux de la finance, avaient conclu qu'il fallait passer par l'option fatidique de la réduction des salaires des fonctionnaires et, accessoirement, la diminution du train de vie de l'Etat. Le lecteur d'un certain âge se souvient sans doute de la litanie des potions magiques d'accompagnement de cette décision imprudente, censées amortir le rude coup qu'on s'appropriait à porter au pouvoir d'achat des ménages. Litanie au ton sépulcrale, récitée sur les antennes de la RTI par Monsieur Koumoué Koffi, ministre des Finances de l'époque : « Le poisson Chinchin qui coûte x francs, sera vendu désormais à y francs CFA ; le savon BF qui coûte x francs, sera vendu désormais à y francs CFA ; etc. ». La population n'entendant pas se soumettre à une thérapie aussi douloureuse, une atmosphère insurrectionnelle s'était abattue sur le pays, sur fond de prémices de vent de révolte sournoisement attisé par des politiciens retors et opportunistes. L'homme appelé par le vieil Houphouët, en pompier, avait alors dit « stop ! » aux caciques du pouvoir qui tentaient vainement de faire avaler l'amère pilule à une population plus que rétive. Cet homme-là, c'était Alassane Dramane Ouattara (ADO), Gouverneur de la BCEAO. Un technocrate à la notoriété internationale bien établie. Il avait dit



d'emblée, au grand soulagement des fonctionnaires : « on ne touchera pas à vos salaires ! ». Ce qui avait eu le don de faire retomber instantanément les tensions et de ramener la sérénité dans le pays. Cependant, les solutions proposées ne seront pas du goût de tout le monde, notamment la majorité de ceux qui, jusque-là, avaient la haute main sur la gestion de la haute administration, ainsi que de celle des deniers publics de l'appareil d'Etat et qui de ce fait, allaient perdre les avantages exorbitants de leurs diverses fonctions (multiples voitures de fonction, baux administratifs fictifs, voyages officiels de la coterie difficiles à justifier, etc.). Ce sera aussi et surtout un casus belli qui déclenchera ad vitam aeternam, une cabale sans merci contre l'homme des solutions thérapeutiques. Ce sera l'élément déclencheur de l'inimitié, voire de la haine inextinguible à l'encontre d'un homme qui, pourtant, ne demandait qu'à sauver une situation grosse de conséquences incalculables, si elle demeurait en l'état. Un homme qui n'avait pour seule ambition que de soulager une population promise à subir de terribles convulsions de désespoir, susceptibles de provoquer à brève échéance, le chaos. Le vénérable vieil homme mort, Ouattara se trouve exposé à la vindicte d'une meute vengeresse. On lui fera payer au prix fort la politique d'austérité qu'il avait conduite pour sortir le pays du marasme. Il sera cloué au pilori. On fera tout pour lui faire rendre gorge : il sera attaqué dans son intégrité morale, on ira jusqu'à attenter à la dignité de sa génitrice en la soumettant à la question, à propos de l'authenticité de sa maternité. Sous le pouvoir de Gbagbo, il échappera de justesse à un commando de tueurs militaires qui avait fait irruption



Le couple présidentiel

dans son domaine à bord d'un char de guerre, après avoir fracassé le portail. Après avoir subi tant de malveillances, tant d'avaries, tant de méchancetés, tant de cruautés, tant et tant d'autres choses que la décence-même nous interdit de narrer ici ; c'est cet homme-là qui, une fois les manettes du pouvoir en main, n'a pas un seul instant, pensé à se venger. Bien au contraire, il a, pour ne prendre que ce seul exemple, proprement ressuscité un homme comme Henri Konan Bédié qui était profondément enterré dans les dédales de l'oubli. Mieux, il lui a non seulement permis de remonter à la surface, mais il lui a offert l'opportunité de rentrer dans l'histoire de notre pays en baptisant de son nom, le troisième pont d'Abidjan. Combien de personnes, à sa place, auraient été capables de tant de mansuétude vis-à-vis d'un individu qui leur aurait fait ne serait-ce que le centième de ce que Bédié a fait endurer à Ouattara ? Mais non, la seule préoccupation qui a toujours habité Ouattara, a été de travailler d'arrache-pied à honorer les engagements qu'il avait pris au cours de la campagne électorale. Et ses engagements à lui, c'est la somme de ce qu'il a effectivement réalisé en si peu de temps et qui vaut à la Côte d'Ivoire cette grande transformation qualitative qui s'étale de tout son éclat à la face du monde. Et qui se manifeste aussi et surtout dans le quotidien des Ivoiriens avec, chaque jour, davantage de

prégnance. Devant tant de succès et de bienfaits à son actif, est-ce qu'il existe, ne serait-ce qu'un seul individu, fût-il mécréant, pour penser qu'un tel homme puisse être honni de quelque façon que ce soit ? Dieu peut-il jamais le permettre ? Pour couronner son œuvre, il a posé un acte qui l'a définitivement classé au rang

laissait présager, alors même qu'il venait d'acter le passage de témoin à son Premier ministre Amadou Gon Coulibaly pour formaliser l'engagement pris, le sort en a décidé autrement. Ne dit-on pas que « l'homme propose mais Dieu dispose » ? Une de ces situations grosses de conséquences qui ruine tous nos calculs

**L'immense élan populaire qui, à la suite de ce coup du sort, l'a conjuré de revenir sur sa promesse, consacre en soi la légitimation de ce retour. A la vérité, c'est dans une immense douleur qu'il a accepté ce sacrifice vertueux parce que cela lui coûte tout le bénéfice de son immense œuvre.**

des hommes d'exception de notre temps. Cet acte qui fut servi à ses adversaires politiques comme une leçon magistrale, c'est sa décision du 5 mars 2020, de rendre le tablier. Et cela, d'autant plus que les dispositions constitutionnelles l'autorisaient à se présenter à la candidature pour un nouveau mandat, avec la quasi-certitude de l'emporter sans coup férir. Ce que ses adversaires savent. Il l'avait fait ce jour-là, avec l'humilité, la noblesse et la sincérité qui ont toujours caractérisé son style et, mon Dieu, avec quel panache ! Cependant, par un retournement de situation digne de la tragédie grecque, alors que rien ne le

et nous rappelle brutalement à notre frêle condition d'humain. La douleur immense, l'incommensurable désarroi qui, à vue d'œil, ont étreint cet homme depuis ce jour fatidique du 8 juillet 2020, nous disent éloquentement son humanité profonde et nous démontrent qu'en vérité, la politique n'a pas altéré sa sensibilité, comme c'est hélas bien souvent le cas pour beaucoup d'hommes politiques, les transformant alors en monstres froids et calculateurs. L'immense élan populaire qui, à la suite de ce coup du sort, l'a conjuré de revenir sur sa promesse, consacre en soi la légitimation de ce retour. A la vérité, c'est dans une immense douleur qu'il a accepté

ce sacrifice vertueux parce que cela lui coûte tout le bénéfice de son immense œuvre : En se retirant, il était assuré de récolter le prestigieux Prix Mo Ibrahim, de recevoir les honneurs reconnus à un bâtisseur intègre, ayant réussi en peu de temps à hisser son pays au rang des nations qui comptent et qui sont respectées, d'administrer la preuve de son détachement par rapport au pouvoir, de profiter d'un repos bien mérité après avoir relevé et gagné un défi titanesque, d'avoir le bonheur de se consacrer, enfin, à sa fondation et de se soustraire aux contraintes et aux pressions colossales de l'exercice honnête du pouvoir d'Etat, etc. Comme à son habitude, il avait minutieusement planifié tout ceci et n'attendait plus que le moment de se décharger en passant le témoin. Le paradoxe veut qu'aujourd'hui on lui fasse grief de vouloir un mandat, qui en réalité n'avait jamais été envisagé dans ses calculs. Un mandat qu'il regarde comme un immense fardeau qu'il va devoir porter sur une distance supplémentaire, alors qu'il pensait être arrivé à destination. Cruel paradoxe s'il en est. Mais cet homme d'honneur et de devoir se garde de gémir et encore moins de répondre à ceux qui, hypocritement ou de naïve bonne foi, lui font querelle de prolonger le rocambolesque chemin du devoir et du destin. Et pourtant,

la preuve de l'altruisme, ainsi que le sens du service public de cet homme sont là, qui crèvent les yeux. Peut-on imaginer un seul instant l'enfer que serait aujourd'hui la circulation automobile à Abidjan sans le troisième pont, sans les échangeurs, sans les nouvelles voies ou les anciennes routes réhabilitées et élargies qui innervent la capitale économique ? Mesure-t-on le gain de temps et d'argent réalisé grâce aux routes transversales qui relient des régions voisines mais enclavées, en réduisant de moitié, si ce n'est plus, les distances parcourues naguère entre elles ? A-t-on idées du prestige qui rejaillit sur la Côte d'Ivoire quand, en plus d'assurer sa propre consommation, elle dessert en électricité autant de pays que sont le Ghana, le Togo, le Bénin, le Liberia, le Burkina Faso et le Mali ? Qui se souvient encore des délestages d'électricité ou des coupures d'eau qui mettaient au désespoir la population ? J'entends dire que la population ne bénéficie pas encore du fruit de la croissance ! Mais qu'est-ce donc que le fait de n'avoir plus à se lever à trois heures du matin pour guetter l'arrivée hypothétique des premières gouttes d'eau au robinet ? D'avoir de l'électricité dans les hameaux les plus reculés ? De voyager en tout confort sur des routes bitumées pour l'essentiel des destinations ? « On ne mange pas goudron » ? C'est le goudron

qui facilite l'accès au manger. Le barrage hydroélectrique de Soubré, les parcs de production à gaz d'électricité (Ciprel et Azito), le pont HKB, le pont de Jacquerville et toute la kyrielle d'autres ponts à travers le pays, les centaines d'écoles et de lycées, les dizaines de centres de santé et d'hôpitaux, les universités régionales, l'industrialisation en marche dans la zone PK 24 sur l'autoroute du Nord, le Stade Olympique d'Ebimpé et ceux en construction, etc. Voici des preuves tangibles du travail planifié et exécuté par un homme qui s'est investi entièrement pour le bien de son pays, sans se recroqueviller sur des intérêts personnels et égoïstes. Un homme qui ne cherche pas le pouvoir pour se réaliser et pour faire fortune comme d'autres mais pour servir son pays du mieux qu'il peut. Cet homme d'exception-là, est une bénédiction pour la Côte d'Ivoire. Si on ne peut avoir l'honnêteté de lui reconnaître ses mérites, qu'on se garde du ridicule de le combattre avec des arguments spécieux cependant qu'on n'a rien de concret à proposer en retour. ■

KONE Nangbo Youssouf  
Enseignant  
Koneyx2@gmail.com

DEMANDEZ  
VOTRE  
QUOTIDIEN.

Le  
**PATRIOTE**



4 Prix

La vérité des faits,  
la liberté de ton



www.lepatriote.net



RADIO DIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE

# LA MARQUE DU SERVICE PUBLIC

Le Groupe RTI est l'entreprise en charge du service public de l'audiovisuel en Côte d'Ivoire. La RTI est également le premier Groupe de média en Côte d'Ivoire avec trois chaînes de télévisions (RTI1, RTI2 et La3), deux chaînes de radios (Radio CI et Fréquence2), une station régionale (RTI Bouaké), une régie publicitaire intégrée (RTI PUBLICITE) et plusieurs supports digitaux.

Porté par son triptyque « Informer, Eduquer et Divertir », ambitieux et en constante mutation, le Groupe RTI travaille sans cesse à une diversification de son contenu et à la création de programmes de plus en plus innovants.

Des programmes qui d'ailleurs séduisent les téléspectateurs et les auditeurs du monde entier. Grâce à des accords de partenariats, ceux-ci ont accès aux supports du Groupe RTI sur plusieurs bouquets à l'international.

Le Groupe RTI a notamment su diversifier ses activités en s'engageant dans la distribution et la co-production de fictions africaines et ivoiriennes (RTI Distribution) afin de promouvoir des contenus de qualité et de positionner ainsi ces fictions dans le ranking international.

Depuis 2014, le Groupe RTI investit fortement dans le digital qui au-delà d'être une innovation, est une volonté de rendre le Groupe RTI et ses contenus accessibles à tous.



**RTI Digital**

Boulevard des martyrs - Cocody | 08 BP 883 Abidjan 08

Tél. : (225) 22 40 12 50 | Fax : (225) 22 44 78 23

[www.rti.ci](http://www.rti.ci) | [web@rti.ci](mailto:web@rti.ci)



rtigroupe



rti\_officiel



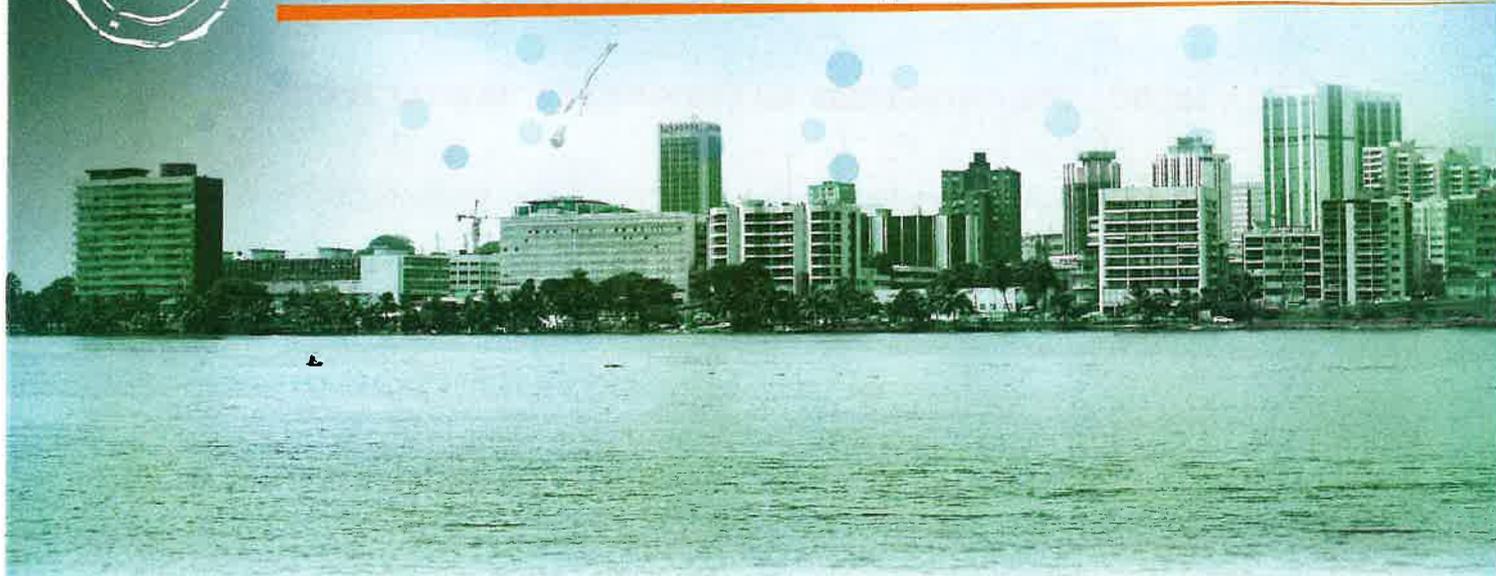
rtici

# ABIDJAN

PERLE DES LAGUNES  
DES LUMIERES  
ET CITE VERTE



a été heureuse et fière d'accueillir du 21 au 30 juillet 2017,  
les **VIII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie.**



**AKWABA A ABIDJAN, vitrine de la Côte d'Ivoire émergente.**

BP V 24 Abidjan Tél: +225 20 33 20 21 Fax: +225 20 32 87 40 ■ [www.abidjan.district.ci](http://www.abidjan.district.ci)



**SICOGI**  
NOUS SAVONS FAIRE DES MAISONS



**Bouaké FOFANA**

*Directeur Général de la SICOGI*

## **LA SICOGI, UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE L'HABITAT IVOIRIEN.**

La SICOGI a marqué de son empreinte le paysage urbain d'Abidjan et de l'intérieur du pays depuis sa création en 1962.

D'illustres quartiers d'Abidjan portent fièrement la marque SICOGI : Adjamé 220 logements, Tours Sainte Marie Riviera Golf, Jardins de la Riviera 2, Latrille, Aghien, Marcory Champroux, Niangon, etc. Plus récemment, la SICOGI a livré des cadres de vie aux ivoiriens à Abobo (Concorde), Yopougon (Azito), Cocody (Esperance)...

La SICOGI est engagée à œuvrer davantage pour résoudre définitivement le déficit de logement en Côte d'Ivoire. Au cœur de son action, de nouvelles opérations d'envergure, notamment, le projet Bassam Ville Nouvelle pour environ 10 000 logements ; le projet de location-vente d'Attiekoi pour 15 000 logements et surtout, un ambitieux projet de rénovation urbaine pour redonner aux anciens quartiers leur lustre d'antan.

## **NOTRE MISSION**

La mission de la SICOGI est de soutenir l'Etat dans sa politique de logement par la conception, la réalisation et la mise sur le marché de logements décents, principalement de type économique et social.

## **PERSPECTIVES**

Dans la ville d'Abidjan et dans le Grand Abidjan, la Sicogi envisage de mettre en oeuvre des programmes de villes nouvelles, illustration parfaite de la nouvelle vision :

- ★ Par la mise en œuvre d'un programme de rénovation urbaine dans les anciennes cités SICOGI, en accord avec les acquéreurs ;
- ★ Dans les villes de l'intérieur, en accompagnant la politique d'aménagement du territoire et de décentralisation du gouvernement, prioritairement dans les villes universitaires ;
- ★ En mettant les clients au centre de tout et en sanctuarisant notre relation avec eux ;
- ★ En élaborant une stratégie efficiente pour un retour à la location-vente.

**SICOGI, nous savons faire des maisons.**

**www.sicogi.ci 20 00 36 26**

